

Leslie F. Manigat

Professeur des Universités
Ancien Président Constitutionnel d'Haïti

LA CRISE HAITIENNE CONTEMPORAINE

(Une lecture d'Historien \-Politologue)

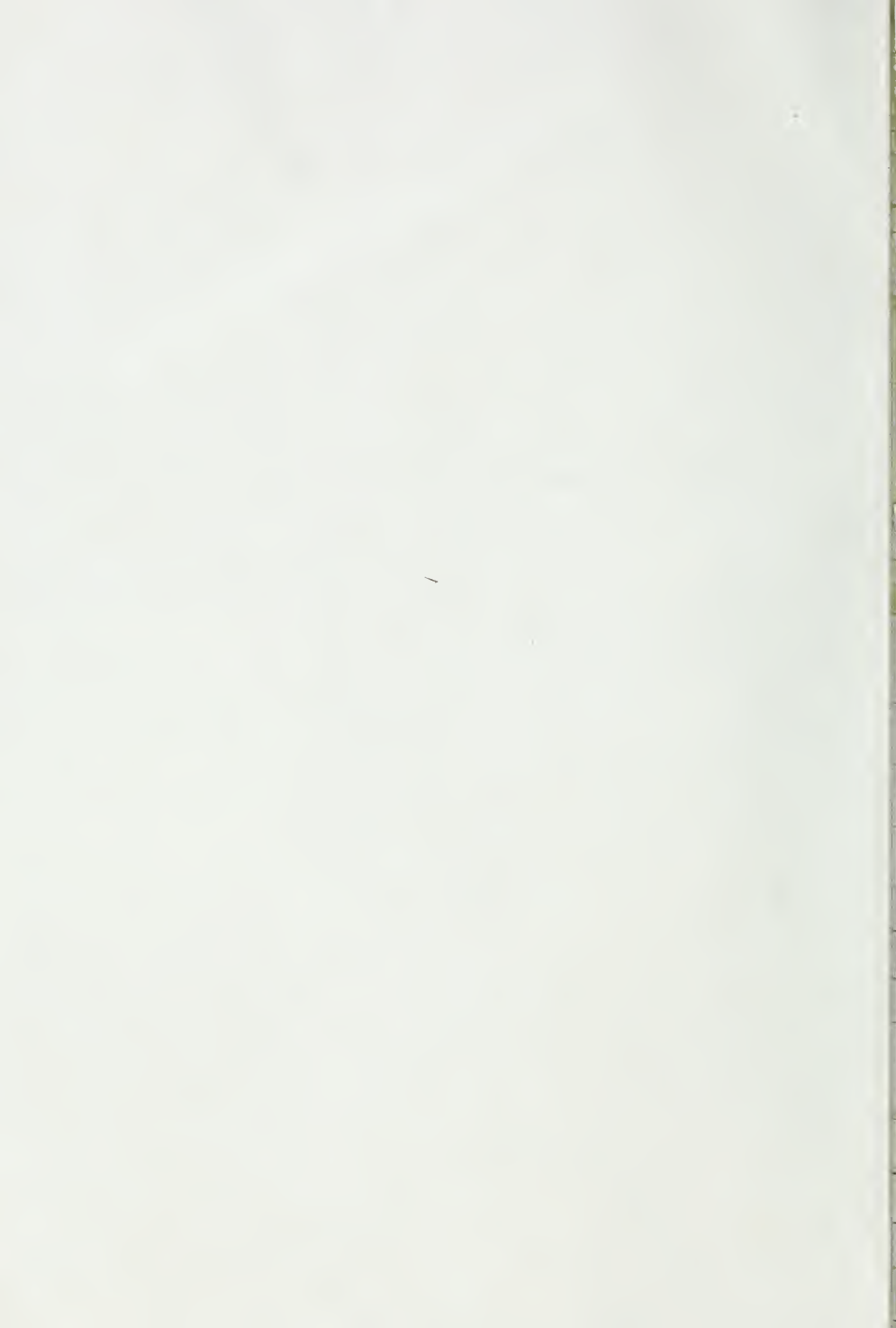
(Rétrospective et Perspective
dans la saisie du Point critique d'aujourd'hui)



Collection du CHUDAC
Centre « Humanisme démocratique en Action »
Port-au-Prince, imprimerie Media-Texte, 2009



Digitized by the Internet Archive
in 2015



Leslie F. Manigat

Professeur des Universités

Ancien Président Constitutionnel d'Haïti

A Milou, si impatiente d'avoir ce qui est déjà écrit
depuis longtemps, en trouvant cette inscription pour plus
d'affection, encore ! Bonne relecture et bon texte qu'elle aime,
ce qui me ravit le 26 avril 2009
Leslie

LA CRISE HAÏTIENNE CONTEMPORAINE

*(Rétrospective et Perspective dans la saisie
du Point critique d'aujourd'hui)*

(Une lecture d'Historien-Politologue)

Collection du CHUDAC

Centre « Humanisme démocratique en Action »

Port-au-Prince,

Imprimerie Media-Texte, 2009

Conception: Jasmin Marcus
(macusjfr@yahoo.fr)

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Haïti

ISBN No. 09-04-216

DL : 99935-93-37-0

Achevé d'imprimer sur les presses de **Média-Texte**
au mois de Mai 2009

Imprimerie Média-Texte

No. 89-A, Rue de l'Enterrement, Port-au-Prince, Haïti, W.I. HT 6113

Tel : 2223-7258/ 34 02-0482/ 37 93-0399

E-mail : Joellorquet@yahoo.com

La crise haïtienne contemporaine

Il y avait eu, au début, une tendance à donner une vision manichéenne du développement et du sous-développement, en distinguant voire en opposant les deux termes et les deux réalités qu'ils recouvrent. Aujourd'hui, grâce à une observation plus fine et à une analyse plus pointue, j'en suis arrivé à parler de surdéveloppement, de pays de pointe en matière de développement, d'hyperdéveloppement, voire de « overdevelopment », ou, en sens contraire, de semi-développement, de quart de développement, de maldéveloppement (misdevelopment), de pays moins avancés, de pays « faillis » ou « fragiles », de pays bloqués ou en stagnation, de pays en « décroissance » ou en voie de sous-développement, de pays rétrogrades ou en « dynamique de recul », que sais-je ? Et le passage d'un niveau à l'autre ou d'une catégorie à l'autre se fait souvent par une crise structurelle comme celle qui fait l'objet de cette étude : « la crise haïtienne contemporaine ». Je la dédie à mon peuple souffrant.

Si j'ai eu la tentation de fixer le projecteur sur la période des années 1990s à la célébration du bicentenaire (2004) et au-delà, je me suis vite rendu compte que ma grille d'intelligibilité pour cette « crise haïtienne contemporaine » s'étend sur tout l'espace-temps historique de toute la période nationale, c'est-à-dire, de Toussant Louverture à nos jours.

Il faut peut-être un peu d'immodestie ou plutôt de lucidité introspective, pour dire que depuis mon livre sur « l'Amérique Latine au XX^{ème} siècle (1889-1929) jusqu'aux deux derniers tomes (4 et 5) de mon « Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti » spécialement consacrés à l'histoire diplomatique et relationnelle haïtienne, « la crise haïtienne contemporaine », déjà dans sa première édition et plus encore dans cette dernière, est mon meilleur travail ou, en tout cas, celui qui m'a procuré la plus grande joie dans l'exercice de mon métier d'historien-politologue, exception faite peut-être de « la substitution de l'hégémonie américaine à la prépondérance française en Haiti dans la conjoncture 1910-1912 (publiée en 1966). Ce n'est pas ma « notice bio-

bibliographique » détaillée, remise à jour et republiée à la fin de ce volume qui me contredirait. Et on sait que le plaisir intellectuel vient en premier lieu dans mon échelle des valeurs.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet aujourd'hui achevé en une deuxième édition refondue, même par de simples encouragements à la première, et de ceux-ci, je détache le graphiste Marcus Jasmin, mon épouse et proche collaboratrice Mirlande et ma secrétaire, étudiante finissante à l'université Quisqueya en relations internationales Volmar Nelta (Manouchka).

L.F.M.

La crise haïtienne contemporaine

Avant-propos de la deuxième édition

Un des meilleurs historiens du 20^{ème} siècle, Lucien Febvre, écrivait à un éminent collègue fondateur comme lui de l'Ecole des Annales, Marc Bloch, qu'un livre, datant de quelque vingt ans, devait être remis sur le métier pour une refonte d'actualisation. Ma « *crise haïtienne contemporaine* » a treize ans, mais je profite d'une seconde édition, pour lui faire une nouvelle toilette que l'évolution de ma pensée et que la fuite du temps sous la pression de l'actualité, rendent impérieuses à mes yeux. Surtout que l'ouvrage, en forte demande, se trouve épuisé depuis des années. Il n'avait donc pas à attendre le temps de l'épreuve de la refonte obligée dont des maîtres exigeants ont estimé l'échéance recommandable, sauf d'illustres exceptions de produits devenus « classiques » dans l'exercice de nos métiers d'intelligence.

Crise ? J'ai tourné et retourné cette notion de crise déjà en 1958, à une conférence faite pour l'Association des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure, avant de l'appliquer à une situation encore en cours de durée après quelque cent quinze ans d'existence. Mais le Moyen-âge avait bien eu sa « guerre de cent ans ». Cependant, une crise, avec tout le sens originel du mot, s'entend aussi comme une phase aiguë d'une maladie, donc passagère, dans le langage médical, ou comme un événement fort de courte durée et de grande intensité (une crispation collective) dans une situation en

évolution, comme le voient les historiens. Eh bien ! la crise haïtienne contemporaine relève des deux sens, comme un cycle en zigzag, avec ses hauts et ses bas, mais en plongée fatale, de la décadence dans la dernière décennie du 19^{ème} siècle à l'abîme de la déchéance que constitue la prise en charge internationale actuelle, en direction historique dominante de déclin.

C'est la même crise de nature, une crise structurelle, mieux encore : une crise de système. Je me réjouis que mes analyses et réflexions depuis que j'ai écrit et surtout publié ce livre, confirment la thèse de départ : c'est la longue crise de dépérissement de la société traditionnelle haïtienne.

Mais j'ai eu l'occasion et le plaisir intellectuel de l'avoir assise dans le contexte de réflexions nouvelles qui lui ont donné un éclairage renouvelé grâce à deux théories qui me sont venues à l'esprit et qui sont les plus significatives de ma thèse centrale : l'explicitation de la notion de « crise » chez Gramsci et les développements définitoires de la notion d'« économie régressive » comme système chez Edouard Francisque.

A la recherche d'un point de rencontre entre les deux sur la base d'un constat de Francisque d'une vie plus que séculaire de la crise haïtienne contemporaine équivalant à une rigidité à mort de celle-ci en quelque sorte, on est amené à reconnaître une exigence de continuité théoriquement rigide qui amène Francisque à faire aboutir sa thèse de « l'économie régressive » à la mort lente mais inéluctable de celle-ci à la fin du système, comme un cancer après rémission. En

effet, l'évolution vers cette fin ne permet pas de « rémission » vers le haut dans la linéarité plongeante de son cours vers le déclin terminal. Ceci est donc bien assimilable à un cas de cancer sans rémission. « *A partir du moment où elle n'est pas contingente, la régression est nécessaire* » écrit Francisque. Il a beau vouloir se réclamer de François Perroux et de Gaston Bachelard pour sauver par un *deus ex machina* son recours à l'appel de la contingence, ici invoqué paradoxalement comme « *une imagination inventive* » providentielle de la science elle-même admettant l'existence des accidents pour les besoins de la cause, je veux dire, pour justifier les cas d'exception ainsi normalisés ! Francisque revient heureusement dans la logique de sa thèse quand il écrit en conclusion qu'en doctrine générale on ne fait pas une théorie des accidents et « *les phénomènes de régression économique ne relèvent plus de la contingence* » Et il ajoute : « *On peut définir comme étant régressive toute économie qui, au cours d'une période séculaire, accuse une baisse tendancielle de son produit global et dont le développement est inhibé par un ensemble ...de facteurs dirimants* ».

Tel est précisément - et ici nous sommes d'accord - le cas d'Haïti qui sombre dans un négatif prolongé plus que séculaire (on peut dire : interminable). Selon les statistiques du PNUD pour l'année 2005, La République Dominicaine voisine a élevé son PIB par habitant à huit mille deux cent dix sept dollars (8.217 \$), en comparaison avec Haïti dont le PIB est évalué à

mille six cent soixante trois (1663 \$) pour la même année, soit cinq fois moins. Dans son rapport de 2002, la Banque Mondiale a été jusqu'à dire qu'Haïti est « *un pays en décomposition* ».

Le pessimisme inclus dans la thèse à long terme de Francisque est cependant battu en brèche par l'ouverture de l'espace en sens contraire d'un postulat optimiste dans l'heuristique de Gramsci où le neuf non seulement a sa place réservée mais est le partenaire obligé pour qu'il y ait crise. C'est dans ce sens que, même dans les pays indépendants non occidentaux, que j'aime citer parceque analogues au cas haïtien sur ce point, les crises du Japon de l'ère Meiji, de la Chine nationaliste de Sun Yat-Sen, et de la Turquie de Mustapha Kemal ont été anticipatrices et accompagnatrices de la modernisation, dans ces pays sur lesquels le vent du « grand changement » a soufflé à la suite de l'Europe et sous son influence. Au même moment, il a soufflé aussi sur Haïti, pays indépendant, mais il n'a pas apporté la pluie bienfaisante de la modernisation en cours, bien qu'il y ait eu les équipes de modernisateurs haïtiens remarquables qui ont illustré l'image du pays en hausse, mais sans la changer suffisamment par rapport aux forces du statu quo avec leur impact globalement immobilisateur. C'est ce qu'illustre le bilan de la balance des avoirs, des savoirs et des pouvoirs dans l'équilibre de puissance (« balance of power ») de l'état-nation haïtien.

L'étude de la crise haïtienne contemporaine ravive ainsi ses couleurs d'une édition à l'autre, comme une fresque de la Renaissance en besoin de

restauration, en s'enrichissant de l'apport du débat, que j'ai provoqué mais qui n'a pas eu lieu directement *en face à face* entre les tenants des deux thèses Franciscaine et Gramscienne bien réelles dans leur contrepoint. Réelles ? Certes oui, mais à la vérité, la Gramscienne domine toute ***La crise haïtienne contemporaine*** comme problématique générale, dès la définition de la notion de crise que j'ai adoptée pour sa centralité dans mon travail, avant même ma découverte de sa formulation originale et opératoire chez Gramsci lui-même, c'est-à-dire dans la latinité européenne idéologiquement la plus avancée.

Sur ce chapitre, on peut noter que la crise de la latinité en Haïti est aussi curieusement la crise de la société traditionnelle haïtienne elle-même. Dans mon ouvrage de 1995, aujourd'hui épuisé, j'avais déjà essayé de théoriser en définissant la crise haïtienne contemporaine. En utilisant le support conceptuel de Gramsci en terme de définition générique du vocable de crise, j'ai voulu cerner le moment présent de cette crise structurelle haïtienne plus que centenaire. A partir de la fin du 19^e siècle, vers 1896 pour être plus précis, Haïti allait « entrer en sous-développement » après et pour avoir raté la modernisation que d'autres pays indépendants comme elle, ont instaurée, le Japon avec l'ère Meiji (le grand changement), la Chine avec le Kuomintang nationaliste de Sun Yat Sen, la Turquie en mutation avec Mustapha Kemal Atatürk et les pays d'Amérique Latine les plus avancés des « caudillos » de progrès. Mais Haïti n'a pas pu ni su faire le passage de la société traditionnelle à la

société en voie de modernisation. Elle en est restée au dépérissement de celle-là sans pouvoir lui substituer celle-ci.

C'est, en conséquence, un interminable passage de la société traditionnelle à la société moderne qui caractérise ce que j'ai appelé « la crise haïtienne contemporaine ». Dans mes analyses centrales pour faire comprendre et expliquer cette crise structurelle de rupture systémique toujours différée, j'ai fini donc par trouver le mot de Gramsci qui définit la crise comme la confrontation entre l'ancien et le nouveau. Mais il fallait être plus pointu sur la précision du moment. Et, dans le cas qui nous concerne, c'est le moment où l'ancien dépérit sans pouvoir s'en aller et que le neuf frappe à la porte sans pouvoir encore s'affirmer décisivement. Tout en vivant le dépérissement de sa société traditionnelle avec son charme désuet élitiste au sommet et sa convivialité native à la base mais aussi les affres de la pauvreté massive de sa majorité et l'insatisfaction de ses besoins primaires (« *The passing of a traditional society* »), Haïti est restée fondamentalement une société traditionnelle en mal d'enfantement chronique de sa société moderne. C'est « *une catastrophe qui végète* » d'une expression que j'ai empruntée à Céline. De 1904 à 2004, d'un centenaire d'indépendance à un bicentenaire, c'est finalement et, en tout cas, fondamentalement, la même crise systémique si bien que le diagnostic de 1904 n'est pas structurellement différent du diagnostic de 2004 sinon que la déchéance de 1904, déjà vécue et dénoncée, est devenu par dégradation érosive, le

naufrage de 2004. Est-ce pourquoi j'ai pu définir, sans choquer, la crise haïtienne contemporaine comme le blocage du passage d'un système social à un autre dans un hiatus inter-systémique.

Le mouvement de bascule dans la crise actuelle se fera-t-il en faveur de la modernisation ou de la chute dans un chaos non auto-géniteur de résurgence organisatrice comme le veut une théorie optimiste du chaos, ou alors générateur de recolonisation sous le nom d'une prise en charge internationale pour réalimenter les accus déchargés d'une modernisation toujours ratée ? Les impossibilités alternatives seraient la révolution violente nostalgique d'un castrisme originel de 1959 à mettre ici hors de cause, ou le coup d'état récupérateur de la tradition impossible dans les circonstances actuelles qui le voueraient à un échec fatal, ou alors la dérive, sans intervention, vers l'archaïsme des formes arriérées de retour vers la semi-horde simili-tribale, à exclure. Le passé d'Haïti ne le mérite pas, ni son peuple aux ressources humaines d'une grande richesse. Il ne faudrait pas noircir outre-mesure une situation déjà inquiétante. Malgré ses tribulations actuelles, le pays est en détresse certes, mais aussi en attente.

Une solution conjoncturelle est le passage obligé mais encore difficile vers les élections annoncées, qui doivent être acceptables pour être acceptées, antichambre espérée de la reprise de la triple modernisation à mener en même temps, politique, économique-financière, et socio-culturelle. Il faut une stratégie politique consistant à réaliser graduellement mais simultanément ces trois

modernisations - précisons la nature du triplet : la modernisation politique (que nous appelons aujourd'hui la démocratisation, incluant les élections libres, le pluralisme politique, et la promotion des droits humains avec l'état de droit), la modernisation économique-financière (que nous appelons aujourd'hui la croissance auto-soutenue et le développement durable), et la modernisation socio-culturelle (que nous appelons aujourd'hui le développement humain poursuivi dans l'épanouissement individuel par la justice sociale et l'équité vers un objectif de chances égales pour tous). Changer la vie dans ou hors la latinité – et plus dans que hors - c'est « faire la politique autrement » comme j'aime à le répéter, dans le rejet des populismes liberticides - non à un troisième populisme -et selon « les nouveaux impératifs de la conjoncture » en mettant fin à la corruption en faveur de l'honnêteté, fin à l'ignorance de la science de diriger les hommes en faveur de la compétence dans la gouvernance et la gestion de la chose publique, et fin à l'incivisme indifférent des gouvernants et des gouvernés en faveur du sens du bien public. La latinité moderne peut y contribuer en y mettant la dose d'un humanisme technologique conçu comme capable de faire valoir et prévaloir les valeurs morales d'inspiration chrétienne et/ou universaliste, autrement dit une latinité dépouillée de son égocentrisme tendanciel même défensif, pour s'ouvrir, comme c'est sa vraie vocation pluraliste et diversifiante, aux vents du large mondialisateurs.

Profitions-en pour renouveler les termes du binôme latinité et africanité, en nous gardant d'assimiler la latinité à la modernité désirée, et de percevoir l'africanité en termes de traditionalisme obsolète, mais en profitant de l'une et de l'autre pour élargir la gamme de la sensibilité de notre haïtianité. Ce qui est successif peut être synchrone pour historiser une polarité antagoniste. Je pense à la latinité haïtienne dans sa relation avec l'africanité quand je relis deux beaux textes qui sont mes compagnons de réflexion, l'un dans Jean Beaufret commentant le fragment 67 d'Héraclite :

« Le jour n'est jour que par la nuit en lui sous-tendue, et la nuit ne répand ses ténèbres qu'en abritant en elle la menace croissante du jour en voie d'éclorre ».

Et l'autre de Victor Hugo :

« Mais le jour a besoin de la nuit pour enfanter l'aurore qui est plus belle que lui ».

Crise de la société traditionnelle, crise de la latinité. En finir avec la société traditionnelle pour une société moderne, sans prétendre opérer une *tabula rasa*, implique d'en finir avec le traditionalisme incorporé aussi bien dans la latinité que dans l'africanité pluri-séculaires. Mais aujourd'hui la modernité avance de plus en plus, chez nous, avec le visage d'une latinité et d'une africanité nouvelles qui se font *up to date* au bénéfice de toute ses parties prenantes dans le concert mondial et la concertation globale à direction technologique actuellement nord-américaine incontestable. Bien des francophones en Haïti voudraient s'assurer d'une touche de latinité

devant procurer à notre peuple un supplément d'âme sous la forme d'un art de vivre qui ne se conçoit pas sans joie de vivre. Destin d'un modèle humaniste qui sait sourire à la vie dont une latinité dépassée garde cependant la nostalgie.

Dans l'enjeu des chocs de la mondialisation actuelle, le dépérissement de la latinité en Haïti est-il inévitable ? Oui. Mais alors, où cette reine détrônée trouverait-elle refuge, comme concept humaniste ? En son sens figuré, j'ose dire : chez les multitudes afro-asiatiques qui font le nombre aujourd'hui par rapport à un occident délatinisé au sens propre du mot ? Au fond, ce qui reste de la latinité aujourd'hui n'est-ce pas cette emprise immatérielle d'une entreprise œcuménique de la civilisation qui a promu les valeurs citoyennes et républicaines en les marquant du sceau de la suprématie du droit dès l'époque de la Rome antique, première consécration de la latinité ? Les latins, ce sont les afro-asiatiques d'aujourd'hui par rapport aux anglo-saxons privilégiés des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Plus que dans le niveau de vie, d'expression quantitative, c'est dans le genre de vie que la latinité a offert un modèle humaniste qui sourit à la vie. La nostalgie de ce sourire peut-elle en assurer la reproduction à l'épreuve des temps changeants de l'histoire humaine ? La latinité en Haïti, partie prenante de cette nostalgie, est une expérience insulaire vécue au rythme labile du temps historique de chez nous. Et à ce temps spécifique, on peut appliquer comme à tout temps, le constat éternel de

la latinité mis en capsule par Virgile : *Fugit irreparabile tempus* : il fuit le temps et sans retour.

C'est par rapport à ce constat de fuite sans retour de l'histoire universelle que nous devons réagir, nous autres de la nouvelle histoire haïtienne à ré-écrire, pour circonscrire ou raviver des non-retours de passés qui se sont faits apparemment irréversibles sans nous ou même avec nous, mais dont nous avons besoin pour en faire des matins fertiles. Inventorions les ressources qui ont fait la richesse des autres et dont on nous dit qu'elles sont présentes dans notre sous-sol ou sur notre sol ou dans nos capacités de travail comme elles l'étaient quand ce pays avait la réputation d'être « la perle des Antilles » ? Avons-nous cet iridium qui est un minéral de l'âge nucléaire ? Sans oublier la mangue devenue première dans la liste de nos exportations, et notre rhum Barbancourt record mondial de qualité, comme le fut notre café classé en tête au XIXème siècle sans démeriter aujourd'hui. Mais osons sortir de la vérité des autres pour des incursions du merveilleux dans notre passé vécu à réhabiliter. La Grèce antique faisait parler et agir les dieux dans la transition vers les hommes-personnages acteurs de leur nouvelle histoire racontée désormais en faits réels de la première révolution positiviste contemporaine chez un Thucydide par exemple (comparez la guerre de Troie à la guerre du Péloponnèse). Interrogeons les présocratiques dépassés certes, mais aussi les cartésiens radicaux restés longtemps incroyables devant les découvertes de la relativité einsteinienne à l'échelle « démesurée » de l'infiniment petit ou de

l'infiniment grand. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a plus de diktat définitif de la pensée scientifique occidentale, mais fou serait celui qui ne serait pas impressionné par sa vadilité et sa pertinence phénoménales. Un ami à moi, médecin de profession, praticien apprécié aux Etats-Unis où il s'est installé, a écrit un ouvrage comparant les approches et affinités du vodou avec la théorie quantique ! Je ne suis pas qualifié pour en dissenter, mais l'entreprise pourrait ne pas être insensée.

N'ayant pas peur d'être intimidé à explorer notre égo-histoire parce que Voltaire et Marx semblent nous barrer la route par leur apport définitivement acquis à remodeler, car Toussaint Louverture et Henri Christophe ont été des « génies » reconnus par l'histoire universelle sans avoir été leurs tributaires. Mais notre émancipation de la tutelle paradigmatique des deux premiers aurait un coût difficile à évaluer, car certaine ignorance dégrade. On disait volontiers que nous vivons dans un monde trop vieux, et c'est maintenant que naît l'univers à nos yeux. On a « assisté » récemment, sur notre écran de télévision, à une collusion spectaculaire de deux étoiles dans notre galaxie. Qui dirait que les laboratoires et praticiens hindous allaient avoir une expertise dans le domaine de la santé qui attire les patients américains les mieux scientifiquement informés ? Mon frère haïtien, le monde est à toi, mais es-tu en mesure et en situation et en volonté d'appriivoiser l'utopie en réceptacle dans ta matière grise ? Mon ami Kesner Pharel est passé maître dans la vulgarisation des nouvelles technologies. Il en

faudrait un millier pour les 28.750 kms carrés de notre territoire. On croit que j'ai entonné un hymne à « l'élevage » d'un nouvel homme haïtien. Mais c'est de partout que se prépare un nouvel homme et dans de meilleures conditions de maturation. Le Che (Guevara) s'est battu en vain pour cela, mais il avait un point de côté. Eric Hobsbawm le fait mais par ses écrits. Héritier de Lucien Febvre et de Marc Bloch, Braudel l'historien en a rêvé et le rêve n'en était pas insensé de la science historique à l'action politique qui en est « une science appliquée ». La science du 21ème siècle est en train de le fabriquer. Soyez médiocres ou géniaux, mourez connus ou inconnus, mais pas « sans histoire » car c'est d'histoire qu'on a besoin. Ce n'est pas pour rien mais pour inviter à méditer, que j'ai dressé pour mes étudiants, un jour, un croquis comparatif de Christophe et de Pétion pour un débat sur leur temps, le passé qui les a forgés comme héros illustres, le présent qui les a construits et admis dans la catégorie des « hommes qui font l'histoire, et le futur qui m'a permis de les « déconstruire » pour les « ressusciter à la recherche de leur vérité contestée. Ce schéma, on peut s'amuser à le reproduire pour vos « jeux, débats et combats » d'historiens en herbe, à la recherche de découvertes et trouvailles (heuristique) et d'interprétations pour une meilleure compréhension (herméneutique). On a opposé Pétion à Christophe et, de fait, ils se sont opposés à mort, dans une guerre civile fratricide et en deux états séparés. Et s'ils étaient complémentaires ?

Christophe et son Royaume par rapport à
Pétion et sa République :

Un croquis comparatif

Henri Christophe	Alexandre Pétion
Noir	Mulatre
Général (militaire de carrière)	Général (militaire de carrière)
Propriétaire foncier (belles plantations)	Propriétaire foncier (belles plantations)
Position : chef du Nord	Position : chef de l'Ouest et du Sud
Chef de file du camp de Toussaint	chef de file du camp de Rigaud
Ancien esclave noir	Ancien affranchi mulatre
Lieutenant dans les armées de Toussaint dans la guerre du Sud	Lieutenant dans les armées de Rigaud dans la guerre du Sud
Sa formation dans l'armée indigène	Sa formation dans l'armée française
Fondateur d'un Royaume	Fondateur d'une République
Autoritaire	Débonnaire
Despotisme éclairé mais capable de cruauté	Dictateur en fait présenté pour un démocrate
Massacre de mulatres en 1812	Assassinat de Dessalines en 1806
Organisation de l'Etat : efficience	Organisation de l'Etat : indolence
Patriote intraitable de sentiments pro-anglais	Bon Haitien avec des convictions francophiles
Armée : effectif total	Armée : effectif total

24.000 hommes	25.800 hommes
Coefficient personnel : un homme de génie	Coefficient personnel : un homme de talent
Politique extérieure : intransigeance et initiatives	Politique extérieure : conciliation et concessions

L'historien le plus sérieux a des moments où il peut s'amuser en cherchant à découvrir la vérité. Il nous faut satisfaire notre besoin d'histoire. Les charrettes de la Révolution française de 1789 ne transportaient pas que les voués à la guillotine, avec un Lavoisier sur le banc fatal. Les hommes gagnent. Les hommes se trompent. Les hommes échouent. Et l'échec des uns nourrit le succès des autres à condition de travailler tous. On connaît ma théorie sur la fécondité des échecs. C'est la définition de la nouvelle ambition.

Vous êtes à la recherche de l'explication de la crise haïtienne contemporaine ? Regardez le monde actuel pour y trouver quelques clefs. Historiens, ne soyons pas passésistes. L'histoire immédiate est potentiellement la plus riche de toutes.

Quand j'ai publié la première édition de ce livre, on était à un moment d'auto-flagellation à voir venir l'échec du bicentenaire comme cela avait été le cas pour le centenaire. La réalité vécue semblait dans la réalité perçue au point que l'apocalypse des débuts de notre XXIème siècle semblait pousser encore plus dans le pire des

abîmes, un pays dont je disais que « le point critique » était déjà atteint et le seuil de l'ingouvernabilité franchi. L'écho de cette analyse d'alors s'est diffusé pendant dix ans, de la première édition de 1995, épuisée depuis déjà longtemps, à la seconde d'aujourd'hui révisée, augmentée, actualisée et pratiquement refondue en un nouveau livre dans ce livre neuf. L'impression négative de la conjoncture d'alors s'est confirmée devant la réalité des statistiques, mais la conscience diffuse s'est nuancée d'une volonté de rupture amorcée chez ceux qui ne se résignent point d'un constat de décès collectif. C'est peut-être là un signe de changement insuffisant pour passer d'un pessimisme certain à un incertain optimisme. Mais j'ai, à dessein, fait revivre et remis en exergue, le mot de Vladimir Yankelevitch : « Hélas, donc en avant ! ».

En ce premier mai 2009, fête du travail et fête des travailleurs, anniversaire du doyen de la presse écrite et emblème de la rénovation du plus vieux titre de média, portant le retour du printemps à l'aube de son réveil quotidien, en ce mois le plus beau pour croyants et non croyants, aux approches d'un nouveau « Livres en folie » 2009, dont le cru millésimé scande annuellement les succès d'une production féconde de l'intelligence haïtienne, au seuil de mon entrée dans ma quatre-vingtième année d'une existence porteuse des espérances de plusieurs générations, jeunes et vieux, à prier pour que le grain ne meure, « en ce moment crépusculaire » chanté par le poète, je rends grâce au ciel de pouvoir me réjouir d'être en mesure d'offrir encore, octogénaire impatient d'arriver à

cette échéance rare des huit décennies, selon l'appréciation d'une voix chère et autorisée, ce livre-témoin que « *le meilleur Leslie* » est toujours possible.

Clôserie des Palmiers, Marin-en-Plaine, le premier mai de l'an 2009.

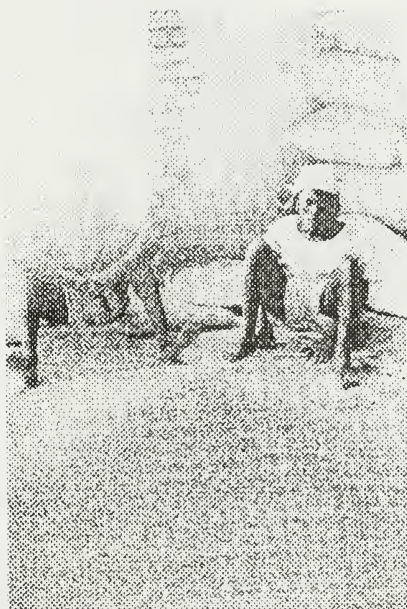
Leslie F. Manigat

La crise haïtienne contemporaine

*Un bref préambule de présentation :
Histoire d'un mot, histoire d'une idée*

Une commande filiale affectueuse, qu'il m'était difficile d'ignorer, est à l'origine d'une version toute première, je dirais aujourd'hui, au vu des résultats, abrégée, en tout cas plus modeste de format, d'un projet d'ouvrage plus étoffé, depuis quelques temps déjà dans mon esprit, sur « la Crise haïtienne au XXème siècle ». Un constat de crise longue à expliquer s'imposait à mon entendement à la suite d'innombrables interventions, réunions conférences, et conversations au cours desquelles j'avais été amené à développer mes pensées et réflexions sur l'état dépressif d'une situation haïtienne qui perdurait désespérément. A partir de cet avant-goût en première mouture, j'ai depuis lors, de préférence, porté l'accent sur le côté « illustration d'une grille d'intelligibilité » dont cet essai me donnait l'occasion, plutôt que sur le côté « épaisseur de substance événementielle » que les matériaux aujourd'hui accumulés permettent de faire valoir. Non pas que le « faire comprendre » l'ait emporté sur le « faire connaître », les deux étant indissociables en matière d'exigences scientifiques. Mais trop souvent j'entendais dire autour de moi : « *je ne comprends plus rien* » ou encore « *c'est à n'y rien comprendre* » ou encore « *j'aimerais bien comprendre !* »...

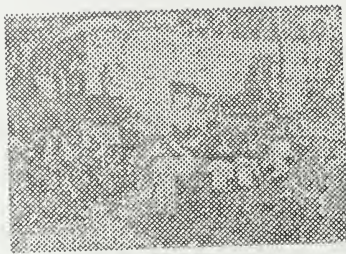
J'ai voulu, sans trop tarder, essayer de répondre à cette soif et même de combler ce déficit



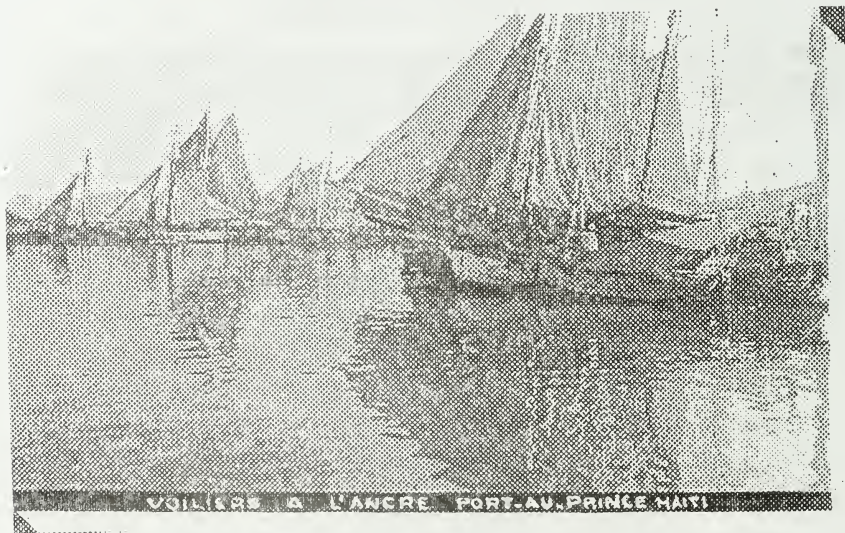
Le café : Trieuses au repos aux Gonaïves et torréfaction paysanne au Borgne. Le triage est saisonnier, se fait intégralement à la main, sélectionné grain à grain, pas de trieuse métallique (1972-1980), par des femmes travaillant à même le sol, pour les maisons d'exportations



La torréfaction est principalement pour la consommation locale – ici une paysanne au Borgne - et le marché récent de la diaspora



Une « **coumbite** » (coopérative paysanne) **en action**. Le travail rural en musique. Voir les instruments aratoires et les instruments de musique d'accompagnement.



Une flotille de voiliers à l'ancre, moyens de transport maritime interurbain et de pêche côtière poissonneuse tout au long du littoral haïtien



Toussaint Louverture, héros haïtien de la guerre d'indépendance nationale, en tenue de général français. C'est le plus grand génie de la race noire consacré comme tel par l'histoire occidentale, un être multi-dimensionnel (« il y avait douze hommes en lui ») et universalisant (« le premier des noirs » dialoguant avec « le premier des blancs »)



La nièce de Toussaint, Léoncia Legros, portrait, tableau de la galerie des belles noires haïtiennes, selon le pinceau de Séjour Legros. Allure reposée, traits fins, les yeux doux, un décolleté pas trop audacieux mais souligné, la coiffure définissée à l'européenne, une robe lestement enveloppante au tissu chatoyant, c'est l'image d'une femme d'élite sans extravagance. Commentaire Manigat.



« Joutte » Lachenais, Madeleine, portrait. Compagne favorite de Pétion puis de Boyer, égérie de l'époque du règne des deux chefs d'état successifs dont l'histoire et la renommée rapportent qu'elle passait des bras de l'un à ceux de l'autre dans la fidélité de la gestion des affaires de l'Etat. Belle et intelligente « femme de pouvoir », à forte corpulence charnue selon l'esthétique à la mode du temps. Elle a eu le temps de bien vivre en cette ère de la jouissance du pouvoir républicain naissant. Portrait attribué à Colbert Lochard. Commentaire Manigat.



Dessalines et Pétion : l'union nationale (tableau d'un peintre Martiniquais restauré). Ce tableau allégorique représente l'alliance solidaire entre le noir et le mulâtre, qui nous a valu l'indépendance nationale. Il redit la plus belle et émouvante formule sortie de la bouche du fondateur : « Noirs et jaunes, vous ne faites aujourd'hui qu'un seul tout, qu'une seule famille... Même sort vous est réservé, mêmes intérêts doivent donc vous rendre unis, indivisibles, inséparables. Maintenez cette précieuse concorde, cette heureuse harmonie parmi vous. C'est le gage de votre bonheur, de votre salut, de vos succès, c'est le secret d'être invincibles ». Le Dr Léon Audain, chirurgien de classe internationale et moraliste éminent du tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, appelait déjà notre Père fondateur « Dessalines le Grand »



Le roi Henri Christophe, héros haïtien de la guerre d'indépendance nationale, en tenue militaire de gala, dans toute sa majesté. L'homme de la construction de « la Citadelle », « patrimoine de l'humanité », l'homme de la négociation avec le tsar de Russie Alexandre Premier pour la reconnaissance de l'indépendance haïtienne, l'homme de la mission anglaise pour l'éducation nationale sur tout le territoire et à tous les niveaux dans son royaume. « By all standards, he is a great man » (Wilberforce)



Le général Bonnet, grand dignitaire du nouvel état haïtien, premier ministre des finances de l'histoire du pays, « grand don » de l'élite foncière latifundiste, et propriétaire de la plus grande maison haïtienne d'import-export, grand maître de la franc-maçonnerie

de comprendre, par une analyse dans laquelle je me suis efforcé d'explicitier la méthode d'explication en mettant à jour la grille d'intelligibilité sous-jacente. Ainsi est née cette version de *La Crise Haïtienne Contemporaine*, construite à partir des cartons et du « background » de *La Crise Haïtienne au XXème siècle*, et d'un ensemble de publications miennes sur divers aspects ou divers moments de ce thème. Elles ont été échelonnées au long de ces cinquante dernières années dont la découverte progressive du cheminement documentaire accompagnait les avancées du progrès explicatif en heuristique et en herméneutique. Tel est l'état des travaux qui ont abouti à la production de ce livre.

La Crise Haïtienne Contemporaine, un regard d'historien- politologue. Une grille pour l'intelligibilité de la crise présente.

(Rétrospective et prospective dans la saisie du point critique d'aujourd'hui)

« *Hélas ! Donc en avant !* »

Vladimir Jankélévitch

Il y a cela quarante-cinq ans (45), je publiais, au Washington Center of Policy Research affilié à la School of Advanced International Studies de l'Université Johns Hopkins, un essai intitulé *Haïti of the Sixties, Object of International Concern* (Haïti des Années 1960s, Object de préoccupation Internationale). J'étais loin de prévoir que pareil titre s'appliquerait encore mieux à la situation haïtienne d'aujourd'hui, près d'un demi siècle plus tard, avec la crise actuelle. Evidemment je n'allais pas reprendre, en 1995, l'analyse de 1964. Et pourtant, toute la partie structurelle en Haïti continue de tenir valablement pour l'essentiel, et même la partie conjoncturelle (l'ère, pourtant aujourd'hui révolue, de la dictature duvalérienne d'alors) est là pour nous rappeler que si l'histoire ne se répète pas, cependant il y a des constantes qui s'expriment avec suffisamment de fréquence pour être frappantes, dans la logique de cette sensation de « revécu » et de « déjà vu » que donnent certains retours séquentiels au cœur d'une conjoncture pourtant inédite dans sa nouveauté. Serait-on autorisé à dire, pour autant, que de François Duvalier à Jean-Bertrand Aristide, plus

cela change plus c'est la même chose ? Il y aurait sans doute du pour et du contre dans la réponse honnête et objective, ce qui n'étonne pas l'historien de métier, fort de l'expérience acquise dans l'exercice de sa profession.

Je choisis, cette fois, de privilégier la recherche d'une grille d'intelligibilité de la situation haïtienne d'aujourd'hui pour aider à comprendre l'information y relative. On mésinterprète trop souvent le sens et la portée des données, pour aboutir à une perception contre véridique de la réalité faute d'un cadre adéquat d'insertion des événements et d'une structure critique de leur traitement. A moins que la contre vérité ne soit un objectif délibérément et opportunément recherché à la suite d'une décision nationale et/ou internationale, « pour tromper son monde » à fin d'obéir à la logique des intérêts et non aux intérêts de la logique ! Notre période de transition, incertaine, chaotique et dangereuse, vers un nouvel ordre mondial, s'est révélée un terreau fertile pour la désinformation globalement orchestrée que permet aussi – et c'est en faire un bien mauvais usage - l'extraordinaire développement de la révolution « techtronique » des communications globales.

Marc Bloch commence son livre *Apologie pour l'histoire ou Métier d'Historien* de la manière suivante :

« Papa explique moi donc à quoi sert l'histoire ». Ainsi un jeune garçon qui me touche de près, interrogeait, il y a peu d'années, un père historien.

Du livre qu'on va lire, j'aimerais pouvoir dire qu'il est ma réponse ».

Etonnante similitude d'interpellation filiale, soumettant l'expérience paternelle au test de l'épreuve de justification professionnelle par l'administration de la preuve de l'utilité de son métier :

« Papa je voudrais bien comprendre la longue crise que traverse le pays. En quoi l'histoire et la science politique qui sont ta spécialité peuvent-elles servir à l'expliquer et à en rendre compte, pour aider à en sortir à bon escient ? ».

Ainsi une jeune femme qui me touche de près, interrogeait récemment un père historien politologue. Des pages qu'on va lire, j'aimerais pouvoir dire qu'elles sont ma réponse.

A vrai dire voici longtemps que je suis interpellé sur la crise haïtienne et que j'y apporte, au fil des ans, la réponse de l'historien- politologue devenu un homme politique. Connaître, comprendre, et expliquer Haïti ont toujours été ma passion d'historien- politologue. Déjà à 27 ans, jeune professeur écouté, je priais les meilleurs spécialistes haïtiens connus des diverses disciplines littéraires, scientifiques et techniques à venir présenter à la jeunesse estudiantine leurs vues sur les divers problèmes du pays en un forum – débat de sessions bi-quotidiennes durant deux mois, que j'avais organisé avec le cercle des étudiants, et baptisé « Cours Universitaires de Vacances » dans l'été de 1957. A 50 ans, c'est à dire 23 ans plus tard, je récidivais en faisant inviter une soixantaine d'intellectuels, de professionnels et de techniciens

haïtiens de toutes tendances, à une conférence dont j'étais l'initiateur et le coordonnateur, sous les auspices de l'Université des Travailleurs de l'Amérique Latine (UTAL), sur *Haïti et ses Problèmes : Analyse (Diagnostic) et Proposition de solutions (Thérapeutique)*, à San Antonio de Los Altos, Caracas, du 13 au 20 Juillet 1980. Ce sont là, je crois, et qu'on me permette de le dire, des initiatives éloquents par elles-mêmes d'une quête de connaître, de comprendre et d'expliquer le mal haïtien en vue d'y apporter le remède guérisseur trop longtemps requis, à travers les options librement exposées à une discussion collective de qualité.

En ce qui concerne mes travaux personnels sur l'histoire et la politique de chez nous, plus de quarante ans de textes d'analyses sont là pour attester que je n'ai cessé d'expliquer Haïti comme pays en situation de crise, à mes compatriotes et au monde, car la crise ne date pas d'hier. J'ai forgé, enseigné et publié mes outils conceptuels, mes instruments de saisie, mes approches pour la compréhension et mes méthodes pour l'explication de la longue crise haïtienne au XXème siècle, en rendant publics les résultats de mes nombreuses analyses historiques et politiques dans une série de monographies illustratives. Déjà au tout premier début de ma carrière universitaire, dans mes cours de théorie d'histoire à l'Ecole Normale Supérieure, j'insistais à mettre en relief deux idées fondamentales sur l'évolution d'une crise. Celle de « *crise dans la crise* » pour définir l'aggravation d'une crise, par déploiement progressif mais

cascadé, en profondeur mais par paliers des virtualités de ruptures au sein de son contenu global originel, selon les lignes de fractures analysables. Et je l'illustrais par ma périodisation, heuristiquement féconde, des trois phases de la révolution de 1843. Et celle de « *pourrissement d'une crise* » pour définir cette situation de stagnation empirante qui se maintient parce qu'on persiste à ne pas pouvoir ni vouloir arriver à déboucher sur une sortie de crise. Récemment, on a découvert chez Céline une expression encore meilleure que j'ajoute à ma panoplie conceptuelle, celle de « *catastrophe qui végète* ». Interrogeant la crise de 1954-1957, je la voyais sur sa surface événementielle, exprimer une nouvelle phase du « *dépérissement d'une société traditionnelle* » (le cas d'Haïti), concept que j'empruntais à Daniel Lerner (du M.I.T.) dont je popularisais le livre parmi mes étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales, *The Passing of a traditional Society* .

Devant le phénomène du duvaliérisme comme réponse à la crise, j'ai avancé le concept de « *fascisme de sous-développement* » dont on a bien voulu me reconnaître la paternité. Par contre dès ses premières expressions nihilistes au grand jour, significatives d'une radicalisation de la volonté de justice sociale (1986-1991), j'ai vu dans le mouvement qui deviendra fameux sous le nom de « Lavalas », une réponse « anarcho-populiste » à la crise.

A vrai dire, depuis quelque temps déjà, donc bien avant la commande récente de ma fille, j'étais

en train d'amasser, sans hâte, les matériaux pour un projet de livre sur « la *Crise Haïtienne au XXème siècle* », un peu sur le modèle d'un ouvrage d'André Siegfried sur la « *Crise Britannique au XXème siècle* » dont les analyses pénétrantes avaient retenu ma curiosité spontanée d'étudiant sorbonnard, fraîchement débarqué au « Boule Miche » (boulevard Saint Michel, au Quartier Latin) au cours de l'automne de 1948 et sur lesquelles j'allais plancher, par nécessité, trois ans plus tard, rue Saint Guillaume, à l'Institut d'Etudes Politiques (« Science Po »). Mes publications successives devaient, dans mon esprit, me servir de jalons et de points d'appui. Hier encore, dans ma dernière publication « *Une Seule Voie pour deux Voies. Un Seul Lit pour deux Rêves* », un ouvrage de réflexion rétrospective et prospective, je choisisais 38 de mes essais de politique et d'histoire, pour les rappeler plus particulièrement à l'attention des lecteurs de mes écrits. De ces analyses d'historien-politologue, j'ai détaché volontiers, plus directement en relation avec notre sujet bien entendu, une liste encore plus restreinte de 16 titres parmi ceux que je préfère, et qui balisent mon itinéraire d'études et de recherches d'une grille de lecture de la crise haïtienne. Mais plus récemment, l'inventaire publié dans ma « notice biobibliographique » en a recensé une soixantaine.

Si on y ajoute mes nombreux messages, adresses, déclarations conférences de presse, « *Ti koze anba tonel* » et autres écrits politiques de circonstance depuis *Les impératifs de la Conjoncture* (mai 1979) jusqu'à nos jours comme

leader politique du RDNP (dont la longueur, souvent soulignée, était calculée à dessein pour accueillir analyses de situation et mises au point conjoncturelles), par exemple la *Lettre aux Intellectuels et aux professionnels* (1986), les éléments explicatifs sont donc déjà disponibles et même familiers pour ceux qui m'ont lu. Et cependant, la quantité de gens qui continuent de dire à propos de la situation haïtienne : « *je ne comprends pas* » demeure effrayante. Certes, je sais bien que, d'une part, on ne lit presque plus pour trouver matière à réflexion, mais seulement matière à information (« zin »), et d'autre part, chez nous, on oublie vite. Le mal n'est pas haïtien. Il est fils du temps. Même s'agissant de la France, Céline, dans son style inimitable, disait :

« Les gens ont que le temps de lire 30 pages... il parait! Au plus ! ...C'est l'exigence ! Ils déconnent 16 heures sur vingt – quatre ans, ils dorment, ils coïtent le reste comment trouveraient-ils le temps de lire cent pages ? » .

Mais ce n'est pas une excuse. C'est pourquoi sans renvoyer pour autant aux calendes grecques le grand projet d'un magnum opus sur « la crise Haïtienne au XXème siècle », je me suis dit que ce qu'il faut faire maintenant, pour répondre immédiatement à la curiosité légitime filiale et collective, c'est d'offrir une grille d'intelligibilité de la complexité de la situation haïtienne (pour aider à comprendre globalement) et d'illustrer par une brève analyse-synthèse assez totalisante pour dégager l'unité de la problématique générale « *la catastrophe qui végète* ») à travers la diversité elle-

même des thématiques dont les termes de traitement font problème sur les divers terrains critiques où se joue la compétition politique. Celle-ci se fait instantanément histoire, mais elle attend de nous que nous la rendions productrice de véritables et bonnes solutions d'avenir.

Ma réponse d'aujourd'hui est donc, pour parer au plus pressé, une lecture plus rapide, plus modeste et donc moins élaborée, d'historien-politologue professionnel de la crise haïtienne actuelle, en explicitant la grille d'intelligibilité sous-jacente à cette lecture, selon les paradigmes de ces deux sciences sociales ici confondues (comme, ce semble, elles doivent l'être) : la science historique et la science politique.

Mon propos tient en 3 propositions générales que j'ai voulu simples pour aider à décortiquer une situation complexe.

La première : la situation actuelle est un point d'aboutissement provisoire, c'est-à-dire le produit d'une évolution en cours. C'est la pesanteur historique avec les contraintes projectionnelles contre laquelle elle se bat et dont elle subit la direction, capable ou non d'infléchir celle-ci. C'est cette capacité précisément d'infléchir la direction venue du passé vers l'avenir que l'on veut construire, qui est en cause aujourd'hui.

La seconde : la situation actuelle a pour toile de fond une « crise générale » que j'analyse essentiellement en un enchevêtrement de trois composantes majeures (ma théorie bien connue des « trois crises » accumulées et confondues, si bien qu'on ne peut traiter valablement l'une sans tenir

compte des deux autres). C'est ce traitement frontal, simultané et coordonné de ces trois crises, qui constitue le défi du jour.

La troisième : la situation actuelle semble avoir atteint un « point critique » qui s'exprime de manière superficielle en termes d'une interrogation : « crise des élections ou crise de régime ? », mais qui, en profondeur, montre le pays une fois de plus et de manière cruciale, « à la croisée des chemins ». A ce carrefour de la massification générale en train (processus endogène) et de la mondialisation (contrainte exogène), quelle option de changement pour quel type de modernisation-libéralisation-démocratisation et surtout, comment la rendre opérationnelle ? Ceux qui font l'histoire à l'heure actuelle (les décideurs individuels, collectifs ou institutionnels) ne savent pas tous, ni toujours, l'histoire qu'ils font, et ce n'est certainement pas, en tout cas, jusqu'ici, celle qui va clairement dans le sens du plus grand bien au plus grand nombre et de l'intérêt national.

Une fois de plus, le pays arrive à l'heure décisive du bon choix, et cette fois, il ne faudrait pas que comme précédemment, de l'intérieur et/ou de l'extérieur, on l'en détourne, à l'orée du XXI^{ème} siècle, comme on l'a fait en « contenant » puis en « détruisant » le despotisme éclairé de Christophe le civilisateur, au début du XIX^{ème} siècle : c'était pourtant alors la voie du salut ; ou en infligeant au pays une guerre civile (1883, l'année terrible) en plein milieu de l'expérience de modernisation autoritaire de Salomon le réalisateur :

c'était pourtant alors la voie du développement ; ou en empêchant l'avènement de l'humanisme démocratico-libéral d'Anténor Firmin, le national-progressiste au début du XXème siècle : c'était pourtant alors la voie du renouveau

PREMIERE PARTIE

La pesanteur historique du passé présent

Première proposition. La situation actuelle est un point d'aboutissement provisoire, c'est-à-dire le produit d'une évolution en cours, qui a enregistré les « constantes » du pareil au même à travers les changements conjoncturels.

Hier et aujourd'hui, les "constantes du pareil au même" à travers les changements évolutifs. Immuables et Changeantes réalités (Analyse du comment et du pourquoi)

Il demeure, en dépit de l'érosion du temps, une solidarité de « ressemblances » malgré les « différences » entre, d'une part, le passé originel (structurel et mental) du système colonial, même après avoir été brisé de manière violente et radicale par la révolution des esclaves pour la liberté, pour la terre et pour l'indépendance nationale et, d'autre part, le présent d'aujourd'hui, lointain aboutissement momentané du processus des changements opérés au cours d'une évolution historique inachevée. C'est l'héritage colonial puis national, avec ses sédimentations et ses érosions différentielles sous forme d'atavismes et de résistances, de séquelles et de résidus, de positions et de résurgences d'autant plus possibles que, chez nous, la longue durée, en l'altérant certes, maintient le passé vivant.

En interrogeant par exemple la permanence du regard étranger sur notre pays, il suffit de lire les premières manifestations d'intérêts de visiteurs ou

de consuls britanniques comme Barskett (1818), Harvey (1827), Franklin (1828) et Mac Kenzie (1830), les observations d'enquêtes menées par Schœlcher (1843), les récits analytiques de Gustave d'Allaux (1856), les compte-rendus de séjour du pasteur Bird (1869), les notations du consul anglais Spencer St John (1884), le livre de témoignages de Paul Déléage (1886) après une mission diplomatique chez nous, les rapports confidentiels de la légation de France en janvier-mars 1896 et ceux de la légation des Etats-Unis vers la même époque, avec un noir de valeur comme Frédéric Douglass, chef de mission diplomatique des USA en Haïti etc. Que sais-je encore ? Tous du XIXème siècle commençant et finissant, et puis les descriptions et analyses de nos réalités d'Haïti Thomas au XXème, y compris jusque dans les actuelles années 1990s, pour comprendre à quel point Haïti est un conservatoire, malgré les changements indéniables à travers les récitatifs des conjonctures. On dit qu'il ne faut jamais affirmer sans illustration, mais celles-ci sont légions, de source nationale aussi bien qu'étrangères d'ailleurs. Tel le français Frédéric Martin, employé puis associé de la maison Bonnet, qui décrivit, ravi, l'énormité et la facilité des gains que réalise le commerce import-export, au début de l'indépendance : « *Une cargaison suffit à enrichir son homme* ». Cela ne sonne-t-il pas familier à nos oreilles d'hommes d'avant la crise de 1986 ? Et pourtant, cela se passait dans les premiers jours de l'indépendance nationale. Tel article de Céligny Ardouin, que j'ai déjà cité ailleurs, nous parle de la

prolifération désordonnée et envahissante du petit commerce de souk, déjà sous Pétion :

« Le commerce devint le refuge de toutes les industries ; partout on ne vit que des boutiques, dans les villes, les bourgs, les carrefours des grandes routes, les habitations même en furent couvertes ».

Ne dirait-on pas un constant d'aujourd'hui ? tel fameux chapitre 7 du livre de Schoelcher *Colonies étrangères et Haïti* ou tel « mémoire confidentiel » sur la société haïtienne envoyé par Pichon au Quai d'Orsay nous rappelle, comme un remake, la description de la société haïtienne sous le régime de Lescot, avant la « révolution de 1946 ». Ou les analyse sociales du livre de Lionel Paquin sur *Les Haïtiens*. Telle scène singulière de cannibalisme rituel rapportée avec complaisance et racisme par Spencer St. John trouve malheureusement un écho contemporain dans un fait divers peu banal dans son caractère exceptionnel, de cannibalisme politique à la bestialité primitive récemment attestée. Telle encore cette conversation, que j'ai déjà utilisée ailleurs, entre deux travailleurs à la fin du siècle dernier : « *Vous partez aussi ? – Mais oui, il n'y a rien à faire ici* », accompagnée du commentaire du journaliste d'alors :

« Pauvre patrie, tout de même, que ses enfants abandonnent avec gaieté, poussés par la faim et toutes les misères » !

Est-elle d'hier ou encore plus d'actualité aujourd'hui ? Tel ce rapport politique de la Légation de France en Haïti au Quai d'Orsay au sujet de

« l'impatience des mécontents. On parle beaucoup et en public, ce qui pour Haïti est un symptôme assez grave, mais on n'agit pas ».

Et plus loin :

« Tout Haïtien suffisamment instruit se croit, en effet, destiné à occuper la première magistrature de son pays » (12 janvier 1896).

Tel, deux mois plus tard, un autre rapport de la même légation portant ce jugement :

« De l'avis général, ce pays est fini, en admettant même qu'il ne devienne la propriété des Etats-Unis. Aucun haïtien ne veut plus travailler, le travail prend trop de temps et trop de peine. Il ne pense qu'à faire de la politique, car c'est le seul moyen de faire rapidement fortune ... Quand une nation en est arrivée là, elle n'est pas loin de perdre son indépendance » (et cela date du 13 mars 1896) !.

Ce n'est pas la peine de continuer à multiplier les évocations d'un hier qui ressemble étonnamment à aujourd'hui par transmission d'héritage, malgré les modifications du temps.

C'est d'abord une structure de base, dont les changements d'hier à aujourd'hui n'ont pas encore invalidée au point de la rendre méconnaissable comme s'il s'agissait d'un passé disparu, mort et enterré. Survit encore la hiérarchie sociale multidimensionnelle du « système des deux mondes superposés » dont j'ai pu dresser la liste des antinomies constitutives et caractéristiques, la plupart demeurant encore valables pour distinguer les deux segments contrastés de la population. Certes, il a fallu compter avec la poussée de catégories sociales intermédiaires restées longtemps

en porte-à-faux et jouant le rôle de classes moyennes dans une structure bipolarisée, sans en avoir ni le statut ni la consistance. Mais la structure sociale actuelle ne s'est pas encore débarrassée de sa binarité originelle et, dans une large mesure, on peut encore la définir par des dichotomies bicentenaires, preuve d'une certaine stabilité structurelle.

Il y a correspondance de rapports entre ces dichotomies, ce qui permet leur mise en équation qualitative, sur le modèle de l'analogie aristotélienne bien connue « *Soir sur jour égale vieillesse sur vie* », analogie qui prend la forme d'une proportion, mieux d'une égalité entre deux rapports.

Voici, à titre d'illustration, le rappel des dichotomies de la structure sociale haïtienne traditionnelle en une chaîne de dix-huit équations :

- minorité/majorité = littoral/mornes
- = citadins/ruraux = riches ou aisés / pauvres ou misérables
- = commerçants et industriels / paysans et cultivateurs
- = instruits / analphabètes = métier civilisation de l'écriture / civilisation de l'oralité
- = francophones / créolophones
- = catholiques / vodouisants
- = régime politique civil / régime militaire direct (chef de section)
- = individualistes / coumbitistes
- = mentalité moderne (19ème – 20ème siècle européens) / mentalité archaïque (antiquité-moyen-âge européens)

- = réseau de clientèle / solidarité des lakous
- = occidentalisés / indigènes
- = cosmopolitisme de la blancophilie / ethno-nationalisme de la négritude
- = mulâtres/ noirs
- = logique rationnelle et scientifique / rationalité contradictoire et mythologique
- = modèle dépendant / modèle autonome.

Le monde privilégié trouve ses racines constitutives dans la réunion des termes premiers de chaque dichotomie comme dominantes caractéristiques, et le monde défavorisé dans la réunion des termes seconds de chaque dichotomie comme dominantes caractéristiques. Bien sûr, cet ordre social dualiste a connu quelques altérations. Et même quelques dichotomies peuvent être devenues plus silencieuses (la question de couleur, aujourd'hui un « silent factor ») ou moins contrastées (créolophones-francophones) ou même syncrétiques (catholiques-vodouisants), tout en demeurant paramétriques, car l'évolution, dans sa dynamique continue, a modifié certaines données et produit des points d'aboutissement sans cesse remis en cause. Des dichotomies entrecroisées par une évolution singulière pouvaient même arriver à se faire échec, comme dans le cas, qui fait d'ailleurs problème quant à sa véracité dans le réel vécu concret, évoqué par un mot attribué à Acaau « *Milat pov sé nèg, e nèg rich se milat* ».

De nouvelles dichotomies sont apparues, principales comme celle de patron-ouvriers dans le monde industriel de création récente, et la ségrégation résidences aisées- bidonvilles dans le

monde explosif urbain de l'exode rural, ou secondaires, comme la dichotomie catholique-protestante et la distinction francophiles-américanophiles. Il faudrait donc remanier cette liste pour dire où on en est présentement avec telle dichotomie. Mais pour notre propos ici, (la pesanteur historique comme legs du passé dans son évolution inachevée, il suffit que le profil structurel identitaire soit encore globalement et aisément reconnaissable, malgré les changements d'une évolution en cours.

La superposition des deux mondes dans une organisation du maintien des inégalités sociales par la domination et l'exploitation au sein du « système de la société traditionnelle » assurait à ceux d'en bas (« *los de abajo* ») un minimum de satisfaction des besoins primaires (la campagne grâce à une dame Nature alors généreuse, la petite exploitation rurale sécuritaire, la koumbite associative, « le bonheur vivrier », les vertus des plantes, la case familiale, le bleu denim de la vareuse paysanne, la houe sous l'accablant soleil du jour tropical succédant au tambour lancinant des mystères dionysiaques de la nuit, le sens de la fête et des jeux), pour mieux garantir à ceux d'en haut (« *los de arriba* ») le maximum de satisfaction des besoins primaires, secondaires et tertiaires (dame Nature évocatrice de vacances, monopole exclusif de la maison urbaine, de l'eau courante, de l'électricité, du téléphone, des études secondaires et supérieures, de la photographie-souvenir, du cinéma, de la radio, puis la télévision, du réfrigérateur, de l'automobile et du

confort moderne, du monopole exclusif des voyages à l'étranger et des relations internationales).

Le premier monde exportait le café, le bois de campêche, le coton et autres denrées d'exportation achetés du second, et importait les instruments aratoires, les tissus (collette et bleu denim surtout) et les produits de première nécessité (dont l'huile et les salaisons) vendus au second, transférant du même coup à celui-ci le coût de la détérioration des termes de l'échange qui fut une des premières plaintes du cahier de doléances de la révolution rurale d'Acaau en 1844-1846, avec son armée souffrante de paysans revendicatifs :

« Que dit le cultivateur auquel il a été promis, par la révolution, la diminution du prix des marchandises exotiques, et l'augmentation de la valeur de ses denrées ? il dit qu'il a été trompé » déclare Acaau au nom de la « population des campagnes ». Et puis les intérêts immédiats des deux mondes pouvaient se révéler divergents et entrer en conflit à partir du fond de tension constante entre la soif des terres des paysans pour la polyculture vivrière et la demande d'espace des compradores pour les produits d'exportation (sucre en plaine, café dans les mornes). Mais le premier monde a conscience, dès le début, de sa vocation de pourvoyeur de la classe dirigeante. Celle-ci s'est tout de suite vue réunir les conditions pour remplir son aptitude à la domination, à savoir qu'elle se considère et constitue comme une minorité délimitée, cohérente, consciente d'elle-même qui, détenant le pouvoir et donc contrôlant la relation commandement-obéissance, sait défendre, par

l'action collective et, s'il le faut, par le recours à l'autorité de l'état détenteur de la puissance publique, des intérêts particuliers de ses membres, l'ensemble du système jouant en sa faveur. Un géographe étranger avait calculé que jusque dans les années 1950s, le secteur primaire (c'est-à-dire les 9/10èmes de la population, tous des ruraux, à l'intérieur du modèle autonome) produisait les 9/10èmes des exportations, ce qui permettait aux secteurs secondaires et tertiaires, (le 1/10ème urbain de la population, à l'intérieur du modèle dépendant) d'absorber les 9/10èmes des importations. Mais d'une manière générale, la convivialité prévalait, même dans un contexte global d'exploitation, d'injustice et de duperies d'un contrat social léonin, qui, en tant que compromis historique, était censé garantir sa part (O combien inégale) à chacun des deux partenaires.

Evoquant en 1873 un passé récent qu'il a vécu, Demesvar Delorme écrit :

« On se souvient de l'époque où la campagne offrait toute sortes de facilités, tous les charmes, tous les plaisirs. On n'a pas oublié le temps où, sous la direction d'intelligents commandants d'arrondissement, des parties entières de la République vivaient dans une affluence dont on parle aujourd'hui avec admiration... Il y avait, en ce temps-là, un état de chose tout à fait satisfaisant ».

Le plus souvent, la civilité universelle du rite de l'échange de salutations « Honneur-Respect » réglait le climat formel de la norme des rapports sociaux harmonisés à l'intérieur de chaque

monde et entre les deux mondes, la distance sociale étant plutôt assurée par la différenciation statutaire. Gérin ne disait-il pas, au lendemain de la célébration de l'indépendance nationale, que, même au yeux de la loi, il se refusait à considérer le fils du paysan comme l'égal du sien ?.

C'est que la paix sociale était autrement assurée. A partir de l'indépendance nationale, la mutation sociale qui vit la nouvelle classe dirigeante, forcée d'abandonner la grande propriété foncière, s'attacher au monopole de commerce import-export devenu la principale source d'enrichissement, créa une bourgeoisie d'affaires dont la crème de la crème fut le condominium des « négociants-consignataires » du « bord de mer » et des gros bonnets du « syndicat financier », vite placé sous la direction des maisons étrangères établies sur place. Cette catégorie locomotive de la pyramide socio-politique exprime, dès l'assassinat de Dessalines, dans l'acte justificatif de cet assassinat intitulé *Résistance à l'oppression*, sa détermination à sauvegarder ses intérêts de classe dominante que Dessalines était accusé d'avoir foulés aux pieds :

« Le commerce source de l'abondance et de la prospérité des Etats, languissait sous cet homme stupide, dans une apathie dont les vexations et les horreurs exercées sur les étrangers ont été les seules causes, des cargaisons enlevées par la violence, des marchés aussitôt violés que contractés, repoussaient déjà de nos ports tous les bâtiments. L'assassinat de Thomas Thuat, négociant anglais, connu avantageusement dans le

pays par une longue résidence, par une conduite irréprochable, et par ses bienfaits, a excité l'indignation ; et pourquoi ce meurtre ? Thomas Thuat était riche, voilà son crime !... Les négociants haïtiens ne furent pas mieux traités ; les avantages même qu'on avait l'air de vouloir leur accorder, n'avaient été calculés que sur le profit qu'on pouvait en tirer : c'était des fermiers que pressuraient des commis avides ».

Aussi est-ce d'après l'assassinat de Dessalines qu'il faut dater l'inauguration de la ploutocratie mercantile comme définition du système de la société traditionnelle. Les bonnes affaires sont, en effet, celles qu'on fait d'abord avec l'Etat : d'où l'absolue nécessité de contrôler celui-ci. Un contemporain et historiographe de Pétion, Saladin Lamour, note que

« la patrie devient pour les ambitieux ... une mine que chacun pouvait exploiter à son gré ».

Et Bonnet, Ministre des finances de l'époque, et propriétaire d'une grande maison d'import-export, dévoile l'objectif en lâchant le mot décisif : *« constituer, révèle-t-il, une classe d'haïtiens riches »*. Et riches par le commerce extérieur, monopole des étrangers et des métis haïtiens. N'est-il pas significatif que l'idéologie du développement des secteurs dominants de l'élite dirigeante haïtienne ait été, de manière principale, une apologie du commerce extérieur ? N'est-il pas significatif durant tout le XIX^{ème} siècle et jusqu'à Firmin lui-même, qu'on trouve couramment le ministre des finances, comme ministre des relations extérieures ? L'idéologie du commerce extérieur

non seulement comme agent de développement mais aussi comme facteur de paix et de civilisation, s'exprimait jusque sous la forme d'un hymne au commerce extérieur. En Avril 1807, le Sénateur Daumec argumentait que, grâce aux échanges du commerce extérieur, « *des peuples féroces sont devenus doux et humains* ». Dix ans plus tard, Milscent lui fait écho :

« *Le commerce constitue la chaîne qui lie les peuples. Il adoucit les gros conflits entre les hommes et les invite à la réconciliation* ».

Le dogme que le commerce extérieur et les contrats avec l'étranger engendraient le développement de la civilisation est l'essence même de la théorie économique et de l'idéologie politique du modèle dépendant haïtien. L'oligarchie marchande dominante, quintessence du premier monde, a besoin de l'extérieur pour exister (*outward looking*) et s'accommode de la prépondérance commerciale étrangère sur place, qu'elle soit française, anglaise, américaine ou allemande, en attendant d'être quasi-exclusivement américaine, et c'est pourquoi elle est, naturellement, le créateur et le mainteneur du modèle dépendant, par rapport au second monde, le pays profond, « *moun andeyò* », l'Haïti des profondeurs, qui vit repliée sur elle-même, en état de quasi-autarcie, dans une accoutumance à l'autosubsistance (*inward looking*), ce second monde, naturellement, porteur et créateur du modèle autonome. Tout ceci a-t-il tout à fait cessé d'être vrai aujourd'hui ?

Un véritable tissu arachnéen maintenait le second monde sous le contrôle du premier. La

position de domination de celui-ci s'appuyait sur une double trinité de relais urbains et ruraux de son pouvoir multidimensionnel.

En ville la hiérarchie administrative (bureaucratie de Ministres et de hauts fonctionnaires) d'un état centralisé, la hiérarchie prétorienne d'une ossature militaire de généraux commandants de régions, de départements et d'arrondissements et, à partir du *Concordat de 1860*, la hiérarchie épiscopale catholique au pouvoir moral et social considérable.

A la campagne, la hiérarchie sociale des « grands dons », infime minorité de grands propriétaires ruraux en relations sociales avec l'oligarchie urbaine (capital de réserves sociales), la hiérarchie économique des « spéculateurs », intermédiaires entre le paysan producteur et le commerçant exportateur, et la hiérarchie policière du « chef de section », officier de police rurale relevant de l'armée. On a souvent dépeint le chef de section comme le maître des vies et des biens dans la section rurale, faisant de lui le symbole de l'arbitraire du système traditionnel, ce qui n'était pas toujours individuellement le cas. Mais le général commandant l'arrondissement, personnage incarnant l'autorité militaire en ville m'a toujours paru plus typiquement signalétique, car non seulement il assurait la loi et l'ordre avec la sécurité des familles et des biens au service du régime politique, mais il avait des attributions et des responsabilités civiles.

Tout historien haïtien sait, par exemple, que les meilleures descriptions de l'état des cultures, et

les meilleurs constats sur la situation de l'agriculture se trouvent dans les rapports annuels des commandants d'arrondissements d'autrefois. Cette symbolique de l'uniforme, expression du pouvoir, explique, même en l'absence d'une institution militaire véritable, (car nous n'avons pas toujours eu une armée au sens institutionnel du terme), les octrois de brevets de généraux et de colonels qui avaient une importance capitale et tous nos Chefs d'Etat jusqu'à la crise de 1910, ont été des généraux. Certains n'étaient pas plus « militaires » que vous et moi, mais le titre de général renforçait leur présidentialité. Salomon a fait une carrière d'administrateur des finances, puis de ministre des finances et enfin de diplomate avant de devenir président, mais c'était le général Salomon. Mon grand-père Saint Surin François Manigat, après avoir subi avec succès à la Sorbonne l'oral du diplôme de « bachelier ès-lettres classiques » le 28 août 1869, est rentré au pays après le siège de Paris et les événements de la Commune, pour faire une carrière de professeur de belles -lettres puis d'homme politique (parlementaire et Ministre) avant de mourir chef de mission diplomatique d'Haiti à Paris en juillet 1900, et cependant, pour avoir eu son brevet de général en vue de défendre le gouvernement de Salomon contre l'insurrection libérale de 1883, il est resté connu historiquement comme le Général Saint Surin François Manigat.

Mais le cas le plus significatif, rappelé par Price Mars avec humour, demeure celui de Firmin appelé au Ministère des finances par le nouveau

président Tirésias A. Sam, à la fin de l'année de 1896. L'Arrêté du 17 décembre 1896, stipule : « *le général Anténor Firmin est nommé Secrétaire d'Etat...* » alors que pour Solon Ménos, nommé en même temps que lui dans le même cabinet par le même arrêté, le texte du journal officiel *Le Moniteur* précise : « *Le citoyen Solon Ménos est nommé Secrétaire d'Etat* ». Or il s'agit de deux civils, deux intellectuels éminemment connus. La différence c'est que Firmin a déjà une réputation de candidat à la présidence... Il faut dire bien évidemment, qu'il y avait, en ce temps là, des militaires de carrière comme Florvil Hyppolite, Nord Alexis, Antoine Simon et que l'indicatif de la dévolution du pouvoir était souvent, selon le mot de Frédéric Marcellin, « le général victorieux ». Le régime autocratique de la détention du pouvoir d'Etat par l'adoption du modèle autoritaire du commandement militaire semblait tout indiqué, vu le rôle joué par l'armée dans la lutte pour la libération nationale, et vu la réalité politique nouvelle qu'au lendemain de la proclamation de l'indépendance nationale, le nouveau peuple souverain d'Haïti était en fait une « nation armée » et allait le rester par l'impératif de « sécurité de défense nationale ». En outre, à ce moment là, il récupérait une tradition autoritaire qui lui venait à la fois de ses origines africaines (la chefferie) et du modèle colonial européen (le Gouverneur dans la colonie, et propriétaire-colon sur la plantation). Mais tout ceci a fait parfois oublier qu'au cours de la période nationale, de Dessalines à Duvalier, la véritable catégorie sociale détentrice et bénéficiaire

du pouvoir, sans l'exercer de manière directe, formelle et visible, était « le bord de mer » dont la plus haute expression était la bourgeoisie d'import-export à travers les apparences d'un complexe militaro-commercial haïtiano-étranger.

Un tel système secrétait, dans la psychologie collective, des « valeurs sociales » dont le partage assurait la cohérente homogénéité fonctionnelle de la morphologie sociale haïtienne, dans le système de la société traditionnelle. J'ai eu à faire, dans les années 1950s, une série de leçons sur la mentalité haïtienne vue par l'historien, à l'adresse des étudiants du Grand Séminaire d'Haïti, et mon intention était alors de montrer la permanence historique d'un socle de psychologie collective altéré mais non détruit par l'usure du temps et la sédimentation accumulée de l'expérience vécue par les générations successives. Il s'agissait d'une espèce de fiche identitaire psychologique durable de l'haïtien. Certains prêtres ou ex-prêtres de l'Eglise d'Haïti ont dû garder des notes d'un cours que j'ai perdues dans les vicissitudes de l'exil et d'un divorce.

Mais dans le fonds général des traits psychologiques de la nature sociale haïtienne, j'ai choisi de retenir et de mettre en relief, pour les besoins de mon analyse de 1964, dix valeurs sociales du système de la société traditionnelle haïtienne. Qu'on me permette de les reproduire ici dans la recherche de ce qui n'a pas changé vraiment (ou si peu) dans le système de valeurs de la psychologie collective haïtienne.

Il y avait tout d'abord **le prestige de la ville**, illustré par une expression de mépris pour le rural « moun nan mòn », utilisé alors couramment pour stigmatiser le comportement de quiconque était soupçonné de rester proche de ses origines paysannes, avec l'implication d'une citoyenneté de deuxième catégorie.

Il y avait, dans un pays de pauvreté et de modeste aisance, **le prestige de l'argent**, symbole de succès matériel et de puissance, comme partout. Mais l'expression de « gros nèg » pour qualifier un homme riche attestait l'importance de l'argent dans la hiérarchie des « personnages » de la société.

Il y avait **le prestige du spirituel**, symbole de la maîtrise du « surnaturel » et de l'autorité sacrée. L'influence exercée par les prêtres et les hougans venait du caractère mystique de leur spécialisation fonctionnelle dans une société largement illettrée, préscientifique et émotionnelle, travaillée par le besoin d'une puissance protectrice surnaturelle.

Il y avait **le prestige de l'uniforme militaire** des porteurs d'épaulettes, symbole de l'autorité du commandement investie dans celui qui représente et détient la « puissance publique ».

Il y avait **le prestige de l'âge**, symbole de la tradition dont la « séniorité » était porteuse du fait de l'expérience. « *Pawòl gran moun se lévanjil* » dit un proverbe local. Et l'objection à une innovation était suffisante quand elle s'exprimait par un a priori alors sans appel : « *Cela ne s'est jamais fait comme cela* ».

Il y avait **le prestige du savoir écrit**, symbole d'éminence dans une société au sein de laquelle

l'instruction était un privilège. L'expression de « *nèg fo* » (pour dire *savant*) est, dans un tel contexte, des plus significatives.

Il y avait le **prestige de l'uniforme civil**, symbole de la haute fonction publique, symbole de rang, qui trouvait son expression dans le qualificatif flatteur de « *gran nèg* » (« zotobré »), c'est-à-dire quelqu'un qui a en partage les attributs et avantages de l'association avec le pouvoir. Au premier rang, la redingote noire portée non seulement dans le monde officiel public et privé, mais aussi dans l'enseignement pour les classes d'« humanités » et les classes terminales du secondaire et pour les professeurs de l'enseignement supérieur.

Il y avait le **prestige de la couleur**, symbole de suprématie sociale dans un système hiérarchique où un traitement préférentiel était accordé aux mulâtres, sur la base de qualité physique comme le teint clair et les cheveux lisses par rapport aux noirs aux cheveux crépus et aux lèvres épaisses, parfois violettes. C'est le préjugé de couleur, sous-produit du racisme blanc colonial originel, et facteur de discrimination sociale.

Il y avait le **prestige de l'étranger blanc**, symbole de supériorité malgré la prégnance du socle ethnonationaliste dessalinien, le blanc se voyait octroyer d'emblée parce que blanc un statut préférentiel lui assurant les voies et moyens d'une suprématie sociale universelle incontestable. L'Allemand sur place arrivait à l'emporter sur le Français non seulement dans les affaires d'argent mais aussi dans les affaires de cœur. En effet, il

faisait aussi prime sur le marché des échanges de bagues nuptiales, bien que le Français bénéficiât de la réputation latine flatteuse de meilleur amant. Il est significatif que Matoute, fille du Sénateur Rorotte dans le roman de Fernand Hibbert *Séna*, et qui veut de toute façon se marier à un étranger blanc, préfère un Allemand à un Français pour époux. Et puis, l'étranger blanc avait des « arrières internationales » de grandes puissances sur lesquelles il s'appuyait en permanence (légations et consulats) et auxquelles il se référait comme relais de leurs hégémonies avec, quand il le fallait, le recours à la diplomatie de la canonnière et ses démonstrations navales.

Il y avait enfin et surtout **le prestige du pouvoir politique suprême**, incarné dans le « Chef d'Etat » dans un système présidentieliste où l'autorité du Président était perçue comme sans limites et où le seul tempérament était le paternalisme de nos chefs d'états depuis papa Pétion jusqu'à papa Doc. Tout ceci a-t-il changé au point d'avoir disparu aujourd'hui ? La réponse est évidemment non pour quiconque connaît un tant soit peu la société haïtienne contemporaine, malgré les altérations évidentes et d'ailleurs inévitables, apportées par le temps de l'histoire et les prescrits d'une constitution hybride dont j'ai souligné qu'elle ne voulait pas prendre parti résolument entre un présidentielisme dont on reconnaissait la nécessité de le modérer et un parlementarisme dont on voulait éviter les excès d'obstructionnisme possible susceptible de paralyser ou d'antagoniser les

rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le parrainage de la Constitution française gaullienne de la Vème République, en principe bien venu, n'en rendait pas l'inspiration impérative ni infaillible.

C'est peu de dire qu'un tel système de société traditionnelle était traversé par des lignes de force qu'on peut simplifier en partant de l'équilibre instable qu'elles parvenaient à maintenir au fil des décennies : les forces du statu quo vite baptisées forces anti-changement, et les forces du mouvement porteuses d'innovation. Dans la réalité, le jeu de la dynamique du système était à la fois plus complexe et plus confondant. Des partisans du statu quo structurel pouvaient préconiser un « *aggiornamento* » du système en reconnaissant ainsi la nécessité de l'adapter morphologiquement aux exigences de l'heure. Les partisans du changement, eux, se divisaient en gradualistes, c'est-à-dire en avocats d'une évolution progressive, et en révolutionnaires, c'est-à-dire en avocats d'un changement brusque, profond voire violent, pour faire table rase. Il y avait une apologétique, mais aussi une critique du système. Et c'est là le point le plus important et le plus constant dans l'histoire de la société traditionnelle. Les moments forts dans les grands débats d'idées sur la chose publique haïtienne sont sans doute les plus connus, et pour cause.

La polémique entre les écrivains du Nord Christophien et de l'Ouest Pétioniste (1807-1818) portait aussi bien sur les questions de régime politique (monarchie absolue ou république

libérale) que sur des thèmes comme religion, langue, culture et développement ou indépendance politique, et dépendance économique.

La conjoncture de 1838-1843 est celle qui a été porteuse de « la révolution de 1843 » avec l'éloquence parlementaire des débats fort animés à la Chambre des députés en fronde, et la vigueur de la presse politique comme instruments d'expression d'un éventail idéologique qui allait du libéralisme au socialisme utopique.

La période de 1874-1887 vit la confrontation d'options entre libéraux et nationaux (nos Disraeli et Gladstone ? !) au point d'en arriver à la guerre civile de 1883 déclenchée par les libéraux insurgés au sujet de la modernisation politique du pays et avec les polémiques au parlement et dans la presse opposant « les deux tendances ».

L'époque fin de siècle-1910 vit les grandes controverses de réflexions sur les problèmes et les choix du moment international (la III^{ème} République en France), dont la Société Haïtienne de Législation alors à son apogée, a enregistré les interventions les plus élaborées sur les thèmes les plus divers.

La génération de la « crise de conscience haïtienne » (1915-1930) allait être dominée par la « révolution culturelle indigéniste » de la négritude dont le livre de Jean Price Mars *Ainsi parla l'Oncle* devint le manifeste intellectuel, crise de la conscience haïtienne vécue de façon poignante par une élite francophone et francophile de qualité,

comme Léon Laleau, le « prince des poètes », l'exprima en vers immortels :

*« Sentez vous cette souffrance/
Ce désespoir à nul autre égal/
D'apprivoiser avec des mots de France/
Ce cœur qui m'est venu du Sénégal » ?*

La « révolution de 1946 » créatrice de la brèche progressiste par laquelle allaient percer le populisme noiriste et le socialisme marxiste contre le technicisme « made in USA » qui avait tenté, maladroitement, de s'imposer sous Lescot avec l'expérience exclusiviste dite des « masters of »

Et enfin la génération de 1954-1962 porteuse de relance technicienne d'un réformisme humaniste et modernisateur, dont le progressisme gradualiste mais combatif, cible intellectuelle des boulets rouges tactiques d'une alternative marxiste-léniniste géopolitiquement impossible à réaliser, mais trop myope pour ne pas être suicidaire, se trompant tragiquement d'adversaire et d'allié. Elle viendra buter contre le populisme fascistoïde en un premier temps (Duvalier père), puis contre l'anarcho-populisme un peu plus tard (Jean-Bertrand Aristide), quand le pays se sera réveillé de l'illusion messianiste.

De ces excursions conjoncturelles sur les rives d'un passé alluvionnaire avec sa sédimentation de génération à génération, on a préféré mettre l'accent sur les structures, hier pérennes, puis en déconfiture à partir de la crise de dépérissement évidente de 1896. On peut se référer aux thèmes obsessionnels de la pensée haïtienne tels la question de race, perçue et vécue comme décisive ; la

question agraire, souvent déterminante et parfois même explosive dans l'évolution de la moyenne et petite propriété vers la micropropriété ; la question de couleur, corrosive et qu'on préfère taire sans toujours y réussir ; la question de l'identité culturelle afro-latine à déchiffrer. Mais on peut mieux encore répertorier aussi des éléments intéressants et souvent pionniers de théories sur la problématique des petits Etats dans les relations internationales ; sur la dépendance économique et financière et l'exercice de la souveraineté étatique ; sur la détérioration des termes de l'échange, sur la dette extérieure et le développement endogène, sur les stratégies d'alliances de classes pour la paix sociale ; sur les idéologies du développement ; sur les transferts de technologie et l'aide au développement etc.

Il est devenu de bon ton de déplorer l'instabilité politique provoquée par les révolutions du passé et les coups d'état qui ont ponctué la succession de nos chefs d'Etat en 190 ans (la critique des armes), mais cela ne mène pas à passer sous silence l'effort prodigieux de pensée dont ce pays a été capable à la recherche d'un autre destin (l'arme de la critique) et dont une importante bibliographie porte témoignage. Dans la réalité, tout au long de l'évolution de la société traditionnelle, si la dominante fut autoritaire, avec même des tentations totalitaires, il y a eu aussi des intermèdes démocratiques pré-ou post électoraux, avec même des expériences d'état de droit institutionnalisé comme en interlude. Et puis, le pays a connu, au cours de son histoire politique, une véritable

expérience parlementaire épisodique qui autorise à parler de tradition de débats sérieux, passionnés et passionnants, souvent de haute tenue. Dans son livre *Haïti en 1886* Paul Déléage s'étonnait, avec admiration, du sérieux des débats, et de la présence, à la Chambre, sous Salomon, de « debaters » qui feraient honneur à la Chambre des Communes à Londres ou à la Chambre des députés à Paris. C'est qu'à Port-au-Prince aussi, la libre parole à la tribune était servie par une éloquence parlementaire qui a marqué les travaux des chambres législatives à ses périodes d'or, par exemple de 1832 à 1843 (les grandes séances à l'époque de l'opposition parlementaire contre Boyer), de 1870 à 1879 (les grandes séances de la chambre dominée par les libéraux), de 1879 à 1887 (les grandes séances de la Chambre sous contrôle des nationaux salomonnistes), de 1896 à 1912 (les grands débats et interpellations parlementaires sous l'égide de la Constitution de 1889, « l'immortelle »), de 1930 à 1935 (les grands débats des chambres nationalistes jusqu'au début de Vincent), et de 1946 à 1950 (les grandes séances des chambres issues de la révolution de 1946). Ce pays n'est pas vierge de traditions parlementaires dont certains voudraient faire table rase aujourd'hui pour faire croire à la jeunesse et aux étrangers que c'est avec eux que tout va commencer (et quels débuts, juste ciel !).

Et surtout s'est toujours maintenu le courageux combat d'un courant progressiste porteur de l'espoir collectif en un changement modernisateur et démocratisateur. Ce courant a pu être représenté par les éléments tirés de l'oligarchie

elle-même car l'instruction les exposait à la séduction des idées nouvelles importées grâce à l'arrivée des livres et des « gazettes » étrangères, comme on disait alors, par le même bateau qui assurait les arrivages des parfums, des vins et des « articles de Paris ».

On a aussi eu le paradoxe d'idéologies contestataires monopolisées par les intellectuels politiques appartenant à l'oligarchie sociale, et nullement disposés à perdre leurs privilèges de classe ou de couleur pour autant. Le cœur à gauche et le portefeuille à droite. Le consul français Levasseur les a épinglés dans un cinglant portrait collectif dans un rapport fameux au Quai d'Orsay sur la première phase de la révolution de 1843 : *« La démocratie s'est donnée ses coudées franches à Port-au-Prince. On peut dire maintenant qu'elle coule à pleins bords, mais dans ses manifestations, elle offre un singulier phénomène : c'est que les plus chauds, les plus violents propagateurs de ses doctrines sont les aristocrates du pays tandis que le peuple regarde passer avec la plus profonde indifférence... quarante ou cinquante jeunes mulâtres qui ont la prétention d'avoir été puiser des lumières aux sources de la civilisation européenne et qui ne sont revenus de France qu'avec Mr. Thiers (Histoire de la révolution française) et Mr. de Tocqueville (De la démocratie aux Etats-Unis ?) (De la démocratie en Amérique) dans leurs poches et beaucoup de préjugés dans leurs têtes, se sont constitués en clubs populaires et , pendant deux mois, ont, du haut de leur tribune, dominé,*

dirigé, à leur gré, tous les actes du gouvernement provisoire et de son conseil consultatif ».

On les retrouvera dans les années 1870s à la pointe de la contestation critique au sein du parti libéral qui comptait pourtant socialement sur « *l'excellence et l'étendue des relations de Boyer Bazelais* » et réclamait politiquement, de manière significative, « *le pouvoir aux plus capables* » dans un pays où le plus grand nombre (c'est-à-dire l'écrasante majorité : 90%) était encore illettré. Dans les années 1930s, c'est à Jacques Roumain, issu de l'oligarchie traditionnelle mulâtre port-au-princienne, de fonder le premier Parti Communiste Haïtien (1934), au retour d'un assez long séjour européen. L'Homme avait du talent. Mais il avait surtout le double mérite d'avoir le courage de lancer une idéologie de combat contre sa propre classe sociale d'origine et d'avoir échappé à la tentation fasciste qui lui avait fait écrire en 1927 :

« Le terme qui resplendit au fronton des associations fascistes : le Faisceau, et qui fait tant d'honneur au Duce, nous le ferons connaître ».

Il fallait naturellement dominer les lettres haïtiennes, sinon la politique où il eut cependant le courage de représenter le courant des idées marxiste-léninistes et surtout anti-impérialistes qu'il faisait passer dans d'authentiques chefs-d'œuvre littéraires. Cette inversion idéologico-sociale, déjà notée comme axiomatique par René Piquion et par David Nicholls, sera encore illustrée à la révolution de 1946 quand, au sein du PSP dont la direction était majoritairement d'origine et d'apparence oligarchiques à dominante métisse, le

credo officiel était le socialisme, tandis que les leaders des classes moyennes et des masses populaires étaient encore à partager le populisme noiriste.

Mais le courant progressiste a été aussi représenté par une conjonction des classes moyennes en ascension sociale grâce à l'instruction, facteur de mobilité sociale (ou plutôt de capillarité sociale) et en mal de promotion politique, avec des masses populaires au fort de leurs revendications politiques et sociales. Tel fut le cas à la deuxième phase de la révolution de 1843 avec la convergence Salomon-Acaau pour l'inauguration du « piquettisme » au point qu'en 1844, on désignait Salomon comme « le drapeau du parti niveleur », et que quelque quarante ans plus tard, on persistait, dans certain milieu, à voir en lui « le vieux piquet ».

Tel fut le cas en 1879, avec l'arrivée enfin du même Salomon au pouvoir et de sa remarquable équipe gouvernementale, quand Légitime, un « homme nouveau », s'écrivit significativement : « *A notre tour maintenant* », mais qu'Alcius Charmant notera que l'avènement du colosse noir à la présidence, « *le plus haïtien des haïtiens instruits et intelligents* » selon le mot d'un diplomate français, charriait la montée des Pierrilus, des Saintilus et des Quérilus.

Tel fut le cas avec Firmin, maître à penser mais homme nouveau, qu'on accusait de vouloir assurer « la prééminence des intellectuels » alors que, comme le rapporte Jean Price Mars,

« Parmi ses partisans les plus dévoués, les plus sincères et les plus zélés, on pouvait compter un très grand nombre de braves gens illettrés ». Le Firminisme deuxième manière fut, en effet, une rencontre-fusion (le mot fusion est de Firmin qui faisait crier « vive la fusion ») entre les classes moyennes (jeunesse instruite) et les masses populaires (militants provinciaux).

Tel fut notoirement le cas en 1946 avec des leaders comme Emile St Lot le tribun, porte-parole des classes moyennes et Daniel Fignolé l'orateur populaire, idole des masses port-au-principiennes animatrices de son « **rouleau compresseur** ». Un journal politique des quarante-sizards ne s'appellait-il pas *Classes Moyennes et Masses* dont l'animateur était le Dr René Salomon qui parlait méritoirement au nom de ces masses mais les représentait moins qu'un Fignolé ?

Mais il existait enfin une critique quotidienne anonyme de la base elle-même de la structure sociale, à la fois corrosive et décapante du système, avec son effet lent de sape. Déjà à l'époque coloniale, un voyageur doublé d'un observateur averti, le baron de Wimpffen, notait ce trait de la vie quotidienne de l'esclave sur les plantations, une fois la nuit venue et le repos avec :

« Il fallut voir avec quelle volupté ils en savourent les heures calmes ; il faut entendre avec quelle chaleur, avec quelle volubilité et en même temps quelle précision d'idées, avec quelle rectitude de jugement, cet être morne et taciturne pendant le jour, maintenant accroupi auprès de son feu,

raconte, parle, gesticule, raisonne, juge, approuve ou condamne son maître et tout ce qui l'entoure ».

Cette critique jouait dans son cheminement le rôle de précurseur du marronnage, qui signifie « rupture avec le système » et dont on sait qu'elle a continué après la conquête de la liberté, sous une autre forme, au cours de la période nationale, à l'égard de maints gouvernements urbains, de la part des communautés paysannes. Mais cette critique quotidienne corrosive et décapante, répandue dans l'opinion publique par le canal de diffusion qu'on appelle le **télédyòl** (l'équivalent de l'expression française de **téléphone arabe**), débouchait le plus souvent sur un refus passif de l'ordre établi ou tout au plus sur l'espérance attentiste de l'alternative, comme si celle-ci, porteuse du changement désiré, pouvait se produire par la seule logique des choses ou par un décret de la divine Providence.

Par contre le véritable courant progressiste était parfois représenté directement et activement par des mouvements issus de la base sociale même du système avec les masses populaires en essai d'autonomie revendicative, par exemple avec la révolution paysanne d'Acaau de 1844-1846, la révolte anti-américaine des cacos de 1915 à 1920, et l'irruption des masses rurales dans la politique à partir de François Duvalier, inaugurateur musclé de l'exode rural massif à destination des bidonvilles métropolitains pour l'accès caricatural à la capitale Port-au-Prince, aujourd'hui.

Mais ces essais d'autonomie responsable du peuple revendicateur n'arrivaient pas toujours à échapper au délire idéologique maximaliste des

meneurs qui confondaient l'activisme et l'action en politique. Ni excès populistes ou anarchisants et finalement impuissants sinon stériles de la spontanéité improvisatrice, ni manipulation oligarchique dangereusement mais habilement téléguidée pour ne pas être suicidaire. Pauléus Sannon avait bien eu raison d'écrire :

« Il était impossible que ces masses populaires se trouvassent prêtes ...pour occuper le pouvoir ».

Tel fut donc le cas de la révolution rurale d'Acaou avec l'instigation, le guidage et le contrôle des Ardouin et autres anciens Boyeristes, littéralement « réactionnaires » par rapport à la révolution. Paradoxe d'étiqueter « anti-révolutionnaires » les acteurs mêmes de la révolution comme ce fut le cas pour Acaou.

Tel fut le cas de la manipulation des paysans revendicateurs comme masse de manœuvre pour les manifestations monstres d'appui à papa Doc à vie dans les rues de Port-au-Prince.

Tel est actuellement le cas de l'anarcho-populisme, maître apparent des bidonvilles et maître précaire de la rue (du « béton » comme on dit), mais noyauté et contrôlé d'en haut pour mettre ceux d'en bas en mouvement, sans jouer aux apprentis sorciers. Mais les défaites même attestent que des partisans du changement ont combattu le bon combat et n'ont pas toujours échoué en tout. Il reste leur héritage, leurs précédents et leur sillage. Il n'est pas vrai qu'Haïti n'a connu qu'une dictature rétrograde ininterrompue de l'indépendance jusqu'en 1990.

Mais comment expliquer alors cette perception de la négativité totale de l'expérience haïtienne une fois la geste de l'indépendance achevée chez nous ? D'abord par la méconnaissance du long 19^{ème} siècle qui fut valeureux et positif à bien des égards, maintenant la paix politique malgré une révolution véritable rapidement jugulée en 1844-1846 et une guerre civile de presque une année en 1883, consolidant un équilibre du système social grâce à un pacte social donnant la terre aux paysans, ce qui a permis le fameux « *bonheur vivrier* » des ruraux, et assurant le monopole de l'import-export à la bourgeoisie, permettant à celle-ci d'être la source principale d'enrichissement au pays. C'est le seul et unique pacte social de notre histoire nationale jusqu'à date. Tout ceci a tenu malgré tout, bien qu'inégal, inéquitable et injuste pour la majorité nationale. Mais même à ce prix, Haïti est demeurée la nation-phare de la lutte pour la liberté des noirs et l'égalité des races humaines, toutes classes confondues, dans l'union de soudure entre les noirs et les mulâtres, formule de l'indépendance nationale. En outre, il y a eu, depuis lors, récemment et ponctuellement, deux « avalanches » destructrices, dont la première fut la longue et terrible dictature cyclonique de François Duvalier, et la deuxième, qui, de son propre choix, s'est elle-même baptisée « *lavalas* », mais qui n'a pas pu tout emporter, même si on n'a pas fini d'en évaluer les dégâts supposés rédempteurs.

Mais sur le plan de la dynamique interne de la longue durée, il y a eu effectivement, en cours depuis longtemps, bien avant ces deux avalanches

marquant la fin d'un monde (et non du monde) en Haïti, les jeux de deux courants négatifs et destructeurs dont on a appelé, le premier, la permanence du complot contre la qualité, en responsabilisant les médiocres habiles à faire coalition contre l'alliance de la compétence et de l'intégrité. Ce vieux travers a été admirablement décrit dans un article du journal *Le Soir* du 19 novembre 1902 :

« Les hommes instruits de ce pays se jaloussent : le succès de l'un est considéré comme un insuccès personnel. Pourquoi lui et non moi ? Et alors on fait tout pour l'empêcher d'arriver. On préfère l'égalité humiliante ... sous l'autorité d'un ignorant, à l'élévation de l'un des siens ».

Sous une autre forme, on l'appelle aussi le complexe du panier de crabes, mais son expression historique la meilleure comme élément du jeu politique à l'intérieur du « système » demeure **le complot contre la qualité**. Il y a un peu de cela dans la guerre civile de 1799-1800 déclenchée par les rigaudins contre Toussaint Louverture, l'étoile alors dans son irrésistible ascension.

Il y a un peu de cela dans les manoeuvres de méfiance et d'hostilité à l'égard du génial Henri Christophe, en 1806, pour la dévolution du pouvoir, de la part des Pétion-Gérin qui n'avaient pas son envergure.

Il y a un peu de cela dans le blocage, en 1848, de l'élection du prestigieux Jean Paul (huit tours de scrutin), jusqu'à faire chercher un outsider illettré qu'on croyait insignifiant, Soulouque, pour faire de lui le chef de l'Etat.

Il y a un peu de cela dans l'acharnement à maintenir le contemporain capital du XIX^{ème} siècle politique haïtien, Salomon, en exil pendant vingt ans, pour l'empêcher d'assumer la présidence à la fleur de l'âge.

Il y a un peu de cela dans l'empressement à élire dare dare Tirésias Sam Sam en 1896, à la mort subite de Florvil Hyppolite, avant tout retour possible d'exil du candidat déclaré Saint Surin François Manigat, « *l'homme politique le plus marquant* » (J.C Dorsainvil).

Il y a un peu de cela quand, à deux reprises successives, on a préféré à l'illustre Firmin (que José Marti appelait « *un Haïtien extraordinaire* ») deux vieux chevaux de retour de l'armée, le général Nord-Alexis en 1902 et le général Antoine Simon en 1910, consacrant ainsi la « *déroute de l'intelligence* » (Roger Gaillard). En effet, le journal *La tribune populaire* du 27 Juin 1902 se fera l'écho, contre Firmin, de l'argument péremptoire suivant :

« *M. Firmin est à ce point instruit qu'il ne doit pas être président d'Haïti, notre pays étant trop peu avancé pour être gouverné par un tel homme !* ».
Nihil novi sub sole !

A ce propos, au sujet de mon renversement du pouvoir dans la nuit du 19 au 20 Juin 1988, par un coup d'Etat au profit du général Namphy, mes deux jeunes amis Claude Moïse et Emile Olivier écrivent dans une boutade malheureuse :

« *Tout talentueux qu'il était, Manigat a été digéré par la conjoncture. Ce qui a fait dire à un humoriste anonyme : « comme dans un jeu de*

cartes, le diplôme du lycée Pétion a coupé celui de la Sorbonne ».

Hélas, nos deux auteurs, tout talentueux qu'ils soient, se sont trompés, car ce n'est pas le diplôme du lycée Pétion qui a gagné, mais la mitraille que Namphy a brandie en disant que c'est avec cela qu'il allait gouverner, au vu et au su de tout le monde, sur les écrans de la télévision nationale et sur les ondes de la radio nationale, au moment même de la consommation du coup d'état, et avant les assauts de troupes et de blindés dans les opérations militaires du siège de ma résidence. Mais cette déroute délibérée de l'intelligence qu'on note avec le sourire, signifiait tragiquement, en réalité, hier comme aujourd'hui, le refus de toute solution compétente, démocratique, intègre et modernisatrice. Etre trop formé pour gouverner ce pays, c'est le condamner à la médiocrité sempiternelle !

Le second de ces courants aux effets négatifs induits, est la constance d'un processus global de rétrocession qui dégradait les initiatives de progrès en leur contraire, et qu'Edouard Francisque, dans sa thèse de doctorat en sciences économiques, percevait déjà avec clarté dans son domaine propre, - grâces lui en soient rendues !- sans toutefois lui donner l'ampleur théorique dont l'historien politologue a besoin pour la généraliser dans une explication globale. Il faut, en effet, expliquer non seulement comment et pourquoi les avancées ont été freinées par l'inertie du statu quo, mais comment et pourquoi le changement novateur, une fois réalisé, a été simplement engrangé au profit

immédiat des bénéficiaires du système, pour être ensuite soumis à l'érosion régressive de la « déconstruction », au lieu d'être enclenché dans un processus d'accumulation dynamique. Il s'agit même, ai-je pu dire, d'une véritable « dynamique de recul » pour annuler l'acquis de tout bond en avant et la portée du progrès accompli. Edmond Paul disait déjà

« Nous donnons au monde ce spectacle d'une jeune nation, née à des hauteurs étonnantes, se coupant les ailes pour tomber au niveau de toutes les abjections ».

Le temps dans sa dimension de longue durée, efface les avancées de la progression par une lente dégradation (déficit d'entretien et de renouvellement) et produit ce processus de déconstruction dont l'aboutissement est la décadence (avec pour terminal l'abîme contemporain). De ce fait, l'évolution historique du peuple haïtien, dans une mesure non négligeable, est paradoxalement faite des **avancées de son recul**. On a vu désalphater des routes à coup de piques pour les rendre praticables en enlevant les plaques résiduelles et les lambeaux d'une deuxième couche d'asphalte, et se satisfaire désormais des pistes ainsi créées. Cette dynamique de recul a été à l'œuvre pour nous donner l'état actuel de la Cité de l'Exposition et du Boulevard Truman, comparé à la splendeur que ce fut lors de la célébration du bicentenaire de Port au-Prince sous Estimé en 1949-1950.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner l'état actuel du tourisme alors qu'Haïti a été la pionnière de l'industrie touristique dans la Caraïbe.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner la qualité actuelle des services du téléphone et de l'électricité, en regard de ce qu'elle était à la fin du siècle déjà et dans les années 1950s ensuite.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner le niveau actuel des candidats au baccalauréat comparé à celui des années 1945-1957.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner le niveau actuel de l'Université d'Etat d'Haïti comparé à celui qui a régné jusqu'en 1960.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner le niveau actuel de la presse écrite en Haïti comparé à ce qu'elle fut dans les années 1954-1960, avec six quotidiens à la disposition des lecteurs d'alors.

Elle a été à l'œuvre pour nous donner l'abîme qualificatif qui sépare Radio Commerce sous Magloire et la Radio Nationale d'aujourd'hui, ou les émissions culturelles de la Télévision Nationale d'alors par rapport à celles d'aujourd'hui, malgré quelques exceptions méritoires de temps en temps.

Elle a été à l'œuvre pour différencier négativement le sens de la dignité nationale sous Estimé et François Duvalier, par rapport à ce qui en est resté sous Jean Claude et aujourd'hui.

Et on n'en finirait pas d'énumérer les exemples et champs d'application. Comment s'étonner alors que cette dynamique du recul ait joué contre le renom international du pays, quand on compare notre crédit d'hier à notre crédit

d'aujourd'hui ? Mais la véritable explication nous amène au-delà d'un phénomène de déconstruction sous l'effet d'une dynamique de recul qu'il faudrait expliquer à son tour, ce qui nous porte à considérer maintenant ce que l'on veut bien appeler « **ma théorie des trois crises** ».

DEUXIEME PARTIE

Ma Théorie des quatre crises

Crise conjoncturelle, crise structurelle, crise systémique et crise existentielle (ou de survie). En réalité, **trois crises**, car la crise structurelle s'est confondue avec la crise systémique dans l'Haiti contemporaine

Deuxième proposition : la situation actuelle a pour toile de fond une crise générale à trois composantes majeures accumulées et enchevêtrées : une crise du processus de libéralisation-démocratisation, une crise du processus de modernisation sur les décombres d'une société traditionnelle moribonde, et une véritable crise de survie, la crise existentielle du pays haïtien.

Une crise globale en trois crises constitutives agissant en synergie ? Ce « mystère de la trinité » peut être heureusement percé par l'analyse scientifique, avec ses exigences d'explication logico-traditionnelle de la réalité observée.

Commençons d'abord par définir la nature de ces trois crises, avant d'analyser, ensuite, chacune d'elles dans son individualité propre en vue de voir, enfin, en quoi leur culmination en fusion critique pose un redoutable défi de traitement thérapeutique global. En effet, le pays vit trois crises distinctes et interactives au sein de l'entité d'une crise générale.

C'est d'abord **la crise de son processus de libéralisation-démocratisation**. La longue

dictature des Duvalier père et fils a été finalement terrassée le 7 février 1986 avec le départ forcé de Jean Claude Duvalier, fuyant le pays vers l'étranger. Mais la dictature en tant que telle, mort en sursis, résiste à déserrer nos rives pour laisser place nette à la démocratie en gestation qui devrait lui succéder. Le processus de suppression de l'autocratie duvalérienne n'a pas enclenché le processus de libéralisation-démocratisation clair et stable de substitution, si bien que la période de transition ne correspond pas à une nouvelle société en déficit démocratique, mais à une démocratie en difficulté de naître. C'est donc une crise du processus de libéralisation-démocratisation.

C'est ensuite **la crise du déclin terminal de la société traditionnelle**. En mort lente depuis longtemps – en fait, comme on le verra, elle est condamnée depuis le tournant du 19^{ème} au 20^{ème} siècle - la société traditionnelle, mort en sursis, épuise ses dernières cartouches à résister à l'avènement de la société moderne en gestation qui doit lui succéder. Le processus de dépérissement de la société traditionnelle n'a pas enclenché un processus de modernisation net et soutenu de substitution, si bien que la période de transition ne correspond pas à une nouvelle société en déficit de modernité, mais à une modernisation en mal de naître. C'est donc bien une crise de modernisation sur les ruines d'une société traditionnelle moribonde mais coriace à s'en aller.

Enfin, c'est **une crise de survie du pays** et de la collectivité nationale, effet induit du double échec prolongé à résoudre les deux premières crises

précédentes, à l'échéance du paiement de la longue liste de décisions erronées et de mauvaise gestion accumulées, responsable de ce que les suisses appellent le « mal développement » (traduction sans doute de « misdevelopment »). C'est la crise existentielle, la résultante, mais la plus grave de toutes, qui questionne et met en cause le destin même, non d'une société en déficit de vitalité, mais d'une entité socio-biologique en danger de mort, dont la survie dépend du traitement approprié dans la salle des soins d'urgence. C'est donc bien une crise existentielle, une crise de survie.

A- La crise du processus de libéralisation-démocratisation : une démocratie en difficulté de naître.

Moins d'un an après le coup d'Etat qui m'a renversé du pouvoir, le « Center for Strategic and International Studies » de Washington publiait quelques unes de mes réflexions d'ordre général sur « les défis confrontés par les leaders démocrates du Tiers-Monde ». Je me suis évertué, entr'autres considérations méditatives, à distinguer trois phases (ou niveaux) dans le processus de libéralisation-démocratisation lui-même après les révolutions de 1848 en Europe, à la recherche d'un modèle induit de répétitions passées à ériger en constante historique, pour la période postérieure qui va du Second Empire français de Napoléon III à l'Empire allemand d'après Bismarck sous Guillaume II, période que Charles Pouthas nous faisait revivre en Sorbonne sous le titre de *Démocratie et*

Capitalisme, et dont le souvenir a inspiré mon analyse des trois phases du processus de démocratisation à l'époque de l'émergence du Tiers-Monde. L'histoire sert à l'histoire par la voie de la méthode comparative.

La **première** correspond aux débuts, c'est-à-dire à l'enfance et à la jeunesse du processus à travers une période de fragile apprentissage. Elle se caractérise par une volonté réelle de progrès en direction vers les premiers pas de la démocratie à établir et une performance appréciable dans le respect de la vie, le libre exercice des libertés publiques et la promotion des droits humains. Mais un trait essentiel d'identification demeure la tenue des élections garanties libres et honnêtes dans le pluralisme et la possibilité d'alternance. D'ailleurs la première transmission pacifique et régulière du pouvoir par la voie d'élections libres et honnêtes, aux résultats acceptés, est le grand signe de succès dans cette première phase où la compétition politique se définit encore en termes d'un combat sans merci, mais à l'intérieur des règles du jeu démocratique, obligeant les partenaires à respecter au départ un code minimum de conduite implicite, ou explicite comme ce fut le cas en République Dominicaine avec Juan Bocsh et surtout avec Balaguer et Peña Gomez, ou mieux encore au Venezuela avec le « **pacte de Punto Fijo** » de Romulo Betancourt. C'est à l'entrée dans cette phase que peut prétendre et que nous devons conduire Haïti.

Il faut ici souligner avec insistance et intelligence que l'aspect « libéralisation » par

rapport à l'aspect « démocratisation » véritable à ce moment de la conjoncture haïtienne de domination du CNG, s'est distingué par la bouffée de chaleur éruptive de l'ouverture apparente de « la bamboche démocratique » du général Namphy, et par l'expérience de l'ouverture délibérée du libéralisme économique du Ministre des finances Leslie Delatour contre le protectionisme, notamment par l'abaissement sensible et subit des droits de douanes jusqu'à leur abolition dans certains cas, laissant la couverture défensive du pays à un tarif de l'ordre de 3 ou 4% par rapport aux pays de la Caricom (de 17 à 19%).

La deuxième phase correspond à la maturation du processus de démocratisation arrivé à l'âge adulte. L'atteinte d'un certain degré de développement permettant à la majorité d'échapper à la pauvreté absolue déterminée par le niveau de ressources au dessous duquel les besoins primaires ne sont pas satisfaits, conditionne et facilite le fonctionnement harmonieux des institutions démocratiques. Alors peut fonctionner, à la quasi perfection, un système régulier de séparation, de distribution, d'équilibre, de collaboration et de transmission des pouvoirs de l'Etat, sous l'égide de l'Etat de droit (« **the rule of law** ») qui élimine la violence pour la conquête, l'aménagement la conservation et la perte du pouvoir.

La compétition politique, ainsi régularisée, s'exprime alors davantage en termes de débat. C'est le niveau atteint par les grandes démocraties d'aujourd'hui comme les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie etc. On ne saurait s'attendre

d'emblée à de tels résultats permanents de la part du système politique de notre pays dans son état actuel, car il n'en va pas de la démocratie comme de « l'instant coffee ». Les médias et tuteurs étrangers et les visionnaires angéliques indigènes de l'immédiateté feraient mieux de le comprendre, en étant fermes à juger l'accomplissement par Haïti des initiatives, démarches, conditions et exigences pour l'entrée et le maintien soutenu dans la première phase de démocratisation, plutôt qu'à vaticiner sur on ne sait quelle aptitude nationale innée aux performances (prématurées) de la deuxième phase.

Enfin la troisième phase correspond au niveau suprême du processus de démocratisation qui fonctionne sans à-coups institutionnels, car la démocratie imprègne culturellement et naturellement une société de consensus au sein de laquelle les conflits politiques et sociaux, quelque vifs et réels qu'ils soient, utilisent la voie exclusive de la négociation et du marchandage de compromis. Ceci permet l'intégration des vues, et garantit l'intérêt de la minorité en cas de défaite, aussi bien que celui du gouvernement en cas de victoire de la majorité électoralement gagnante, parce qu'il existe toujours, normalement, le désir et la possibilité d'un véritable dialogue entre partenaires susceptibles de penser leurs différences sur un fond d'identité.

A ce stade de sagesse dans la maîtrise du processus de démocratisation, la vie politique est beaucoup plus un jeu qu'un combat. Dans cette catégorie, on peut placer les pays scandinaves, la

Suisse et l'Angleterre du modèle de Westminster. Malheureusement l'expérience historique montre que le processus de démocratisation est réversible entre les phases (rétrocession) et à l'intérieur des phases (recul).

On a donc bien saisi que c'est comme candidate à l'entrée dans la première phase du processus de démocratisation qu'Haïti a jusqu'ici échoué. Cela veut dire qu'après vingt-neuf ans d'une dictature de type totalitaire et deux siècles de régimes politiques à dominante autoritaire, nous avons proclamé le 7 février 1986 qu'on en avait fini avec la dictature elle-même (*Plus jamais cela ! Haïti libérée !*). Nous nous sommes mis à chercher les voies menant à une société démocratique en sortant d'une société de pouvoir personnel. Et c'est le passage de la dictature à la démocratie que nous n'arrivons pas à faire. Officiellement, la dictature est partie, mais la démocratie n'est pas entrée de plain pied et de manière continue et stable pour lui succéder, malgré les illusions ou mensonges des palabreurs d'une baguette magique qui imposent la blague médiatisée d'une ouverture de l'ère de la démocratie en Haïti avec la réalité d'existence d'un « mouvement démocratique » au nom duquel ils parlent et déambulent avec autorité, faisant et défaisant les gouvernements. C'est la chance que nous avons avec mon gouvernement quand, à propos des cinq ans de mon mandat présidentiel, j'insistais dans un esprit pédagogique : « *pas un jour de plus, pas un jour de moins* ». Mais le pays n'a pas su ni pu la saisir, vu le rapport des forces progressistes conscientes d'alors avec les forces

coriaces du statu quo. Nous n'avons donc pas pu enclencher la première phase du processus de démocratisation.

Pour s'en convaincre globalement avant d'entrer dans les détails, il suffit de comparer les deux cas d'Haïti et des Philippines. Jean-Claude Duvalier a fui Haïti le 7 février 1986 et Ferdinand Marcos s'est enfui des Philippines le 25 du même mois de la même année. Les deux fins d'ère dictatoriales sont donc contemporaines, voire concomitantes. Les Philippines, depuis lors, ont eu le temps de vivre un mandat présidentiel complet (celui de Corazon Aquino), suivi de la passation régulière du pouvoir à un successeur constitutionnellement élu dans les règles (le président démocrate-chrétien Ramos). Tandis qu'Haïti a connu, au cours de la même période de neuf (9) ans, six chefs d'état provisoires (Henri Namphy I et II, Prosper Avril, Ertha Trouillot, Joseph Nérette et Emile Jonassaint), et deux présidents constitutionnels élus mais au mandat écourté par coups d'état militaires (Leslie F. Manigat et Jean-Bertrand Aristide), le dernier président constitutionnellement élu ne s'étant fait rétablir au pouvoir après trois ans d'exil que grâce à une invasion militaire étrangère sollicitée par lui, à l'occupation militaire étrangère qui s'en est suivie, et à la tutelle étrangère qui sert conséquemment de couverture-masque à celles-ci. Cette seule comparaison, quelles que soient les explications avancées, fait bien ressortir, de prime abord, l'échec patent du processus de démocratisation d'Haïti jusqu'à date, à sa première phase d'instauration.

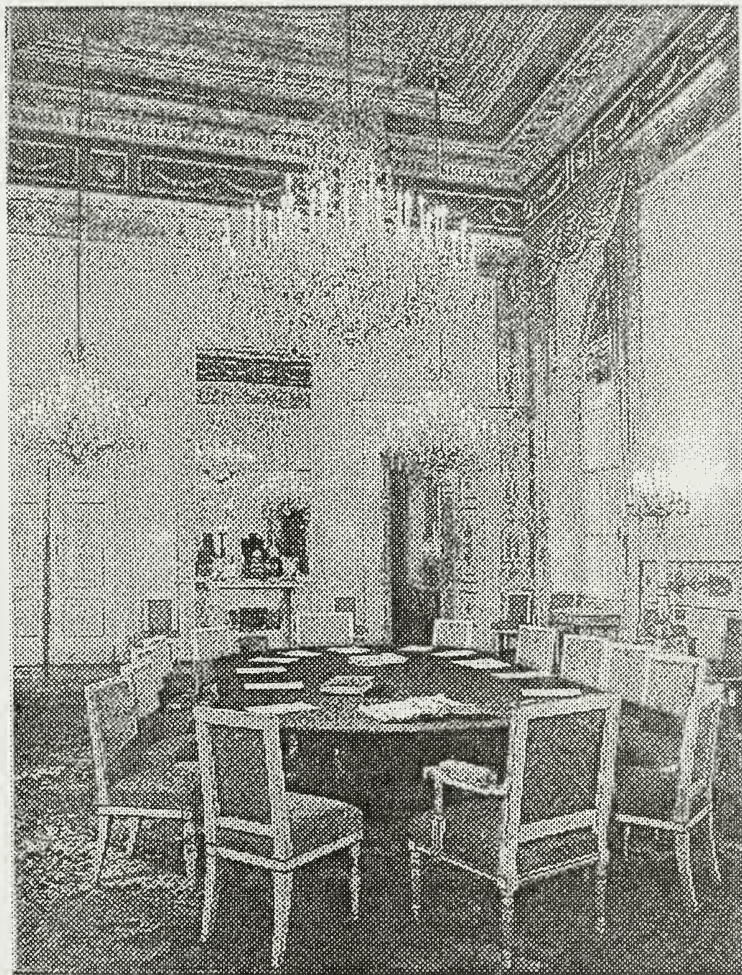
Et cependant, pays latino-américain, à sa manière, par la géographie et par son passé, en tout cas généralement intégré dans l'histoire de l'Amérique Latine avec les pulsions collectives de celle-ci, et même pays inaugurateur de la liberté et de la solidarité latino-américaines au début du XIXème siècle, Haïti, avec la chute du régime des Duvalier en 1986, a participé de la même vague qui a emporté les dictatures au sud du Rio Grande, pour inaugurer une nouvelle ère démocratique continentale dans les années 1980s (Argentine, Brésil, Chili, Uruguay etc.). Il y a en effet des moments où tels besoins déterminés arrivent à maturité ou telles contraintes spécifiques forcent la porte pour être à l'ordre du jour dans plusieurs pays ; et alors leur expression événementielle simultanée ou à la chaîne, crée comme un flux ou un reflux de mouvements de même inspiration et de même allure, quoique différents à cause du contexte national dans lequel ils s'inscrivent. Dans le cas qui nous occupe, on m'a reproché d'avoir fait de cette coïncidence non fortuite une « conjoncture de chutes de dictatures » alors que le phénomène, pourtant banal en histoire, de contagion d'idées et de situations politiques d'un pays à l'autre, est une constante de l'histoire, comme en 1848 en Europe ou en 1968 dans le monde. Donc la chute de la dictature des Duvalier est fille du temps, montrant qu'Haïti, à cet égard, vit à l'heure latino-américaine.

Alors comment et pourquoi donc, contrairement à tous les autres cas latino-américains qui pourraient lui servir de précédents, le processus

de démocratisation n'a pas pu être valablement ni durablement instauré ? Pourquoi la mayonnaise n'a-t-elle pas pris ? Le candidat haïtien a raté son examen d'entrée en phase 1 du processus de démocratisation. Pourquoi et comment ?

L'explication est plurielle de l'échec du processus de démocratisation. En effet, la réponse n'est pas simple. Interrogeons sa nature plurielle à travers une dizaine de considérations de type explicatif, certaines d'ordre structurel, d'autres² d'ordre tendanciel, d'autres d'ordre conjoncturel, d'autres d'ordre événementiel et enfin d'autres de caractère individuel.

1) La première et sans doute la plus importante des difficultés objectives (mais heureusement non insurmontables) à la démocratisation réside dans l'état critique du sous-développement haïtien. J'ai passé l'année académique 1989-1990 à réfléchir, tableaux statistiques à l'appui, avec les étudiants de DEA à mon séminaire sur les problèmes de transition démocratique face au sous-développement dans l'Amérique Latine contemporaine, au département de Science Politique de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), sur des thèmes comme pauvreté absolue et démocratie, alphabétisme et élections, cultures traditionnelles et démocratisation, géopolitique et vulnérabilité externe dans le processus de démocratisation, médias et partis politiques dans la formation de l'opinion en processus de démocratisation, Forces Armées et démocratisation, les Eglises, le monde des affaires et les intellectuels face au leadership de la démocratisation, centrisme et extrémismes dans



Le tsar de Russie Alexandre Premier, petit fils de la grande Catherine II, libéral et mystique, créa « la Sainte Alliance » après la défaite napoléonienne et les succès du Congrès de Vienne et du « concert européen ». Voir ici la **salle de réunion du Congrès de Vienne** dans les coulisses duquel Alexandre Premier négocia avec la France l'indépendance d'Haiti. En effet, récipiendaire d'une demande d'ouverture et de négociations par le roi Henri Premier d'Haiti à cet effet, le tsar fut « retourné » par la diplomatie de Christophe, relayée ensuite par celle de Boyer, au point de devenir le premier souverain européen, à se déclarer partisan de la reconnaissance de l'indépendance haitienne et à y travailler.



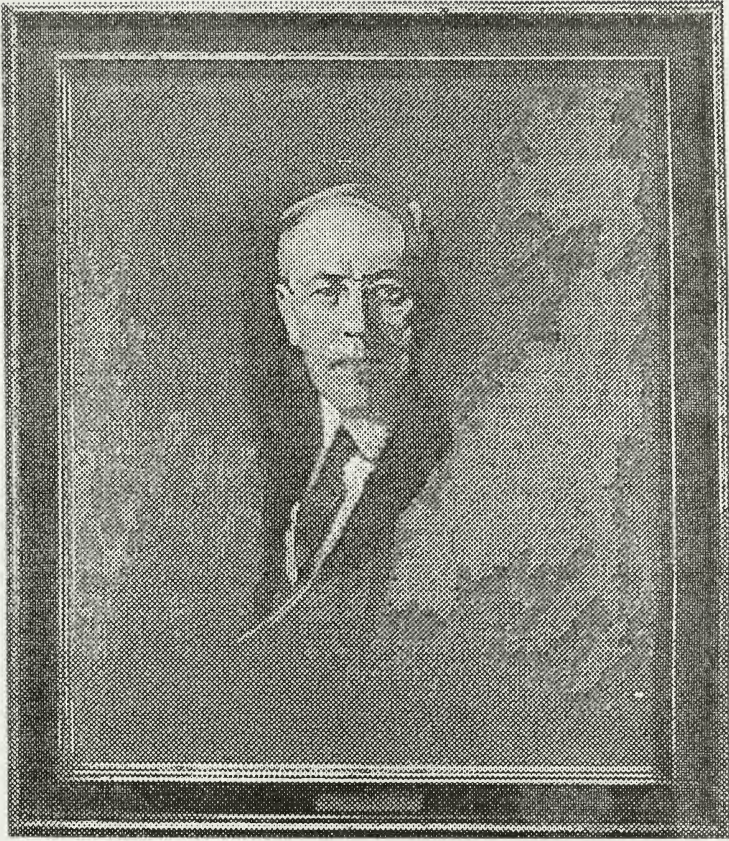
La reine Victoria, dont l'image en « grand-mère de l'Europe » a été associée à la puissance économique britannique pour en faire le symbole d'une époque au cours de laquelle son long règne (1837-1901) conjugait la prépondérance anglaise et un modèle de respectabilité et de moralité



Guillaume II, empereur d'Allemagne, resté connu pour son autoritarisme, son militarisme et sa volonté d'expansion coloniale. Il a lancé un véritable défi à l'Angleterre par son cri : « Notre avenir est sur l'eau ». Lors de l'affaire Luders en Haïti, il entendit infliger une leçon aux nègres haïtiens en exigeant, avec ses vaisseaux de guerre dans la rade de Port-au-Prince, l'exécution d'un ultimatum humiliant. On a dit que c'était un caractériel, mais c'était l'incarnation de « la volonté de puissance »



Théodore Roosevelt, chantre « jingo » de l'impérialisme américain en Amérique Latine, « gendarme » au « gros bâton » (big stick) de la police au service de l'ordre sur le continent, sur lequel Anténor Firmin a écrit son livre « Roosevelt et Haïti », avertissant son peuple d'avoir à faire attention à éviter des « manquements répétés » susceptibles d'entraîner les sanctions punitives américaines.



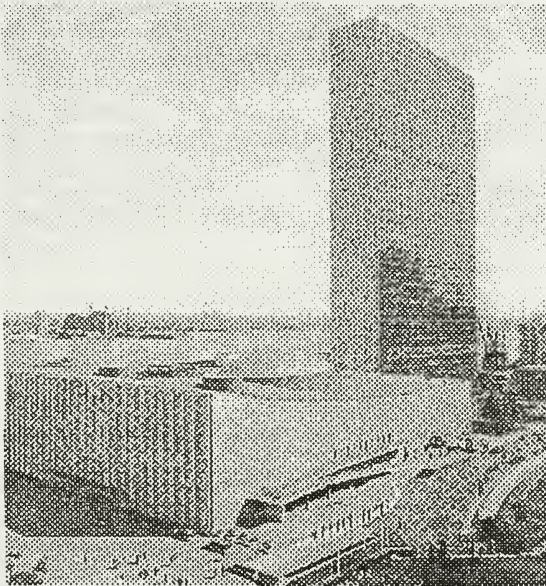
Woodrow Wilson, le grand apôtre de la démocratie pendant la première guerre mondiale, célèbre avec ses « 14 points » pour faire triompher la paix, la démocratie et rétablir l'harmonie sur tous les continents et qui, paradoxalement, a violé le Droit International et violé la justice du droit des gens en confisquant la souveraineté haïtienne par l'annexion du pays à l'Union étoilée en 1916, profitant de la situation de l'Europe en guerre



Le major Butler / le général Russel ; le premier guerroyant et bivouaquant en Haiti dans la « chasse » aux cacos après avoir burlingué en Amérique centrale et en Asie, l'autre, haut-commissaire des Etats-Unis et donc responsable du pouvoir suprême en Haiti pendant toute la période de l'occupation. Les deux, à un niveau différent, assurent la stabilité et la sécurité dans une « Haiti under american control »



Lénine, le vainqueur marxiste-léniniste de la « révolution d'octobre » qui associait le communisme et la modernisation « le communisme, c'est les soviets plus l'électricité »



L'ONU à sa création après la seconde guerre mondiale (la grande maison de verre, sur les bords de l'Hudson, à New-York)



Frédéric Douglass, l'abolitionniste noir ami de Abraham Lincoln qu'il a influencé à des moments critiques pour le mouvement émancipateur et aidé à fond dans la guerre de Sécession, a été le premier noir à être nommé ministre américain à la tête d'une légation de son pays à l'étranger au XIXème siècle. Son passé de lutte comme journaliste, comme homme politique et comme écrivain lui valut des persécutions qui l'amènèrent, une fois, à se réfugier au Canada après l'épisode du mouvement de John Brown avec lequel il entretenait des rapports assez suivis à l'époque bien qu'il refusât de tomber dans la violence de son ami radical, et une autre fois à prendre de la distance en voyageant en Europe pour obtenir une détente contre le pression de ses détracteurs et adversaires. Les succès de son autobiographie (onze mille exemplaires vendus, pour un noir, à cette époque, c'était remarquable) l'ont aidé dans sa campagne pour l'éducation des noirs aux Etats-Unis comme un MUST et une voie vers la libération ethnique contre l'esclavage et la discrimination. En Haïti, Douglass, tout en étant loyalement fidèle aux intérêt de son pays dans une confrontation pour la cession du Môle Saint Nicolas aux Etats-Unis, s'est montré compréhensif de la position haïtienne et sut faire voir les obstacles d'une utilisation par Washington de la manière forte de la « gunboat diplomacy » ? Dans son rapport honnête à son gouvernement, le ministre américain, en effet, écrivait : « Rien ne répugne davantage à la pensée et aux sentiments des masses de ce pays que l'aliénation d'une simple acre de territoire à une puissance étrangère...C'est ce sentiment qui se dressa comme un mur de granit contre notre succès ».



Ramon Betances, révolutionnaire cubain, l'apôtre de la cause de la « Fédération des Antilles », le Cubano-Portoricain dont la maison était le rendez-vous des latino-américains de Paris pour la lutte en faveur de la création d'un Etat fédéral dans la Caraïbe, Ce fut un ami et admirateur de Firmin qu'il présentait comme « un haïtien extraordinaire »

la dynamique de démocratisation etc. Nous avons exploré, dans toutes ses facettes, la problématique de la démocratisation dans un contexte de sous-développement avec ses moins et aussi quelque plus. Des degrés divers de compatibilité ou d'adéquation, certains portés à un seuil qui fait problème et requiert des solutions spécifiques pour y porter remède, telle l'organisation des conditions d'exercice du droit de vote des analphabètes dans des élections démocratiques. Mais nulle part des impossibilités. Evidemment, le cas d'Haïti, à lui seul une catégorie à part puisque le seul PMA du continent, nous donne le grossissement caricatural des problèmes révélés par l'analyse comparative.

Mais j'ai déjà insisté sur le fait que, dans son état actuel, notre pays ne pouvait pas se voir exiger les performances démocratiques des deuxième et troisième phases du processus de démocratisation (où l'élévation des niveaux de vie et d'éducation permettent stabilité et harmonie dans le fonctionnement des institutions démocratiques et continuité et conséquence dans le comportement démocratique), mais seulement prétendre à entrer dans la première phase du dit processus. Par exemple, Haïti est un cas de pourcentage alarmant de gens vivant dans la pauvreté absolue, que celle-ci soit prise dans la conception scientifique définie par François Perroux :

« La pauvreté absolue est déterminée par le niveau au dessous duquel les besoins primaires ne sont pas satisfaits ».

Ou dans celle, émotionnelle, dépeinte par Robert Mc Namara :

« La pauvreté absolue est une condition d'existence sordide tellement avilie par la maladie, l'analphabétisme et la mal nutrition que ses victimes se voient privées de ce qui est essentiel à la dignité humaine ».

Et Haïti est aussi un cas singulier, en Amérique, d'un taux d'analphabétisme supérieur à 70%. Voilà, au départ, dans les données de base, deux sérieux handicaps qui demandent, pour être surmontés, des méthodes et des techniques spécifiques, en vue d'accroître les chances de succès du processus de démocratisation. Et cependant, dans les programmes d'éducation politique au lieu d'approcher l'homme du peuple avec une conception abstraite et sophistiquée de la démocratie qui lui est étrangère et qui l'indiffère, en attendant qu'il en donne une interprétation saugrenue, si on prend la peine de l'interroger sur la vie qu'il voudrait pouvoir mener, on va retrouver dans les réponses sorties de sa bouche, toute la litanie des libertés fondamentales et des droits humains par lesquels se définit, concrètement, l'agenda des accomplissements démocratiques :

- ne pas être arrêté sans motif : c'est l'habeas corpus ;
- ne pas craindre pour sa vie : c'est le respect de son droit à l'existence ;
- pouvoir penser en toute bonne foi ce que l'on croit vrai et le dire sans être inquiété : c'est la liberté de penser et d'expression ;

- pouvoir pratiquer selon sa foi religieuse sans être socialement victimisé : c'est la liberté de conscience et des cultes ;
- trouver de quoi faire vivre soi et les siens : c'est le droit de propriété et le droit au travail etc.

L'approche par la définition opératoire du concept, chère aux quantitativistes, révèle les aspirations du peuple pauvre et analphabète d'Haïti à la démocratie. Max Beauvoir m'a fait tenir, il y a de cela quelque temps, une étude manuscrite de son cru dont le thème est bien précisé par le titre même *Vodou et démocratie*. Signe des temps !

2) Une difficulté non mineure, à laquelle peu de gens pensent, bien que je me sois efforcé, à maintes reprises, d'attirer l'attention sur sa pertinence, est l'obligation dans laquelle Haïti se trouve aujourd'hui de réaliser en même temps sa libéralisation, sa démocratisation et sa modernisation. Si on excepte les pays anglo-saxons protestants (Angleterre et Etats-Unis d'Amérique) qui ont initié leur révolution industrielle modernisatrice sous régime démocratique, les autres pays ont entamé et réalisé leur modernisation sous régime politique autoritaire d'abord, et c'est ensuite, à un stade avancé de leur modernisation, que le problème de la libéralisation-démocratisation s'est posé pour eux. L'expérience de l'histoire économique montre un ordre de succession chronologique entre modernisation, libéralisation et démocratisation, l'antériorité chronologique appartenant à la modernisation dans une séquence qui met la libéralisation-démocratisation seconde.

La France a initié son impulsion modernisatrice décisive sous Napoléon III, l'Allemagne sous l'empire des Guillaumes I et II, la Russie sous les derniers Tsars et puis avec Lénine (« *le communisme, c'est les Soviets plus l'électricité* » disait-il), la Turquie avec Mustapha Kemal Atatürk, le Japon à partir de « l'ère Meiji » ou des grands changements, et plus près de nous les nouveaux pays industriels de Taiwan, de Singapour et des autres « dragons asiatiques » avec leurs régimes autoritaires à peine aujourd'hui exposés aux assauts d'une démocratisation inachevée. Les impératifs de la conjoncture, interne et externe, imposent à Haïti de réussir, simultanément, son processus de libéralisation-démocratisation et son processus de modernisation. Ce n'est pas facile, car les exigences de l'une et de l'autre, à certains moments ou dans certains domaines, peuvent être divergentes et même contradictoires. Par exemple les nécessités économiques peuvent exercer des contraintes qui vont se heurter aux droits et libertés des conquêtes déjà acquises de la démocratie. Alors, c'est un problème d'ajustement et d'adéquation qui relève de la délicatesse d'une opération alchimique ou de césarienne à risques.

3) Les décideurs nationaux et internationaux qui ont voulu réaliser une « démocratisation sous contrôle » après Duvalier, ont sous-estimé les possibilités de disparition et les risques de désagrégation en profondeur de la situation politique, dans une société post-totalitaire en proie à la crise d'un système social traditionnel en mal de modernisation. La crise a été traitée comme une

crise ordinaire. Or, il ne s'agissait pas, comme 1950 et en 1956, d'un simple changement d'un gouvernement à un autre, cas pour lequel on était passé maître dans le choix et l'application de la formule appropriée. Cette fois la combinaison politique pour garantir le contrôle successoral demandait autre chose que l'ingéniosité politicienne traditionnelle assaisonnée du machiavélisme habituel. La formule concoctée avec l'étranger pour coiffer l'immédiate succession de transition et qui a eu, tout naturellement, - c'est là le comble !- la bénédiction du président fuyard, n'a pas tenu compte de la nature et de l'état de la situation après un populisme totalitaire qui avait fonctionné en fascisme de sous-développement avec Duvalier, et avait perduré malgré sa perte de légitimité postérieure. Tous les fusibles avaient sauté ou étaient en passe de l'être, sous la pression des revendications trop longtemps insatisfaites et des aspirations égalitaires trop longtemps contenues. On lit mal ou trop vite nos premiers historiens :

« Le gouvernement qui, en Haïti, écrit Beaubrun Ardouin, ne pourra ou ne voudra se convaincre que l'égalité en toutes choses est le droit le plus précieux aux yeux du peuple, sera toujours exposé à se fourvoyer »

. Et Victor Schœlcher de surenchérir au sujet de la vie privée :

« Ceux même de la plus basse classe se mettent naturellement au niveau avec tout le monde... par exemple, le citoyen qui donne un bal est obligé d'avoir une garde à la porte pour empêcher la

canaille de monter, parce que la canaille veut toujours monter. Elle saisit effectivement les choses en bloc, et puisqu'on lui a parlé d'égalité, elle veut brutalement l'égalité complète ».

Or, on entrait, après l'échec du populisme fascistoïde duvaliérien face à la crise de la société traditionnelle, dans la phase de décomposition de celle-ci, avec une lame de fond qui allait ébranler, sur dix ans (1986-1996), toutes les institutions et toutes les pratiques socio-politiques traditionnelles, stigmatisées « force anti-changement », et faire jaillir des profondeurs à la surface, les récriminations et revendications comprimées à la genèse même du système. C'était une résurgence éruptive qui demandait des vulcanologues. Or, l'absence de représentativité de la formule du CNG, aggravée après la sortie rapide de Gérard Gourgue, ancien président de la Ligue Des droits Humains sous la dictature, le seul des membres à avoir été publiquement et idéologiquement associé à la volonté de changement, et donc susceptible de personnifier symboliquement la détermination collective de rupture, ne pouvait pas être compensée par le laxisme licencieux de la « *bamboche démocratique* » qui, d'ailleurs, avait pour effet de discréditer la démocratie elle-même. A la base, les paysans me disaient, « *L'Etat est en vacances* », jolie expression pour souligner le caractère anormal de la licence supposée « démocratisante ». Au sommet, derrière la « *bamboche démocratique* » se cachait à peine une absence de toute volonté politique réelle de libéralisation-démocratisation. Le chef du CNG prenait plaisir à dire qu'il n'avait pas

lu la Constitution de 1987 dans sa version finale ni antérieure. C'est dire à quel point il s'en foutait ! Mais autant le radicalisme nihiliste des stratèges de l'opposition extrémiste de la rue et des stations de radio pour renverser les militaires du CNG (« *raché manyok* ») était impuissant à atteindre cet objectif, autant la « *bamboche démocratique* », décrétée par le CNG, véritable miroir aux alouettes, était inefficace à obtenir le résultat de la paix des rues et de l'acceptation de l'ordre provisoire établi. Les deux excès notoires sanglants, sous le règne de Namphy, du massacre de la ruelle Vaillant en novembre 1987 (pour bloquer le déferlement de la gauche maximaliste par la voie des urnes) et de l'affaire de l'Église Saint Jean Bosco en septembre 1988 (pour verrouiller l'éruption de l'anarcho-populisme), montrent qu'on était réduit quand on risquait de perdre le contrôle, à perdre la tête en jetant de la gazoline sur le feu pour tenter d'éteindre l'incendie.

L'une des premières causes de l'échec de la libéralisation-démocratisation doit être cherchée dans le fait que le gouvernement chargé de la conduire à bon port n'y croyait pas, ne réalisait pas le caractère systémique de la crise dans sa dimension profonde, et pensait à une « *combinazione* » politique traditionnelle pour la dévolution du pouvoir, sans rupture avec le statu quo, alors qu'il s'agissait bien d'une crise de fin de système dans les difficultés d'accouchement d'un système nouveau de substitution... La parole du pape « *Il faut que les choses changent* »

s'interprétait à la manière traditionnelle « *Il faut que les hommes changent de gouvernement* ».

4) Les hommes du CNG, placés devant la situation peut-être la plus délicate de notre histoire, étaient-ils ou pouvaient-ils être à la hauteur des événements et maîtriser la conjoncture ? Je reviendrai tout à l'heure sur le fait essentiel que c'étaient des militaires. Mais quels hommes, individuellement parlant, étaient-ils avant même le port de l'uniforme ? Je ne les ai pas vraiment connus - ils ne m'en ont pas donné le temps !- pour les avoir peu fréquentés. Je sais bien, de par mon métier, que ces hommes avaient, comme tout homme, des qualités à côté de leurs défauts, et étaient capables sans doute de grandeurs à côté de leurs faiblesses. Le jour de ma prestation présidentielle, on m'a bien signalé que Namphy « ricanait » au cours de la cérémonie, mais ricanait-il ou se réjouissait-il, car on m'a aussi rapporté que le même Namphy, ému jusqu'aux larmes, disait à sa maman, avec fierté, le jour même, après la cérémonie, qu'il avait rendu au pays le service de l'avoir fait passer de Jean Claude Duvalier à Leslie Manigat.

J'imagine volontiers qu'ils avaient quelques convictions idéologico-politiques dont ils pouvaient s'inspirer à l'occasion (je leur ai découvert, à travers certaines réflexions, un duvaliérisme françoisiste plutôt résiduel, sur un fond réel de MOPisme). Mais du point de vue de leurs personnalités politiques en tant qu'affectant leur rôle en regard de la tâche qui leur était dévolue, je ne peux me baser que sur les impressions qu'ils m'ont faites pour dire que, s'ils avaient le mérite

d'avoir travaillé, de l'intérieur, au changement de gouvernement et d'avoir fait partir Jean Claude Duvalier à temps, avant que la poudrière ne saute, laissant les Tontons-Macoutes abasourdis, l'arme au pied, par contre, parmi eux, pas un homme d'envergure pour contrôler l'ouverture sur la transition difficile vers le changement à la fois modernisateur, libéralisateur et démocratisateur, les trois impératifs de la nouvelle conjoncture. Étaient-ils assez sérieux et avaient-ils la formation pour se soucier de la complexité de la situation ? Ils faisaient jeunes dans l'aventure politique où ils s'étaient embarqués.

Un Namphy, à sa manière nationaliste et anti-cléricale, simple dans ses goûts de bon vivant modeste, et influençable jusqu'au manque de personnalité et de panache, plutôt mal conseillé que foncièrement mauvais en lui-même, caméléon dans ses sincérités successives pour masquer, derrière une image fortiche de duplicité ambitieuse, une timidité native (bégaiement signalétique), voire un gros complexe d'infériorité, qu'il noyait dans l'alcool.

Un William Régala plus réaliste, plus intelligent et plus capable de fermeté, plus disposé à prendre et à comprendre, mal aimé pourtant avec sa réputation d'homme fort qui desservait ses proches, et, de ce fait, plus habile à différer sinon à cacher ses ambitions, plus sûr de lui et plus capable de trancher, mais attentiste et pas téméraire parce que calculateur, et manquant d'ampleur pour l'ouverture sur la modernité, ce qui lui faisait passer pour un mainteneur du passé.

Un Prosper Avril plus manœuvrier que perspicace, soucieux de faire fonctionner l'Etat dont le contrôle des rouages l'intéressait comme un jeu intéresse un enfant, préférant être intelligent derrière le trône (mais l'intelligence était maligne et le trône ballotté), capable d'être infidèle jusqu'à lui-même dans la logique de ses intérêts. Il n'était pas fâché de la réputation « *de génie de l'intrigue* » qu'on lui a faite et du mot attribué à François Duvalier de l'avoir appelé « *l'intelligent Avril* », car cette perception servait ses intérêts dans la plupart des cas avec les partenaires haïtiens qui acceptaient de traiter avec lui, et dont il faisait ses obligés, car ce qu'il veut par-dessus tout, malgré un « record » estimé désastreux pour sa propre institution (l'armée dont on le considère l'un des démantelers sinon même des fossoyeurs) et pour le pays (dont on le voit responsable de bien des malheurs), peu scrupuleux dans la gestion des entreprises publiques dont certaines étaient son fief comme la Téléco, c'était d'être l'homme qui compte et avec qui il faut compter. Lui reste-t-il assez de crédit pour mettre son intelligence manœuvrière et les moyens matériels qu'il a la réputation d'avoir accumulés, au service du bien commun représenté par autre que lui ? En tout cas, il était le plus politicien des militaires.

Un Jean Claude Paul, bel officier au physique, proche et aimé de ses troupes, soldat dont la mue en homme politique s'est avérée difficile parce que son sens de l'autorité était desservi par une tendance à l'indécision temporisatrice, « playboy » occupé à être millionnaire sans trop

regarder au choix des moyens, nationaliste soucieux de sa popularité au service d'une ambition qu'il savait lucidement difficile à réaliser malgré des vœux familiaux, avec une sensibilité pour ses frères d'armes et une inclination spontanée vers les milieux populaires en politique, un défenseur discret ami d'Aristide déjà sous mon gouvernement, capable d'une réelle loyauté de principe, mais en en laissant trop voir les limites circonstanciées, finalement coincé dans un imbroglio où s'enchevêtraient ses intérêts dans l'armée, dans la politique et dans les affaires (les affaires tout court et les affaires de cœur, y compris des affaires à élucider qui entretenaient une suspicion d'origine américaine à son égard).

Quant à Jacques François, le seul civil, d'ailleurs respecté de ce que par habitude on continuait à appeler la junte, un homme de bien comme le sont traditionnellement les grands conservateurs du Nord de la vieille génération, mais, sans être un génie, un sage tourné vers le passé et ses valeurs après avoir été un diplomate professionnel à la direction des affaires de la Chancellerie, et donc un peu perdu au milieu des militaires, comme il me l'a chuchoté un jour au creux de l'oreille, au cours d'une cérémonie dans l'Eglise du Sacré Cœur de Turgeau. On faisait de lui un simple « portrait » alors que c'était un homme de conseil.

Malheureusement en face, à quelques exceptions près, la classe politique n'allait pas non plus être collectivement à la hauteur de la situation. A l'image d'un pays déboussolé et dénormalisé du

fait de la crise, les politiciens, somme toute, n'étaient pas plus mauvais que les autres, ils étaient simplement plus exposés à la vue. Mais avec leur verbe haut et fréquent, et leur obsession de vedettes médiatisées, ils pouvaient devenir le reflet caricatural d'un pays soumis, du fait de la crise, à la fois générale de la pénurie, et de la débrouillardise du sauve qui peut. Chez la plupart, aucun sentiment moteur d'abnégation pour faire avancer les affaires du pays, chacun était exclusivement occupé à faire avancer les siennes. Et pourtant ils étaient capables de beaucoup de sacrifices individuels, jusqu'à perdre la vie pour certains. Du lot se détachait une belle brochette de lutteurs anti-duvaliéristes dont le renom s'était forgé dans la lutte contre la dictature. une détermination sincère de contribuer à la nouvelle ère démocratique mais peu de programmes de gouvernement, le mien, je veux dire celui de mon parti RDNP *Changer la Vie* faisant presque figure d'exception avec deux ou trois autres, dont celui du MIDH, le parti de Marc Bazin. Mais surtout peu d'hommes d'Etat, même si, au début, certains ont pu faire illusion.

Quand à la moyenne des politiciens, l'observation de leur praxis allait révéler une ambition tenace au service d'un ego de leaders bluffeurs et opportunistes, pour la plupart, à la tête de petits partis inconsistants qui devaient leur survie, faute d'une solution au problème du financement des partis politiques, à la détention obligée d'un siège parlementaire ou d'un portefeuille ministériel auquel on s'accrochait et à l'abri duquel on casait les militants et suçait les

proches et les partisans. On en arrivait à un jeu politique dans lequel certains avaient intérêt à la durée la plus longue possible de leur participation à des gouvernements provisoires successifs, notre culture politique demeurant celle des jeux stériles de la «gaguère» (combats de coqs) ou de la combinaison politique (magouille). Et pourtant au départ, il y avait bien eu quelques hommes de valeur, et j'imagine qu'ils n'ont pas cessé de l'être, mais parmi les plus compétents, certains se sont laissés discréditer à la longue par leurs performances politiques ou ministérielles sans conformité idéologique, sans principes de conduite, sans éthique dans leurs relations, alliances, gestions et actions.

Ils ont ainsi laissé un grand espace de visibilité à des organisations populaires improvisées, dont la tactique était de se multiplier pour faire nombre par des titres et appellations, et qui étaient fort habiles à surexciter et à mobiliser les éléments disponibles des masses populaires urbaines et péri-urbaines, pour manifester le pouvoir de la rue.

Quant au «trop-plein» des candidats à la présidence, installés comme à demeure dans le système fragile des partis, terre d'élections du complot contre la qualité, le seul réalisme qui leur manquait est celui auquel Thiers appelait la République des Notables en France, à savoir la nécessité de réaliser qu'il n'y a qu'un seul fauteuil présidentiel et plusieurs paires de fesses à vouloir s'asseoir dessus, et à en tirer la conclusion. Les médiocres parmi eux, qui constituaient

malheureusement le plus grand nombre, l'étaient évidemment en tout, sauf cependant dans les magouilles pour perdurer au devant de la scène politique, même au prix de devenir des marionnettes mues par les ficelles d'un tuteur étranger nourricier.

D'ailleurs, tout porte à croire que l'étranger aussi avait une piètre idée des leaders politiques avec lesquels ils prenaient langue pour les conduire. Deux signes ne prêtent pas à équivoque à cet égard. Le premier, plus condescendant, concerne les initiatives prises par les officiels américains d'inviter des candidats à la présidence eux mêmes à un séminaire de formation politique à Porto-Rico où, parmi les plus introduits des formateurs qui devaient les initier à l'abc de la science politique et les techniques électorales, j'ai lu avec plaisir d'ailleurs, le nom d'un des anciens membres de mon staff quand j'étais directeur de l'Institut de Relations Internationales de la University of the West Indies, à Trinidad, et qui est resté d'ailleurs mon ami. La triste vérité est qu'ils en avaient réellement besoin pour la plupart.

Le second signe, plutôt méprisant, concerne l'offre de chambres de la YMCA à Washington pour loger une délégation de parlementaires haïtiens menée par le Président de l'Assemblée Nationale, et invitée à des pourparlers dans la capitale américaine. Traitement, on en conviendra, de peu de considération pour ces dignitaires haïtiens conviés à des négociations.

Aussi une décantation politique, perte de prestige, perte de crédit, s'est-elle opérée, à la longue, autour de ces neuf ans dans l'esprit public

pour lequel peu des leaders politiques, hier de premier plan, tiennent encore la rampe, mais ceci ne s'est pas encore traduit en termes concrets dans la vie politique qu'il faut sincériser comme on sincérise les prix et les valeurs en économie. Certains espèrent qu'il en émergera tout au plus cinq à sept partis politiques responsables, de quelque conséquence, qui soient aptes à se lier par un pacte démocratique qui permettrait de dégager deux ou trois grandes tendances politico-idéologiques. Un tel regroupement, pour désirable qu'il soit comme condition de sortie démocratique de la crise, se fait toujours attendre et ce n'est pas pourtant faute d'un rassembleur. Il paraît qu'il faut laisser le temps faire son œuvre, mais ne faudrait-il pas l'aider ? A donner trop de temps au temps, on risque de laisser passer des occasions de réponses à des offres ou à des tentatives unitaires autrement prometteuses.

En attendant, même le CNG, tout médiocre qu'il fut perçu, se targuait, par la voix irrespectueuse de son chef, de n'avoir aucune considération pour les leaders de la classe politique. Il est vrai de dire que la plupart de ceux-ci le lui rendaient bien dans leur for intérieur, mais les hommes du CNG, au moment où le pays politique semblait refuser les règles de dialogue du jeu compétitif, pour chacun, mettre en avant l'intérêt de son poulain candidat, priorisant la discorde partisane qui continuait à être la règle comme avant sinon plus qu'avant. C'est que la dictature avait imposé l'habitude de son silence, tandis que toutes les langues se déliaient maintenant. C'est dans ce

contexte, que les militaires avaient gardé l'avantage du monopole de la détention du pouvoir sans partage, et du commandement des forces armées « silencieuses ».

5) En effet, ce n'était pas le moindre des paradoxes de cette équipe gouvernementale à qui on confiait la responsabilité de la transition démocratisante, juste après la chute de la dictature, qu'elle était composée presque exclusivement de militaires. C'est là une différence de taille avec les autres processus de démocratisation latino-américains contemporains. Qui l'a voulu ainsi ? Les décideurs nationaux (y compris Jean Claude Duvalier lui-même, comme on l'a déjà vu) et étrangers (principalement les américains). En effet, le régime des Duvalier n'avait pas été directement ni formellement une dictature militaire comme en Argentine, au Brésil et au Chili. On pouvait même dire que l'armée régulière, tout en ayant été subordonnée et associée au régime, s'était sentie humiliée d'avoir été surclassée par la prééminence omnipotente et impunie de la milice des tontons macoutes. C'était une revanche à prendre en faisant rétablir la norme, une fois les Duvalier partis. Surtout que la tête de l'armée avait « comploté » pour le départ de Jean-Claude Duvalier, et donc récoltait le fruit de son travail de finition dans une situation arrivée à maturité par une action populaire de longue haleine, en voie de radicalisation, qu'on voulait maintenant contenir pour ne pas déborder le contrôle de la hiérarchie de l'Eglise, déjà politiquement divisée, du fait de l'action « corrosive » de la « petite église » travaillée par la théologie de la libération

marxisante ou de gauche, avec une frange communiste. Au départ même, l'armée a été choisie pour être le verrou pouvant contenir et refouler les trop fortes commotions politiques dues aux initiatives de la gauche activiste, extrémiste antidictatoriale à peine voilée, mais plus tard, ce verrouillage aura pour effet de provoquer la recherche, par cette gauche, d'un exutoire qui sera trouvé en fin de compte en Aristide et son mouvement lavalas exalté. Mais finalement, c'est, au bout du compte, le verrou qui sautera avec la destruction de l'armée décrétée par décision unilatérale de l'Exécutif lavalassien.

De toute façon, la décision d'écarter les hommes politiques civils du contrôle d'un pouvoir supposé post-dictatorial en février 1986, au profit de militaires élevés, somme toute, au sérail duvaliérien et peu ouverts à l'attrait de modèles différents; légitimait mal la remise du pouvoir aux chefs d'une institution (l'Armée d'Haïti) dont ni la formation reçue, ni l'esprit dominant, ni la structure, ni la longue histoire, ni les pratiques récentes n'en faisaient un instrument de libéralisation-démocratisation. Dans ces conditions, les partisans véritables et les plus déterminés du renouveau se virent écartés du sommet du pouvoir où le changement politique allait rencontrer plus de difficultés à se faire connaître à l'agenda des préoccupations gouvernementales, sauf quand la pression de « la rue » l'imposait. Le chef militaire de « la junte » était tout prêt, à tout moment, à accuser les exilés revenus au pays, qu'il appelait les

gens « *venus du ciel* », d'être coupables de tous les maux.

6) Dans cet ordre d'idées, il y a plus significatif. Le dessein des décideurs nationaux et étrangers, en effet, en combinant le règlement transitoire de la succession immédiate, était inspiré par une méfiance idéologique à l'égard des exilés politiques de l'ancienne opposition extérieure qu'on ne voulait pas voir arriver au pouvoir dans l'immédiat, ni même associer au gouvernement provisoire par un « représentant », vu qu'on privilégiait une transition douce, sous contrôle, sans rupture et « sans péril rouge ».

Or, dans l'opposition extérieure, il y avait de tout y compris, naturellement, les activistes bien placés de la gauche pro-soviétique au leadership connu, avec un anti duvaliérisme pur et dur et une volonté de rupture réelle susceptible de casser la baraque. Ainsi le « danger communiste » pouvait-il arriver par avion, importé par ces hommes « *venus du ciel* », comme le disait Namphy, pour préciser que c'est de là que provenaient le risque et la menace. De là cette tentative de soumettre le retour des exilés à autorisation et, malgré la brèche ouverte par Jean Claude Bajeux et les premiers opposants de l'extérieur en défiant et en prenant de court les hommes du CNG par leur retour au pays sans cette autorisation, le maintien quand même de cette obligation d'autorisation à obtenir de Port-au-Prince, par consigne formelle au consul d'Haïti à New York, (mon ami Etzer Racine), concernant deux « déstabilisateurs » potentiels désignés, Pierre Eustache Daniel Figolé et Saint Roch Leslie

François Manigat, interdits de retour immédiat. Il a fallu des démarches d'amis, tel un Lamartinière Honorat, pour faire lever cette interdiction en intervenant avec des amis en haut lieu pour nous rendre justice. Cela avait été justifié, nous a-t-on dit en fin de compte il est vrai, aux yeux de « la junte », par la nécessité préalable de prendre un décret d'amnistie en faveur de condamnés politiques à mort par contumace sous le régime duvaliérien.

7) Un obstacle non négligeable au succès de la démocratisation réside dans une tendance séculaire chez nous, à l'impossibilité de la réconciliation politique, cependant nécessaire, dans le rétablissement de tout ordre des choses. José Marti conjurait ses futurs compatriotes de rester « *étrangers à la vengeance* » et de se dépouiller de la « *haine (qui) n'est pas constructive* ». Un ancien ambassadeur américain aux Philippines, (Michael H. Marcos) a écrit que les philippins ont une remarquable capacité pour la réconciliation politique, et que ceci a facilité le processus de libéralisation- démocratisation après la chute de Marcos. Plût au ciel qu'on ait pu en dire autant de nous ! L'insulte raciste à la bouche, l'autre ne disait-il pas qu'il manquait un chromosome à l'haïtien ?

J'ai noté il y a plus de quarante ans, à l'occasion de mon analyse de l'avènement de Salomon à la présidence d'Haïti, que le rythme du jeu politique s'accommodait d'un processus cumulatif de rejets intolérants, vengeurs, et successifs dans l'alternance, à travers un cycle de flux et reflux. Par exemple les soulouquistes

perdirent le pouvoir avec Geffrard et furent alors victimisés. Ils le reprirent avec Salnave, successeur immédiat antagoniste de Geffrard. Ils le perdirent à nouveau avec Saget pour le récupérer avec Domingue. Ils le perdirent avec Boisrond Canal mais le retrouvaient avec Salomon. Tour à tour, le camp victorieux apostrophait l'autre comme pour lui dire : « *la maison est à nous, c'est à vous d'en sortir* ». C'est ce type d'exclusion vengeresse que l'on trouve dans la formule lapidaire mais populaire des lavalassiens : « *Makout pa ladan'n* » (Les tontons Macoutes exclus). Certains ont été étonnés que, revenant au pays après la chute des Duvalier après 23 ans d'exil, j'aie pu dire dans ma déclaration à l'aéroport, à mon arrivée, le 26 Avril 1986, qu'il nous fallait pour mener à bien la tâche devant nous, faire le plein des démocrates anciens et nouveaux, et que ceci incluait les « déçus du duvaliérisme ». Malheureusement dans l'Haïti d'aujourd'hui, vingt-trois ans après la chute de Jean Claude Duvalier, on en est encore à parler avec insistance de réconciliation sans pouvoir la faire. Faute de faire ce que j'avais, avec tant d'autres, préconisé, d'une clémence associée toutefois à la justice d'un jugement nécessaire dans des cas flagrants heurtant la conscience humaine, les anciens duvaliéristes, certains oublieux des monstruosité sanguinaires et financières de l'ère des Duvalier, ressentent aujourd'hui comme une injustice revancharde l'interdit politique de dix ans jeté sur eux par l'*Article 291* de la Constitution de 1987.

Il est juste de dire que la hiérarchie de l'Église catholique, par son organe, la Conférence Episcopale, a fait campagne pour la réconciliation, mais les communautés ecclésiales de base, par leurs organes, les curés de la « petite Église » (TKL), lui ont objecté à juste titre le mot d'ordre de la justice préalable. La Fédération Protestante a fait de la réconciliation un impératif moral autant que politique, mais on lui a également objecté l'exigence morale de justice d'abord. La perception a fini par dominer d'une contradiction entre la réconciliation et la justice, et beaucoup opposent la justice nécessaire à la réconciliation désirable. Le retour au pouvoir du président Aristide a correspondu, comme il fallait s'y attendre, à une recrudescence de la réclamation de la justice assortie de « réparation » par rapport à la demande de réconciliation. Il importe de trouver, enfin, le dosage approprié entre justice et réconciliation pour créer le climat favorable au succès du processus de libéralisation-démocratisation le jour venu.

Justice, politique et réconciliation ? Qu'on me permette de rappeler mon cas personnel sous la présidence de Madame le juge Ertha Pascal Trouillot. Dans leur acharnement contre moi à ce moment là, les hommes de la présidente n'hésitèrent pas à recourir trois fois à l'arbitraire, pour me barrer la route. D'abord ce fut l'opposition à mon retour au pays alors que, de l'étranger, j'avais annoncé publiquement mon intention de me porter à nouveau candidat à la présidence de la République. Cette interdiction me fut notifiée par le canal de la compagnie aérienne American Airlines, au moment

où j'allais prendre l'avion du retour, à l'aéroport Kennedy, alors que le même gouvernement avait admis, sans problème, le retour de Roger Lafontant, incarnation du duvaliérisme pur et dur, et déstabilisateur par excellence comme les curieux événements du 7 janvier 1991 impliquant curieusement la dame en question, allaient le montrer ! Cette décision gouvernementale de me fermer les portes de la patrie révéla la peur panique des dirigeants de Port-au-Prince devant la manifestation monstre qui s'organisait de partout pour m'accueillir. Elle me retint bloqué à New York du 10 Juillet au 15 Octobre 1990, en pleine campagne présidentielle en Haïti, et pendant qu'une batterie d'avocats talentueux et valeureux se battaient pour faire lever une interdiction que le régime savait illégale, puisqu'il a du invoquer la « raison d'Etat », qu'un bon peuple malicieux transforma en « raison d'Ertha ».

Puis ce fut, comme je l'avais prévu dans une conversation avec le président Carlos Andrés Pérez qui m'avait répondu que l'Amérique Latine ne permettrait pas un blocage de mon retour ! Pensait-il avoir plus d'influence personnelle sur la dame que l'ambassadeur américain en Haïti ?

La deuxième mesure de mon exclusion de participation à la compétition électorale fut qu'ayant déjà été élu président en 1988 pour cinq ans, je devrais attendre cinq autres années, conformément à la Constitution, pour me représenter, ignorant délibérément que j'avais déjà été renversé par un coup d'état militaire, en violation de cette même Constitution. Comment, en

ce cas voulait-on m'interdire de me succéder à moi-même ? Mais n'y avait-il pas eu quatre à cinq présidents à occuper le Pouvoir Exécutif et à se succéder après mon départ forcé et anti-inconstitutionnel ? La fragilité renversante de cet argument inconsistant fut universellement reconnue, et on en trouve un écho dans la publication du « Centre Carter » sur les élections haïtiennes de décembre 1990 pourtant favorable et élogieuse pour celle-ci.

Enfin le clou fut la mise à la retraite d'office des juges à la Cour de Cassation pour empêcher la sortie d'un Arrêt de notre Tribunal Suprême favorable à ma requête en inconstitutionnalité de la loi électorale et du processus électoral ! Voilà dont s'est révélée capable de vilénie, la politique politicienne, même chez une femme-juge, (et juge en cassation !), quand le pouvoir est entre les mains des « habiles » à l'imagination fertile, et de « médiocres » qui font le jeu des intérêts mesquins des magouilleurs calculateurs, envieux et méchants, et qui reçoivent, d'ailleurs sans complexe, leurs ordres de l'étranger ! La logique politique et l'objectivité historique m'amènent à dire cela, ici, à cette place, à l'occasion de cet épisode public connu de ma vie politique, mais j'en profite pour dire que j'ai décidé, depuis longtemps en ce qui me concerne, de passer l'éponge - et je suis heureux d'y être parvenu en toute sérénité souriante - sur le comportement politique d'autrui à mon égard dans le passé, dans la mesure où cela peut favoriser la promotion du positif dans le façonnement de notre attitude commune vis-à-vis du bien commun à

construire, tous ensemble, seul moyen de sauver ce pays qui nous est cher à tous et qui a sombré, dans une large mesure, à cause de nos divisions intestines suicidaires. « *La haine n'est pas constructive* » aimait répéter José Marti. Ajoutons que dans la situation de pays en danger de mort qui est la nôtre, la réconciliation indispensable doit passer avant la justice nécessaire. Un mot de Dante Alighieri a nourri mon enfance :

« *La chambre du pardon, aucun homme sage ne la ferme, car pardonner est belle victoire de guerre* ».

8) La démocratisation a partiellement buté contre un obstacle qui a menacé de prendre des proportions artificiellement exagérées jusqu'à prétendre inventer une nouvelle distinction pour opposer les haïtiens entre eux : le difficile ajustement entre ceux de la diaspora dans leur retour perçu comme conquérant, et ceux qui étaient restés au pays pendant les temps durs, souffrant les privations matérielles, physiques, politiques et morales, et confrontant quotidiennement les risques et dangers de la vie sous un régime dictatorial répressif, mais obligés, pour leur survie, à un accommodement quelconque de compromis (sinon de compromission tacite) avec le diable régnant, sans oublier la cohorte de ceux qui avaient allègrement bu et dansé au bal conduit par Satan et s'empressaient maintenant de condamner, plus haut et fort que quiconque, les dirigeants d'hier avec qui ils avaient fait de bonnes affaires et qu'ils avaient flattés à qui mieux mieux... Ceux de la diaspora n'avaient pas de leçon d'antidivalierisme à leur donner, et ils

n'étaient pas loin de trouver la présence de ces derniers, surnuméraire.

Une distance psychologique et politique exploitée, créa presque un clivage factice entre « *ceux qui sont venus du ciel* » pour reprendre le mot significatif de Namphy déjà cité désignant les leaders et meneurs politiques arrivés de la diaspora, par rapport à ceux qui n'avaient pas déserté le sol de la patrie. Je peux témoigner d'un cas curieux : quelqu'un me reprocha, après la chute de mon gouvernement, sans fondement aucun, la proportion trop forte d'éléments de la diaspora dans le cabinet ministériel. Liste en mains, je lui ai démontré facilement le contraire : il en sortit décontenancé, car il y avait cru sans examen critique. Mais le plus significatif de toute l'affaire, c'est que c'était, dans son esprit, un reproche à m'adresser ! C'est dire qu'il nous reste encore à mener à bien, selon le dosage approprié, les relations de complémentarité et d'intégration de ceux en provenance de l'Haïti de l'extérieur dans la vie de ceux de l'Haïti de l'intérieur, et la cause de la démocratie y trouvera à gagner car, pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur, la masse de nos compatriotes, malgré l'exposition à la vie quotidienne dans les grandes démocraties (et peut être en raison de leurs situations de marginaux relatifs voire d'exclus volontaires), n'a encore assimilé et intériorisé cette culture démocratique faite du droit à la différence et à la libre initiative, et du pluralisme politique assorti de la possibilité d'alternances par les voies d'élections libres et honnêtes garanties. La tâche de l'éducation sociale pour la démocratie est à mener à terme dans les

deux Haïtis, celle de l'intérieur et celle de l'extérieur, et à tous les niveaux, bourgeoisie, classes moyennes et masses populaires, toutes déficientes dans le domaine de l'éducation à la solidarité.

9) Il arrive à l'ingérence internationale dans le processus de démocratisation haïtienne non seulement de distordre celui-ci sous la pression des intérêts qui commandent les jeux étrangers, mais d'obstaculiser et de fausser le processus lui-même pour que la direction prise par la marche vers la démocratisation paraisse poser problème ou devoir être peu compatible avec l'orientation prévue et voulue par les capitaux étrangers des « puissances tutrices ». Ainsi, principalement à des fins de politique intérieure américaine, une solution politique a été imposée par Washington à la crise du processus de démocratisation haïtienne par l'envoi, en septembre 1994, d'une force d'invasion de 20.000 hommes et l'occupation militaire subséquente du pays. Le succès de l'opération **Appui à la démocratie** s'est mesuré par l'absence de GIs tués, ce à quoi les deux partis, démocrate et républicain, ont été naturellement sensibles.

La question à savoir si cette solution garantissait ou seulement pouvait favoriser l'avenir de la démocratie en Haïti même devenait secondaire. Il est vrai de dire que, selon tous les sondages, les républicains étaient hostiles à l'intervention militaire pour rétablir Aristide.

On peut trouver un autre exemple où l'intérêt étranger passait avant l'intérêt national haïtien dans la politique de privatisation des entreprises

publiques haïtiennes telle que voulue par les instances internationales. On a défini publiquement et officiellement, dans le cas haïtien, ce qui a été appelé le principe de « *la discrimination à l'envers* », selon lequel il fallait écarter les grands groupes capitalistes haïtiens au bénéfice des firmes étrangères dans l'octroi de ces contrats de privatisations. Ce principe de la « discrimination à l'envers », a été préconisé et formulé par la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale. Ceci n'est pas détonnant avec la déclaration du Premier Ministre haïtien Smark Michel qui n'a rien trouvé de mieux à dire, à l'emporte pièce il est vrai, sinon que le nationalisme, il faut s'asseoir dessus. Ce citoyen connu pour son patriotisme a eu un moment d'égarement verbal ? Le plus typique du processus est le fait nouveau qu'un certain gauchisme, longtemps radicalement anti-impérialiste, s'est fait, au nom du réalisme tactique, l'agent officiel de la domination étrangère du type tant vilipendé jusque-là de « *vende patria* » (vente de patrie) comme dit la littérature anti-impérialiste latino-américaine militante qui hier encore servait de bible. Il faut le constater : le père Aristide qui fut le champion poids lourd, toutes catégories, de l'antiaméricanisme en Haïti, jusqu'à qualifier Washington de « Grand Satan » à la manière de l'Ayatollah Khomeini, accepta de payer le prix pour se faire cyniquement imposer de nouveau à la présidence d'Haïti par l'invasion militaire étrangère et l'occupation de son propre pays, se faisant l'instrument, apparemment complaisant et docile,

en tout cas obligé de la politique nord-américaine en Haïti, dans un renversement total (sinon sincère et durable) de ses positions antérieures. En tout cas, une chose est certaine, Washington n'a pas misé en vain sur son ennemi transformé par nécessité en pion dans son jeu, je veux dire n'a pas dépensé tant d'argent ni déplacé 20.000 hommes de troupes pour rien. Le processus de libéralisation- démocratisation est donc ainsi placé sous le diktat étranger (sauf résistance ponctuelle), à la merci des erreurs d'interprétation de la situation haïtienne, des refus de voir ou d'entendre des vérités dérangeantes ou contrariantes, des méprises susceptibles de découler de la logique des intérêts, des discriminations dans l'octroi de l'aide étrangère (notamment dans le financement des partis politiques) pour forcer le rapport normal des forces, des « misperceptions » liées à la communication entre la culture dominante étrangère et la culture dominée nationale. Certains vont même jusqu'à dire que des moments de l'action étrangère chez nous seraient des tests positifs d'une certaine hypocrisie cynique des puissances.

Quoiqu'il en soit, la leçon de démocratie du « grand frère », guide et pilier mondial de la victorieuse croisade démocratique occidentale, comporte ainsi des risques, sans doute considérés comme assumables et peut produire des effets secondaires négatifs que, de Washington, on estime sans doute aisément contrôlables. Il me revient à l'esprit cette réflexion de Raul S. Manglapus, leader démocrate-chrétien philippin, évaluant le rôle des

Etats-Unis dans l'évolution démocratique des Philippines :

« En général, les américains voient de manière positive le rôle qu'ils ont joué, mais il se peut que la perception ne soit pas pareille dans l'esprit des philippins ».

10) Enfin une difficulté supplémentaire, qui aurait pu cependant être potentiellement féconde, réside dans la réinsertion d'une Haïti en quête de libéralisation- démocratisation dans un monde en pleine mutation de civilisation matérielle et intellectuelle par la troisième vague des révolutions scientifiques et techniques (la technétronique) et l'avènement de la mondialisation. Haïti a pu rater les deux premières vagues des révolutions technologiques des 19èmes et 20èmes siècles, en se maintenant, tant bien que mal, comme Etat-nation, mais plutôt mal que bien puisqu'au prix du sous-développement critique qui est son lot. Mais cette fois-ci, qui rate le train de la mondialisation, devient un laissé pour compte, et une singularité anachronique, un musée vivant pour indiquer aux générations futures comment on vivait archaïquement avant la mondialisation. Or, en plus de cela, Haïti entre dans la mondialisation en position de faiblesse conjoncturelle. D'une part, au point de vue économique, elle a subi les effets destructeurs et déstructurants d'un embargo commercial total. D'autre part, au point de vue politique, elle connaît l'occupation militaire étrangère et est placée sous tutelle onusienne. A-t-elle encore, dans ces conditions, le libre choix de sa démocratisation ? Les « briefing papers » avant

l'invasion militaire nord-américaine de septembre 1994 disaient ouvertement que non. Certes, je me souviens avoir écrit en d'autre temps cette vérité d'alors que

« L'indépendance politique signifiait pour Haïti un droit d'initiative même limité, et la possibilité, bon gré mal gré, de l'exercer et donc de fausser le simple jeu du rapport des forces en y introduisant une inconnue : l'option personnelle des dirigeants et du peuple haïtien, leur version propre des choses, leur évaluation subjective du rapport réel des forces, leur conception de l'intérêt national ... Un siècle entier de maintien de l'indépendance nationale avait forgé la tradition des manœuvres pour naviguer au milieu des écueil et des dangers, habitué à l'utilisation de certain pouvoir de décision politique et économique attaché à la souveraineté juridique, d'une faculté de choisir, de marquer ses préférences, bref, à la réalité concrète d'une marge de jeu... C'était là des obstacles réels au triomphe pur, simple et facile de la volonté étrangère dans les affaires du pays. Il y a, à cet égard, toute une théorie nuancée des rapports inégaux à élaborer en histoire des relations internationales ».

Mais c'était encore valable au début du XXème siècle. Aujourd'hui, la mondialisation vient renforcer de tout son poids l'effet déjà depuis longtemps en marche des volontés hégémoniques antérieures, pour réduire la marge de manœuvre autonome laissée aux haïtiens dans la conduite de leur processus de libéralisation- démocratisation. En effet, la porosité des frontières du fait de moyens de

transports et de communications (avions, fusées, satellites, télévisions, faxes, navettes spatiales, autoroutes de l'information, etc.) a pour résultat qu'il n'y a plus d'intimité ni d'opacité derrière des frontières bien gardées, plus de « chez soi » national. Tout est pénétré, observé, influencé et peut être atteint à partir de l'étranger. Une contagiosité internationale sans précédent mondialise instantanément la mode, les privatisations, l'ordinateur, l'information aussi bien que la démocratie libérale dans sa forme représentative. Mais l'ampleur des moyens financiers et technologiques nécessaires réserve à un groupe très réduit de puissances la capacité d'influencer unilatéralement, si bien que le domaine de la dépendance s'est élargi au profit d'un petit peloton de tête, mettant tout le reste du monde à la traîne. Plus ou moins ingénieuse. « Interdépendance », oui, mais o combien asymétrique !

En réalité, les conditions objectives de la dépendance des petits pays sont sérieusement aggravées, et leur capacité de défendre leur intégrité et un espace national de manœuvre autonome s'est, de ce fait, singulièrement réduite. Les conditions subjectives aussi, car la modernisation nécessaire s'analyse à l'occidentale, c'est à dire dans l'adoption des modes de penser, d'agir, de produire, de consommer et de vivre que l'occident a universalisés, pour le meilleur et pour le pire, avec l'efficacité opérationnelle de sa culture. L'érection en modèle supérieur de la civilisation occidentale produit un processus mental d'acculturation universelle. Les grandes puissances d'Occident, les

Etats-Unis en tête, ont fait la conquête des esprits et façonnent les cerveaux du monde entier selon leur moule à elles pour aboutir à un mode de fonctionnement unifié à leur barème. Là est le suprême défi à la résistance-survie des indigénismes culturels identitaires, dont Haïti s'est toujours enorgueillie d'être un échantillon jaloux de la sauvegarde de sa spécificité.

Les conditions morales enfin, car l'humanisme occidental, après avoir adopté la voie du rationalisme et du progrès scientifico-technique, et un idéal de reconnaissance de la dignité de la personne humaine (christianisme et démocratie), a ajouté plus récemment à sa panoplie la notion des droits de l'homme qui est aujourd'hui le baromètre universel de l'aptitude à la convivialité dans le « village » planétaire en voie de constitution. La mondialisation de la démocratie a pour cheval de bataille la lutte pour le respect des droits de l'homme, comme le libéralisme constitutionnaliste au XIXème siècle, avait eu pour cheval de bataille la lutte pour la liberté de la presse. Les problèmes de violations des droits de l'homme, réels ou supposés, minimisés ou grossis, deviennent les problèmes de tout le monde par la transparence et la caisse de résonance des medias. C'est ainsi qu'on voit par exemple le Département d'Etat nord-américain ne pas avoir scrupule à dresser chaque année le palmarès du respect ou de la violation des droits de l'homme par pays, selon les données qui lui parviennent de toutes sources, alors que ceci constitue les affaires domestiques de chaque pays, et qu'il n'y a pas longtemps cela relèverait du

domaine réservé, interdit à l'immixtion d'un Etat étranger.

Dans le meilleur des cas, il y aurait eu discourtoisie à faire une telle publication par le Ministère des Affaires Etrangères d'un pays, et cela aurait donné matière à représentation et à protestation, dans l'ancien droit diplomatique, de la part des pays « victimes » concernés. La mondialisation bouscule l'ordre international classique avec le paradigme légaliste de la reconnaissance mutuelle par les Etats de leur droit à l'indépendance et du principe de non-intervention comme l'un des piliers du droit des relations interétatiques. Les Haïtiens n'ont plus la responsabilité principale, ni la culpabilité totale de ce qui se passe chez eux, bien que les erreurs et les fautes continuent à leur être imputables, puisque l'avantage des tuteurs est de rester blancs comme neige, pour ne jamais payer les pots cassés qui continuent donc à figurer au passif du peuple haïtien. C'est avec les nouveaux paramètres actuels de la mondialisation qu'Haïti doit mener à bien son processus de démocratisation, une telle mondialisation ainsi conçue étant, pour les petits états, un phénomène à sens unique, puisqu'à leur niveau, l'intérêt national et la souveraineté politico-juridique sont décrétés obsolètes, et tout patriotisme relève d'un nationalisme passé de mode, même si les tuteurs, quant à eux, sont plus patriotes que jamais, même en faisant l'intégration régionale qui devient leur « dimension optima ». Pour les petits états, « l'étrangérisation » de leur destin est le vrai nom de la mondialisation.

Les avatars d'un parcours chaotique du processus de démocratisation.

De février 1986 (date du départ-fuite de Jean-claude Duvalier) à mars 2009 (au moment où j'achève la rédaction du présent ouvrage en sa deuxième édition), le processus de démocratisation haïtien a consommé huit Présidents provisoires et cinq Présidents constitutionnellement élus pour cinq ans en comptant Aristide I et II, et Préval I et II, mais au mandat écourté par coups d'Etat militaires contre le président Leslie F. Manigat en juin 1988 et contre le président Jean-Bertrand Aristide en septembre 2001, alors que le président Aristide a été obligé d'abandonner le pouvoir en février 2004. Voilà un parcours jonché d'éjections forcées du pouvoir. Dans le même temps, le peuple a été appelé huit fois dans ses comices, quatre candidats à la présidence ont péri de mort violente, et un nombre encore plus élevé de personnalités politiques ont été assassinées, tandis que les « déchoucages » successifs ajoutaient leurs quotas d'éliminés physiques. Le bilan est lourd, sans même être le prix, inacceptable, d'un succès quelconque d'une initiative démocratique viable.

1) Mandats de légitimité constitutionnelle et gouvernements de facto.

Le laps de temps en considération (vingt-trois ans) a vu passer six mandats de légitimité constitutionnelle :

- celui du CNG (de l'adoption de la Constitution de 1987 à février 1988) ;

- celui du président élu Leslie F. Manigat (février–juin 1988) ;

- celui du président élu Jean Bertrand Aristide (février-septembre 1991 en Haïti, septembre 1991- octobre 1994 à l'étranger, octobre 1994-février 1996 de nouveau en Haïti) ;

- celui du président élu René Préval I, de février 1996 à février 2001 ;

- celui du président Aristide II de février 2001 à février 2004 interrompu ;

- celui de Préval II depuis mai 2006 lorsque, cédant au pouvoir de la rue, une partie de la communauté internationale, le gouvernement provisoire dit de transition, et le Conseil Electoral Provisoire de l'époque ont, de manière scandaleuse et ahurissante, en tout cas non-conforme aux normes constitutionnelles les plus élémentaires, comptabilisé les votes blancs afin de lui donner le pouvoir dès le premier tour.

Mais dans l'intervalle, sept Gouvernements de facto ont rempli les interstices à titre provisoire :

- Namphy II, gouvernement militaire (juin-septembre 1988) ;
- Prosper Avril, gouvernement militaire (septembre 1988-avril 1990) ;
- Ertha Pascal Trouillot, présidence provisoire civile dite d'inspiration constitutionnelle (avril 1990-février 1991) ;
- Joseph Nérette, présidence provisoire civile de même inspiration (octobre 1991-juin 1992) ;

- le « principat » de Marc Bazin, détenteur de la Primature sans coiffure hiérarchique présidentielle (juin 1992-mai 1993) ;
- Emile Jonassaint, présidence provisoire également d'inspiration constitutionnelle jusqu'à l'invasion étrangère et l'occupation militaire américaine (mai –octobre 2004).
- Enfin de février 2004 à mai 2006, gouvernement de transition de Me Boniface Alexandre avec Gérard Latortue comme Premier Ministre et tuteur de fait.

Il faut aussi relever le passage de 14 Chefs de Gouvernement :

- Martial Célestin sous la présidence de Manigat ;
- René Préval sous la présidence d'Aristide ;
- Jean Jacques Honorat sous la présidence provisoire de Nérette ;
- Marc Bazin en période de vacuité locale du fauteuil présidentiel ;
- et Robert Malval en l'absence de son président à l'étranger, suivis de Claudette Weirleigh, Smark Michel, Premiers Ministres d'Aristide II, de Rosny Smarth et Jacques Edouard Alexis avec Préval I ;
- de Jean-Marie Chérestal et Yvon Neptune avec Aristide II ;
- et enfin, après l'interlude *sui generis* Boniface-Latortue déjà mentionné ;
- de Jacques Edouard Alexis et de Madame Michèle Pierre-Louis, Premiers Ministres de Préval II, « sauvé des eaux » de la piscine de l'hotel Montana.

Il faut surtout retenir que la période de septembre 1991 à septembre 1994 correspond au « règne des jeunes chefs militaires » (la quarantaine à peine) gouvernant le pays de facto, selon leur humeur et leurs intérêts, par personnes interposées maintenues sous contrôle, sous peine de déposition.

A travers ce long défilé de gouvernants au premier degré, expression d'une instabilité politique d'un autre âge, il est clair que l'une des questions-cléf de l'instabilité politique demeurait l'applicabilité du principe de la suprématie du pouvoir civil sur l'institution militaire. Manigat a été renversé pour avoir voulu faire triompher ce principe et cru qu'il pouvait d'emblée, le premier, en être l'incarnation au pouvoir dans le cadre du processus naissant de la démocratisation. Aristide s'est heurté frontalement à la hiérarchie militaire qui a interrompu brutalement l'exercice de son mandat, mais dont il a eu raison par sa décision exécutive unilatérale d'abolir l'armée nationale, une fois revenu au pouvoir à l'abri des tanks et hélicoptères de l'armée américaine.

2) La zombification de la Constitution de 1987, mort vivant asservi à dévotion.

Ce n'est pas assez de dénoncer, comme je l'ai fait ailleurs, l'abandon de la Constitution de 1987. C'est plutôt de sa zombification que j'aurais dû parler dès après mon départ forcé du pouvoir, car assassinée, elle est ranimée à volonté pour les besoins de la cause, pour l'utiliser tout en la sachant inopérante dans sa validité intégrale d'antan. C'est devenu une Constitution zombie. On se souvient qu'à mon renversement de la présidence du pays, le

peuple haïtien a vu mon usurpateur-successeur brandir une mitraillette à l'écran de la télévision nationale, et dire : « *c'est avec cela que nous allons gouverner* ». C'était, en effet la suppression pure et simple de la constitution avec l'envoi en exil du président constitutionnel et la dissolution des chambres législatives. La Charte Fondamentale est abolie. Puis Namphy disparu à son tour, on a eu une deuxième phase constitutionnelle intéressante : « **la constitution de 1987 à la carte** ». Que signifie cette référence irrévérencieuse que j'ai eu à faire à l'art culinaire de la restauration, sans malice pour qui me connaît ? Cela signifie que le régime du général Avril a décidé de présenter une liste d'articles constitutionnels à consommation permise (ils sont en vigueur), les autres suspendus, sont en veilleuse. Ce qui gêne ou contrarie est mis de côté, retiré du menu constitutionnel officiel. C'est la constitution à la carte. Cette pratique va continuer après Avril et fera fortune puisqu'elle sera légitimée par un Président du Sénat inénarrablement pragmatique.

Puis on est passé à la phase de la **Constitution « assaisonnée au goût du jour »**. Cela veut dire que, puisque certains articles de la Constitution n'autorisent pas tel quel ce que l'on voudrait faire, et qu'on veut manifestement faire des choses qui ne sont pas dans la Constitution, qu'à cela ne tienne! On n'a qu'à ajouter quelques condiments permissifs, partie non intégrante de la Constitution mais associée à elle pour avoir, comme elle, quoique subrepticement, valeur quasi-constitutionnelle. C'est comme dans un restaurant,

le plat du chef, une invention originale ajoutée au menu du jour et qui disparaîtra le lendemain s'il le faut. Ainsi, avec les « arrangements » qui ont conditionné l'avènement d'Ertha Pascal Trouillot au pouvoir, un groupe politique dit des douze a inventé et imposé la « recette » d'une institution nouvelle, non prévue dans la Constitution, le Conseil d'Etat, et défini le statut et les règles de fonctionnement du régime présidentiel de la dame-juge en vertu d'un additif infra-constitutionnel.

Ensuite, cela a été « **la Constitution à l'encan** ». Le vote parlementaire s'est fait monnayer pour violer la Constitution. C'est souvent une vente au plus offrant et dernier enchérisseur pour obtenir un vote anticonstitutionnel, sur intervention distributrice à peine voilée des militaires ou de certaines ambassades. Sur les ondes d'une radio à grande écoute, l'ancien président de l'Assemblée Nationale d'alors a avoué avoir violé la Constitution dans le vote pour l'avènement de Marc Bazin à la Primature. Avec ce dernier, le clou a été son acceptation, à son profit en attendant d'être à son détriment, de la « monstruosité constitutionnelle » d'un Premier Ministre sans Président de la République, dans une vaine tentative de porter les deux chapeaux, l'un avec titre et l'autre sans titre, - c'est ce que j'ai appelé « **le principat de Bazin** » - mais il avait déjà perdu son atout de candidat favori des américains en qui Washington était censé mettre toutes ses complaisances, même si ses relations anciennes pouvaient faire encore illusion. On a dit de lui que son comportement politique et moral relève de

l'opportunité des occasions et donc est ordinaire, mais il faut reconnaître que le faire-valoir de son savoir et de son savoir-faire, son verbe et son entregent sont des atouts de première classe.

Enfin, on est arrivé à la phase de la « **Constitution en miettes** », chaque parti intéressé s'en disputant les miettes, qui l'Article 149 dictant comment combler une vacance présidentielle, qui l'article 148 organisant l'intérim d'un empêchement présidentiel temporaire, qui l'Article 11, qu'une interprétation incongrue sollicitait de dire ce qu'en aucun cas il n'était chargé de dire, que sais-je encore ?

Ce n'est pas étonnant qu'on en soit arrivé là, puisque le pays lui-même est alors en lambeaux et en crise de discorde : c'est le moment où on a deux présidents de la Cour des Comptes, deux présidents du Sénat de la République, deux présidents de la Chambre basse, deux présidents de la République invalidés malgré eux (le juge Nérette et le père Aristide éloigné), et avec tout le respect dû à la Sainte Eglise Catholique de ma foi, deux archevêques de Port-au-Prince, l'un administrant et l'autre prêchant et priant.

Tout le tissu socio-institutionnel est ainsi déchiré. Quant à la Constitution, après avoir été si malmenée et mise si mal en point, elle n'existe plus que quand elle peut justifier une décision prise, car quand elle gêne, on l'ignore purement et simplement. J'ai protesté contre l'habitude prise par les politiciens de distinguer une solution politique d'une solution constitutionnelle, et même d'opposer l'une à l'autre comme devant

naturellement être deux choses différentes. Ainsi, quand on veut violer, abandonner ou ignorer la Constitution, on dit qu'on est à la recherche d'une solution politique, comme si la politique ne devait pas être régie par les normes constitutionnelles.

Enfin, avec l'application du diktat impérial, grâce à l'intervention d'une force militaire d'invasion et d'occupation du territoire national à partir du lundi noir du 19 septembre 1994, c'est sous l'égide de la recolonisation que se sont réalisés, avec le retour d'Aristide le 15 octobre suivant, la résurrection et le rétablissement de la Constitution de 1987, je veux dire évidemment, cette fois, son fantôme de revenant. On ne peut plus faire que son autopsie, qui, par définition technique, ne pourrait être que post-mortem.

3) A la recherche de la première grande « élection-tri », les déconvenues des comices populaires.

La démocratisation, c'est, entr'autres choses, le renouvellement périodique des dirigeants par le libre choix des électeurs. La question électorale, avec ses déboires et ses effets induits sur le système de partis comme composante centrale de la démocratie illustre, mieux que n'importe quel domaine, la faillite de la démocratisation haïtienne jusqu'ici. Dans un livre publié en 1995 par les Presses de Stanford University et recensé dans le numéro de juillet-août 1995 dans la revue *Foreign Affairs*, deux professeurs de l'Université Notre Dame, Scott Mainwaring et Timothy R. Scully rappellent ce postulat qu'« *institutionaliser un*

système de parti est important pour le processus de consolidation démocratique ».

Comment institutionnaliser un système de parti sans la périodicité d'élections libres et honnêtes dont les premières opèrent un tri parmi la multitude d'organisations politiques qui prolifèrent après la chute de la dictature, pour faire émerger les quelques partis les mieux structurés, avec les options les plus claires, le leadership le plus efficace et la popularité la plus constante ? Au Venezuela, à la chute de Perez Jimenez, le foisonnement d'organisations politiques a fait place, après une ou deux élections-tri, à deux partis dominants du système démocratique, l'un social-démocrate « Accion Democrática » avec son fondateur Romulo Betancourt, et l'autre démocrate-chrétien COPEI avec son fondateur Rafael Caldera, avec un ou deux autres partis significatifs mais moins décisivement importants. En République Dominicaine, après l'assassinat de Trujillo, la pléthore d'organisations politiques (il y a eu, à un certain moment, cinq partis marxistes-léninistes) a fait place , après une ou deux élections-tri, à deux partis dominants du système démocratique, l'un social démocrate le PRD avec Peña Gomez (après la scission d'avec Juan Bosch, le fondateur) et l'autre démocrate-chrétien le PRSC (après l'OPA réalisée sur le parti de Joaquim Balaguer par la démocratie chrétienne latino-américaine), avec la possibilité pour un troisième parti de participer à la compétition de manière significative.

En Haïti, vingt-trois ans après l'effacement de la dictature des Duvalier, on est toujours à la

recherche des premières grandes élections-tri démocratiques. En effet, le pays a connu plusieurs élections dont aucune n'a pu jouer le rôle d'élection-tri, l'environnement électoral s'assimilant à un cocktail de pratiques post-totalitaires, avec leur dard empoisonné (la confiscation des résultats) en matière électorale. Leur mise en valeur se fit dans une envolée incontrôlée des médias à la faveur de la révolution des transistors qui amène la radio jusque sur les lieux de travail les plus reculés dans les champs et jusque dans les chaumières encore dépourvues d'électricité. Un contexte de massification urbaine et péri-urbaine de la participation politique directe s'est établie sous la forme de l'occupation de la rue par déversement des bidonvilles, une exacerbation des tensions sociales menaçant de déboucher sur des déchirures politiques, sinon même sur une cassure sociétale et une promotion des extrêmes au-devant de la scène, coinçant un Centre démocratique pourtant de qualité, mais fracturé lui aussi par les ambitions individuelles ou de chapelles, et pas toujours soucieux de colmater les fissures qui en ont résulté.

Ainsi donc, c'est dans un tel environnement électoral que se sont déroulés les comices populaires de 1986 à nos jours. Les premières élections générales avaient été prévues pour le 29 novembre 1987. Elles devaient non seulement donner au pays ses premiers dirigeants de l'ère démocratique à tous les niveaux c'est-à-dire des Casecs à la Présidence de la République, en passant

par les Municipalités et les Chambres législatives, mais aussi opéré le premier tri dans la mêlée des partis et organisations politiques nés de l'ouverture démocratisante. Les partis de toutes tendances s'étaient lancés dans la compétition avec plus ou moins de chances de l'emporter. Mais l'organisation des urnes avait été confisquée par un Conseil Electoral Provisoire supposé indépendant au profit d'une nébuleuse de 57 organisations populaires militantes de la gauche activiste, baptisée « Front National pour le Changement Démocratique », FNCD, qui avait habilement choisi pour porter ses couleurs à la première magistrature de l'Etat, un juriste de renom Gérard Gourgues, modéré dans ses idées, libéral de conviction, que son temps de présidence de la Commission des Droits de l'Homme avait projeté au-devant de la scène politique, et que sa rupture avec le CNG avait achevé de faire percevoir comme un opposant contestataire impatient de rompre le fer avec les tenants de l'ordre établi qu'il fallait changer. Gourgue, homme de la droite indépendante, avait le support de toute la gauche et semblait devoir figurer avec avantage et sans trop de cabotinage, dans le peloton de tête de ceux qui pouvaient gagner les comices populaires. Pour notre part, malgré les intempérances de quelques-uns de ses partisans, nous étions disposés à collaborer avec lui si son directoire nous sollicitait car, de plus, c'était un vieil ami du Bas Peuple de Chose, quelque chose comme un vieil apparenté. Il ne fut stoppé que par le massacre de la ruelle Vaillant, au bureau de vote de l'Ecole Argentine Bellegarde, le jour

même du suffrage, avec un bilan de trente-quatre morts, sous les caméras de la presse mondiale à temps alertée.

Les élections venaient d'être noyées dans le sang. L'émotion fut énorme et la condamnation unanime. La nôtre était des plus fortes. En réalité, vu l'état d'inorganisation de ces élections à travers le pays, et les mesures d'annulation déjà prises par le CEP dans tout le département du Nord et celui du Nord'Est, à Jérémie dans la Grande Anse, où les bulletins de vote avaient été, la veille, jetés en pleine rue, comme dans les localités de partout où on avait constaté l'impossibilité de les tenir le jour dit, et dont la liste avait été publiée par le CEP lui-même, ces élections auraient dû être différées comme nous l'avions suggéré la veille, à l'aube même du 29 novembre au CEP. Mais par la voix autorisée d'un de ses membres Emmanuel Ambroise, l'organisme électoral maintint sa décision d'y aller quand même, comme prévu, malgré l'impréparation constatée et malgré l'avertissement d'une nuit d'explosions, de détonations et de tirs nourris dans la capitale. Le CEP n'y voyait sans doute qu'une épreuve de force dont il lui fallait sortir vainqueur. La tragédie lui ouvrit trop tard les yeux, pour les lui fermer d'ailleurs tout de suite après le décret du CNG dissolvant le CEP lui-même rendu responsable de tout ce qui s'était passé. Tel fut l'avortement sanglant des premières élections générales prévues au 29 novembre 1987, renvoyant les compétiteurs dos à dos, sans élucider le mystère des auteurs réels du massacre à propos duquel seuls des noms de

présumés coupables circulaient dans le public avec quelques photos de groupes indéchiffrables pour le commun, et des supputations de complicité étrangère, toujours difficiles à prouver dans l'immédiat.

Un débat douloureux allait diviser la classe politique et l'opinion après le massacre de la ruelle Vaillant : What next ? La Constitution de 1987, en faisant du CNG un gouvernement « constitutionnel », avait fixé le terme de son mandat au 7 février 1988, jour où il devait céder le pouvoir à un président élu. Fallait-il organiser de nouvelles élections pour élire ce président dont l'avènement devait ramener l'armée dans ses casernes ou la première tâche ne devait-elle pas de chasser illico ce CNG de malheur, du pouvoir, pour organiser de nouvelles élections sous d'autres auspices ? La majorité des leaders qui occupaient le plus bruyamment le devant de la scène politique décidèrent, dans un élan spontané comme un seul homme, de refuser toutes nouvelles élections sous le CNG, ce qui était parfaitement compréhensible, mais pour cela il n'y avait d'autre issue que de se rallier à la stratégie du « raché manyok », c'est-à-dire le départ forcé et préalable du CNG. C'était le boycott.

Le plus grave était que beaucoup acceptèrent l'idée d'un recours à l'intervention militaire étrangère contre les militaires haïtiens indésirables. Mon ami Louis Déjoie II, m'a fait la confidence qu'à une réunion à Pétionville où participait Pierre Rigaud, membre influent du RDNP et son Trésorier général. Il en a été question entre les leaders

politiques et c'est à sa demande que Ti-Loulou m'en a fait part à son tour. Je n'ai jamais oublié sa manière de me mettre au parfum : on va voir des hélicoptères et des avions lâcher des parachutistes dans le ciel comme des petits oiseaux. Cela m'a beaucoup aidé dans notre choix final qui ne fut pas facile, d'autant plus que Pierre Rigaud était finalement le seul à exprimer son dissentiment jusqu'au bout contre notre participation éventuelle aux élections.

Une minorité était déjà, de toute façon, décidée à participer aux nouvelles élections décrétées par le CNG. Il nous a fallu, au RDNP, un mois de réflexions, de consultations et de discussions au sein du parti avant de pouvoir prendre notre décision le 30 décembre 1987, celle de participer et ce, sans aucun deal préalable avec les chefs militaires. S'y aventurer de cette manière était faire preuve de courage solitaire (les candidats avec lesquels j'avais des affinités étaient dans le camp du boycott), et de hardiesse dans l'évaluation de la mise, des chances et de l'enjeu (ma théorie du « **risque calculé** »), mais aussi de lucidité par rapport à la position des militaires après le 29 novembre qui étaient à la recherche d'une sortie honorable parce que le 29 novembre les avait placés sur une difficile défensive. Certains n'en menaient pas large, et se sont réjouis comme en un « ouf » de soulagement quand ils ont appris, comme tout le monde et en même temps que tout le monde, la décision du RDNP de participer aux élections. En plus, le boycott était irréaliste parce que ses avocats n'avaient ni les moyens matériels, ni les ressources

politiques pour chasser les militaires du pouvoir, impuissance tragique du « raché manyok » à cause du rapport brut des forces dans une lutte frontale contre les forces armées directement détentrices du pouvoir. On risquait donc de voir arriver le 7 février 1988 sans un président élu crédible pour faire partir l'armée du pouvoir et rentrer dans ses casernes, ou alors, avec un président duvaliériste qui serait élu par absence de compétiteur du camp du changement. Paradoxalement en vérité, le seul moyen de faire partir les chefs militaires du pouvoir était de participer aux élections avec une chance de les gagner, et ainsi se faire remettre le pouvoir le 7 février 1988 comme président élu, conformément aux prescrits de la Constitution. Et puis, sur le plan interne, une partie de la population était lasse de la transition ; une autre partie était sceptique sur le fait qu'il fallait une potion de la gauche comme remède au cœur de la guerre froide ; et une troisième partie avait applaudi à mon message motivé expliquant pourquoi il fallait aller aux urnes, et même invitant les leaders politiques à renoncer au boycott pour une participation démocratique du camp « démocratiser ». Cela diminuerait mes chances sans doute, mais je pensais que c'était la solution.

A propos de ce message mémorable du 30 décembre 1987, une boutade de Leslie Delatour dépeignait bien tout l'homme. Il approuvait avec chaleur la dialectique du message, mais il avait un seul problème, une seule réserve et un seul regret, disait-il, c'était que ce n'était pas lui qui en était l'auteur ! Enfin les grandes puissances

démocratiques encourageaient publiquement la participation aux nouvelles élections, allant jusqu'à faire intervenir certaines Internationales en ce sens auprès de certains candidats du boycott, en vain.

Le taux réel de participation au 17 Janvier 1988 fut modeste, moins de 50% à mon avis, bien que le nouveau CEP plus coopératif avec les militaires au pouvoir, ait vu le taux de participation supérieur à 75% (Me Gilbert), tandis qu'un loustic anonyme de l'opposition boycottteuse, au contraire, ait lancé à tout venant le pourcentage fantaisiste de 2% pour faire mouche, oubliant que les militaires et des hommes d'affaires, en plus des hommes politiques étaient impliqués dans l'organisation des dites élections avec toutes leurs clientèles ! En province, la coutume existait dans les milieux avisés, d'attendre le mot d'ordre de l'armée avant de donner les instructions relatives au choix des candidats. En réalité, un bon tiers des électeurs inscrits (34%) déposa son bulletin dans les urnes et je sortis légitimement vainqueur, comme attendu, au premier tour, devant notamment trois compétiteurs de premier plan du MOP, du PSCH et du MDN, et grâce au boycott des autres candidats réputés majeurs. Mais l'importance des abstentions empêcha ces élections du 17 janvier 1988 d'être la première grande élection-tri dont le pays avait besoin. Tel était l'aveuglement des politiciens qu'au coup d'état militaire contre moi, cinq mois plus tard, les leaders du boycott (et pas seulement eux) furent généralement activement associés et applaudirent pour la plupart, l'un d'eux allant même jusqu'à déclarer publiquement que les militaires

avaient trop attendu avant de faire le coup d'Etat pour débarrasser le pays de l'équipe Manigat et lui donner satisfaction sur ce point.

Et pourtant certains d'entre eux m'avaient approché pour une réconciliation en réponse tardive à ma main tendue, et je me réjouissais de les voir bientôt se rallier, dans ma lucidité, sur la nécessité d'élargir ma base d'appui politique de départ encore trop fragile, et ma marge d'action trop étroite, tout en poursuivant une œuvre d'innovations ministérielles après le choix d'un cabinet accueilli avec un superlatif d'approbations, de louanges et de respect, une œuvre de modernisation législative, de restauration de l'autorité, du prestige et de l'intégrité de l'Etat, de diversification de nos relations internationales, de réalisations progressistes au bénéfice des masses populaires, et d'ouverture de perspectives d'avenir par les directions données à l'administration de la chose publique compétemment gérée pour le plus grand bien du plus grand nombre, et dans le respect des libertés publiques et des droits humains fondamentaux. Le peuple a reconnu la qualité exceptionnelle de cet effort, même après coup, en se lamentant du sort du pays depuis notre départ et en nous citant comme référence, avec un regret nostalgique non dissimulé « *Ah ! si Manigat était resté au pouvoir, le pays ne serait pas dans cet état* ».

En somme, comme me l'a dit une femme ministre française lors d'un dîner parisien, quai Kennedy, chez des amis communs, après mon

renversement du pouvoir : « *Vous avez essuyé les plâtres* ».

Les comices du 17 décembre 1990 constituèrent une autre occasion de retrouver, enfin, la grande élection-tri, mais un CEP ad hoc, tenu en main par Jean Robert Sabalat, Jean Casimir et Emmanuel Amboise, les transforma habilement et cyniquement en un exercice plébiscitaire. On connaît les instruments de fabrication de toutes pièces de cette victoire électorale : une composition du CEP faite pour être au service d'un homme-sauveur des pauvres, d'une loi électorale inconstitutionnelle et piégeant tout adversaire de son messianisme populiste et prophétique. L'exaltation populaire était à son comble de fanatisme, et les adversaires au comble de la méfiance d'une nouvelle autocratie catilinaire. Mon exclusion de participation aux élections de 1990 sous l'inconsistant et fallacieux prétexte que mon mandat de 1988 pour 5 ans n'avait pas encore expiré (!) paraissait un signal et un avertissement. Comment donc pouvait-on organiser de nouvelles élections présidentielles valides ?

L'avènement du phénomène Aristide comme exutoire éruptif des revendications légitimes des masses souffrantes en une « avalanche » (littéralement en créole : « lavalas ») alors irrésistible surtout face à son adversaire principal le bureaucrate international, aristocrate américanophile, mieux doté en moyens financiers qu'en forces populaires d'appui, mais un homme de notoriété, Marc Bazin, un agglomérat d'organisations de masses entraînées pour intimider

et terroriser par l'utilisation claironnante et matraquante de médias aux ordres, et l'occupation de l'espace politique urbain par le pouvoir menaçant de la rue. Les résultats définitifs officiels de ces élections n'ont pas eu le temps d'être proclamés, puisque dès le lendemain lundi 17 décembre, une manifestation monstre, à la Castro, de centaines de milliers de personnes dans les rues de Port-au-Prince proclama Aristide président élu, et le chiffre improvisé de 67% fut alors avancé triomphalement, d'abord officiellement à l'étranger au cours du dépouillement du scrutin, pourcentage de raz de marée qui devait faire le tour du monde.

Deux faits d'allure anecdotique mais pourtant bien vrais illustrent la qualité de ces élections. Des urnes, par centaines, non dépouillées en province, étaient encore accumulées, vierges et remplies, dans les caves du CEP trois ans après. On ne s'était même pas soucié de compter les bulletins qu'elles contenaient, témoignage personnel mais corroboré par les journalistes qui m'accompagnaient après m'avoir alertés. Le second est encore plus succulent : Marc Bazin et un groupe d'une vingtaine d'amis proches, tous ses partisans évidemment, remplissent ensemble leur devoir électoral à un bureau de vote dont les résultats au soir du dépouillement dans ce bureau de vote affichent quatre voix en faveur du candidat Marc Bazin. Comme je rapportais le cas à un ami observateur étranger, il m'interrogea, candide, « *Alors, même les partisans de Bazin n'ont pas voté pour lui ?* » Ceci en dit long sur l'observation internationale et sa compréhension de la réalité haïtienne.

Devenu Premier Ministre sous le règne des militaires, Marc Bazin eut à faire face à l'échéance électorale du renouvellement partiel du Sénat par tiers conformément à la Constitution. Des comices populaires furent donc organisés sous son gouvernement, mais il est difficile de croire qu'il a eu la haute main sur l'opération, étant donné l'incroyable mélange d'inconstitutionnalités flagrantes, d'improvisations procédurales à la va-vite, d'expédients à la ficelle trop grosse et de résultats préfabriqués de concert avec les chefs militaires qui envoya au Sénat des « élus 18 janvieristes » contestés et qui devaient être finalement renvoyés de la Chambre Haute, particulièrement après le départ des militaires. Du train que Bazin organisa ces élections, me fait venir à l'esprit l'exemple du Petit Mangin dans le dictionnaire latin de mon adolescence : César construisit un pont ; mais non, mon lapin, César fit construire un pont ! Mais alors, qui fit le pont ? Mon ami Marc est un réaliste en politique active qui n'a pas besoin des résultats pour gagner. Bien jouer suffit ! Est-il un esthète de la politique pour autant ? Au vu des résultats, on peut s'interroger.

Enfin, en novembre-décembre 1994 arrivait l'opportunité tant attendue de la préparation des élections parlementaires, municipales et des Casecs, avec en perspective décembre 1995, donc l'année d'après les élections présidentielles. Le nouveau contexte électoral comprenait trois éléments nouveaux affectant et faussant, par leur seule présence, la normalité des consultations populaires :

l'occupation étrangère et la mise en tutelle du pays, le retour d'Aristide au pouvoir, et les conséquences générales de l'embargo imposé au pays pendant trois ans et qui a « démantibulé » non seulement la production mais aussi les structures même de l'économie nationale et la qualité de la vie du peuple haïtien.

Premier symptôme de malaise, d'embarras et d'impuissance : les élections parlementaires, municipales et de Casecs n'ont pas eu lieu en décembre 1994, si bien qu'à la rentrée parlementaire du premier lundi de janvier 1995, il n'y avait pas de députés élus, et manquaient les deux tiers du Sénat pour reconstituer les Chambres législatives. L'Exécutif seul au gouvernail dans un système supposé de démocratie rétablie, décidait par décret, si bien que, par exemple, ce qui devait être la Loi électorale, devint un décret rédigé à la discrétion du président qui ne tint même pas compte des modifications adoptées par les Chambres sortantes, une fois leur mandat arrivé à expiration. C'était une situation de **dictature** au sens générique du terme, ce qui ne gêna nullement les tuteurs démoralisateurs. Finalement ces fameuses élections purent être fixées au 25 juin 1995.

Ce qu'elles furent ? Une tragi-comédie tristement burlesque en trois actes, à travers laquelle il s'est avéré impossible d'avoir des élections démocratiques, ni même décentes, étant donné que le processus était, de toute évidence, vicié à la base, de telle sorte qu'à l'origine même, les dés étaient pipés et les cartes biseautées. En effet, en « normalisant » la Cour de Cassation par la

nomination abusive de ses partisans sans tenir compte des prescriptions constitutionnelles relatives aux attributions du Sénat en la matière, en meublant le Conseil Electoral Provisoire de ses propres gens sans tenir compte d'un compromis atteint avec les partis politiques pourtant sollicités par le pouvoir lui-même à cet égard, et en promulguant un décret électoral de son cru, dont le contenu était un déni de justice et d'équité à l'endroit des partis politiques livrés pieds et mains liés à des décisions partiales supposées sans appel, le pouvoir ayant déjà mis en place les mécanismes essentiels du contrôle partisan de tout le processus électoral. Tel fut le premier Acte, en trois scènes, de cette tragi-comédie.

Au second Acte, également en trois scènes, constitué par le déroulement de la campagne électorale, la situation des partis participants à titre d'indépendants et d'opposition était appelée à se détériorer encore d'avantage, avec d'abord (scène 1) le scandale sans nom des inscriptions des électeurs noyée dans la gabegie administrative et la corruption pour devenir une farce éhontée vécue par tous, aggravé par la volatilisation d'un million de cartes d'électeurs de l'aveu public télévisé du président du CEP lui-même, incapable de donner les numéros de série de bulletins volés pour annulation, et par la suite essayant de faire croire qu'il avait inventé cette disparition pour voir l'effet produit !

La seconde scène de l'Acte II a été le caractère ineffable (et, bien entendu inacceptable) de l'agrément des candidats par le CEP, d'abord annoncé radiophoniquement en vrac en une liste

dite finale, puis rectifié dans une seconde liste dite « consolidée » (sic) des rejets et ensuite allongé par un additif de (repêchés » de la dernière heure. Le résultat, on le devine, laisse quasi intact le nombre de candidats présentés par le parti du pouvoir et opère une coupe sévère dans les rangs des partis de l'opposition. Par exemple, le RDNP est victime d'une véritable hécatombe puisqu'il se voit privé de 14 de ses candidats à la députation et de 3 de ses candidats au Sénat, sans fondement légal, car les motifs finalement allégués (les mêmes pour tous : absence ou irrecevabilité de titres de propriété !) par le CEP sont faux, pièces à l'appui. C'est sans doute pourquoi celui-ci a attendu le dernier moment pour produire ces justifications qu'il savait infondées. Voilà comment des candidats de l'opposition ont été privés de leurs droits constitutionnels et citoyens et écartés injustement et arbitrairement de la compétition électorale par une décision arbitraire du CEP.

La scène 3 de l'Acte II tourne autour de l'exigence inqualifiable d'une caution imposée aux candidats, caution dont le principe même était inacceptable dans un système démocratique, et discriminatoire dans un pays aussi misérable que le nôtre où elle jouait contre la majorité. En outre, elle était rapidement multipliée si le candidat à un siège parlementaire ne présenterait pas de candidats à toutes les municipalités et à l'intégrité des Casecs de sa circonscription. Par exemple, le RDNP a dû, par chèque certifié à l'ordre de la DGI, verser la coquette somme de 31.500 dollars comme supplément de caution aux sommes normales déjà

versées pour éviter qu'on ne pénalise à nouveau ses candidats, en opérant une nouvelle hécatombe dans le nombre restant. C'est sans doute ce qui a porté les représentants du National Democratic Institut (NDI) à qualifier ces cautions de « punitives » et à recommander leur suppression. S'y ajoute la non allocation, cette fois, du temps d'antenne à la libre disposition de chaque parti pour sa propagande électorale dans les médias d'état : Radio et Télévision Nationales. Il y a pire encore : l'Acte II se clôt par le recours à la violence pour intimider l'électorat et éliminer des adversaires, par un secteur terroriste impuni qui, à en juger par ses techniques et procédés, n'en est pas à ses coups d'essai.

L'Acte III s'est alors déroulé sans surprise : ce furent les journées d'élections des 25 juin (premier tour), 13 août (reprise des partielles) et 17 septembre (second tour). C'est peu de dire que le premier tour, le 25 juin, fut un chef-d'œuvre de mauvaise organisation et de malhonnêteté : listes électorales ni affichées, ni distribuées aux partis ; spécimen des bulletins de vote non envoyé aux partis pour information et vérification ; nombre et location des bureaux de vote non publiés ; vérification de disponibilité des bulletins de vote en faveur de tous les candidats non assurée, local et aménagement du matériel de vote (isoloir, encre, registre) rudimentaires et inadéquats ; personnel des bureaux de vote non entraîné préalablement à la tâche ; décision d'interdire toute circulation de voitures privées le jour du vote sur toute l'étendue du territoire (avec, pour effet, d'affecter

négativement le vote des classes moyennes et de la bourgeoisie, et de handicaper les partis dans leurs opérations de vérification à travers le pays) etc. Ce n'était pas de bon augure pour les opérations électorales elles-mêmes, qui furent un fiasco total, dénoncé non seulement par tous les partis et groupements indépendants et d'opposition (le parti social démocrate PANPRA notamment a publié un livre blanc sur les élections), mais aussi par des observateurs étrangers comme l'antenne locale de l'International Republican Institute (IRI) dont l'accablant rapport documenté et rigoureux a reçu l'approbation de sa rivale l'antenne locale du National Democratic Institute (NDI). Le rapport d'observation du centre Carter d'Atlanta est non moins accablant sous la plume de Bob Pastor, le bras droit du président Carter à Emory University. La vérité sur ces élections a vite explosé dans la main de ceux, officiels haïtiens et étrangers qui, par intérêt, essayaient, au prime abord, de les présenter comme acceptables, et la demande pour leur annulation devint le grand thème du débat post-électoral. Pour la première fois, l'ensemble des partis indépendants et d'opposition se mit d'accord sur une position commune exprimée par une Résolution conjointe de 22 d'entre eux le 29 juin 1995, à l'initiative du RDNP et sur un document de travail présenté par ce dernier parti. Cette véritable plateforme unitaire du 29 juin 1995 offrait une solution claire, précise et raisonnable pour la reprise du processus électoral par la double voie obligée d'un nouveau Conseil Electoral Provisoire (celui, totalement discrédité, qui avait fait les élections du

25 juin, n'offrant plus ni garanties ni confiance pour continuer à présider aux opérations du processus électoral après s'être ainsi disqualifié) et d'une annulation des élections du 25 juin partout où les erreurs matérielles, les irrégularités, les illégalités, les violences et abus de pouvoir, les pressions et contraintes indues, les manquements administratifs et les fraudes caractérisées auront été dûment constatés, c'est-à-dire, dans la réalité des faits, dans les neuf départements du territoire national et à tous les niveaux.

Il ne faut pas oublier que le député républicain de la Floride au Congrès américain Peter Gosh, venu observer sur place le déroulement des opérations électorales, concluait son rapport en écrivant à l'adresse de son gouvernement : « *il ne faut pas défendre l'indéfendable* ». De son côté, Bob Pastor le démocrate, auteur du rapport d'observation des élections pour le Centre Carter, n'a pas hésité à écrire que des 13 élections observées par le Centre, celles du 25 juin en Haïti étaient de loin la plus catastrophique.

Pour déterminer l'ampleur des élections dont le premier tour était à faire ou à refaire, le RDNP a proposé la prise en considération de trois catégories de critères que je reproduis ici pour aider à comprendre la diversité et la gravité des infractions dont ces élections étaient entâchées :

Catégorie A : cas des candidats agréés en faveur desquels il n'a pas été loisible à leurs électeurs d'exprimer leur vote et d'en faire tenir compte pour la comptabilité des voix dans les conditions prévues par la loi électorale, du fait de manquements

administratifs et d'illégalités dans la gestion du CEP :

1) Candidats agréés mais qui se sont trouvés sans bulletins à leurs noms dans les circonscriptions où ils se sont présentés et inscrits.

2) Candidats agréés dans des circonscriptions où les bureaux de vote n'ont pas fonctionné, soit parce que leurs comités responsables n'ont pas pu être légalement constitués, soit parce qu'ils n'ont pas reçu les bulletins ou les ont reçus trop tard, soit parce qu'on y a décidé ou reconnu officiellement la non tenue des élections, soit parce qu'ils ont été purement et simplement détruits.

3) Candidats agréés aux élections législatives mais qui ont eu leurs bulletins sans photos et surtout sans emblèmes comme le réclame la loi électorale. Tel fut le cas de l'ensemble des candidats indépendants, à l'exception notoire, nous signale-t-on, d'un candidat indépendant on ne peut plus proche du pouvoir dans le département de l'Ouest.

Catégorie B: cas des circonscriptions où le déroulement des opérations électorales le 25 juin a été entâché d'irrégularités graves mettant en cause la crédibilité d'un scrutin et faussant le résultat des élections.

1) Circonscriptions dont les bureaux de vote ont été le théâtre de pressions ouvertes et de contraintes sur les électeurs pour les enjoindre à voter pour tel candidat.

2) Circonscriptions dont les bureaux de vote ont été le théâtre de pressions ouvertes et de contraintes publiques assorties de menaces sur les mandataires

des partis pour leur interdire l'accès des bureaux ou les forcer à en sortir, alors que, par leur présence légalement reconnue, ils devaient garantir la régularité de la tenue correcte des comices.

3) Circonscriptions dans lesquelles le nombre, la localisation et l'identification des bureaux de vote n'ont pas correspondu à l'inscription des électeurs. Des photocopies de bulletins (500.000 de l'aveu même du CEP) ont été utilisées pour le vote des citoyens, les opérations de vote ont été prolongées au-delà de l'heure légale jusqu'à une heure très avancée de la nuit sans contrôle, dans un pays où il n'y pas d'électricité dans les campagnes, de telle sorte que dans de pareilles conditions, les totaux des résultats ne peuvent avoir aucune validité.

Catégorie C : cas de négligence coupable, de fraudes caractérisées et de manipulation malhonnêtes dans la gestion des élections

1) Urnes non scellées, secret du vote ouvertement violé, offre de crayons, donc aisément effaçable, pour l'expression du vote des citoyens, encre indélébile facilement dissoluble et donc enlevable à la minute pour permettre le vote multiple irrégulier, bulletins de vote remplis mais jetés ou détruits alors que d'autres sont arrivés déjà cochés au nom de certains candidats, réapparition d'une partie du million de cartes d'électeurs volées.

2) Urnes frauduleusement bourrées, urnes substituées, urnes confisquées ou dérivées de leur destination directe régulière vers des voies de garage transitoires de truquage, procès-verbaux falsifiés ou substitués ou préfabriqués, comme le spectacle en a été offert devant le local du Bureau

Electoral du Département de l'Ouest , en pleine rue, à la Rue Pavée, le soir du dimanche 25 juin, spectacle photographié et filmé par des observateurs nationaux et étrangers, à la barbe et sous les yeux de membres en uniforme des forces étrangères d'occupation.

Il a fallu insister, au moins pour cette fois, sur tous ces détails pour faire comprendre l'évidence que les résultats de ces élections du premier tour, le 25 Juin, n'étaient pas acceptables et, de fait, ne furent pas acceptés par la totalité des partis indépendants et d'opposition, malgré les manœuvres ouvertes, les pressions directes et les interférences publiques de certaines puissances étrangères, et surtout face à la décision gouvernementale de les imposer comme fait accompli en poursuivant sa stratégie gloutonne maximaliste fermant la voie à tout pluralisme véritable.

En effet, le parti au pouvoir (OPL) se vit attribuer par le CEP les 17 sièges de Sénateurs sur les élus au premier tour, soit 100% ! A l'opposé, le RDNP non seulement ne se voyait attribuer aucun élu mais le CEP ne plaçait aucun de ces soixante-dix candidats restés en lice pour les législatives (Sénat et Chambre des Député) en position de ballottage pour le second tour, soit donc un 0% ! Tel était le premier fruit électoral de l'opération internationale de « soutien à la démocratie » !

Sur la base des statistiques fournies par le CEP, l'antenne locale du National Democratic Institute (NDI) pouvait donner le tableau suivant des résultats officiels du premier tour des élections

législatives (Sénat et Chambre des Députés) et municipales du 25 Juin 1995, en termes de pourcentage de voix alloué à sa guise à chaque parti par le CEP à la dévotion d'Aristide :

Tableaux

Election 25 juin 1995

MAGISTRAT	TOTAL	LAVALAS	FNCD	KONAKOM	PROP	UPD	PANPRA	IND	RDNP	PNT	POCH	GMRN	PAIN	UPAN	FULNH	PADH	RDC	MKN	UPDC	ALAH
NORD-OUEST	53000	26793	7817	3008	6283	2188	2123		2591	824	787								546	
NORD	86896	41079	15339	8856	590	1389	11163	11163	4927		516	86	182		632	1061			1305	
NORD-EST	46681	23330	8636	3091		3102	2855	2855	3368	1396		1825	1264				14			
ARTIBONITE	134538	38046	17078	22381	8274	1244	3853	8922	7075	1979	783	2357	6661		1445	13395			3083	
CENTRE	95294	35890	11450	8898	1404	13697	7968	7968	5694	1059	266	2512	3435		182					2639
OUEST	0																			
SUD	37409	59327	18199	12820		3518	11479	7770	7882		301	1112	10821	1163	839	1417		661		
SUD-EST	82742	33548	9022	5717	1146	1882	4076	5886	5979	4231	2085	120	8354		2696					
GRAND'ANSE	112394	48114	17370	7908	2318	8028	4923	4923	9872	487	1852	2457	3696	899	3714	323	2855			
TOTAL	709954	290447	102911	72458	13703	13142	47721	66487	47386	9916	8570	10009	33413	1862	9518	18186	2835	675	4974	2839
100%		31544	1374	88748	183	175	83728	881	831	133	018	137	433	075	127	216	038	008	088	0379

4

Election 25 juin 1995

	SENAT	TOTAL	LAVALAS	FNCB	KONAKOM	PROP	UPD	PANFRA	IND	RONP	PNT	PDCH	GMRN	PAIN	UPAN	FULNH	PADH	RDC	MKN	UPDC	ALAH
	NORD-OUEST	90234	45285	12085	7716	11470			2124			5997									
	NORD	139911	99562	13431	10509			6024	3705				6680						5577		
	NORD-EST	78571	44810	13714	5029					3895	2774		2356	2866					1327		8448
	ARTIBONITE	225125	91457	29998	28834	14350		3112	6089	4842	8934	6676		13630							8448
	CENTRE	154124	62054	29928	21096			18714	9271							4768					8293
	QUEST	572910	204125	83260	55307		8709	9795	126448	12872	4817	20078		9464	5383	15797				17254	
	SUD	230327	117010	21168	20198	7274	9448			12427	10150			14295		8796			2197		
	SUD-EST	146979	89749	15454	18197				6482	9058	13071	3523		7422		4013					
	GRAND'ANSE	125732	76193	14885	8804		3987		5482	3482	1228			2132	3250	3176			3183		
TOTAL		1781913	865389	273903	173480	33134	22122	47011	159841	48178	38774	38274	9038	48909	8033	34660	12915	3183	9101	25702	8293
	100%		3778671	1337356	8186884	11881	1258	266818	91057	28208	2201	2088	0313	2827	048	18009	0338	01807	05108	14888	0471

Election 25 juin 1995

DEP/TE/VT	TOTAL	LAVALAS	FNCD	KONAKOM	PROP	UPD	PANPKRA	IND	RONP	PAT	POCH	GMRN	PAIN	UPAN	FULNH	PAOH	RDC	MKN	UPDC	ALAH
NORD-OUEST	5453	2571	5038	5206	4452	3043	3221	832	4436		1120	266	102	372	264					
NORD	8302	4180	13291	8224		552	3574	3718	4265	268		669	2971		124	1847	868		841	
NORD-EST	26844	10005	6417	1822			2134	95	1482	307		2176	2170		239			297		
ARTIBONITE	0																			
CENTRE	86966	31508	13707	782		1181	12674	5699	1460	1874	1358	4906	1770		1054					1983
OUEST	58086	32202		8544				11358	4174				3608							
SUD	0																			
SUD-EST	81816	28317	7563	3970	1864	2580	1958	11831	3522	7712	2363		5834		2978		1066			
GRAND'ANSE	0																			
TOTAL	391487	186693	46618	33258	8348	7566	25681	33633	18399	10891	4841	8017	18666	373	4657	1447	2304	397	841	1883
	100%	43,32	11,9	8,49714	2,12	1,91	6,01864	8,57	4,66	2,72	1,24	2,06	4,25	0,1	1,19	0,37	0,52	0,08	0,21	0,5068

La suite se devine aisément. Malgré une interview du président Aristide au quotidien parisien *Le Monde* affirmant que les irrégularités constatées aux élections du 25 Juin méritaient « réparation » (sic), le gouvernement a décidé d'aller de l'avant unilatéralement en maintenant le fait accompli des résultats électoraux contestés du premier tour, ce qui entraînera la décision unanime de boycott de la suite des opérations électorales par les partis indépendants et d'opposition, y compris les trois de l'ancienne nébuleuse lavalasienne (le FNCD, le KONAKOM et le PANPRA) qui avaient vainement engagé des conversations séparées avec le pouvoir à la recherche d'un compromis, à l'instigation des puissances tutrices. Le gouvernement, triomphaliste, avançait donc désormais seul dans ses entreprises électorales : il organisa, par son CEP replâtré pour renforcer son contrôle, des élections partielles de reprise dans quelques circonscriptions choisies par lui seul, le 13 Août et le second tour à travers tout le pays le 17 septembre, élections dont la communauté internationale continua d'assurer la sécurité, allant même jusqu'à participer à la campagne demandant au peuple d'aller voter et que le gouvernement orchestrait avec l'implication personnelle du président Aristide. Les partis, de leur côté ayant unanimement refusé de participer à ces consultations populaires tant qu'ils n'obtenaient pas satisfaction au sujet du premier tour du 25 juin, ce fut donc le « show down ». La réponse populaire fut une si faible participation électorale que même les

étrangers la fixèrent entre 9 et 13% au second tour. Ceci n'empêcha point le pouvoir de jubiler de sa défaite claironnée en victoire par les médias d'état dans un vain effort pour crâner devant une opinion supposée bonne fille.

Les trois paragraphes de la déclaration commune des partis indépendants et d'opposition, en date du 19 septembre 1995, adoptée cette fois encore à l'initiative du RDNP qui a préparé le projet, en disent long sur l'état des choses au terme de ce cycle à juste titre contesté d'élections législatives, municipales et de Casecs de juin-septembre 1995. Ces élections constituent le prototype des élections sous le contrôle du tandem Aristide-Préval, les « deux marrassas », et les étudier dispense de s'attarder sur d'autres élections postérieures. *Ab uno disce omnes !* (Il suffit d'un seul specimen pour connaître l'espèce).

« Les 22 partis politiques qui avaient approuvé et signé la résolution conjointe du 29 juin 1995 par laquelle ils déclaraient ne pas reconnaître la validité des élections du 25 juin 1995 pour cause d'irrégularités graves, d'illégalités flagrantes et de fraudes caractérisées, tiennent à faire savoir qu'ils ne sauraient en aucun cas reconnaître les résultats des élections partielles et celles du second tour prétendument organisées par le pouvoir les 13 août et 17 septembre derniers. Le premier tour ayant été vicié à la base, et ses résultats faussés par un scandaleux 100% d'élus en faveur du seul parti lavalas, aucun second tour ne saurait être entériné alors qu'a été maintenu le fait accompli des résultats frauduleux du 25 juin. C'est la raison pour

laquelle ces partis dans leur totalité avaient publiquement décidé de ne pas participer et de fait n'ont pas participé aux dernières consultations électorales et de demander au peuple, conséquemment, de s'abstenir d'y aller voter.

En conséquence, les partis signataires de la résolution du 29 juin déclarent solennellement et solidairement ne pas reconnaître le parlement issu de ces soi-disants élections, et confirment leur réclamation de la constitution d'un nouveau CEP avec la participation de la représentation des partis dans la composition de celui-ci, pour reprendre entièrement le processus électoral en vue de nouvelles élections générales cette fois garanties libres et honnêtes. Ils tiennent à rappeler en termes nets et clairs que les deux conditions sine qua non à leur retour de participation au processus électoral sont et demeurent la considération des élections du 25 juin et celles qui les ont suivies, et la recomposition d'un CEP entièrement nouveau et représentatif avec la participation des partis pour garantir les règles normales du jeu compétitif démocratique.

Les 22 partis politiques soussignés tiennent à souligner qu'à deux reprises le chef de l'état et son parti au pouvoir Lavalas ont été les seuls à demander au peuple d'aller voter, la première fois à l'occasion de la reprise de quelques partielles le 13 août, et la seconde fois à l'occasion du deuxième tour le 17 septembre, alors que l'ensemble des autres partis indépendants et d'opposition appelait au boycott justicier, eh bien, les deux fois, les lavalassiens se sont donc comptés pour réaliser le

13 août moins de 20 % et le 17 septembre moins de 15% de participants. La démonstration est donc faite pour ceux qui doutaient encore : le peuple haïtien, dans sa majorité, n'est pas lavalassien (mais a rejeté Lavalas dans sa majorité).

Les 22 partis politiques démocratiques soussignés remercient donc ce peuple haïtien qu'on croyait avoir infantilisé, de la maturité tranquille dont il vient de faire preuve en opposant un refus sans équivoque à la marche vers un parlement monochrome et à une autocratie monopartisanne sans visage, puisque la face trompeuse offerte continue de simuler la démocratie, pour les besoins de consommation étrangère.

*Port-au-Prince, le 19 septembre 1995.
Suivent les signatures...*

Mais si les leaders politiques ont mené récemment le bon combat à l'occasion des élections législatives et municipales, en maintenant – o divine surprise ! - face à un gouvernement omnivore toujours soutenu par des milieux étrangers irrigués par les « lobbys » - (selon les propres données officielles nord-américaines, de janvier à juin 1995, Port-au-Prince a dépensé plus de 1.800.000 \$ américains pour payer ses lobbyistes de Washington), le front commun du refus de l'arbitraire fantaisiste et frauduleux des élections officielles, si le gros du peloton des journalistes haïtiens a rempli son devoir de vérité au sujet de ces tristement fameuses élections, le reste de la société

civile s'est contenté de les approuver et d'encourager les partis à rester unis en guettant d'ailleurs les moindres défaillances, mais ne s'est pas engagé dans le moindre combat démocratique sinon platoniquement et esthétiquement. Ce non-engagement de la société civile, pourtant favorablement passionnée mais plutôt comme dans un combat de boxe, prive les leaders politiques de toute la profondeur du champ d'action qui permettrait plus vite le déclic vers un changement plus décisivement opérationnel du rapport des forces. La question de l'unité n'est pas seulement l'affaire des leaders politiques, elle se pose en termes pressants pour les diverses composantes de la société civile, car avec l'unité, on peut tout et on le fait plus vite, sans elle, c'est plus difficile, et cela prend plus de temps. Aussi n'avons-nous cessé de nous faire le champion de l'unité d'action : ensemble, ensemble, ensemble, jusqu'à la victoire finale !

Le pays se trouvait donc de nouveau dans une conjoncture de croisée des chemins où il s'agissait subitement, comme en 1961-1964, d'exorciser une double crainte pour son avenir immédiat, à la suite de l'échec politique patent des élections de juin-septembre converti, par un abus de pouvoir caractérisé en victoire d'un gouvernement triomphaliste qui en faisait la réalité politique du pays, *nolens volens*.

Crainte de voir mettre en place, avec le concours partiel, conscient ou inconscient, de secteurs étrangers connus pour ne voir dans l'affaire haïtienne que la sauvegarde de leurs

intérêts politiques et financiers, les bases institutionnelles et les éléments opérationnels d'une nouvelle dictature monochrome au nom même de l'appui à la restauration du processus de démocratisation.

Crainte aussi de voir le mécontentement et même la violence s'installer à demeure du fait accompli et du double jeu que pratique le régime en place dans tous les domaines de la vie collective, une situation d'anarchie étant susceptible d'offrir un bouillon de culture au développement du virus anti-démo-libéral.

La question en or est devenue dans ces conditions : était-on toujours dans une crise des élections apparemment dans l'impasse avec une « victoire » à la Pyrrhus du pouvoir finissant ou n'était-on pas déjà entré dans une crise de régime ? Crise des élections ou crise de régime ? La réponse dépasse la seule crise du processus de démocratisation que nous avons analysée jusqu'ici dans son pourquoi et dans son comment, pour nous amener à explorer la crise sous-jacente du processus de modernisation du pays, la seconde de nos trois crises constitutives de la crise générale du pays haïtien.

B - La Crise de la société traditionnelle : une modernisation en mal d'enfantement

La crise de la société traditionnelle d'Haïti ne date pas d'aujourd'hui. Ses débuts ont été contemporains, répétons-nous, de l'initiation des transformations modernisatrices du Japon de l'ère



Boyer Bazelais, leader du parti libéral haïtien de l'élite nationale de l'avoir et du savoir, dont la devise était « le pouvoir aux plus capables ». On comptait, au parti, sur « l'excellence des relations de Boyer Bazelais (Camille Bruno), cela voulant dire que cette « gentry » avait un capital de réserves sociales. Son verbe et les prises de position « partisans » des siens ont dominé les Chambres de Nissage Saget à Boisrond Canal. Impatient d'en finir avec ses compétiteurs du parti national dont la devise était « le plus grand bien au plus grand nombre », il organisa une insurrection qui devait durer un an, « l'année terrible » (1883). Il meurt au siège de Miragoane qui a mis fin à l'existence institutionnelle de son parti.

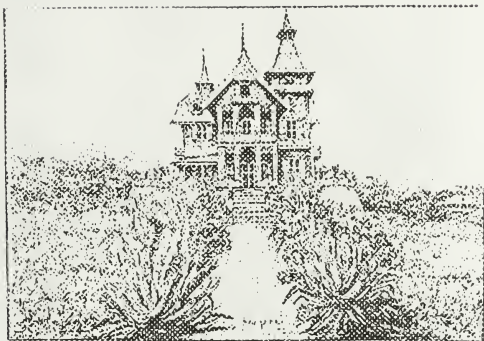
Edmond Paul, fils de Jean Paul, co-leader du parti libéral, économiste formé à Paris sous le Second Empire dont il a épousé les idées à travers l'œuvre de Michel Chevalier, conseiller de Napoléon III. Auteur de « Les causes de nos malheurs », de « Questions politico-économiques » etc., son libéralisme économique passait par le protectionnisme. Il n'a pas suivi Boyer Bazelais dans l'insurrection de 1883 mais était resté hostile à Salomon. Il a laissé une réputation de compétence et d'intégrité.



Salomon jeune, (Lysius Félicité), la plus grande figure politique du parti national, a été, pendant sa longue carrière de combat contre les inégalités sociales, « le contemporain capital » du 19^{ème} siècle haïtien. C'est, dans notre histoire, l'homme politique qui a osé « nationaliser » le commerce import-export, et paniqua le « bord de mer » car c'était la source principale de l'enrichissement en Haïti. L'entreprise échoua, échec sanctionné par 20 ans d'exil, mais, comme disait l'autre « Il osa, mais l'audace était belle ». Colosse au physique comme en politique sur la scène haïtienne, étiqueté « drapeau du parti niveleur », initiateur de la révolution paysanne des « piquets » d'Acaau, il donna au pays un régime autoritaire, progressiste et modernisateur avec le zèle des « hommes du président » sur le terrain. A son avènement en 1879, il était l'homme le plus expérimenté des hommes instruits du pays. Sa vocation de chef d'état, après un parcours antérieur de « martyr », allait être mise à rude épreuve. Il en sortira contesté, mais reconnu par l'histoire et la postérité comme le plus grand modernisateur d'Haïti après Christophe.

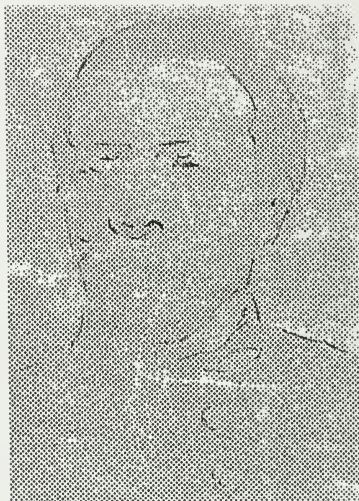


Le monde officiel sous Salomon a été fixé par le photographe officiel du régime avec les noms en vue du bottin politique, économique, social et culturel. Voir ici la photo en groupe avec les noms individuellement désignés comme un bottin du corps diplomatique et consulaire dans un entourage de dignitaires de la haute politique d'état.



Le général François S-S Manigat, douze années d'études à Paris, leader du parti national, président de la Chambre des Députés, plusieurs fois ministre, plusieurs fois exilé, candidat malheureux à la présidence de la République, « l'homme politique le plus marquant d'alors (JC Dorsainvil). « Actif et très entendu (père Cabon), c'est de lui que Louis Joseph Janvier disait : « Il sait vouloir. Il sait agir ». Un diplomate français le dépeignait comme l'homme des masses populaires et soucieux de s'attaquer à la « question sociale ». Mort Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire d'Haiti à Paris. Frédéric Marcellin disait de lui qu'il « rêvait de clore l'ère des despotes ignorants chez nous ». Il mourut en mars 1900, trois mois auparavant, il était coté, sauf accident fatal, comme l'inévitable futur chef d'état haïtien (Ulysse Heuraux, Massillon Coicou, Tirésias Simon Sam lui-même, Sténio Vincent, Frédéric Marcellin, Courtois etc ; et les couches inférieures de la nation qui lui ont fait à Port-au-Prince, des funérailles à la Victor Hugo, après celles que la France officielle venait de lui faire sur les Champs-Élysées avec une pompe martiale inédite.

Eden-Villa, la « somptueuse » villa (Roger Gaillard) du général F. S-S. Manigat à Martissant, « puissant » ministre de l'intérieur et « brillant » ministre de l'Instruction publique sous Salomon, il avait fait d'Eden-Villa un château des mille et une nuits que fréquentaient les favoris du pouvoir et la crème du monde économique, culturel et social. Les envieux lui ont reproché d'être « un Fouquet haïtien ». Polémiste d'estoc et de taille, sa manière voulait être l'incarnation d'une « politique de grandeur et d'énergie mais non de présomption ni de suffisance ». Ce « christophien » citait Toussaint : « la couleur de ma peau nuit-elle à ma valeur et à mon prestige ? ». Ceci contrastait-il avec l'image du démocrate socialisant, anti-impérialiste et même communard, l'homme de la « justice distributive » (l'expression était un point important de son programme social) à faire régner en Haïti. ? Paradoxe et contradiction à résoudre par l'histoire vécue.



Louis Joseph Janvier, collectionneur de diplômes universitaires (médecine, sciences politiques, et juridiques), chevalier sans peur et sans reproche du Salomonnisme, militant de centre-gauche jusqu'à se définir « socialisant » dans son programme de gouvernement, apôtre des coopératives et des mutuelles comme des caisses populaires et des banques populaires, peu tendre pour les mulâtres qu'il dénonçait défensivement comme exclusivistes ayant le mépris dans les yeux et la haine dans la bouche, protestant anticlérical et patriote ardent (« aimer sa patrie et sa race de furieuse amour »), ministre d'Haïti à Londres puis consul à New-York, au cours d'une carrière diplomatique courte.

Mérésien Jeannis, personnage légendaire, paysan de Lafond où il va s'illustrer dans la bataille contre Boyer Bazelais quand il est enrôlé par le général Manigat comme son bras droit local dans les forces gouvernementales salomonnistes. Le voici général de division et commandant de l'arrondissement de Jacmel. Sa fortune politique se poursuit dans le Sud-Est comme la plus forte personnalité régionale, sauf un intermède dans l'Ouest quand la confiance de Tirésias Simon Sal le nomma commandant de la Croix-des-Bouquets. Son insurrection après la chute de Salomon a beaucoup à voir avec le Général Manigat présumé le véritable auteur de la rébellion comme candidat déclaré à la présidence, dont Mérésien était resté l'ami politique et l'ancien subordonné à Jacmel. Sa vie continua à être perçue comme légendaire et Alain Turnier, Jacmélien, s'est donné comme mission de camper le personnage haut en couleur à ce titre dans un beau livre, sans avoir complètement fait toute la lumière sur cet homme « total » de l'arrière-pays, seulement décrit en politique urbaine martiale. Le reste est encore à défricher et à révéler. »), ministre d'Haïti à Londres puis consul à New-York, au cours d'une carrière diplomatique courte.



Alcuis Charmant, intellectuel libéral jacmélien célèbre depuis son duel médiatisé (de journaliste-enseignant) contre le général Manigat à Jacmel. Homme de plume à la réflexion incisive, élitiste à la jacmélienne c'est-à-dire au régionalisme exalté, Charmant est l'homme qui reprochait au gouvernement de Salomon d'avoir amené au pouvoir « des Pierrilus, des Querilus et des Sanrilus » disait-il avec dédain. Lors du centenaire de l'indépendance, Charmant a publié son « Haiti vivra-t-elle ? » sur la question sociale, (blanc, mulâtres et noirs) tardivement devenu un bréviaire, alors que ce cri d'alarme patriotique, malgré sa vision partielle et partielle, aurait du être un vademecum pour les patriotes d'avant l'intervention militaire nord-américaine de 1915.



Callisthène Fouchard, originaire de Jérémie (Grande Anse), militaire en service actif et de carrière, commerçant et spéculateur financier à l'origine jusqu'à être riche à l'envie, ministre des finances sous Salomon où il s'est fait une réputation d'intégrité, sur laquelle il a vécu comme un fonds d'héritage, l'homme qui a du affronter la débâcle financière de 1895-1896, plusieurs fois candidat malheureux mais constant à la présidence de la République à chaque retour d'exil

Meiji, de la Chine de Sun Yat Sen, de la Turquie de Mustapha Kemal, et de la Russie des derniers tsars et de Lénine. C'est le même besoin sous la poussée des mêmes pressions internes et mondiales à la suite de l'industrialisation des Grandes Nations occidentales, industrialisation mère de l'impérialisme. *Essor industriel et impérialisme colonial*, tel est le titre d'un maître livre de l'historien Maurice Beaumont dans la collection « Peuples et Civilisations » aux Presses Universitaires de France. L'homme politique Jules Ferry avait expérimenté et reconnu avant lui que « *la politique coloniale est fille de la politique industrielle* ». La modernisation est à l'agenda de la vie du globe, montée sur le cheval conquérant de la civilisation occidentale (européenne et nord-américaine). Les deux expositions universelles de Paris de 1889 et de 1900, qui attirent touristes, mais aussi hommes d'affaires, savants, techniciens, hommes de loi, écrivains et artistes, montrent les performances de pointe des sociétés industrielles qui font désormais l'envie du reste du monde. Les sociétés traditionnelles doivent donc désormais confronter le défi d'une mutation nécessaire. L'Europe de l'Est piétine d'être l'Europe du cheval de trait par rapport à l'Europe de l'Ouest, l'Europe du cheval à vapeur. Le Japon le comprend avec les hommes qui renversent le shogun Tokugawa en 1867 pour inaugurer « l'ère Meiji » ou « grand changement » des réformes de la modernisation à l'occidentale de l'empire nippon. La Turquie, pendant longtemps « l'homme malade » de l'Europe avec la lente agonie de sa société

traditionnelle musulmane, le comprend et le réalise avec la modernisation à l'occidentale, au style autoritaire de Mustapha Kemal Atatürk. La Russie le comprend avec les derniers tsars des emprunts russes pour la modernisation et avec Lénine dont on se rappelle le mot d'ordre déjà cité et combien lapidairement significatif : « *le communisme, c'est les soviets plus l'électricité* ».

Et dans l'Haïti d'alors, que se passe-t-il et que s'est-il passé depuis ? Nous ne pouvons ici qu'esquisser une réponse avec des suggestions de ligne de forces de l'évolution par étapes d'une **modernisation ratée**. La société traditionnelle est bien entrée en crise de dépérissement, puis de pourrissement et enfin de décomposition générale, sans qu'Haïti ait pu enclencher le processus continu et stable qui aurait pu permettre de réussir la construction de la société moderne de substitution. **Il s'agit donc bien de la crise de la société traditionnelle haïtienne, mais avec une modernisation toujours en mal d'enfantement.** Peut-être ceci explique cela.

I - Figures de modernisateurs et conjoncture de modernisation fin de siècle (19ème) - début de siècle (20ème).

Le tiers de siècle qui va de l'avant première guerre mondiale (1913) à l'après de la seconde guerre (1946) est la grande conjoncture où se côtoient sans correspondre, une poussée ardente de la modernisation finalement contenue avant de pouvoir être l'annonciatrice, voire l'inauguratrice de

temps nouveaux. C'est l'avènement de la crise ouverte du système des « sociétés traditionnelles » finalement non résolue, dans un constat d'impuissance à juguler la désagrégation du monde ancien, au contraire des « sociétés modernes développées ».

Il importe, dans l'esprit de « l'histoire vivante », de silhouetter quelques figures majeures de modernisateurs politiques haïtiens de l'époque et de broser le profil de la conjoncture de modernisation fin de siècle (19ème) – début de siècle (20ème) en Haïti.

A- Un chef d'Etat d'envergure : Louis Etienne Félicité Salomon jeune.

Personnage à juste titre contesté comme tous les grands hommes, peut être plus chez nous qu'ailleurs, Salomon est, au physique comme au politique, un colosse planté dans l'histoire de nos luttes intestines, avec une réputation méritée d'autoritarisme implacable au pouvoir, mais aussi un des plus grands de nos chefs d'Etat modernisateurs, après l'expérience unique de « despotisme éclairé » de Henry Christophe, le civilisateur, au début du 19ème siècle (1807-1820).

Mais Salomon n'aura pas pu changer ce pays comme il l'aurait voulu. Et pourtant, ce ne fut pas faute d'avoir tenté. Dès ses débuts politiques, il se révèle un adversaire du statu quo. Le voici protestant en 1843 contre la discrimination sociale fondée sur la couleur de la peau qui privilégie les métis au détriment des noirs de peau. Il revendique l'égalité, et ajoute à ses revendications, les ouvriers,

artisans et modestes employés d'industries et des manufactures (par exemple, dit le texte de Salomon, cité textuellement : « *les tanneurs, tonneliers, cultivateurs de profession* ») contre, je cite de nouveau, textuellement : « *les négociants, les commerçants, les employés, les capitalistes* ». C'est, de la bouche même du leader coloriste, la **classe** qui se substitue ou s'ajoute à la couleur. Un an après, sa protestation sociale s'approfondit jusqu'à inclure l'appel aux paysans « piquets » pour la révolution rurale contre l'oligarchie urbaine traditionnelle à dominante métisse exclusiviste. Il revendique la justice sociale. C'est de là que part sa réputation non justifiée de « *mangeur de mulâtres* » et justifiée de « *drapeau du parti niveleur* » (voire même de « communiste » (Gustave d'Allaux) avant la lettre, ce qu'il n'était sûrement pas .

Ministre des finances de Soulouque pendant 11 ans, il marque son passage au Ministère par une tentative de nationalisation du commerce extérieur, ce qui ne contribuera pas à le rapprocher politiquement de la grande bourgeoisie d'affaires dont le commerce import-export est la principale source d'enrichissement depuis l'indépendance, et qu'il semble vouloir saper à la base. En dehors des griefs de corruption dont l'expérience a été accusée, Salomon l'intègre a réagi avec fermeté, c'est la tentative la plus hardie qu'un homme politique haïtien ait jamais tentée, devant les nationalisations du XXème européen. L'homme allait dire, plus tard, au pouvoir, que les petits pays en retard « *subissaient la tyrannie du capital* ». Il faut donc le situer là où il s'est situé lui-même avec

lucidité et courage, mais réaliste à n'en pas encourir les effets de réaction contre le radicalisme et l'extrémisme qui seraient préjudiciables à sa petite patrie.

Après cette expérience de nationalisation du commerce extérieur, une grande partie de sa vie va se dérouler à l'étranger puisqu'on va le maintenir systématiquement hors du pays pendant 20 ans, soit en exil, soit en « pensionnaire de l'état en résidence forcée à l'étranger », ce qui revient politiquement au même, soit comme chef des missions diplomatiques d'Haïti tour à tour dans les capitales européennes, autre forme d'exil qui s'est révélé moins « doré » puisque le Ministère des Affaires Extérieures n'honorait pas toujours ses obligations mensuelles (une fois, les meubles de la Légation, après saisie, furent vendus à l'encan pour payer les loyers arriérés !).

Le voici, vieillard aux cheveux blancs, élu pour 7 ans à la présidence de la République en octobre 1879 comme leader du Parti National qui préconise « *le plus grand bien au plus grand nombre* » : il a 65 ans, « âge avancé à l'aulne du 19ème siècle et sous nos climats », et il est marié en secondes noces à une blanche, une française dont il est l'aîné de 23 ans. J'ai relevé ailleurs que, sur 21 ministres qu'il appela à collaborer à son œuvre de gouvernement durant toute son administration, 14 étaient des mulâtres, mais chez nous les mensonges constitutifs des légendes bêtes ont la vie dure. Lui qui, mûri par l'âge et l'expérience, avait rêvé d'être « *l'homme de la conciliation et de la réconciliation* » tout en étant conscient d'être avec les siens, « *le*

descendant d'une longue série d'êtres opprimés et endoloris », le voici au pouvoir si obsédé de la paix et de la stabilité politiques qu'il fera comme une fixation d'assurer « *l'ordre et la tranquillité publique sur toute l'étendue du territoire national* », comme il le répète à satiété au cours de ses fameuses « audiences publiques » au palais ou au cours des réceptions et dîners à sa résidence privée « Solitude Villa », agrémentés du rhum Rossignol, dans la fraîcheur de Turgeau. A la moitié de son septennat, ses adversaires du Parti Libéral, qui préconise « *le pouvoir aux plus capables* » lui infligent dans les villes rebelles de Miragoâne, de Jérémie et de Jacmel, le désastre d'une guerre civile d'un an, en 1883, « *l'année terrible* », au cours de laquelle il recruta et arma les paysans pour défendre son gouvernement dans les régions insurgées. Ses adversaires libéraux, qui n'avaient pas cessé de craindre en lui « le vieux piquet », y virent la résurgence du piquettisme, qu'un ultra du parti libéral Léon Laroche décrira haineusement comme « *la secte anti-sociale... de vandales... mus le plus souvent par des instincts grossiers et ...encore étrangers aux bienfaits des temps modernes* » (sic).

A Port-au-Prince même, les défenseurs du gouvernement et les partisans d'un Salomon débordé, n'hésitèrent pas à faire appel à la « *canaille* » (mot employé dans la lettre ultimatum du corps diplomatique et consulaire au président pour le sommer de stopper « *le pillage, l'incendie et le meurtre* ») des bas quartiers périphériques de la capitale contre le soulèvement et l'agression armée de ses ennemis de « la société », au cours des

mémorables journées des samedi 22 et dimanche 23 septembre 1883 restées connues comme le week-end sanglant. En réalité, on a exagéré l'ampleur d'un incident qui a pris de court un vieillard inquiet et croyant perdre le pouvoir. Mais le régime était fort et ses lieutenants fermes à la barre. Trois ans après cette secousse armée, il réussissait sans trop de problèmes une réélection assurée. C'est dans l'intérieur du système politique que le contrôle durant les deux dernières années allait être contesté par les surenchères des rivalités de succession.

Son gouvernement a à son actif la création de la Banque Nationale, en 1880, à la fois banque centrale et service de trésorerie pour régulariser la gestion de nos finances publiques, et banque de crédit pour les investissements dans la production agricole et industrielle. Ont suivi la régénération de notre agriculture par l'exposition nationale de 1881 dans ses objectifs et ses effets, une première dans notre histoire, la loi agraire Manigat-Cameau de 1883 (concession conditionnelle de terres en vue de la production et première ouverture de la propriété foncière aux sociétés par action étrangères), le renouvellement des semences et les expérimentations de cultures nouvelles etc ; la politique de modernisation de nos communications par les premières concessions pour l'implantation des chemins de fer dans le pays, par l'admission d'Haïti à l'Union Postale Universelle et par la liaison du pays avec le reste du monde par le câble sous marin pour les échanges télégraphiques ; la réforme monétaire promouvant et maintenant la gourde haïtienne au pair avec le dollar, et

l'incitation au développement industriel (l'appel aux capitaux étrangers, surtout français, car, selon le mot de Renouvin, « *la France c'est la caisse* ») ; la politique de rénovation de l'enseignement public dans un effort sans précédent depuis Elie Dubois : l'enseignement rural et surtout l'enseignement secondaire avec une mission française de professeurs implantée au pays pour élever le niveau des élèves du baccalauréat, comme jadis Henri Christophe l'avait fait avec une mission anglaise de maîtres à travers le pays.

Un instructif et long débat sur le thème de la formation des cadres entre le Ministre de l'Instruction Publique et la Chambre, rapporté par Paul Déléage dans son livre *Haïti en 1886* est de haute tenue et toujours d'actualité ; la diversification de nos relations internationales pour pouvoir déployer son « *jeu triangulaire* » (Robert Heintz, repris par Roger Gaillard), privilégiant la France (le « mariage d'amour ») en tenant compte des Etats-Unis (le « mariage de raison ») sans sous-estimer l'Angleterre (alors toute puissante sur les mers), ni d'ailleurs négliger l'Allemagne (active commercialement et financièrement chez nous) et la République Dominicaine, notre voisine limitrophe.

Dans son effort de développement du pays, l'expérience a valu à Salomon de formuler ce que j'appellerais deux lois de tendances, l'une, endogène, c'est le processus de rétrocession dans la marche du pays car, constatait-il, l'état d'Haïti était meilleur sous Soulouque que ce qu'il découvrait à son tour, vingt ans plus tard, au cours de ses longues visites présidentielles en province (1880-1882) pour

prendre le pouls de la situation ; l'autre exogène, qu'il a baptisée significativement de « *la tyrannie du capital* ». Usé, ombrageux et malade, vaincu par les réalités du pays qu'il avait pourtant maîtrisées avec une main de fer jusque-là, il fut renversé au seuil d'un second septennat mal à propos sollicité et bien sûr obtenu. Jusqu'à la fin de la conjoncture, c'est-à-dire jusqu'à la première guerre mondiale, on ne verra plus accéder à la présidence de la République un homme d'état modernisateur de son étoffe.

B- Deux théoriciens passé à l'action politique sans satisfaction de leurs ambitions ultimes : Edmond Paul (le libéral) et Louis Joseph Janvier (le national)

Edmond Paul est généralement considéré comme le cerveau pensant du Parti Libéral et, sans doute, l'un des théoriciens politiques les plus justement réputés du pays. On a surtout analysé ses idées à partir de ses publications majeures comme

- *Les Causes de nos malheurs,*
- *Questions politico-économiques,*
- *De l'impôt sur le café et lois du commerce intérieur,*
- *Haïti au soleil de 1880 .*

Mais Anthony Apollon dans sa thèse de sortie à l'Ecole normale Supérieure et plus près de nous David Nicholls dans diverses publications (dont son *From Dessalines to Duvalier*) ont exhumé certains de ses articles dans l'organe du Parti Libéral *Le Civilisateur* , notamment au cours des années 1870-

1871 (par exemple un article sur « *le despotisme éclairé* » dans *Le Civilisateur* du 18 octobre 1871).

Parti jeune faire des études à Paris (1852), il connut la France de Napoléon III où le monde des grandes affaires transformait le pays en maîtres de la politique sous le Second Empire et inaugurait l'ère de la révolution industrielle et de la prospérité des années 1850s consécutive au « *18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* ». Il va largement s'inspirer des idées des économistes libéraux comme Michel Chevalier, conseiller de Napoléon III. Il y ajoutera un zest de progressisme social alors à la mode avec l'influence des idées saint-simoniennes, et une assez forte dose de nationalisme économique en ce qui concerne la propriété terrienne, légitimement interdite aux étrangers à son jugement, car il ne s'agit de rien d'autre que de préserver l'intégrité du pays.

Mais Paul demande au capital national et à l'effort national d'industrialiser le pays, s'il le faut par un engagement actif de l'Etat dans le développement des initiatives privées, car c'est dans l'industrie qu'il voit le salut d'Haïti. Ainsi préconise-t-il que le pouvoir soit arraché des mains des politiciens et des intellectuels pour être remis aux technocrates et aux hommes d'affaires. « *L'ère de la politique est révolue* » proclame-t-il, pour faire place à l'ère de la technique et des affaires. Déjà en France, note-t-il dans son livre *Questions Politico-économiques*, ce sont les valeurs de la bourse qui ont contrôlé le 18 brumaire. Mais malgré ses exercices de généralisations de haute voltige, visiblement Paul avait à l'esprit et voulait

stigmatiser avant tout cette politique haïtienne pratiquée comme un jeu stérile et meurtrier dans lequel le militarisme impose sa tyrannie et son arriérisme (qu'il flagelle d'une expression devenue fameuse « *le gouvernement contre la nation* »), et le système traditionnel son conservatisme dualiste, corrompu et néfaste (qu'il résume d'une formule lapidaire :

« le machiavélisme de la minorité (mulâtre) sert de marche-pied au vandalisme de la majorité (noire) ».

Ceci implique deux conséquences que Paul explicite avec franchise et même candeur. D'abord l'humanisme à prédominance littéraire cher aux élites intellectuelles doit être relégué en arrière plan, car quand un pays dépend de l'étranger pour des produits aussi élémentaires que le savon, les bougies, l'encre, le papier, l'huile de cuisine, les matériaux de construction, les chaussures, les vêtements, les verres etc, « *est-ce qu'il peut se payer le luxe d'avoir des poètes ? A notre époque, écrit-il, une nation compte plus dans le monde par ses industriels que par ses écrivains* ». Formule tranchée et lapidaire !. Aussi conclut-il « *aujourd'hui ce dont nous avons besoin, c'est des ingénieurs, des techniciens de la construction, des industriels et des professeurs de sciences.* » Ensuite, le peuple incapable d'inspirer ni de participer vraiment en politique, n'a rien d'autre à faire qu'à suivre, en faisant ce que des dirigeants éclairés lui diront. Son slogan, devenu le slogan du Parti Libéral, sera tout naturellement « *le pouvoir aux plus capables* ». Sinon, « *la suprématie du nombre assure la suprématie de l'ignorance* ».

Aussi le pouvoir doit-il être détenu par des élites du savoir au service du capital industriel. Et dire qu'on a voulu faire d'Edmond Paul un combattant de la démocratie libérale ! Mais sa pensée technocratico-libérale, nationaliste-progressiste et aristocratico-exclusiviste ne manque pas de cohérence, et se présente alors comme celle d'un courant *up to date* porteur d'une option élitiste sérieuse venue d'Europe mais adaptée au réel haïtien pour une modernisation élitiste nécessaire dans l'intérêt d'un peuple qui, au lieu de se perdre dans la politique, doit suivre des techniciens éclairés et des hommes d'affaires responsables comme guides de l'avenir collectif.

Louis-Joseph Janvier, quant à lui, est connu comme théoricien fougueux et intransigeant du Parti National sous le gouvernement de Salomon. Janvier, c'est d'abord un tempérament combatif. Aussi son œuvre est-elle largement polémique. Ceci a peut être contribué à faire moins voir la partie constructive de son œuvre, qui est sans doute la plus avancée en hardiesse de changements positifs de l'histoire des idées politiques en Haïti au XIXème siècle. Car ce doctrinaire, brave et fier Sicambre qui ne savait pas courber la tête, est en réalité un des plus grands visionnaires de la modernisation haïtienne à la fin du 19ème siècle et au début de notre 20ème siècle

Encore un autre qui a fait ses études en France, et quelles études ! Car ce lauréat de la faculté de médecine de Paris, a aussi fait « Science Po », l'Ecole libre des Sciences Politiques de Paris,

récemment fondée et où devait se former l'élite qui allait diriger et administrer la France républicaine. Sa boulimie d'apprendre et de collectionner les diplômes des diverses sections spécialisées, l'une après l'autre, va lui donner l'horizon de connaissances le plus large en matière de gouvernement moderne d'un pays, parmi tous ses compatriotes et contemporains.

« Sciences-Poseur », il aime citer ses maîtres éminents pour fermer la bouche à un adversaire, mais sait puiser dans leur riche enseignement pour étoffer ses réflexions et propositions pour la modernisation de son pays haïtien qu'il aime de « furieuse amour ». Janvier est un **phénomène** et, le sachant, il ne sent pas la nécessité d'être hypocritement modeste.

Fanatique de la politique du « *plus grand bien au plus grand nombre* », slogan du Parti National, Janvier voit avant tout, dans la majorité nationale, les paysans, tenus pour des « parias » alors qu'ils constituent le « substratum » de la collectivité haïtienne. C'est la force vitale du pays, il faut en faire l'élan vital de la nation. Et d'abord les paysans doivent être propriétaires de leurs terres. La propriété paysanne est le socle du système économique-social de Janvier. Mais le paysan doit être éduqué : l'instruction primaire et la formation agricole de base sont le premier devoir d'un bon gouvernement. Janvier s'attaque ensuite au problème du financement de la petite exploitation rurale : il préconise avec insistance et dès 1884, l'innovation des caisses d'épargne et de petites banques populaires de crédit rural et artisanal, à

côté des banques de crédit agricoles à créer. Dans la même veine de l'effort coopératif pour lequel Janvier s'inspire de Proudhon et de Fourier, il veut développer les mutuelles et les coopératives pour mieux rendre opérationnelle la modernisation de l'exploitation agricole dans un pays dont l'assiette agraire est devenue la petite propriété.

Sans sous-estimer le primat de la politique, Janvier croit que les soubassements de celle-ci sont d'ordre économique et social. C'est ainsi qu'étudiant la révolution rurale d'Acaau en historien, Janvier ne peut s'empêcher de prendre parti :

« Ces paysans qu'on a appelés Piquets, leurs revendications étaient entièrement justes et bien fondées ».

Dès le déclenchement de l'insurrection libérale contre Salomon, Janvier, farouche défenseur du gouvernement, n'hésite pas à diagnostiquer :

« Les causes de l'insurrection qui désolent en ce moment la République haïtienne sont bien plus économiques et sociales qu'elles ne sont d'ordre purement politique ou constitutionnel ».

Ceci dit, il reconnaît l'importance des clivages idéologiques et des préjugés de distance sociale au niveau politique de nos luttes intestines, et flagelle le plus opérationnel de tous, le préjugé de couleur des clairs à l'égard des noirs, *« le plus néfaste, le plus hypocritement ridicule »*, qui *« peut être combattu par l'éducation, par l'élévation intellectuelle et morale du plus grand nombre »*

certes, mais aussi, souligne-t-il, par l'avènement de la démocratie.

« *Dans une république démocratique, c'est le nombre qui doit être gouverné par les individus qui lui ressemblent le plus, qui sont le plus ses représentants en âme et en chair* »

écrit Janvier qui venait de dire juste avant :

« *Si tant est que le pouvoir doive appartenir à telle ou telle catégorie d'haitiens de par le degré d'atrophie des cellules de la couche pigmentaire de leur peau, ce pouvoir ne peut revenir qu'aux nègres, et particulièrement aux nègres instruits : eux surtout peuvent inspirer confiance aux masses* ».

Dans la panoplie de ces principes politiques, Louis Joseph Janvier ajoute la **démocratie sociale** à la démocratie politique. Le plan de développement et de gouvernement dont il publie les grandes lignes illustre un projet de société modernisateur et socialisant.

Il réserve ce qu'il appelle sa « furia » contre les détracteurs de sa patrie et de sa race, dont la défense, autant passionnée que scientifique, est chez lui, un seul et même combat. C'est le thème obsédant de presque toutes ses interventions et publications, notamment :

- *Les Détracteurs de la race noire et de la République d'Haïti* (Paris, 1882) ;
- *La République d'Haïti et ses visiteurs* (Paris, 1882) ;
- *L'Égalité des Races* (Paris, 1884) ;
- *Haïti aux Haïtiens* (Paris, 1884) ;
- *Les Antinationaux* (Paris, 1884) ;

- *Les Affaires d'Haïti* (Paris, 1885) ;
- *Les Constitutions d'Haïti* (Paris, 1886) ;
- *Du Gouvernement Civil en Haïti* (Lille, 1905).

C'est l'ethno nationalisme des fondateurs historiques de la nation haïtienne. Mais Janvier élargit ce concept fondateur en l'appliquant à la religion, en se référant explicitement au catholicisme critiqué pour avoir introduit et imposé le contrôle d'un clergé étranger blanc, qu'il rendait responsable d'entretenir le préjugé de couleur entre haïtiens et qui, selon lui, « *nous désapprenait à être haïtien* », car dans les circonstances de la vie collective chez nous, « *du point de vue politique, le catholicisme est la négation du patriotisme* ». Il n'ira toutefois pas, comme Henri Christophe le civilisateur, jusqu'à l'étendre à la langue et à la culture en envisageant l'anglosaxonisation du pays.

Bien qu'il fut un admirateur enthousiaste de l'Angleterre, il était satisfait de pouvoir clamer bien haut : « *Haïti, c'est la civilisation noire latine* », et c'est là qu'il trouve le vrai, le bien et le beau qu'il préconisait pour Haïti. On pourrait aisément voir en Janvier l'ancêtre de deux formules-slogans à succès d'aujourd'hui : « *Small is beautiful* » et « *Black is beautiful* ».

Médecin et politologue, esprit encyclopédique et homme de gauche, combattant actif de la cause de l'égalité des races humaines, polémiste infatigable et mordant, journaliste engagé à la plume acérée, Janvier a frayé avec les plus grands intellectuels français, un peu en rivalité en

filigrane avec Anténor Firmin, et il lui était réservé de prendre la parole aux funérailles de Victor Hugo, en représentant de la race noire et au nom d'Haïti.

C - Deux intellectuels éminents, hommes d'action de premier plan, candidats malheureux à la présidence de la République : Saint-Surin François Manigat et Anténor Firmin.

Ces deux plus grands hommes politiques d'envergure de classe internationale et d'action dans le pays profond qui les a bien connus, aussi bien dans la lutte comme modernisateurs en faveur de l'arrière-pays que comme dans le débat d'idées dans le landernau social et politique, devenus tous les deux comme les plus présidentiables et inévitables du temps que l'exil ait longtemps éloignés, plusieurs fois ministres l'un et l'autre et donc expérimentés dans la gestion de « la res publica », se sont vu barrer la route pour finalement mourir en exil. Barrer la route du pouvoir pourtant à la portée de la main, tel fut le sort de bien de grands patriotes dans l'histoire de ce pays. Faire échouer la modernisation par l'élimination politique ou même physique des modernisateurs !

Descendant d'une grande famille d'éducateurs et d'hommes politiques du Nord depuis l'époque de Toussaint Louverture, mais dont le berceau aux temps de la colonisation française, semble avoir été la ville de Fort-Dauphin aujourd'hui Fort-Liberté, (la tradition familiale précise qu'un groupe d'affranchis venus de Martinique par le même bateau (« cousins-batiments ») pour être nommés juges de paix

comprenait les trois frères Manigat, fixés à Fort Dauphin (on y voit encore, aujourd'hui encore en 2009, un long mur rectiligne de leur résidence cossue servant d'écran pour les projections cinématographiques), un Prophète fixé au Trou, un Lescot fixé à Port-de-Paix et aussi un Obas au Cap, François Saint Surin Manigat a poursuivi ses études primaires puis fait ses études secondaires en France de 1859 à 1871, à Versailles puis à Paris, et, on l'a vu, a subi avec succès les épreuves orales terminales du baccalauréat ès lettres à la Sorbonne le 27 août 1869. Un parisien s'il y en a jamais eu ! Il se préparait au concours d'entrée à l'Ecole militaire de Saint-Cyr quand le siège de Paris par les Allemands (guerre franco prussienne de 1870) et les événements sanglants mais héroïques de la « Commune de Paris » le surprirent dans la capitale française. Avec l'exposition universelle de Paris en 1867 et sa fameuse « Galerie des machines », qui attira plus de dix millions de visiteurs, qu'il visita lui-même encore jeune étudiant des classes d'humanités, et qui l'impressionna par son importance considérable sur le plan technique du fait que « toutes les inventions récentes et leur application pratiques y furent présentées » (sic), ces deux événements parisiens (l'exposition et les deux sièges) ont beaucoup contribué à marquer plus tard son destin d'homme public.

La France qu'il connut pendant douze ans consécutifs à un âge où ce qui s'exprime dans le cerveau reste durable, c'est la France du Second Empire avec le développement prodigieux de l'industrie, des banques, des chemins de fer, des

grands travaux d'urbanisme d'Hausmann, des fastes de la cour impériale et des salons bourgeois exprimant la prospérité nationale, mais aussi - et il avait ainsi noté l'envers du décor - la condition d'existence dégradante des « misérables » (le roman de Victor Hugo portant ce titre paraît en 1862) du prolétariat de certains faubourgs parisiens, futurs pourvoyeurs de révolutionnaires à la Commune de Paris. Dès lors, il a dans son bagage de futur intellectuel-homme politique deux acquisitions essentielles : une vision de grandeur ambitieuse pour le développement socio-économique de son pays et pour les progrès de son peuple, grâce à l'autorité réalisatrice d'un pouvoir fort modernisateur, et une sensibilité attentive à la justice sociale en faveur de laquelle il réclamait une politique de « justice distributive » (le mot est de lui, dans sa lettre de candidature à la République à la mort subite de Florvil Hyppolite qu'il combattait de l'exil étant). Il apostropha plus tard, au début de sa carrière politique, fraîchement arrivé à son premier ministère sous la présidence de Salomon, un de ses adversaires libéraux, en se faisant gloire de consacrer au pouvoir, « *des nuits de veille à l'étude et à la solution de la question sociale haïtienne* ». Et au moment même de sa mort à Paris, vingt ans plus tard, l'ingénieur Louis Doret rappelait comment, chef de la Légation d'Haïti à Paris dont il avait ouvert « *toutes grandes les portes à tous ses compatriotes sans distinctions d'origine, de fortune ou d'opinion* », il aimait « *se délasser au milieu des étudiants haïtiens à Paris et nous charmer tous par sa conversation vive et alerte où*

étaient jetées inopinément les idées les plus hardies ».

C'est à Paris que, boursier versaillais du gouvernement haïtien, il connut Salomon, alors ministre auprès de la cour de Napoléon III, et le diplomate haïtien le prit dès lors en belle passion pour son intelligence, son sérieux et ses succès scolaires. Professeur de belles-lettres classiques au lycée national du Cap-Haïtien à son retour au pays, puis fondateur du collège François-Capois dans sa ville natale où il épouse une élève, fille du général Magny, le Magny de la Crête-à-Pierrot, Manigat est vite happé par la politique et milite au sein du Parti National, rédacteur au journal *Le Vigilant* (dont le sous titre arborait significativement le mot « Progrès ») aux côtés de Demesvar Delorme, mais, comme de bien entendu, face au journal des libéraux *Le Civilisateur*, puis *Le Messager du Nord* où écrivaient Edmond Paul et Anténor Firmin. Manigat et Firmin resteront des adversaires politiques mais ne s'affrontèrent jamais face à face.

En 1879, le Cap envoie deux Manigat à la Chambre des Députés, consacrant la victoire électorale des nationaux : Guillaume Manigat, député du Cap Haïtien et François Manigat député de la Plaine du Nord, deux cousins-frères inséparables jusqu'à la mort à Paris l'un et l'autre en 1900, à moins de six mois d'intervalle. Salomon nomme son ancien pupille le premier chef de son cabinet particulier, puis le laisse prendre de l'étoffe comme Président de la Chambre des Députés où il a révélé ses talents de « debater » (Paul Déléage aussi bien que Louis Joseph Janvier), puis l'appelle à

différents ministères comme son homme de confiance. Il est surtout « le tout-puissant Ministre de l'intérieur » et le « brillant Ministre de l'instruction publique ». Energique, doté d'un sens exceptionnel de l'autorité de l'Etat et de la loyauté due à son chef, et surtout plein d'initiatives, il est alors mêlé à toutes les réalisations modernisatrices du gouvernement du président Salomon qui dit de lui publiquement : « *me zanmi, pa fè jalouzi, sila-a se pitit mwen (Mes amis ne soyez pas jaloux, celui-ci c'est mon fils)* ». Erreur de psychologie du vieil homme, cela devait plus tard perdre, politiquement, le jeune « omnis homo » du régime. Entre-temps, « premier ministre » sans le titre, le statut et les fonctions, il est de fait le premier des Ministres, et le Père Cabon, dans son histoire d'Haïti, le distingue comme « *actif et très entendu* ». Compétent et entreprenant, il est soit à l'origine, soit au fait de tous les accomplissements. Frédéric Marcellin, parlant de la « *bravoure farouche qui était dans sa nature* », note qu'il « *était l'esclave de sa parole ...entier et catégorique* », et il ajoutait « *on n'a pas idée de ce que ce petit corps renfermait de volonté et d'autorité. C'était l'absolu en chair et en os* ».

Tel était le bras droit de Salomon dans son œuvre gouvernementale. Ses idées personnelles étaient connues depuis l'époque déjà où, étudiant parisien, il affichait un penchant à prendre parti pour « la Commune de Paris » (ce pour quoi des libéraux haitiens de Paris l'ont dénoncé à la police parisienne), et qu'il fréquentait un ami cubain proche qui partageait avec lui, au Collège Monge,

les positions anti-impérialistes de José Martí. Mais sans s'embarasser d'idéologie dogmatique, car on notait aussi chez lui, un pragmatisme à l'anglaise au service de son patriotisme. « *Dieu prend soin du monde, à nous de nous occuper de la patrie* ». Mais Manigat avait un faible et une orientation pour travailler de préférence avec la France : la Banque Nationale dont Laforestrie s'occupe à Paris, la construction des palais pour l'Exécutif (le palais national) et l'administration publique (le palais des cinq Ministères, « *le plus grand chantier que le pays ait connu depuis Christophe* », constructeur de la Citadelle, s'enorgueillissait Manigat, la mission de professeurs français pour l'instruction publique, la mission d'experts français en administration postale, la mission militaire française pour la réforme de l'armée, mais aussi la loi agraire de 1883 portant concession de terres aux paysans à condition de produire et aux entreprises à condition de faire des investissements (principalement en provenance de France).

En cette année de 1883, le voici fait général de division, car c'est à lui, civil, que Salomon chargea de combattre les insurgés libéraux, assiégés dans les villes rebelles. Le latiniste n'oublie pas que sa vocation première était la carrière militaire quand il avait opté d'entrer à Saint Cyr. Il n'oublie surtout pas son « *De bello gallico* » et son « *De bello civili* » de ses classes d'humanités du lycée Hoche, établissement secondaire « militaire » où il a fait toutes ses études jusqu'aux classes terminales (dans le genre qu'avait créé Napoléon). Les citations illustrent les faits d'armes racontés dans les neufs

cahiers manuscrits de son *Siège de Jacmel*. Mais cet épisode de sa vie de soldat dur comme fer, loyal au service de son gouvernement agressé, lui a fait accoler l'étiquette de « *sabreur* » (« *Ti Kristof* ») qui ne l'a plus jamais quittée, et de « *noiriste* » (partageant même l'ancienne réputation de « *mangeur de mulâtres* » de Salomon), dont il essaiera vainement de se défaire (voir ses deux écrits *Vérités contre mensonges* et *Simple notes pour l'histoire et la vérité*). Tout cela l'a aussi promu au premier rang, celui des « *présidentiabiles* ». Eloigné du pouvoir par Salomon lui-même en 1887 sans pouvoir dire à ce moment-là que c'était une disgrâce, pris dans les filets des coteries juste avant sa chute en 1888, interdit de débarquement après le départ de Salomon, écarté huit ans plus tard de la présidence par une manœuvre rapide de Boisrond Canal et de Tancrede Auguste à la mort subite de Florvil Hyppolite, alors que l'ancien Ministre de Salomon était « *l'homme politique le plus marquant du pays* » (cf le *Manuel de J.C Dorsainville et des frères de l'Instruction, Chrétienne*). Mais tenu au loin, Manigat se verra, pour mettre fin à son exil, dans l'obligation d'accepter l'exil dit « *doré* » du poste d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire d'Haïti à Paris, le poste le plus important et le plus envié de la diplomatie et de la politique haïtiennes après celui de Chef de l'Etat. La qualité de sa contribution à l'heureux aplanissement des difficultés financières avec la France lui valut la croix d'Officier de la Légion d'Honneur (1898) et la première page « *à la une* »

de la revue parisienne illustrée *Le Financier en Robe de chambre*. Louis Joseph Janvier avait dit de lui : « *Il sait vouloir. Il sait agir* ». La notoriété de ses succès diplomatiques parisiens, obtenus à coup de patience et de tact, et grâce à son patriotisme indomptable et à sa francophilie récompensée, à des moments délicats et même difficiles des relations franco-haïtiennes empoisonnées par les tracasseries financières bilatérales et la nouvelle sensibilité colonialiste de « la République opportuniste » particulièrement au temps du Ministre des affaires étrangères Gabriel Hanotaux, lui valut de son vivant une notice biographique copieuse dans les célèbres *Annales Historiques de la Noblesse et des Notabilités* publiées à Paris, où fut même rappelé le mot du journal *Le Patriote* du Cap à son sujet : « *si grand déjà, si jeune encore* ». Des bureaux du Quai d'Orsay, le nouveau Ministre français des Affaires Etrangères, Théophile Delcassé, a bien voulu faire de lui un éloge remarqué, en écrivant qu'« *il remplissait dignement sa mission* ».

Les affaires d'Haïti continuaient à préoccuper, bien évidemment, son cœur de patriote et il achevait, le 1^{er} Janvier 1900, de se réconcilier et de se concerter politiquement avec Anténor Firmin venu le saluer, à l'occasion de la célébration du jour de l'indépendance nationale, dans les salons de sa résidence à l'avenue Wagram, quartier de l'Etoile, dans cette Légation d'Haïti en France à la tête de laquelle Firmin précisément allait lui succéder. Mais ni l'un ni l'autre des nouveaux partenaires désormais rapprochés ne pouvait le pressentir, surtout pas Manigat, qui allait passer de

vie à trépas six mois plus tard « d'une hémorragie cérébrale » selon l'acte de décès signé du Dr Lefèvre et d'une équipe de médecins appelés à son chevet. L'ingénieur Doret a raconté comment, le samedi 20 juin, douze jours avant son dernier soupir, l'homme d'Etat, déjà malade, indiquait de la main sur la carte d'Haïti « la chaîne de démarcation de notre frontière de l'Est » pendant que ses yeux « fixaient le Môle St Nicolas », (indiquant ainsi Santo Domingo et Washington, que j'ai appelé les deux pôles à problèmes de la diplomatie haïtienne au XXème siècle) :

« Je peux mourir, oh !!!, mais il faut qu'on s'unisse là-bas ! c'est notre pays mon Dieu ! Il faut que le chef de l'Etat soit le chef de tous dans la lutte qui vient pour le maintien de notre vie nationale, de notre honneur, de notre dignité d'homme ».

Tel fut le cri du cœur, *ultissima verba* ! d'un patriote que l'expérience vécue de nos luttes fratricides avait convaincu qu'il n'y avait pas de salut national sans l'union solidaire des fils de la grande maison commune. Il devait rendre l'âme, à 53 ans, dans cette ville-lumière qui lui était si familière, le 2 juillet 1900, l'année d'une autre exposition universelle de Paris, encore plus fameuse, qui a dû lui rappeler, avant sa disparition d'ici-bas, celle qui avait tant enchanté ses 20 ans et l'avait alors fait rêver pour la modernisation de sa petite patrie insulaire bien aimée. Comme eut à le dire Louis Marcelin, devenu chargé d'affaires à la Légation, aux funérailles officielles imposantes que fit la République Française à l'illustre disparu (voir le récit de ces funérailles officielles parisiennes

dans les documents publiés dans le tome, de l' *Eventail d'Histoire Vivante d'Haïti*, p.). Louis Marcellin, nouveau chargé d'affaires, bouleversé, disait :

« Une étoile de première grandeur avait traversé le ciel tantôt serein, tantôt orageux de la vie politique haïtienne ».

Tandis que Frédéric Marcellin, venu s'incliner, au nom des amis du général, « devant le drapeau national que, disait-il, il convient de le proclamer, le général Manigat portait à l'étranger d'une main intelligente et ferme », faisait entendre la triste note de regret d'une chance de progrès perdue pour le pays avec cette mort en terre étrangère : « il a raison le subtil écrivain qui affirme que l'on ne meurt bien qu'au village ». C'est encore le même Frédéric Marcellin qui aura à écrire dans une évocation sur *Le Passé* publiée en 1909 à Paris, que Manigat « rêvait de clôre chez nous l'ère des despotes ignorants ».

Que dire alors d'Anténor Firmin, le cerveau encyclopédique et communicatif que l'apôtre de l'indépendance cubaine José Martí appelait admirativement et fort justement « un Haïtien extraordinaire » ? Pour avoir eu, au crépuscule du 19^{ème} siècle et à l'aube du 20^{ème}, entre tant de citoyens de valeur, un homme d'état aux idées généreuses de l'envergure d'Anténor Firmin, Haïti aurait dû gagner la cause de sa modernisation, dont il était le parangon. Firmin était devenu l'incarnation et était perçu comme le symbole vivant de la régénération du pays. EEsprit

supérieur, qui n'avait pas de diplôme mais ne manquait pas de génie, Firmin était hautement conscient de l'étendue et de la diversité de ses connaissances et, s'il n'a peut être pas prononcé tel quel le mot qu'on lui attribue généralement et qui, détaché de son contexte, fait vaniteusement outrecuidant (« *je suis préparé comme pas un* »), il le pensait en se référant à l'immense labeur de lectures, de recherches, de communications, d'échanges dans les milieux savants internationaux, des contacts internationaux et de correspondance qui se cache derrière ses livres les plus modestes, grâce à une puissance de travail exceptionnelle et à une curiosité intellectuelle sans limites. Faisons-lui dire plutôt : « *Je me suis préparé comme pas un* » ! Reconnaissons toutefois qu'il a lui-même parfois prêté le flanc à l'accusation exagérée d'« autolâtrie » lancée méchamment contre lui par un journal anti-firministe connu de la capitale. Il n'était pas le seul à se vanter immodestement de sa valeur intellectuelle d'ailleurs incontestable.

Firmin, c'est d'abord, dans la mémoire collective haïtienne, la lutte pour « l'égalité des races humaines ». Son « magnum opus », qui porte ce titre, un pavé de 664 pages, est publié à Paris en 1885. On l'a dit le plus hâtivement rédigé peut-être de ses ouvrages. C'est que le sujet lui tenait à cœur, et il lui tardait de donner la réplique à Gobineau avec le livre de celui-ci au succès retentissant et durable *Essai sur l'Inégalité des races humaines* dont Firmin entendait réfuter les thèses racistes. La réputation haïtienne de Firmin tient à ce livre, et on comprend pourquoi, bien qu'il eût suscité des

envieux à l'homme qui, du premier coup, se faisait porter au premier plan par la renommée. On le sacra prince des sciences humaines chez nous, et il fut reçu membre de la Société d'Anthropologie de Paris, en attendant d'être plus tard « associé de l'Institut International de Sociologie ». Sans aller jusqu'à faire de Firmin l'apôtre de la négritude, bien qu'il ait mis en valeur, pour s'en enorgueillir, la splendeur passée des grandes civilisations dont l'égyptienne et les cultures africaines dont nous sommes tributaires, il est conscient de la détermination de la race dans les relations interhumaines de son temps, et il fera de sa clairvoyance comme un avertissement pour le peuple haïtien :

« *Quoi qu'on fasse, qu'on en parle tout haut ou qu'on veuille la voiler en des subtilités sournoises, la question de race domine fatalement le problème de la destinée d'Haïti* ».

Firmin, au point de vue de l'idéologie politique, a évolué du libéralisme politique de sa jeunesse à la démocratie sociale de sa maturité. C'est l'heure de l'horloge politique de son temps car la IIIème République en France avait évolué depuis Thiers, et Firmin avait fait l'expérience des choses haïtiennes depuis qu'il s'était investi dans la bataille de Boyer Bazelais et d'Edmond Paul en s'inspirant de moins en moins de leur héritage, sauf en références historiques. C'est qu'entre-temps Firmin est devenu ce que j'ai appelé un « *démocrate social* » (conversion analysée par Claude Moïse dans son mémoire de sortie à l'Ecole Normale Supérieure), comme le montrent les citations ici

même retenues. Il est question de « justice sociale », de masses populaires, de « majorité souffrante », de « couches sociales inférieures », de la « masse plébéienne », de promotion des démunis, d'égalité des chances etc. pour assurer l'équilibre social et la stabilité par la réparation sociale. Ce programme, Firmin s'y est impliqué au point de prendre les armes pour sa réalisation. Firmin fauteur de guerre civile comme réformiste social en lutte pour le bien-être populaire, c'est une image d'Épinal peut-être, c'est le signe d'un changement de cap et de camp ! Le « général Firmin » a bien pris les armes en 1902 et a guerroyé avec son compagnon et frère d'armes, le général Jean Jumeau et leurs troupes, principalement dans l'Artibonite, comme chef de guerre bivouaquant sur le terrain, en plus de chef politique, en une aventure belliqueuse qui s'est terminée dans un consulat. Boyer Bazalais était passé par là, mais peu de gens en faisaient état comme d'un prolongement ni même d'une reprise, car c'était le Firminisme en action armée autonome. //

Mais Firmin, c'est aussi la lutte prioritaire pour l'extension de l'instruction publique, car il est convaincu qu'il n'y a pas de développement sans éducation. Il en est tout premier lieu l'illustration individuelle, d'origine humble et sans moyens familiaux au départ. C'est grâce à l'instruction qu'il s'est donné, qu'il est parvenu aux plus hautes positions dirigeantes de son pays. Le « *petit nègre autodidacte de la Fossette* » frayant avec les intellectuels les plus dotés du monde académique et social, c'est plus qu'une satisfaction d'amour-

propre. Pauléus Sannon voit en lui « *un des grands parvenus de l'intelligence et du savoir, qui sont l'honneur et la gloire des démocraties véritables* ». Il a étudié la question scolaire, et il emploie la méthode des tableaux comparatifs en prenant tous ses exemples dans la Caraïbe voisine, pour montrer le retard accumulé par Haïti, et l'urgente nécessité de le rattraper. Dans son essai sur « *Haïti et l'enseignement public* » publié dans ses « **Lettres de Saint Thomas** » Firmin écrit : « *De savoir que seulement 3% de la population d'âge scolaire, c'est-à-dire de cinq à dix huit ans, fréquentent les écoles en Haïti, c'est une honte nationale. Ce qui presse actuellement, c'est l'enseignement primaire, lequel peut seul faire du peuple haïtien une démocratie digne de respect, progressiste et prospère. Faisons donc ce qui presse, quod nunc instat agamos ! Quand l'intelligence de l'ouvrier et du campagnard sera illuminée par une solide instruction primaire largement répandue, nous chanterons mieux les merveilles de la science et la splendeur des lettres* ».

Firmin, c'est la lutte pour la démocratie. De tous ceux qui ont écrit sur l'homme, Pradel Pompilus me semble, après Pauléus Sannon, celui qui a le mieux compris le caractère central de ce thème dans le système de pensée des firministes, en n'hésitant pas à voir en l'homme « *le plus remarquable champion de la démocratie haïtienne au XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'haïtien qui a sans doute la plus combattu, le plus écrit, le plus souffert en son temps pour le droit, la liberté et*

la justice ». C'est, en effet, la pierre angulaire de la construction de l'idéal politique, économique et social de Firmin. Citons, à sa suite, deux textes lumineux du grand homme à ce sujet. « *Dans tous les pays, dans toutes les races, le progrès ne s'effectue, ne devient tangible que lorsque les couches sociales inférieures qui forment toujours la majorité, tendent à monter en intelligence, en puissance, en dignité et en bien-être. Là où la politique dite éclairée ne vise qu'à perpétuer l'infériorité de ces couches formant l'assise même de la nation, en exploitant leur ignorance, il n'y a point de progrès possible* » écrit l'auteur du livre « **Monsieur Roosevelt, président des Etats-Unis et Haïti** », qui revient à la charge plus loin, en insistant comme pour mieux enfoncer un clou sur ce qu'il appelle « *une évidence mathématique* » : « *Haïti ne peut se développer si la masse plébéienne, les populations travailleuses qui représentent les forces vives de la nation, ne s'élèvent elles-mêmes par plus de bien-être, plus de lumière et plus de justice sociale* ».

Firmin, c'est la lutte pour la souveraineté nationale. Ministre des relations extérieures sous le gouvernement de Florvil Hyppolite, il eut la redoutable responsabilité, en 1891, de résister, heureusement victorieusement, à la première pression ouverte des Etats-Unis d'Amérique affectant la souveraineté nationale par la demande, assortie d'une démonstration navale, conformément aux pratiques de la « diplomatie de la canonnière ». L'action, chez lui, aurait-elle précédé la théorie ? A

propos de son livre « *Roosevelt et Haïti* », on lui a reproché d'avoir manqué de clairvoyance en sous-estimant la menace américaine contre notre indépendance nationale à partir de la politique d'extension impérialiste de Théodore Roosevelt. Les mots d'illusion (peut-être, il en était capable), d'idéalisme (possible, c'était dans sa manière), de courtoisie gracieuse et de tact dans la fermeté (il en avait le parfum), de naïveté (j'en doute, car il avait sa dose de ruse et de calcul) ont été prononcés et écrits. D'une part je soupçonne Firmin d'avoir voulu exorciser ce danger en le niant, trait psychologique bien connu du subconscient. D'autre part, je réclame une seconde lecture de Firmin, car il espérait que nous pourrions nous conformer aux conditions posées par le fameux avertissement de Roosevelt pour « *n'avoir rien à craindre* ». En effet, lisons le : « *Si, au lieu de nous résoudre à l'effort indispensable pour nous libérer de toutes les entraves qui nous empêchent de marcher, nous nous amusons à crier au danger, sans rien faire pour l'éviter – en supposant qu'il existe réellement - nous en serons accablés et terrassés au milieu même de nos protestations retentissantes. Il n'y aura personne, croyons-le pour nous plaindre et nous sauver du péril, et ce sera bien fait pour nous* ». Est-il allé trop loin ? En tout cas, c'est en homme avisé qu'il écrit quatorze ans après l'affaire du Môle St Nicolas « *Il faut qu'Haïti se rappelle avant tout qu'elle ne peut attendre du dehors l'impulsion qu'elle doit trouver en elle-même, en sa foi dans la possibilité de son ascension nationale vers les hauts sommets de la civilisation* ».

Firmin, c'est la lutte pour une modernisation technicienne certes, mais humaniste. Partisan des nécessités scientifico-techniques auxquelles les pays en voie de modernisation doivent désormais satisfaire, il ne croit pas que cela doive se faire au détriment de l'humanisme. Il croit en ces « litterae humaniores » et il dit avec conviction dans son style inimitable : « *La démocratie haïtienne doit se munir surtout de connaissances scientifiques, dont l'utilité pratique est indispensable à son amélioration matérielle, mais il est bon qu'elle possède aussi, quoique en petit nombre, des esprits adonnés au culte du beau, du vrai et du bien, dépouillé de toute préoccupation intéressée. Le meilleur catéchisme en sera toujours la culture gréco-latine, non comme une éducation mais comme un raffinement du goût esthétique, se traduisant extérieurement en cet atticisme, cette urbanité, vrai charme du commerce humain, dans sa forme la plus élevée. Une race qui émerge d'un long passé de misères morales a besoin de produire en même temps que des hommes pratiques, des individualités de fine organisation intellectuelle* ».

Firmin c'est la lutte pour l'intégration caraïbéenne. Il s'agit là d'une dimension originale chez l'homme d'état haïtien sans doute le plus complet de son époque. Son horizon de conception et d'action s'est élargi, en effet, à la région des Antilles toute entière, à la recherche d'une unité perdue à retrouver. Le voici donc apôtre prudent mais convaincu d'une « Confédération Antillaise »

qu'il appelle la « *plus grande patrie* ». Il est l'ami intime du Dr Betances, ce Portoricain qui s'est dédié corps et âme à apprivoiser cette utopie, et dont le salon est le rendez-vous des latino-américains et surtout des antillais de langue espagnole, française et même anglaise de Paris. Firmin discute du projet avec lui et ses amis, participe à l'action de promotion de l'idée et s'intéresse à militer pour le mouvement. Figure de premier plan, certains le voient même à la tête du « grand œuvre » et le sondent ou même le pressent de se préparer à en assumer la direction. Il rencontre José Martí lors d'une des visites de celui-ci au Cap haïtien, en 1893, et c'est, semble-t-il, le coup de foudre réciproque. Firmin écrit : « *En 1893, j'eus l'occasion de conférer, au Cap haïtien, avec l'incomparable José Martí. Le grand patriote auquel Cuba reconnaissante a décerné le titre d'apôtre, se présenta au nom du Dr, Betances, qui lui avait recommandé de me voir. Nous éprouvâmes, l'un pour l'autre, une irrésistible sympathie. Mis au courant de l'entreprise audacieuse que cet homme éloquent, instruit, inspiré, d'une largeur d'esprit peu commune, aussi convaincu que tenace, fomentait, préparait et préconisait avec un zèle d'illuminé et un dévouement apostolique, je fis ce que je devais au nom d'une cause sainte entre toutes* ». De son côté, Martí au lendemain de l'entretien entre les deux nouveaux amis, écrit à Sotero Figueroa « *Hier j'ai parlé de vous avec un Haïtien extraordinaire que j'ai connu par Betances et Patria, avec Anténor Firmin* ». Mais dans sa réponse au dominicain F.

Carvajal en 1907, comme déjà dans sa conversation au Cap haïtien, en 1893 avec José Marti, tout en exaltant ce « magnifique idéal » de la Confédération Antillaise, et en se faisant son avocat de principe et de fait, Firmin avait l'honnêteté de ne pas cacher ses réserves et ses doutes quant aux possibilités pratiques de réalisation dans un temps prévisible. Il continuera d'éprouver et d'afficher avec les tenants du mouvement « une affinité de vues et d'aspirations » et, peu avant sa mort, il écrira encore : « *le rêve de la Confédération des Antilles est resté toujours vivace en un coin de mon cerveau* »

A cet individu hors série, qui a brigué la présidence de son pays pour inaugurer les chantiers de la modernisation, les politiciens « habiles » ont préféré à deux reprises, en 1902 et en 1910, un militaire ignorant, la première fois le général Nord-Alexis et la deuxième fois le général Antoine Simon, consacrant ainsi, une fois de plus, « la déroute de l'intelligence ». Mais par quoi ? La force militaire, c'est-à-dire ce que Marcellin appelait « l'indicateur » à trouver généralement dans un « général victorieux ». Et voici que Firmin a tenté le recours aux armes en improvisant de participer à la guerre civile et en échouant à être « le général victorieux ». Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Mais combien ne lui ont-ils pas jeté la première pierre précisément pour cela ? Y a-t-il eu un penchant chez Firmin à ne pas exclure la manière forte, après tout, devant les exemples d'autrui qui lui répugnaient ? Le réalisme de l'ingénu n'était-il pas tentant ? J'ai des fois entendu Me Edgar Pierre-

Louis, deux fois mon oncle pour avoir épousé successivement deux Manigat, neveu et secrétaire et détenteur des papiers de Firmin, se poser la question et Tante Alide Manigat, la seconde, hochait la tête, lors des soirs de parties quotidiennes et tranquilles de bésigue dans leur résidence de la colline du Bel Air au Cap, lors que nous y allions en villégiature. Les vieux avaient l'expertise du jeu en des rires entendus et d'éclat, quand l'un ou l'autre marquait un « 250 » et gagnait en se mémorant d'autres combats sur d'autres champs de bataille. Il y a d'ailleurs dans la vie de Firmin deux épisodes significatifs. Le premier raconte comment Firmin et Solon Ménos, deux intellectuels éminents et connus pour tels, ont été nommés comme ministres, l'un des finances (notre Firmin) et l'autre, des relations extérieures (Ménos) sous le gouvernement de Tirésias S. Sam. Mais voici que l'arrêté formant le cabinet ministériel stipule que le citoyen Solon Ménos est nommé....puis que le général Firmin est nommé....C'est que Firmin avait déjà, sur Ménos, la notoriété d'une réputation de présidentiable ! Le second a trait à un fait dont l'authenticité a été affirmée mais.... ? Firmin, nommé à Paris, se serait fait faire un costume de ... « général », et que le tailleur aurait vendu la mèche ! Ce dernier pourrait-il avoir confondu le costume de chef militaire avec celui de diplomate à cause de quelque ressemblance de type « fleurdelisé » existant effectivement en apparence et en style entre l'uniforme de l'un et la tenue de l'autre ? Ou c'est une galéjade au compte du scrupuleux Firmin qui aurait eu bon dos !

L'humour ne perd jamais ses droits en matière de diplomates et de diplomatie !

Mais Firmin avait laissé, avant de mourir, ces quelques mots à méditer, *ultissima verba*, prophétie désabusée pour qui connaît la suite, (et ceci est écrit en Juillet 1911, tout en étant encore un sujet d'actualité maintenant en 2009 !). Il faut comprendre Haïti par son passé avec ses constantes et ses retours de cycles, non en l'escamotant ou en le niant, mais en cherchant ce qui a quand même changé. A des moments de sa carrière, Firmin a fait des erreurs, essuyé des échecs, s'est montré injuste à l'excès contre les principes même qu'il arborait dans sa sincérité, et payé pour son incompréhension faite de tant d'angélisme (« *l'effort dans le mal* », disait l'homme meurtri d'un adversaire connu et en position), mais Firmin était sans doute un patriote intègre et modernisateur capable de diriger, en chef progressiste au point que ses adversaires l'ont condamné pour être trop au-dessus du commun, et trop élevé pour gouverner ce pays : Il leur fallait sans doute, eux, continuer à nager dans la médiocrité ambiante.) « *Homme, je puis disparaître, sans voir poindre à l'horizon l'aurore d'un jour meilleur. Cependant même après ma mort, il faudra de deux choses l'une : ou Haïti passe sous une domination étrangère, ou elle adopte résolument les principes au nom desquels j'ai toujours lutté et combattu. Car au XXème siècle, dans l'hémisphère occidental, aucun peuple ne peut vivre indéfiniment sous la tyrannie, dans l'injustice,*

l'ignorance et la misère ». Paroles de Firmin, chapeau bas !

D- Les morsures de la modernisation dans la conjoncture fin de siècle (19ème)-début de siècle (20ème)

Le problème de la modernisation a donc bien été posé dans la conjoncture fin de siècle (19ème)- début de siècle (20ème) qui a vu se matérialiser quelques efforts , essais et entreprises de modernisation : premiers projets multisectoriels salomoniens déjà présentés, y compris les premiers contrats de chemins de fer ; travaux d'infrastructures d'Hyppolite, « le président de fer (despote) et du fer (ponts, wharfs et constructions métalliques) ; première usine à glace du pays (1895) ; fonctionnement de l'école d'architecture (et de travaux publics) d'Haïti dont le premier architecte sort diplômé en 1896, ;placement au premier rang pour l'étude de la médecine tropicale , de la jeune école haïtienne dirigée par le Dr Léon Audain, dans le journal parisien « L'illustration » ; inauguration du cinéma en Haïti par la Compagnie Internationale du Cinématographe Lumière (1899) ; premiers « surveys » topographiques modernes d'Haïti avec la carte de l'allemand L.G Tippenhaer et de l'américain Charles Young (début 1900) ; recommandations de réformes profondes pour la modernisation de l'enseignement public par le congrès des professeurs de l'enseignement secondaire (1904) ; installation et fonctionnement des chemins de fer (1905) ; distribution de

l'électricité (1905) ; service de tramways urbains ; modernisation portuaire ; projet de raffinerie de pétrole (1906) et d'établissement de minoteries (1910) ; service du téléphone (à la fin de 1907, les villes principales étaient reliées par téléphone) ; première école d'agriculture avec ferme expérimentale à Turgeau (1907) ; ouverture par l'institution Saint louis de Gonzague, de la première Ecole de Commerce d'Haïti (1908) ; inauguration des travaux de « The Gonâve Island Développement Company » pour l'exploitation des ressources de l'île de la Gonâve (1908) ; prospection de la « United Fruit » en Haïti (1908) ; etc. Double symbole : la première voiture automobile est introduite en Haïti vers 1911-1912 et c'est celle du ministre américain Furniss.

Mais tout ceci n'a pas pu finalement embrayer sur un processus cumulatif stable, continu, et global. On a eu soit des tentatives avortées, soit des performances sans lendemain, soit des enclaves sans puissance d'ébranlement sur l'ensemble économique-social. Elles n'ont pas joué le rôle attendu de locomotive, faute sans doute d'application d'un projet gouvernemental global, puisque ceux qui en avaient un, ont été systématiquement écartés du pouvoir, par suite d'un mauvais choix délibéré imposé par les défenseurs habiles du statu quo.

Et pourtant, Haïti possédait alors pour mettre la modernisation à son agenda, une intelligentsia et une équipe dirigeante de valeur, comme on a pu le voir à travers les chefs de file

déjà présentés. Mais l'échantillonnage était encore plus large et impressionnant. Premier moment : 1870-1890. C'est Dantès Bellegarde qui s'exclame, en donnant une liste d'ailleurs incomplète « *d'hommes remarquables par leur culture, leurs expériences des affaires et leur intégrité. Jamais auparavant, Haïti n'avait présenté une si belle galerie : Salomon, Boyer-Bazelais, Edmond Paul, Demesvar Delorme, Armand Thoby, Turenne Carrié, Louis Audain, Hannibal Price, Camille Bruno, Jean-Baptiste Dehoux, François et Guillaume Manigat, Victorin Plésance, Mathurin Lys, Roche Grellier. Par leurs coopérations, ces hommes auraient pu assurer la prospérité et la dignité de leur pays.* »

Deuxième moment : en 1892, un groupe d'intellectuels fonda la « Société Haïtienne de Législation ». Il s'agissait de Stephen Preston, J.N Léger, Georges Sylvain, Solon Ménos, Frédéric Marcellin, Justin Lhérisson, Justin Dévot, Léger et Luxembourg Cauvin, Louis Borno, Emmanuel Ethéart, Auguste Bonamy, Cadet Jérémie, Léon Laleau etc., et tout intellectuel digne de ce nom tenait à participer à ces débats et son organe « *La Revue de la Société de la Législation* » publiait les études et communications dues aux plus belles plumes de la République haïtienne des lettres et des sciences, car il ne s'agissait pas seulement de travaux juridiques mais de toutes réflexions sur les problèmes nationaux. Son objectif était ambitieux : rien moins que « *l'introduction de la civilisation sur cette terre* » d'Haïti. Dantès Bellegarde voit en elle « *une véritable « Académie des sciences politiques*

et sociales », dont les séances attiraient un public d'élite.

Troisième moment : le premier centenaire de l'indépendance nationale (1904). C'est la génération de l'examen de conscience, avec Rosalvo Bobo, Justin Dévot, Frédéric Marcellin, Alcuis Charmant dont le titre du livre annonce la problématique : « *Haïti Vivra-t-elle ?* », mais aussi Sténio Vincent, Michel Oreste, Pauléus Sannon.

Quatrième moment : 1908- 1912. Le Débat culturel oppose les partisans de la culture française (le maintien de l'appartenance latine) et ceux de la culture anglo-saxonne (l'adoption du modèle américain) : Anténor Firmin, Georges Sylvain, Fleury Féquière, Auguste Magloire, Frédéric Burr-Reynaud, le Dr Nemours Auguste, Dr Léon Audain, Déjoie Laroche, Windsor et Dantès Bellegarde qui participèrent aux débats, mais aussi Seymour Pradel, Constantin Mayard, J-C Dorsainvil, Massillon Coicou, Jean Price Mars , Charles Moravia, Félix Magloire, Edmond Lespinasse, Antoine Pierre-Paul etc.

Ainsi, alors que s'établissait l'hégémonie économique et financière des USA en Haïti (Les premiers investissements américains sérieux datent de 1905 et des années suivantes), et que se préparait l'hégémonie politique par l'intervention militaire de 1915, un nouveau pôle culturel américain apparaissait à l'horizon, illustrant une fine remarque de Lucien Febvre citant Michelet dans la leçon de celui-ci en 1834 : « *En histoire, c'est comme dans le roman de Sterne : ce qui se faisait dans le salon se faisait à la cuisine* », et Febvre de commenter :

« Michelet avait une nette conscience des liens qui unissent les diverses activités de l'homme et avait l'idée d'un climat commun ». C'est ce que j'ai appelé ailleurs la « *correspondance synchrone* » assurant une dominante unitaire de problématique ou de thématique autour de laquelle se conjuguent les éléments divers de la conjoncture. Déjà les données du problème se précisaient avec l'éventail des options : modernisation à l'haïtienne ? Ou modernisation à la française ? Ou modernisation à l'américaine ? Aucune en réalité, car l'histoire va imposer l'option zéro ou tout comme, avec la faillite de la modernisation, laissant finalement la société traditionnelle en crise dépérir, pourrir, et se décomposer : dépérissement, pourrissement, et décomposition générale, trois étapes de la vie d'une crise...

II- la Faillite de la Modernisation

A partir de la fin du siècle dernier, la société traditionnelle entre en crise ouverte : c'est sa crise de dépérissement qui va perdurer malgré trois essais de modernisation auxquels elle survit de 1915 à 1982, pour déboucher sur sa crise de décomposition générale de 1982 à nos jours.

A.- L'entrée en crise de la société traditionnelle avec l'échec concomitant du démarrage du processus de modernisation (1896-1915).

Au lieu de la multiplication et de la mise en synergie des initiatives nouvelles qui devaient rendre moins restreint le marché du travail, plus rapide le pouls économique, plus active la circulation des gens et des marchandises, plus justes les structures sociales, plus stable la vie politique et plus rassurantes les perspectives d'avenir, l'ancienne Haïti se trouva confrontée, sans réponse suffisamment dynamique et adéquate, à son urgent besoin de modernisation et dans ses structures profondes en tant que système, à la crise générale de sa société traditionnelle : crise agraire et agro-alimentaire, crise de l'organisation de l'espace national non maîtrisé et non intégré, crise des exportations, crise psychologique et morale, et crise politique. On ne peut ici qu'attester l'existence de chacune de ces crises par un petit médaillon signalétique.

La crise est agraire et agro-alimentaire en tenant compte de sa dimension démographique. On a vu comment, au sortir des guerres d'indépendance, les revendications de la base avaient amené à morceler les grandes plantations de l'époque coloniale pour donner naissance à une authentique paysannerie propriétaire. Mais l'application du Code Napoléon, de génération en génération, eut pour effet de diviser l'héritage foncier rural entre les descendants à chaque disparition parentale, si bien qu'à la fin du siècle dernier, la petite propriété paysanne était le trait dominant du faciès rural, surtout dans les mornes (c'est-à-dire dans les 4/5èmes du pays), et on

inaugurait la marche vers la micro-propriété dominante en cette fin du 20ème siècle. Or, la population d'Haïti, estimée à 650.000 habitants en 1804 et à 880.000 en 1824, dépasse les 2 millions en 1914. Ainsi l'unité moyenne de l'assiette agraire (environ 1ha 20) et les structures qui associaient des modes de travail libre (la culture individuelle du lopin), des modes de travail associatif (la « koumbite », forme traditionnelle de coopératives) et de survivances para-féodales (les « de moitié », forme de métayage) se révèlent incapables de satisfaire les besoins d'une population en pleine croissance démographique. L'aboutissement de cette succession d'héritiers à chaque génération nouvelle est la crise de la propriété des moyens de production et l'incapacité pour le monde du modèle autonome de se supporter lui-même. Au début du XXème siècle, la pression des hommes est trop forte sur la terre, et le coût de l'homme ne peut plus être assuré. L'inadéquation ressources-population s'installe et s'aggrave.

C'est en même temps *la crise de l'organisation de l'espace national* non maîtrisé et non intégré. Du fait d'un déficit technologique : l'absence d'un réseau de routes reliant la capitale aux villes principales se faisait sentir « depuis Mathusalem », il n'y a pas de route carrossable pour aller de Port-au-Prince au Cap, seconde ville du pays. On y va à pied (l'armée des fantassins), ou à cheval par étapes, mais les officiels du gouvernement, les hommes d'affaires, les membres de l'oligarchie sociale et tous ceux qui peuvent se le

permettre y vont par mer, sur les bateaux à vapeur de la compagnie haïtienne de cabotage Rivière, qui relie les différents ports du littoral haïtien. L'absence de routes entre Port-au-Prince et Jacmel explique que des jacméliens aisés connaissent Paris et l'Europe grâce aux bateaux réguliers de la Royal Mail qui, de leur port, dernière escale haïtienne, entreprennent le voyage transatlantique, mais n'ont jamais mis les pieds à la capitale de leur pays. Les ports ouverts au commerce extérieur animent une vie régionale qui est dominée par les négociants-consignataires, leur « bord de mer », par leur élite sociale et intellectuelle urbaine, jusqu'à avoir leurs propres journaux (Bainet, un moment, a eu son organe de presse). Cet isolement relatif de la capitale a, en effet, favorisé la vie régionale et développé un régionalisme qui avait tendance à se définir en s'opposant, notamment sur le plan politique où la bataille pour la présidence prenait souvent l'allure d'une rivalité entre régions. Le Nord avait ses champions, le Sud les siens, l'Artibonite n'était pas en reste, la Grande Anse avait réputation d'avoir son écurie, que les Nippes contestaient, tandis que Jacmel était fière de mener ceux qu'elle considérait comme les meilleurs à briguer la présidence ou boudait tous les autres s'il le fallait. Et surtout cette relative autonomie favorisait l'émergence de « généraux-barons », maîtres de leurs fiefs régionaux tel un Nord-Alexis dans le Nord, un Jean-Jumeau dans l'Artibonite, un Antoine Simon dans le Sud etc. un Fontanges Chevalier à Jérémie, un Mérisier Jeannis à Jacmel socialement différent des Chicoye. Il n'y avait donc

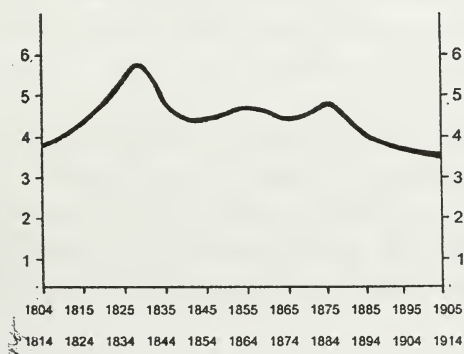
ni marché économique intégré, ni marché politique unifié au point de vue de l'aménagement du territoire, facilement dislocable aussitôt que les fusibles du système sautaient, ce qui arrivait évidemment en cette période de crise générale.

C'est aussi la *crise des exportations haïtiennes*. Il n'est pas sans intérêt de noter cette singularité que les exportations haïtiennes furent victimes du progrès scientifico-technique européen. En effet, par exemple, le bois de campêche et l'indigo, qui figuraient au tableau des exportations haïtiennes ont disparu du grand commerce international avec les avancées des laboratoires européens (allemands surtout) dans la fabrication des colorants artificiels ou synthétiques. Or, le bois de campêche était le second produit d'exportation du pays après le café. Mais il faut dire que la production haïtienne elle-même a baissé en termes relatifs aussi bien qu'en termes absolus. Prenons le café, principal produit d'exportation du pays, et utilisons les statistiques des auteurs haïtiens du début de notre siècle. En 1863, nous avons exporté 71.712.234 livres de café. La moyenne annuelle de la décennie 1899-1909 n'est plus que de 62.028.628 livres. Dans le même laps de temps, Porto-Rico, qui a abandonné le café pour le sucre et le tabac, double quand même sa production. Le Venezuela quintuple la sienne. Le Costa-Rica et le Brésil ont presque sextuplé la leur. D'après les « Statistical Abstract » publiés par le Département du commerce américain, la valeur des exportations haïtiennes en 1913, comparée à celles des Antilles sous influence

américaine s'exprimait dans le tableau suivant, qui se passe de commentaires :

Total	per capita	
Cuba	165.207.000	\$ 63.54
Puerto Rico	48.597.000	\$ 40.50
Rép Dom	10.470.000	\$ 15.00
Haïti	11.316.000	\$ 05.66

Pour en revenir à l'exportation caféière pour sa valeur parlante quant aux réalités économiques du pays, puisque principale denrée d'exportation et pivot des finances du pays, la courbe de l'évolution de la moyenne annuelle des exportations de café par tête d'habitant en dizaine de livres, de 1804 a 1914, indique que l'optimum démographique a été atteint puis dépassé au cours des dernières années du siècle passé, même en tenant compte d'une éventuelle augmentation de l'auto-consommation caféière du début à la fin du siècle.



Il est à noter que le chiffre des exportations de café par habitant descend pour la première fois au cours de la décennie 1885-1894 (38 lbs), au-dessous du chiffre de la première décennie après l'indépendance nationale 1804-1814 (40 lbs) et s'installe en-dessous au cours des décennies suivantes (34 lbs). J'ai interprété ce fait comme l'expression de l'incapacité manifeste et définitive du système traditionnel de répondre à l'accroissement démographique par une exportation accrue. C'est la crise structurelle de l'économie traditionnelle. Elle est d'autant plus spectaculairement « révélée » (comme une photo est « révélée » par la solution appropriée), que le cours du café s'effondre sur le marché européen au même moment.

Le prix de 100 livres de notre principale denrée d'exportation passa de 100 francs en 1890 à 86 francs en 1896, pour chuter à une moyenne de 37 francs en 1899 !

Selon un témoignage du Dr Solon Ménos (plusieurs fois ministre des finances et/ ou des relations extérieures), cité par Benoit Brennus Joachim, « *la crise économique, croissant chaque jour en intensité, accumulait d'innombrables ruines sur tous les points du territoire* ».

La crise est financière. Contentons-nous d'en citer quelques indicatifs. Au chapitre des investissements étrangers, le plus important investisseur dans la production de 1905 à 1914, c'est les Etats-Unis d'Amérique. Mais le capital

américain ne s'est pas précipité, loin de là, vers Haïti. Un certain intérêt, oui, à défaut d'un intérêt certain. Cependant le Département d'Etat lui-même était impressionné par l'importance des investisseurs eux-mêmes. Parmi ceux-là, pas moins que le groupe Mellon, la Banque Morgan et la National City Bank par exemple, mais de ceux-ci un montant nettement inférieur aux besoins et aux espérances. Qu'on en juge par le tableau suivant des investissements comparés des américains dans la région en 1914 :

Amérique Latine en général

1.700.000.000 \$

Mexico 800.000.000 \$

Cuba 220.000.000 \$

Haïti 4.000.000 \$

Fidèle à une politique dont la facilité n'avait d'égale que son faible rendement, les gouvernements haitiens avaient recours à l'emprunt. Emprunts extérieurs consécutifs à celui de 1896, à la suite duquel des malversations et magouilles financières impliquèrent le haut personnel politique du gouvernement de Tirésias S. Sam (1896-1902) et le haut personnel dirigeant étranger de la Banque Nationale dans le scandale et le procès de « *l'Affaire dite de la Consolidation* », sous le gouvernement intransigeant de Nord-Alexis en 1904. Suivra l'emprunt de 1910, qui fait partie de ce que Gusti-Klara Gaillard appelle « *la spirale des emprunts extérieurs* », et qui, en tout cas, fait partie, pour sûr, de l'engrenage des emprunts extérieurs qui

va faire patauger l'état haïtien dans l'impuissance, face à la problématique « dette extérieure, souveraineté et développement ». Emprunts intérieurs ruineux pour l'Etat, mais expédients disponibles dans lesquels chacun se sucrait et sucrait ses parents et amis pour se les attacher encore mieux par les dividendes du clientélisme (intérêts à un taux élevé, courtes échéances, courtages mirobolants, commissions juteuses, agiotages lucratifs, consolidations et refontes enrichissantes, rachats avantageux, etc.). La corruption était intégrée au système comme une de ses conditions de fonctionnement, corruption structurelle dirions-nous, surtout à partir de Florvil Hyppolite (1891-1896) qui, rapporte le ministre de France, « *plus qu'aucun de ses prédécesseurs, aura puisé dans les caisses de l'Etat pour l'enrichissement de ses proches et pour l'accroissement de sa fortune personnelle. Son pays est à la vérité le théâtre habituel de spéculations éhontées, et la corruption s'y étale au grand jour...Jamais, les mœurs gouvernementales ne furent dans un tel état de décomposition* ». Même son de cloche chez le ministre d'Espagne à Port-au-Prince, qui écrit à son gouvernement : « *L'absence des principes moraux dans le domaine administratif a atteint maintenant son point culminant. Personne ici, véritablement personne, que ce soit parmi les grands ou les petits, n'éprouve de honte à voler l'Etat* ». Parmi les innombrables documents qu'il a eu la patience bénédictine d'exhumer, Roger Gaillard raconte qu'interpellant le cabinet ministériel sous Tirésias Simon Sam, le député

Sudre Dartiguenave emploie cette métaphore « *la crise financière nous met en face d'un volcan ; si nous n'en surveillons le four, nous risquons tous d'être brûlés* ». En réponse, le ministre des finances interpellé ne nie pas la gravité sans précédent de la crise financière : « *Je ne suis pas optimiste. Je suis entré dans la profondeur du gouffre* ». Déjà l'année d'avant, il avait averti en termes crus : « *Moi, ministre des finances, je vous déclare qu'il n'y a rien ; je n'ai pas d'argent pour payer* ». Voilà qui était net et clair. Je me souviens avoir lu quelque part que Leroy-Beaulieu, l'un des maîtres à penser de l'Université française et du monde politique parisien d'alors, consulté sur ce qu'on devait faire pour sauver Haïti, eut à répondre, en soupirant, par la boutade : « *Faites moins de courtage et vous aurez le plus excellent pays de la terre* ».

A la longue, le crédit de l'Etat en sortait ruiné : c'est chose faite au début de notre siècle. On connaît l'affaire de la rapide et devenue légendaire dévaluation des bons émis sous le président Davilmar Théodore et que la malignité populaire a appelés « les bonda » (en créole, le « derrière » ou « cul » se dit « bonda »).

Dette extérieure et dette intérieure flottante, tel était le nom de l'hypothèque qui grevait lourdement les finances d'Haïti à la veille de la première guerre mondiale de 1914. Dans un tel contexte et du fait du recours fréquent, tentation facile, à la planche à billets, le taux de la gourde par rapport au dollar plongea de une gourde pour un dollar aux meilleurs jours de Salomon à plus de 7 gourdes 40 vers la fin de la décennie 1910. Il n'est

pas étonnant, dans ces conditions, que dès 1899, seulement quatre mois sur douze ont été payés aux fonctionnaires et qu'en janvier 1915, c'était l'annonce officielle de la cessation de paiement sur nos obligations vis-à-vis de l'extérieur. Ce serait résoudre « la quadrature du cercle » de trouver, dans de pareille conditions, de quoi assurer une allocation quelconque de ressources publiques capable de subvenir aux besoins de croissance.

La crise économique et financière est, il est vrai, partiellement *exogène*, à cause de l'extrême vulnérabilité d'Haïti aux fluctuations de la vie économique internationale. En 1896, Haïti subit encore et gravement les répercussions de la crise mondiale de 1890-1893 avec son cortège de faillites de banques (notamment celle des Baring Brothers, la plus grande banque privée d'Angleterre) partout en Europe, en Australie et aux Etats-Unis et de dépression économique porteuse de chômage etc. Les Etats-Unis, à eux seuls, comptent en 1893 plus d'un million de chômeurs. Baisse des salaires, baisse des valeurs, note le professeur français Maurice Beaumont qui ajoute : « *En 1894, les placements sûrs ne donnent qu'un intérêt de 2.5 à 3%, embarras des finances publiques, la diminution des recettes rend malaisé l'équilibre des budgets. Les mêmes faits se vérifient un peu partout. La crise ne ménage presque aucun état* ».

En tout cas, comme il fallait s'y attendre, la dépression mondiale de 1890-1893 produit un choc destructeur sur l'économie nationale haïtienne déjà

fragile. Entre 1895 et 1899, le prix du café subit un effondrement de 180%. C'est le désastre. Callisthène Fouchard, grand argentier de la période (il détient à nouveau le portefeuille des finances de 1894 à 1896) ne manque pas d'insister sur ce caractère exogène de la crise haïtienne. C'est le contrecoup des événements extérieurs et non sa gestion financière qui est responsable de cette crise : « *Les maisons les plus importantes d'Europe faisant des affaires avec Haïti ont sombré par suite de leur cessation de paiement : Le Comptoir d'Escompte et l'Union Générale en France, et, en Angleterre, la faillite Baring* ». Ayant ainsi fait comprendre que ces désastres se produisaient partout, « *pourquoi Haïti en serait-elle exempte ?* ». Certes, mais comment peut-elle en sortir ? Et le ministre de baisser les bras devant l'impossibilité des solutions drastiques qu'il faudrait adopter pour assainir la situation. Impossibilité ? Impuissance ! Le ministre des finances est un des politiciens les plus avertis du pays, ancien candidat, et encore candidat, et futur candidat à la présidence.

La crise est sociale. Elle se traduit en termes de chômage pour les dizaines de milliers de jeunes citadins jetés chaque année sur le marché du travail, sans débouchés réels et sans formation aucune, pour les centaines de milliers de paysans en surplus rural avec le rétrécissement de l'unité d'exploitation agricole dans la stagnation technique, avec des instruments aratoires (houe, machette, pique) et les pratiques culturelles d'un autre âge. L'impossibilité de satisfaire les attentes d'emploi se traduit par

l'aggravation de la misère des masses populaires. En 1896, le directeur de la Banque Nationale D'Haïti Louis Hartmann écrit : « *la misère du peuple est pire que jamais* ». La même année, « la revue-express », exprimant ses vœux de fin d'année et de nouvel an, confirme : « *la misère est dans tous les foyers* ». Dix ans plus tard leur fera écho le rapport du ministre Powell au State Department : « *la plus grande misère prévaut dans toutes les grandes villes* ». Certains cherchent le remède dans l'émigration vers Cuba et la République Dominicaine, migration saisonnière d'abord à l'époque de la « zafra » dans les champs de canne de ces pays voisins, puis émigration réelle avec retour seulement possible à un âge avancé (« *los viejos* »). Selon Paul Douglas, la perte nette de main d'œuvre a correspondu à un prélèvement de 50.000 émigrants sur la population active d'Haïti de 1912 à 1921. La « gentry », pour parler comme le journal *L'impartial* dans son numéro 51 (cité d'après l'utile ouvrage de compilation de Jean Desquiron intitulé *Haïti à la une* tome 2) a beau trouver un refuge agréable à Pétionville, lieu de villégiature sélecte, l'extension de la misère, avec son cortège de saletés et de laideurs, est visible partout, et met sa marque sur tout. Sténio Vincent, dans son journal *L'Effort*, écrit en 1902 : « *par tous ses pores, la société haïtienne suppure* ».

La crise est psychologique et morale, et s'exprime non seulement par un désarroi, compagnon de l'angoisse du lendemain, mais aussi

par un défaitisme visible dans la conversation entre deux travailleurs candidats à l'émigration, que j'ai utilisée ailleurs « *il n'y a rien à faire ici* ».

La perte de foi traverse toutes les couches de la population urbaine. A en croire le ministre de France, même les hommes d'affaires étrangers (négociants consignataires et membres du « syndicat financier ») veulent réaliser leurs biens et quitter le pays par souci de sécurité qu'ils croyaient non assurée, et par perte de confiance dans l'avenir du pays. Pays foutu, disent les désabusés. Joseph Justin s'alarme du déclin du patriotisme qu'il dénonce dans *La crise morale* (1895). Justin Dévot est plus tranchant : « *Il faut à ce pays un maître étranger* ». Cette conclusion à laquelle cet homme de loi éminent arrive en 1914 (selon Robert Heinl) était celle du député Omar Cavé dont Gaillard nous rapporte les paroles prophétiques en 1896 au sujet de l'intervention américaine à venir : *En courant à la ruine, comme nous y courrons, dans cinq ou dix ans, l'heure fatale aura sonné* ». Mais il y a mieux : c'était aussi déjà celle de Tancrède Auguste en 1896, comme l'a enregistré le chargé d'affaires de France Pascal :

« *J'ai moi-même, écrit le diplomate à la date du 1^{er} Octobre 1896, entendu un des hommes politiques les plus en vue du pays, M. Tancrède Auguste, dernier ministre de l'intérieur d'Hyppolite, s'exprimer à peu près ainsi : Nous devons fatalement tomber entre les mains des Américains ; autant s'y résoudre tout de suite. Nous pourrions peut-être tenir encore une dizaine d'années, mais à quoi bon prolonger notre agonie ?* »

Cependant, jusqu'à la veille de l'occupation militaire américaine en 1915, la légation de France continuait à diagnostiquer, fort justement à notre sens, que

« des observateurs superficiels » pourraient prendre pour expression d'un « courant d'opinion sérieux » le comportement de ceux « qui font à la légation des Etats-Unis une cour plus ou moins ouverte ».

Le véritable sentiment national haïtien est une force collective faite, écrit-il, d'un « fanatisme d'indépendance », d'un « patriotisme exaspéré », et d'« un orgueil démesuré ».

La crise, enfin, est politique. Dans le cas d'Haïti tout au moins, il m'a toujours semblé qu'on peut parler avec Raymond Aron d'un « primat de politique ». Le salut du pays en effet dépendait de l'avènement au pouvoir d'un gouvernement compétent et intègre, pour assurer la modernisation nécessaire. Mais le malheur haïtien a toujours été la difficulté d'apporter une réponse positive à la question : comment faire accéder et maintenir une telle équipe au pouvoir suprême jalousement gardé par le complexe militaro-commercial haïtiano-étranger ? Alors qu'on s'amusait, avec raison ou pas, à accuser nos têtes pensantes de « moitrinarisme » (Louis- Joseph Janvier était « pédant », Manigat « présomptueux », Firmin « vaniteux », Demesvar Delorme « suffisant »), en réalité, le système condamnait à l'impuissance ceux que le vieux général-président Nord-Alexis appelait ironiquement « les intellects ». Alors, ceux-ci,

acculés à forcer leur passage vers la présidence du pays, étaient amenés à succomber à la tentation du recours à la voie armée qui n'était pas nécessairement leur champ d'action privilégié ni leur méthode opérationnelle de prédilection.

Par exemple, Manigat conspire contre Hyppolite à partir de l'exil, - mais sous forme d'une conspiration faite de contacts, de propagation d'influence, de mots d'ordre passés aux conjurés avant d'en venir à la préparation pour un coup armé - et Firmin tente à deux reprises, on l'a vu, d'assauter le pouvoir en déclenchant la guerre civile face à Nord Alexis puis face à Antoine Simon, dans les deux cas en vain. C'est que la politique en Haïti, dans le cadre du système traditionnel, est une prime à la violence, violence structurelle (les appareils de l'Etat), violence individuelle (violation des droits de l'homme), violence institutionnelle, (le militarisme), violence de méthode, (règlement par la force des différends politiques) et violence sociale (les « barrières » et les clivages de la domination oligarchique dans le système dualiste). Frédéric Marcellin, prenant la parole aux funérailles officielles parisiennes du ministre d'Haïti François Manigat, disait gravement :

« La politique en notre pays surtout, n'est qu'une mer où, à défaut de naufrage, on navigue dans la tempête et l'ouragan ».

Hordes prétorienne de « cacos » (paysans armés du Nord) hirsutes, toujours disponibles, généraux du temps des baïonnettes toujours prêts à marcher sur la capitale, conspirations ourdies contre

ou à l'ombre du pouvoir établi, paniques urbaines subites (alertes appelées « couris » qui sont le prélude aux insurrections en entretenant des ferments d'agitation) fermant marchés, boutiques, magasins et annonciatrices de troubles de l'ordre public, la mer de la politique haïtienne est en effet agitée. Et navigue bien qui sait et qui peut.

Un machiavélisme consommé, préside au jeu d'une intelligence souvent raffinée, mais parfois féroce et meurtrière, des positions à prendre contre les positions acquises. Un Firmin ulcéré a écrit un livre au titre significatif : *L'Effort dans le mal*. En effet, la fertilité d'imagination des Haïtiens à vouloir, dire et faire du mal à leurs concitoyens, si elle était appliquée au bien, aurait fait de ce pays un paradis.

J'ai trouvé avec curiosité les pages publiées chez Pierre Lafitte, dans lesquelles Madame la comtesse de Sesmaisons a évoqué quelques souvenirs de l'époque où son mari était le chef actif et remuant de la légation de France en Haïti. Le côté « *exotisme haut en couleurs* » mis à part, la vieille dame a cependant fait ressortir, vingt ans après, deux traits saillants de la politique haïtienne : le militarisme et le rôle du vodou. Du premier, nous avons amplement parlé, mais du second seulement de manière oblique et pas encore en politique. Voici le raccourci qu'elle présente du jeu politique : « *Des circonstances néfastes ont toujours annihilé la bonne volonté des plus intelligents et des mieux intentionnés. Obligés de se défendre contre d'éventuels compétiteurs qui complotent dans l'ombre, de lutter contre les occultes agissements*

des « papalois » et des « manmanlois » auxquels bon gré mal gré, il leur faut parfois faire de regrettables concessions inavouées, de résister aux requêtes louches d'hommes d'affaires et de négociants peu scrupuleux, de déjouer d'odieuses intrigues de tous genres, ils s'épuisent en efforts stériles quand ils les tentent ».

N'est-ce pas le « rari nantes » du Virgile des *Bucoliques* qui nous vient à l'esprit : « *Aparent rari nantes in gutgite vasto* » (de rares naufragés flottent sur le vaste abîme).

De 1908 à 1915, la crise politique est à son paroxysme et il n'y a pas d'exutoire à la poussée profonde des privations, des frustrations, des insatisfactions, des récriminations et revendications, des refoulements et des ressentiments. C'est la normale dans la gestion des affaires par les mondes de la politique, de l'armée et du haut négoce. Huit gouvernements renversés par des moyens violents en sept ans, c'est à croire que le pays est devenu ingouvernable ! Alors on pense à l'éruption volcanique faisant sauter le bouchon. En effet, les réalités haïtiennes du tournant du siècle montrent que se constituent, avec la rencontre de toutes ces crises sectorielles exprimant la crise générale du système, le « mélange explosif » cher à l'historien Ernest Labrousse. D'ailleurs, à *posteriori*, il est vrai mais avec lucidité, un contemporain perspicace, Charles Kernizan, répond à une question qu'il a lui-même posée :

« *Qu'est-ce que la révolution dite des cacos sinon la révolte du peuple contre ses dirigeants prévaricateurs ? Cette masse si souvent trompée a*

voulu cette fois régler son compte à ses dirigeants prévaricateurs ? . Cette masse si souvent trompée a voulu cette fois régler son compte à ses dirigeants » et il compare la situation d'Haïti de 1896 à 1915 à la situation de la France vers la fin de l'ancien régime dans les années de la décennie 1780s, quand « *la grande misère sous Calonne et le gaspillage des grands de la monarchie française ont enfanté la Révolution* ».

Mais Firmin, encore lui et a priori, avait averti en 1911 :

« Voici le danger : Pendant que la masse glisse sur la pente de toutes les dégradations humaines, sa misère, son ignorance et son immoralité s'étendent en une lave de malédictions, qui contamine les plus fiers de l'élite, dont la majeure partie perd graduellement sinon l'intelligence, mais l'intégrité morale, tandis que presque tous voient la misère générale les envelopper, les aplatir et les rendre indignes de figurer comme classe dirigeante. L'heure s'approche où la mesure sera comble, en Haïti. Alors il faudra s'attendre aux cataclysmes politiques, qui sont les exutoires naturels de toutes les plaies sociales, dévoilées ou cachées ».

Ainsi, malgré la compétence, la clairvoyance et les luttes des têtes pensantes de la modernisation à l'haïtienne et en dépit des efforts méritoires mais pas assez systématiques et coordonnés des artisans-pionniers de cette modernisation, le pays avait conscience de s'acheminer vers l'abîme, et était impuissant à enrayer cette marche dans le cadre d'une société traditionnelle en crise mais encore coriace. Abîme ? Le mot est employé par Auguste

Bonamy en avril 1915 « *nous sommes au bord de l'abîme* ». Les dirigeants français ne sont guère d'un avis différent : déjà le 25 septembre 1908, le Ministre de France Carteron voyait l'issue fatale inexorable « *La fatalité historique est en marche* », faisant allusion à l'intervention policière américaine comme issue de la débâcle haïtienne. « *Si rien n'est tenté du dehors, des graves catastrophes peuvent être appréhendées* », peut-on lire dans un rapport de l'ambassade de France à Washington à Delcassé, en date du 30 octobre 1914. Sténio Vincent avait, à l'avance, donné le la concordant en parlant de « naufrage », titre de son article dans son journal *L'Effort* du 8 avril 1903. Mais c'est le président Davilmar Théodore qui avouera, crûment, au début de 1915, l'impossibilité de tout développement du pays dans les contraintes des conditions régnantes. Le manuel d'histoire de J-C Dorsainvil avec la collaboration des Frères de l'Instruction Chrétienne a donc bien raison de conclure sur la même idée devenue le leitmotiv des contemporains eux-mêmes impuissants : « *L'anarchie pressante, généralisée et chaque jour aggravée, avait, insensiblement, mené le pays au bord de l'abîme* ».

B.- La crise de dépérissement de la société traditionnelle, une crise jamais surmontée (1915-1982).

On a vu comment la société traditionnelle haïtienne est entrée en crise générale au cours de la conjoncture fin de siècle (19ème)-début de siècle

(20ème), crise contre laquelle la poussée de modernisation de la période 1870-1915 a été finalement inopérante car, comme je l'ai montré, c'est la crise qui l'a emporté, triomphant sur la modernisation ratée. Cette crise, en réalité, ne sera jamais surmontée, malgré diverses autres tentatives de rénovation qui ne seront pas capables de cumuler pour embrayer le pays dans le processus continu et stable de modernisation.

C'est ainsi qu'on va avoir, successivement, l'occupation militaire nord-américaine et l'échec du second essai de modernisation (1915-1934), la lancée progressiste d'Estimé, et l'échec du troisième essai de modernisation (1946-1963) ; et après l'explosion de la crise résurgente de la société traditionnelle moribonde en face de laquelle François Duvalier opérera son raidissement fascistoïde, la fin de l'illusion Jean-Claudienne à partir de 1982 et l'échec du quatrième essai de modernisation, ce qui fait sombrer le pays, dans une interminable crise de décomposition générale de la société traditionnelle (1982<1995<2006<2009).

1) **L'occupation militaire américaine (1915-1934)** prévue, crainte, recherchée, provoquée semble avoir quand même pris de court et Washington et Port-au-Prince. Au début, même après le débarquement et l'installation des marines de l'amiral Caperton, les Haïtiens ont cru pouvoir continuer leurs jeux politiques comme avant et même élire un président non agréable à l'occupant. Il a fallu à celui-ci brutalement fermer les yeux à quelques uns pour permettre aux autres d'ouvrir les leurs. Le « maître étranger » faisait sentir ses volontés et sa poigne.

Mais à Washington même, cinq jours après le débarquement, le Secrétaire d'Etat Lansing écrivait au président Woodrow Wilson :

« La situation en Haïti me cause détresse et perplexité. Je ne suis pas du tout sûr de ce que nous devrions faire ou de ce que nous pouvons légalement faire. J'espère qu'il vous est possible de me faire quelques suggestions sur la ligne d'action que nous devons suivre ».

Wilson avait ses idées bien arrêtées sur la prise de contrôle complète. Mais, pour le reste, une évolution de circonstance et pas de projet global. Ni cubanisation (protectorat néocolonial), ni puertoricisation (absorption socio-économique partielle dans la privation de souveraineté et l'aliénation culturelle), ni domicanisation (« carnaval financier ») mais une intervention d'ordre public (police internationale) sur la suggestion du service de la National City Bank et de ses projets. **Big stick policy, dollar diplomacy.** L'entreprise de modernisation viendra seulement comme un corollaire obligé (Noblesse obligé), mais ni planification, ni volonté de changements profonds, ni même un dessein global. L'entreprise de modernisation viendra surtout comme retombée de la responsabilité de la gestion politique. Le Traité d'occupation opposé aux haïtiens mentionne cinq services : finances, douanes, travaux publics, santé publique et gendarmerie. Il est à noter par exemple, que l'éducation est, en principe, exclue. Comme les finances et les douanes vont ensemble, cela fait, en réalité, quatre soucis de l'occupant dont un, la gendarmerie, concerne la sécurité. Autant dire

trois principaux chapitres au titre d'une prise en charge partielle de la modernisation.

C'est évidemment dans le domaine des investissements qu'on attendait particulièrement les américains, maintenant qu'avec la présence de leurs troupes sur le sol haïtien, la protection du drapeau était assurée. Le total des investissements directs américains en Haïti passa de 4 millions de dollars en 1913 à 14 millions en 1930, chiffre d'augmentation modeste. Le gros de ce montant était constitué par les investissements de portefeuille, principalement dans la Banque Nationale d'Haïti devenue Banque américaine grâce à la diligence du vice-président de la National City Bank Roger Farnham. Le petit reste était éparpillé dans des investissements à la production, mais dans l'agriculture haïtienne et les services, pas dans l'industrie.

Par exemple, la Haitian Corporation of America, au capital de 3 millions de dollars, comprenait la Compagnie d'éclairage électrique de Port-au-Prince et du Cap Haïtien, la Compagnie du Wharf de Port-au-Prince, la Compagnie de chemins de fer et de tramways PCS Railroad, et la compagnie sucrière, la HASCO. Grâce à cette dernière elle occupait 24000 acres de terre et employait plus de mille ouvriers. Ses biens étaient évalués à 10.896.00 dollars et ses dettes à 2.996.531 dollars. Il y avait encore la California Parking Corporation, au capital investi de 500.000 dollars, établie en 1923 et qui occupait 1000 acres de terre. Il faut aussi compter la United West Indies Company et la North Haïti Sugar Company établies

en 1927 et qui, trois ans plus tard, avaient affermé 14.000 acres de terre pour les planter en sisal en employant 1000 paysans. Au total, 50.000 acres de terre sont ainsi passées sous contrôle américain dont seulement 13.000 en toute propriété. Il est à noter que cette agriculture de plantation assurait seulement 2% des exportations agricoles haïtiennes en 1930. Enfin, pour avoir une idée de ce que représentait ce portefeuille d'investissements américains dans les pays voisins de la caraïbe insulaire à la même époque, selon les données statistiques publiées par le département du commerce à Washington :

Investissement américains en 1930 en dollars US :

Cuba	1.989.957.000
Rép. Dom	69.322.000
Jamaïque	21.941.000
Haïti	14.191.000

Comparaison édifiante !

Cependant l'occupant devait marquer son passage par une tentative de modernisation agricole sans précédent dans notre histoire, mais ici encore, plus ponctuelle qu'englobante, bien que développée à l'échelle nationale, mais sans y mettre vraiment le paquet. En 1923, est organisé le « Service technique de l'agriculture et de l'enseignement professionnel », l'institution sans doute la plus bénéfique qu'ait laissée l'occupation, (avec le magnifique édifice qui, à Damien, abrite

aujourd'hui les services du ministère de l'agriculture), et que Rotberg appelle l'Institut Tuskegee haïtien. Il n'aura pas su toujours mériter par la suite cette flatteuse réputation. En 1929, il existait en Haïti 65 fermes-écoles, dépendant de sa juridiction. Cela n'était pas de taille à empêcher l'émigration paysanne vers Cuba, d'autant plus que cette émigration entraînait dans les vues de l'occupant intéressé à fournir de la main d'œuvre bon marché aux centrales sucrières américaines à Cuba. Ainsi, de 1915 à 1929, pas moins de 200.000 haïtiens, légalement enregistrés, ont émigré à Cuba.

Entre-temps, l'engrenage des emprunts extérieurs était toujours en marche, quoique de manière différente, et cette fois positive du point de vue de l'économie financière, avec l'emprunt de 1922 lancé pour compte de l'Etat haïtien par la National City Bank (bien que mal reçu dans l'opinion pour des raisons de nationalisme politique), puisque grâce à lui, Haïti réussissait la refonte et l'unification de toutes ses dettes extérieures (soldes des emprunts 1875, 1896, et 1910) à de bonnes conditions, le paiement de sa dette interne multiple et flottante, le financement de quelques micro-projets de développement et par l'assainissement de nos finances, préparait le succès de la réforme monétaire. Mais le service de la dette issue de l'emprunt de 1922 devait absorber près d'un quart du budget de la République en 1929.

D'autre part, à en juger par le volume des exportations, l'économie haïtienne n'a connu ni le bond en avant ni la diversification de la production nationale qu'exigeait le programme de

modernisation. Des statistiques compilées par Pierre V. Benoit dans son livre *Cent cinquante ans de commerce extérieur*, on peut extraire le tableau suivant :

Volumes des exportations Haïtiennes de 1915 à 1935 (en milliers de tonnes)

Ans	Café	Cacao	Sucre	Coton	Sisal
1915-20	29,3	2,4	4,2	2,4	-
1920-25	29,4	1,6	6,4	3,3	-
1925-30	33,6	2,0	7,5	4,8	0,87
1930-35	28,8	1,1	21,8	5,5	3,87

En dehors de l'apparition du sisal et de la réapparition du sucre, l'Haïti économique traditionnelle se retrouvait, avant comme pendant l'occupation américaine, telle qu'en elle-même son 19ème siècle l'a changée.

Par contre, la modernisation se manifesta plus sensiblement dans le domaine des travaux publics. Rapidement 16% du budget furent alloués aux travaux publics dont le ministère fut réorganisé. Le programme routier démarra illico. La route reliant le Cap Haïtien à Ouanaminthe, premier projet de route à être réalisé pendant l'occupation, est achevé en mars 1916. Pour la première fois dans l'histoire de la période nationale, la route Port-au-Prince – Cap-Haïtien est ouverte, son inauguration ayant lieu le premier Janvier 1918. Le 3 février suivant, c'était le tour de la route de Port-au-Prince-Mirebalais-Lascahobas par la Plaine du Cul-

de-Sac. En 1915, Haïti avait 3 kilomètres de routes pour automobiles, en mars 1918 elle en a 470. Mais ces routes sont hâtivement mises en œuvre et leur espérance de vie est proportionnelle à l'insuffisance de préparation technique et d'adaptation aux conditions climatiques et orographique du pays.

Et puis, outre le questionnement de leur durabilité, (problème technique), pour construire ce réseau de routes de grande communication, de voies de pénétration et de chemins vicinaux, l'occupant imposa le régime des corvées aux paysans principalement, mais pas exclusivement, si l'on doit en croire Dantès Bellegarde, qui rapporte ce fait inouï et à peine croyable que les autorités militaires américaines en charge de la corvée s'en vinrent un jour recruter de force ... le Dr Jean Price Mars ! On pense à un canular ! Le nombre d'automobiles passa d'une dizaine en 1915 à 3.000 en 1929. Le nombre des abonnés au téléphone passa de 450 en 1924 à 1200 en 1929, avec l'installation précoce du téléphone automatique. Les travaux d'urbanisme et de construction d'édifices et de résidences que Georges Corvington nous fait suivre d'une plume vivante dans le tome consacré à l'occupation, de sa série *Port-au-Prince au cours des ans*, changent la physionomie de quelques quartiers de la capitale. Certaines de ces réalisations, il est vrai, sont à l'actif de maires haitiens et de particuliers progressistes. L'aviation entre dans les mœurs, comme moyen de transport pour un petit nombre, mais comme objet de spectacle pour le monde, grand et petit, des badauds de la capitale et des villes de provinces. Un service régulier

d'hydravions est assuré à la base aéronavale de Bizoton. En 1927, la première station haïtienne de radiodiffusion, la HHK, entre dans les airs et bientôt Théophile Salnave dit « Zo » deviendra l'homme des émissions à grande écoute tant par ses astuces publicitaires en créole que par les refrains de chansons populaires nationalistes dont le modèle toutefois appartient à l'incomparable Candio.

Dans le domaine de la santé, l'effort de modernisation fut notoire quoique quantitativement inadéquat et même finalement dérisoire par rapport à l'océan des besoins. 9% du budget lui furent consacrés, en plus de fonds venus de la Rockefeller Foundation. En 1929, 12 hôpitaux modernes admettaient 10.000 patients tandis que 147 cliniques rurales traitaient 1.341.596 cas. La création d'un service National d'Hygiène publique en 1919 permit d'entreprendre plus systématiquement les campagnes de sanitation à Port-au-Prince et à travers le pays. Mais l'occupation ne se préoccupa pas assez de tenir compte de - ni de collaborer ou coordonner avec - tous les médecins de valeur et institutions médicales de grand mérite dont la communauté disposait antérieurement, la plupart sur le modèle français.

Mais en définitive, c'est sur le plan politique que l'Occupation allait échouer. Elle a été sanglante, car il lui a fallu massacrer par milliers, (« indiscriminate killings »), à coup de mitrailleuses et de bombardements aériens, les « cacos », résistants du monde rural armés pour la défense et le rétablissement de la souveraineté nationale. Il a fallu créer, à la suite d'une gendarmerie nationale

chargée de l'ordre public, une « Garde d'Haïti », première dénomination de l'Armée d'Haïti qui devait représenter une pépinière de dictateurs et d'auteurs de coups d'état militaires comme dans la Caraïbe. Il a fallu gouverner par diktat et brutaliser les hommes, violer les lois, et violenter les institutions haïtiennes pour imposer une « pax americana » sous le régime de laquelle il n'y avait pas de libre expression de la volonté populaire pour le choix des dirigeants qui dépendait plutôt des décideurs étrangers. Modernisation, un peu, mais ni libéralisation, ni démocratisation. Le Haut Commissaire Américain, un militaire, était en fait le potentat tout-puissant du système traditionnel militariste haïtien. Le tandem inégal constitué par le Haut commissaire Russel et le Président Borno a été justement appelé « *la dictature conjointe* » dans un ordre de choses supposé enseigner la démocratie aux haïtiens. Donnée de cette manière, comment la leçon pouvait elle être comprise et acceptée ? Russel ne se fait pas d'illusion, et s'il ne veut pas reconnaître la responsabilité du système qu'il commande en chef au nom de son pays, il porte néanmoins le jugement suivant dans son témoignage à l'enquêteur Forbes en 1930 :

« Alors que des avancées considérables sont réalisées pour la réhabilitation matérielle d'Haïti et le bonheur et la prospérité des masses populaires haïtiennes, le peuple haïtien, aujourd'hui, est à peine plus préparé au self-government qu'il ne l'était en 1915 ».

Ajoutez à cela la dimension de discrimination raciste (inévitabile avec l'américain d'alors) du



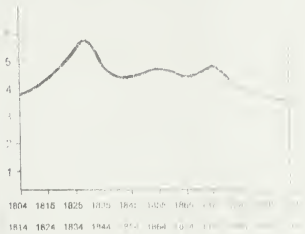
Frédéric Marcellin, bien né et bien situé dans « la société dirigeante » traditionnelle, éduqué en France, acteur politique avisé plus spontanément « national » dans son enracinement et ses convictions, que « libéral » dans son environnement social élitiste, écrivain de talent et financier de classe. C'était un spécialiste de l'agio et des opérations boursières. C'était un homme d'argent, mais qui se faisait un appréciateur émérite de l'obligation de respecter l'intégrité dans la gestion de « la res publica ». On l'a pourtant dépeint comme peu scrupuleux, mais c'est parce qu'il ne détestait pas le recours opportun et lucratif aux expédients qui sauvent une situation, et un jour, un adversaire auquel il venait de rectifier l'orthographe de son nom avec hauteur, lui répliqua à brûle pourpoint : « Je vous ai donné deux l pour vous aider à mieux voler ». Son diagnostic réaliste sur le « business » au « bord de mer », sur ses pairs au parlement et sur le pays en général fondait son influence personnelle faite de « considération » plus que d'amitié émotive. Il a été un serviteur fidèle du général Nord-Alexis sur lequel il a publié trois tomes d'une biographie copieuse. Il a géré les finances de l'Etat plus souvent que quiconque, a écrit sur ce sujet plus volontiers que quiconque et s'est battu avec une constance plus ferme que quiconque dans les affaires bancaires dont il était devenu le spécialiste le plus expert. On connaît son beau mot dans son duel avec la direction de la Banque nationale : « La banque nationale faisait bien ses affaires mais ne faisait pas celles du pays »



Anténor Firmin, le plus grand homme politique haïtien sans doute de « la Belle Epoque » avec Manigat décédé onze ans avant lui comme grand rival, un autodidacte de génie qui s'est fait un nom dans le monde intellectuel, social et politique international. Plusieurs fois ministre et tôt, auteur à succès (« Egalité des Races Humaines », « Roosevelt et Haïti », « Lettres de Saint Thomas », il était considéré comme « le prince des sciences humaines » dans les milieux latino-américains et caraïbéens au-delà desquels sa notoriété s'étendait à l'Europe latine. Candidat malheureux à la présidence d'Haïti, ce qui le porta à tenter la voie des armes pour y parvenir, nul plus que lui n'a travaillé intellectuellement et souffert personnellement pour la cause de la démocratie sociale qui devait être la compagne de la démocratie politique chez nous. L'enthousiasme avec lequel la partie saine de la jeunesse a épousé sa cause était littéralement phénoménale. Sa mort, en 1911, pleurée par « les petites gens, les milieux modestes » (Jean Price Mars) autant que par les intellectuels dont il avait arraché l'admiration (Castera Délienne) même ceux qui, comme Vincent le combattant, a été une perte énorme, irréparable pour le pays.



Le Môle Saint Nicolas. La baie du Môle Saint Nicolas est assez large pour abriter environ cinq cent navires, disait-on à la City de Londres, experte en évaluations navales de la puissance maritime britannique. Les principaux pays regardaient vers cette baie, objet des convoitises sur deux continents, car c'était le point de croisement des routes maritimes interocéaniques. La Grande Bretagne la pointait constamment sur la carte et elle s'occupait de l'utiliser, avec l'île de la Tortue voisine, à la première occasion mais elle était talonnée par les USA qui entendaient garder le contrôle de la région de la Caraïbe entière. Le Môle Saint Nicolas fut le premier lieu de litige quand, en 1891, l'impérialisme américain fit une démonstration navale assortie d'une flotte de guerre impressionnante pour exiger la cession du Môle aux USA pour une grande base navale militaire au « passage du vent » jouxtant la baie de Guantanamo qui partage la même position stratégique. Déjà l'abbé Raynal l'appelait « le Gibraltar du Nouveau Monde ».



La crise de 1894-1898 : une courbe évolutive
L'éclatement de la crise générale du système politique traditionnel en dépérissement dans ses dimensions analysées une par une, et culminant en une dépression synchronisée exprimant une « crise totale globale » haïtienne. Le chiffre des exportations haïtiennes descend au-dessous du seuil de la décennie de départ de la première décennie de l'indépendance nationale pour ne plus jamais les atteindre jusqu'à l'occupation américaine, donc la crise de fin de siècle ne sera jamais surmontée. Le ministre des finances de l'époque, Callisthènes Fouchard, frappé de plein fouet, s'écrie : « Je n'ai rien à payer. Je suis entré au fond du gouffre », et avoue son impuissance à y remédier. Le ministre de l'intérieur travaille à l'intervention nord-américaine au plus vite possible dont il est partisan « Pourquoi prolonger notre agonie ? » Justin Dévot écrit crûment : « Il faut à ce pays un maître étranger » Des voix autorisées, de parlementaires, de juristes, de journalistes, de diplomates étrangers, d'historiens, parlent de « l'abîme ». F S-S Manigat stigmatise l'irresponsabilité de « la débâcle des fils dégénérés » d'une patrie agonisante. Le jeune Sténio Vincent dénonce : « la société haïtienne suppure par tous ses pores ». Fin d'un cycle long Kondratieff puissant à relever la courbe évolutive vers un cycle court ascensionnel Juglar et, de ce fait, stagnant en spasmes d'un hiatus inter-systémique, en attendant de plonger de faillite en décadence et de décadence à l'abîme.



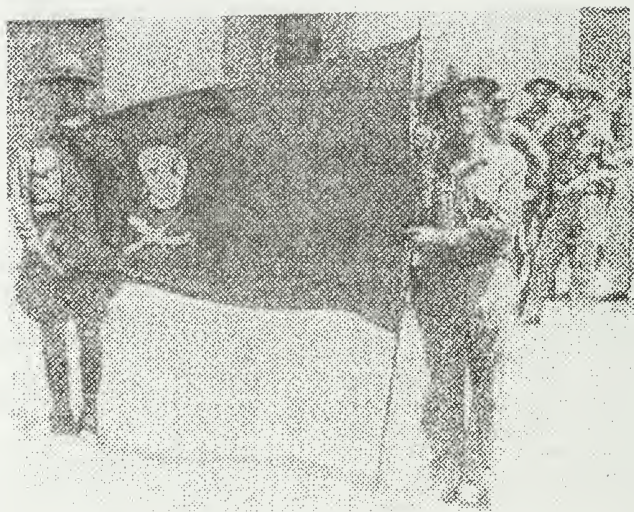
Le **général Jean-Jumeau**, seigneur de guerre régional dans l'Artibonite où il fut délégué d'arrondissement, avait pris parti pour Firmin dans la guerre civile de 1902 et sa défaite dans l'épopée firministe l'avait envoyé en exil. Moins connu est sa récidive de 1908 narrée par Roger Gaillard, dans une conspiration ourdie par Firmin à partir de Saint Thomas, quand la sûreté américaine eut à saisir à la douane de New-York prête à l'embarquement immédiat, une importante cargaison d'armes et munitions (2.000 fusils, 200.000 cartouches et des billets de caisse haïtiens pour une valeur de 400.000 piastres) à destination des insurgés pour être transférée en Haïti aux ordres de Jean-Jumeau. Débarqué près des Gonaïves, en effet, à cette fin, le 7 janvier 1908, le vieux général, énergique et plein d'allant malgré ses plus de 70 ans, inaugura la « révolution firministe le 15 janvier en président du comité révolutionnaire des Gonaïves, mais sans avoir reçu les armes et munitions que Firmin devait envoyer aux insurgés, du fait de l'intervention « blocante » de la police américaine de New-York. Après des attaques courageuses dans la région des Gonaïves et de Marchand, Firmin tardant à rentrer pour prendre le commandement politique de l'insurrection, Jean-Jumeau apprend le ralliement de Saint-Marc au camp firministe avec la présence finalement de Firmin et de son fils Eberle dans la seconde métropole de l'Artibonite. Mais, ses munitions épuisées, le quasi octogénaire dut se rendre, les armes à la main et fut exécuté. Il devait son moral indomptable à son courage martial, mais aussi au vodou dont les instruments (une poupée et un gros asson) l'accompagnaient dans les combats et à la mort dans un fatalisme résigné (« le à rivé »). Ainsi périt le vieux militaire dont des échantillons comme lui ornent la galerie des hommes illustres de l'arrière-pays paysan jetés, avec raison ou pas, lucidement ou pas, dans la politique pour les autres. (voir photo dans Gaillard



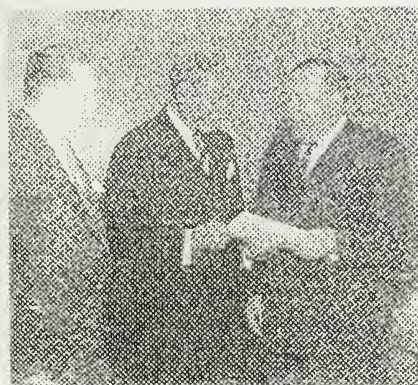
Tancrede Auguste, homme politique haïtien venu de l'agriculture riche de la plaine du Cul-de-Sac (Chateaublond), homme de parti dans une lignée remontant à Etienne Elie Gerin et à Boisrond Canal. Son inquisition-perquisition à la résidence de l'épouse du général Manigat née Magny, alors en exil, a été perçu comme un coup de cowboy. C'est un tombeur d'anciens nationaux ambitieux. Energique et entreprenant, homme d'ordre conservateur, n'ayant pas froid aux yeux ni scrupule angélique aux couilles, bien placé dans la société et, de plus, entouré de « magouilleurs » pour contrôler la police générale d'état, Ministre de l'intérieur, il ne croit pas au salut d'Haïti par les Haïtiens et il le dit au ministre de France en Haïti qui le rapporte à son gouvernement. Condamné à 15 ans de travaux forcés au procès de la Consolidation, (qui dura du 29 mai 1903 au 25 décembre 1904), pour corruption, réhabilité, associé aux intérêts allemands en Haïti, il est élu président de la République le 8 août 1912 et meurt au palais le 2 mai 1913., laissant mystérieuse sa disparition subite et insolite.



Le Dr Rosalvo Bobo, d'une grande famille du Nord, a ajouté à l'exercice de sa carrière professionnelle de médecin de notoriété, et un cosmopolitisme de bon aloi, un militantisme guerrier en faveur de la cause des « cacos » engagés dans la lutte sociale et politique des débuts du 20^{ème} siècle et devint une figure marquante d'aspirant à présider au destin du pays national et nationaliste. Américanophile à sa manière de patriote soucieux du bien de ses concitoyens et des besoins de développement de son Haïti natale, il était par contre hostile jusqu'à l'intransigeance aux « vende patria » qui faisaient une cour assidue aux autorités américaines pour l'annexion. C'est cette dernière raison qui explique comment Washington lui a barré la route du pouvoir auquel il était de loin le candidat favori, et préféré un Sudre Dartiguenave d'une souplesse plus politicienne. « Lui livrer nos douanes et nos finances, nous mettre sous sa tutelle, jamais ! jamais ! jamais ! Cela ou la disparition du pays, je choisirais la disparition ». Paroles de Bobo !



Charlemagne Peralte et Auguste César Sandino, deux guerrilleros anti-impérialistes le premier, auteur courageux de l'unification d'une résistance armée tenace (5.000 permanents de la révolution et 15.000 occasionnels pour des opérations particulières) contre l'invasion militaire yankee en Haïti malgré ses mitrailleuses lourdes et ses hydravions de combat à coke, puis sur roues, basés à Bizoton par l' USMC dans la rade de Port-au-Prince, et l'autre, l'organisateur célèbre de la lutte armée et idéologique au Nicaragua, avec l'appui de la gauche européenne sensibilisée dans sa propagande identifiant la lutte anti-impérialiste du petit « David légendaire » métis nicaraguayen opposé aux 12.000 soldats yankees sur son territoire et la lutte anti-impérialiste du vieux continent à l'opinion survoltée aux cris de « Vive Sandino ». La devise de Sandino, inscrite sur son drapeau et incrustée dans son sceau était « Patrie et Liberté ».



Dantès et Windsor Bellegarde, deux intellectuels que l'apport dans le domaine de l'enseignement a placé parmi les modernisateurs de la période de la première moitié du 20^{ème} siècle. Quand on se réfère à eux, on pense à Guillaume Manigat, puriste des belles lettres qui, d'ailleurs, a formé toute une génération d'éducateurs producteurs, beaucoup d'entre eux tributaires, à l'origine, de la mission française de Salomon recrutée précisément par Guillaume Manigat. La première grande réforme scolaire du XX^{ème} siècle porte le sceau de l'intelligence et du savoir de Windsor, pionnier de l'art et des méthodes de la pédagogie moderne par les services professionnels rendus au ministère de l'instruction publique que par ses productions de manuels et livres scolaires pour le primaire et le secondaire, tandis que Dantès, après avoir milité comme Windsor dans l'enseignement, allait prendre son élan dans l'art oratoire puis dans la diplomatie bilatérale (les postes à l'étranger au service de la chancellerie) et multilatérale (délégué à la Société des Nations (SDN), ancêtre de l'ONU). C'était un historien traditionnel d'un conservatisme éclairé, mais fécond en productions sur l'étude du passé du peuple haïtien. Un jour qu'il venait de faire un rapport à Vincent, de son poste de chef de mission à Washington et s'attendait à des félicitations présidentielles, il reçut au contraire une lettre de révocation du chef de l'état, manière significative dont il était « remercié ». Vincent lui reprochait des initiatives de « candidat à la présidence » (sic). Il avait eu le malheur de briguer ce poste en 1926 sur la base de sa notoriété mais sans aucune chance d'y arriver.

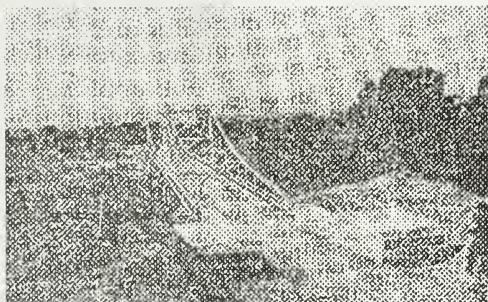


Borno, Louis. D'une vieille famille au nom connu déjà à l'époque coloniale, aristocrate plusieurs fois ministre, notamment des relations extérieures sous l'occupation et pourtant à la nationalité contestée, blanc d'aspect dans le monde métis de la gouvernance traditionnelle, ce juriste averti et diplomate du sérail, vertical rectiligne et, au physique, grand de taille, ici en tenue protocolaire présidentielle, a choisi le camp de la collaboration avec l'occupant qui devait nous apporter « l'honneur et le bonheur ». Il n'avait pas la popularité pour jouer gagnant dans la politique d'un pays dans la tourmente entre les collaborationnistes et les nationalistes, et on ne le voyait pas dire publiquement « merde » aux autorités de l'occupation. Il évitait les luttes parlementaires en choisissant le Conseil d'Etat en substitution du pouvoir législatif. Pour cet aristocrate, le salut devait venir d'en-haut, et d'en-haut, c'était le Haut Commissaire Russel qui était porteur des clefs de toute décision. Tout réflexe nationaliste devait buter contre cela. Comme pour dire : pourquoi feindre un nationalisme inopérant sans confronter l'Oncle Sam. Borno n'était-il pas tout à fait, un « béni oui oui », mais était appelé à être le pion consentant du système dualiste qui devait fonctionner pour montrer les progrès d'un bilan déclaré positif, supposé réalisé en partenariat haïtien-américain. En révision de la petite histoire, qui a déjà donné son verdict provisoire, l'histoire, la grande, mieux informée par une documentation encore à dépouiller, attend pour savoir si Borno appartient à la catégorie de ceux dont Vincent, désabusé, disait : « je laisserai ce pays comme je l'ai trouvé ».



René Piquion, intellectuel engagé, jeune encore, dans la lutte pour le changement contre le statu quo, mais la lutte pour le relèvement de sa race l'emporte sur tous les objectifs et l'amène à surdéterminer le fait ethnique en s'éloignant du marxisme qui le sous-évalue. Il préfère le fascisme des débuts de Mussolini (sans le nazisme d'Hitler) au communisme de Lénine. Il milite au mouvement noir américain (black soul; Langston Hugues) au milieu de Félix Morrisseau-Leroy, de Jean Brierre et de Roussan Camille « la bande des quatre ». En politique haïtienne, il se laisse enrôler par Jean Fouchard à écrire dans le journal de Vincent « La Relève ». Il restera dans le journalisme de pointe sous Estimé et sous Magloire. Avec sa double formation académique américaine et française, il fait une carrière universitaire d'Estimé, avec la révolution de 1946, jusqu'à François Duvalier avec lequel il continue à soigner ses affinités politiques et idéologiques de « noiriste » convaincu et conséquent sans malice, malgré l'accusation de « fasciste » développée contre Papa Doc. On le considère alors comme un théoricien du « fascisme de sous-développement » haïtien. Mais l'homme a de la continuité avec son tempérament désinvolte, à publier sur la négritude des ouvrages informés et son « manuel de la négritude », son « épopée d'une torche » et son « les trois grands de la négritude » ont les meilleurs chapitres de vulgarisation qu'on puisse lire sur le sujet. Après une polémique avec le Dr Jean Price Mars, au cours de laquelle son indépendance d'esprit et son inventivité critique ne l'ont pas fait courber une tête opportuniste devant le vieux sage, il est revenu à son genre bohème de l'époque du « banc du soupir » à sa manière censée, simple et sans complexe. Il avait exclu la haine de son tableau de chasse. On préférerait dire, étant donné sa manière, qu'il n'était pas profond, voire qu'il n'était pas « sérieux ». C'était ne pas le connaître car il est demeuré un intellectuel pragmatique, un peu opportuniste, mais conséquent, et à la pensée féconde

a bande des quatre. Il s'agit des quatre jeunes (lors) intellectuels noirs adeptes du mouvement « noir américain » de la génération de « Black Soul » et de « Langston Hugues »; Jean Brierre, Roussan Camille, Morrisseau-Leroy et René Piquion. Ils seront dispersés vers des fortunes diverses, mais la négritude littéraire les a marqué pour la vie. Poésie (Nedje et Mési Papa Dessalines), théâtre (Antigone en créole) pavent la voie au roman créole, à la linguistique créole et à toute la production artistique des années 1940-1950. D'un côté Morrisseau-Leroy qui théorise et illustre « la Renaissance » artistique haïtienne et de l'autre René Piquion qui écrit ses gloses sur la négritude culturelle dont, en vulgarisateur, il est le champion mondial informé « toutes catégories » en liaison avec la Société africaine de culture et « Présence Africaine » avec le rayonnement universel de l'œuvre de Cheikh Anta Diop. Il a publié un « manuel de la négritude » des plus utiles pour les diasporas noires et pour le monde lettré de partout intéressés à la pensée et à l'art du monde nègre. Les quatre, aujourd'hui tous décédés, sont restés de leur vivant des amis liés par le souvenir d'une « correspondance » de l'âme collective d'une ethnie en lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qu'ils ont « rencontrée » au naturel dès le début de leur existence, et qui a forgé leurs vibrations communes dans la littérature et la musique nègres. Il est significatif que l'ouvrage qu'ils ont choisi de lire ensemble pour la photo de groupe est celui de Paul Blanshard « Democracy and empire in the Caribbean »

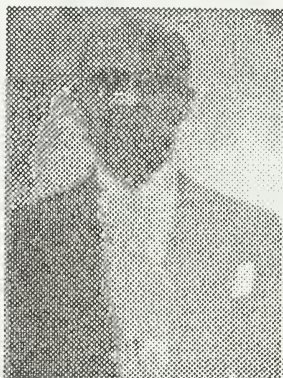


Sténio Vincent, qui sera élu président de la République aux élections « nationalistes » de 1930, a commencé sa carrière publique dans l'enseignement, dans l'administration et dans l'exercice du droit. Orateur hors pair, il sera applaudi dès qu'il ouvrira la bouche et, un jour, un admirateur lui a lancé : « Oui foute, cé youn ôtofonic » ! Président de la Chambre à l'arrivée de l'occupation, et sommé d'évacuer les locaux d'ordre du major Butler qui lui annonçait ainsi la dissolution décrétée par les militaires, Vincent répondit par le fameux « Merde » qui a fait retentir l'enceinte, vibrer les cœurs patriotes, et consolidé sa réputation de leader anti-américain. Ses études parisiennes et sa fréquentation du barreau de l'ordre des avocats de Port-au-Prince et son verbe au jubilé d'avocats notoires lui ont accordé le mérite d'un « surdoué ». Déjà en 1910, il avait posé un diagnostic sur l'état du pays, à Bruxelles où il était en poste, qui resta vivant dans l'esprit public. Mais déjà plus de dix ans plus tôt, il avait écrit sur la situation de crise générale du pays : « La société haïtienne suppure par tous ses pores ». Mais plus tard, devenu maire de la capitale, il était porté par un vent d'enthousiasme « Magistrat Vincent bon garçon, la pluie tombé, ruelles nettiéesAn nou rélé : Mési papa Vincent ». Autoritaire de conviction, il sera l'auteur de la constitution de 1935 justifiant la dictature et cela affectera la qualité des ses performances gouvernementales, malgré des succès initiaux. Le reste de sa vie politique sera terni par des affaires internes mal ou cyniquement contrôlées, et par sa gestion honteuse et antinationale de l'affaire du massacre des 20.000 haïtiens en République Dominicaine en 1937, par son collègue dominicain le dictateur Rafael Leonidas Trujillo. Exit Vincent sans jamais pu faire oublier le cynisme légendaire sinon désabusé du célibataire au timon des affaires. !

Le premier pont suspendu d'Haiti sous le régime de Vincent, figure dans la liste des réalisations de « En posant les jalons », les cinq volumes qui relatent en images et en pages illustrées l'œuvre du président de « la seconde indépendance »

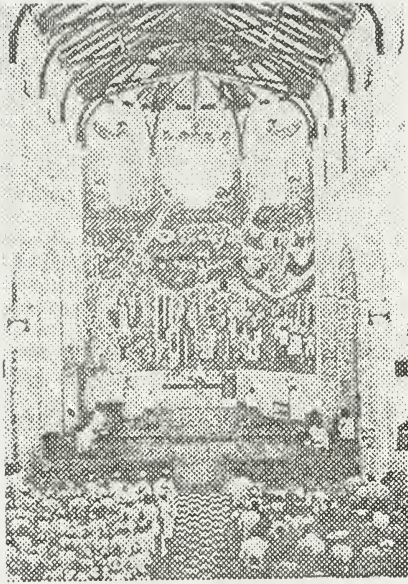


Sténio Vincent et Franklin Delano Roosevelt, lors de la visite officielle du président américain au Cap-Haitien : le verre de l'amitié entre bons voisins retrouvés à l'Union-club de la métropole du Nord



*Photo officielle du président
Dumarsais Estimé*

Dumarsais Estimé président de la République (1946-1950). Le paysan des Verrettes a fait son chemin vers le fauteuil présidentiel à partir de l'aide décisive de son oncle Estilus Estimé, politicien traditionnel inventif qui avait été nommé sénateur de la République. Le neveu a fait le reste du trajet par lui-même en se faisant élire président de la Chambre des Députés à la quasi-unanimité, après le passage de la Commission Forbes en 1930. A la faveur des événements de « la révolution de 1946 », le voici président de la République, élu par l'Assemblée Nationale. C'est avant tout, l'homme de l'Exposition Internationale de la Ville de Port-au-Prince restée dans les souvenirs comme « une féerie » de sons, de lumières, d'architecture, d'art et d'orgueil national annonçant une ère nouvelle de rénovation du pays qui, malheureusement, allait prendre fin par le coup d'état militaire de Paul Magloire en mai 1950 à la suite d'une tentative de réélection inconstitutionnelle politiquement mal venue. C'est aussi l'homme des grands travaux d'intérêt public comme l'irrigation, le tourisme, l'urbanisme, l'éducation nationale, les ponts etc. Sur le plan interne, un ambigu (« roulé'm 2 bò ») mais progressiste sinon clairement noiriste à 100%. En politique internationale, il a été l'homme qui a pris parti contre les dictatures d'Amérique centrale et des Caraïbes, ce qui a fait de lui la bête noire du dictateur Rafael Leonidas Trujillo y Molina qui, selon Bernardo Vega, a tenté de le faire assassiner.



Les fresques de la peinture primitive haïtienne à la cathédrale de l'Église épiscopale au cours d'une cérémonie religieuse anglicane.



Rose-Marie Desruisseau. La peinture primitive haïtienne en la personne de l'une de ses représentantes les mieux attirées, auteur d'une œuvre à l'éventail vraiment large, notamment une série sur l'histoire d'Haïti dont l'une des originalités est l'accent sur la période amérindienne **Rose-Marie Desruisseau** : peinture vodouesque présentant une figure mystique avec des produits pour une cérémonie religieuse en préparation.



Après une période de tension hostile entre gouvernements haïtien et dominicain, les retrouvailles du caudillo haïtien Paul Eugène Magloire avec le dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo y Molina, sur la frontière haïtiano-dominicaine à Elias Piña et à Belladère



Anselmo Paolino, consul dominicain au Cap-Haïtien pour couvrir l'espace de ses activités d'intelligence et de manœuvre en faveur des basses œuvres du dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo y Molina. Spécialisé dans les affaires haïtiennes pour compte de la partie orientale, Paolino, homme à tout faire du « Jefe » a été impliqué dans nombre d' « affaires » en relations avec les dirigeants haïtiens, y compris les présidents Magloire et Duvalier avec lesquels il affichait une attitude amicale pour faire oublier le massacre de 20.000 haïtiens à la frontière haïtiano-dominicaine en 1937. Par contre, il a toujours fait montre d'une hostilité ouverte à l'égard du président Estimé qui était l'ami des adversaires démocrates du dictateur, et Trujillo complota contre Estimé au point de vouloir faire assassiner le président haïtien de 1946-1950, comme vient de le relater l'historien dominicain Bernardo Vega dans un ouvrage informé.

climat social créé par l'occupant pour une communauté noire à grande sensibilité raciale, et on comprendra à quels excès de méfiance hostile peuvent se laisser aller même les mieux disposés au début à l'égard d'une intervention censée apporter « l'honneur et le bonheur », témoin le mot attribué par Léon Laleau dans son roman *Le Choc* à un de ses personnages qu'il amène à s'interroger :

« Un peuple qui, dans plus des huit dixièmes de ses Etats, a légalisé presque la haine du nègre, peut-il aider un peuple de nègres ? ».

L'absence de toute possibilité de partenariat dans une entreprise de modernisation qui intéressait au premier chef les Haïtiens eux-mêmes, a eu pour résultat que l'occupant a, comme le reconnaît le colonel Heintz, « *construit sur du sable* ».

2) La lancée progressiste d'Estimé prélude pourtant à l'échec du troisième essai de modernisation (1946-1963).

Le président Dumarsais Estimé (1946-1950) appartient à la lignée des présidents réputés nationalistes-progressistes-noirs de notre histoire. Notable rural et, en tant que tel, élu à plusieurs reprises député de sa circonscription natale des Verrettes, politicien traditionnel et, en tant que tel, inséré dans la classe politique au point de devenir Ministre sous le Gouvernement du Président Sténio Vincent – (1930-1941), avec la fin de l'occupation américaine, pour ne pas faire l'impasse sur la continuité de la lutte pour la modernisation, malgré la grande crise économique mondiale de 1929-1933, notons le bilan des réalisations du premier mandat

de Vincent par ses panégyristes dans le numéro spécial de la revue *La Relève* (mars-mai 1936) après que celui-ci ait achevé son tournant vers la dictature. Estimé, paysan éclairé, socialement promu dans les milieux petit-bourgeois urbains où sa voiture, légendairement connue, lui facilitait une pénétration remarquée et commentée,
 « *Le paysan des Verrettes couvait depuis longtemps une ambition de faire quelque chose pour ce malheureux petit peuple* ». Mais quoi ?

Estimé se fait élire au pouvoir dans une conjoncture marquée par les attentes et espérances de deux phénomènes prometteurs et même annonciateurs de changement : sur le plan international, le retour à la paix au sortir de la seconde guerre mondiale avec le thème, universellement acclamé, des quatre libertés de Franklin D. Roosevelt et l'inspiration démocrate-progressiste des nouveaux projets de société avec la victoire des alliés à la tête desquels émergeaient la Russie soviétique de Staline et surtout les Etats-Unis d'Amérique du Nord, le bon voisin et grand frère et, sur le plan national, la « révolution de 1946 » avec sa charge émotionnelle des lendemains qui chantent.

Son élection, habilement provoquée par les politiciens, semblait aller à contre-courant, car il n'était identifié ni avec le courant marxiste représenté par les jeunes de *La Ruche* (avec René Dépestre, Jacques Stephen Alexis, Théodore Baker etc.) ; ni avec les intellectuels du Parti Socialiste Populaire (le PSP avec Anthony Lespès, Max

Hudicourt, Etienne Charlier etc); ni avec les communistes populaires du pasteur Dorléans Juste Constant, ni même avec le courant noiriste représenté par « **les authentiques** » qui avaient repris le slogan salomoniste de 1879 « *le plus grand bien au plus grand nombre* » (Emile Saint Lot, Castel Demesmin, Roger Dorsainville etc); ni avec le MOP (Mouvement Ouvrier Paysan avec pour fondateur Daniel Fignolé, François Duvalier, Clovis Désinor etc), ce dernier parti disposant d'une force de frappe populaire pour occuper la rue : « **le rouleau compresseur** » d'un Fignolé orateur en créole avec ses « fans » exaltés. Si le courant marxiste avait déclenché la révolution avec toute la fougue initiatrice des jeunes de *La Ruche* et l'avait idéologiquement illustrée, de façon notoire, avec les intellectuels plus mûrs et de plus grande surface sociale du PSP, le courant noiriste qui devait l'emporter avait préparé le terrain depuis quelque temps; il était plus agressivement combatif et donnait plus de portée à ces revendications avec sa stratégie d'alliance des classes moyennes et des masses populaires, sous le signe de la communauté solidaire de la couleur noire, symbole d'oppression sociale et base de réclamations en faveur de la justice sociale.

Les noiristes l'ont emporté sur les marxistes, parce que comme je l'ai déjà écrit, leur message correspondait plus aux aspirations du moment et était donc plus parlant pour le milieu quant à la réceptivité de celui-ci, et lui était plus familier quant à sa capacité de toucher sa corde sensible. Les marxistes se contentaient de minoriser doctement

l'importance du clivage de la couleur, au nom de leur thèse de l'épiphénomène, par rapport aux classes dont la lutte était la seule dominante (thèse de la centralité universelle de la lutte des classes), alors que, sous leurs yeux, la couleur, sans doute surdéterminée, organisait les solidarités et constituait alors la force motrice de la vie politique.

La question de couleur est « logiquement absurde », tout comme le racisme dont elle est le sous-produit, mais elle est une réalité et même un élément de la dynamique sociale, alors le plus actif et portant de l'avis même du Dr Etienne Charlier qui le combattait en le dénonçant. .

Problème mal posé dit-on ? Peut-être, au regard de l'approche dite scientifique de la question sociale, problème non encore résolu au regard de la justice sociale. Ce ne peut en aucun cas être un faux problème comme le voulait certaine littérature se réclamant du marxisme, car derrière elle, il se cache d'incontestables injustices sociales, un déni d'égalité et d'équité en ce qui concerne les chances de réussite, un mur idiot d'incompréhension et surtout d'indicibles souffrances. On peut déplorer son existence au nom d'une épure théorique plus rigoureuse, on peut la regretter en disant que c'est bien dommage, mais la science s'occupe des réalités en instituant ses théories. Bref, la question de couleur était la vérité sociale du moment, au tableau de bord de l'histoire, après l'exclusivisme de la période de l'administration de Lescot, et c'est le Roger Dorsainville de l'époque, avec sa pièce de théâtre *Barrières*, qui avait alors raison, et non le Roger Dorsainville devenu marxiste plus tard, et

jugeant « scientifiquement » la révolution de 1946 à travers ses nouvelles lunettes empruntées à Marx-Engels. Le désirable n'est pas toujours de l'ordre du réel, et on peut d'un instrument scientifique d'analyse faire un usage utopique. Toute expérience humaine est riche aussi de ce qu'on juge être des faiblesses et des limitations, et quand ce sont ces dernières qui sont opérationnelles, elles deviennent la force matérielle qui fait bouger l'histoire, pour le meilleur ou pour le pire.

Donc le noirisme est devenu la dominante de la conjoncture révolutionnaire de 1946. Estimé n'en partageait ouvertement qu'à demi les thèses et pratiques et, au pouvoir, s'est attaché à développer une politique de compromis « roule'm 2 bò » qui faisait se ronger les freins aux noiristes de bon teint, sans pour autant dissiper les appréhensions des mulâtristes de l'oligarchie traditionnelle urbaine métisse, qui se sentaient menacés dans leurs privilèges par l'avènement agressif des « **authentiques** ». De toute façon, le noirisme pouvait, à la rigueur, envoyer individuellement au marché par la détention nouvelle du pouvoir et d'un pouvoir d'achat, il ne pouvait, à lui seul, constituer une théorie de développement. Et Estimé n'avait pas de plan de développement pour son pays. Selon Roger Dorsainville, alors son chef de cabinet, déjà président, il se demandait encore :

« Mais qu'est-ce donc ce que je pourrais faire pour le peuple ? ».

Alors, il sollicita les Nations-Unies pour l'aider à concevoir et à mettre sur pied, dans le cadre de l'assistance technique pour le

développement économique qui venait de naître, un programme de gouvernement cohérent et moderne. Ainsi, à la demande du gouvernement haïtien, une équipe de spécialistes et d'experts dans toutes les branches fut organisée par l'ONU, pour enquêter, sur place, sur les problèmes relatifs au développement du pays. Et ce fut *Mission en Haïti*, un volumineux et lumineux rapport sur l'Etat et les besoins du pays avec une impressionnante liste de recommandations. Publié dès 1949, *Mission en Haïti* (Nations Unies), devint le livre de chevet des développeurs haïtiens et inspirera les réalisations du gouvernement d'Estimé (1946-1950) et de celui de son successeur Magloire (du moins jusqu'en 1954).

Deux belles réalisations d'apparat et d'éclat ont impressionné l'opinion en ouvrant les chantiers de grands travaux de prestige, en créant un climat d'optimisme sur les perspectives de progrès national et en rehaussant la renommée du pays à ses propres yeux et au dehors : sous Estimé, la célébration proprement féerique du Bicentenaire de la ville de Port-au-Prince par une grande Exposition internationale (1949-1950), et sous Magloire, la commémoration, plus modeste certes, du cent-cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale (1954).

Le rêve d'Estimé, l'exposition internationale de Port-au-Prince, fut une éblouissante ouverture sur le monde, une formative ouverture sur nous-mêmes et notre culture, et une ouverture-tournant dans l'évolution de nos conceptions et de nos mœurs. Un quartier nouveau, moderne et attrayant,

s'intégrait désormais dans le faciès urbain d'une ville métamorphosée, comme si le futur était en train d'arriver. La fontaine lumineuse, en couleur et musicale, en demeure le symbole. Quant à la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale, elle eut lieu dans la ville des Gonaïves, « cité de l'indépendance » qui fut complètement rénovée en cette occasion. Elle donna lieu à des cérémonies dont la solennité, et à des fêtes dont l'éclat, étaient de nature à plaire au caudillo militaire qu'était Paul Magloire. Elle donna lieu toutefois à d'importantes manifestations culturelles et au lancement d'une collection d'ouvrages de valeur sur divers thèmes et problèmes d'intérêt national.

Mais les grands travaux d'infrastructure et d'équipement allaient suivre, tel le barrage de Péligre, sur le fleuve Artibonite, pour l'irrigation de la vallée du fleuve et pour la fourniture de l'électricité jusqu'à la capitale. Conçu et commencé sous Estimé, comme projet cher au cœur du président, il sera poursuivi et achevé sous Magloire comme la plus grande œuvre d'art jamais érigée sur un fleuve haïtien et la seule à date. Le pays fut doté, à cette époque, d'un important réseau moderne de grandes routes nationales rénovées et asphaltées par les soins de compagnies américaines comme la Brown and Root et la Maritimas (de l'ingénieur Moody), françaises comme les Grands Travaux de Marseille et la Dumay-Colas, hollandaise etc. pour relier Port-au-Prince à Saint Marc, Gonaïves, Cap-Haïtien, Fort-Liberté et Ouanaminthe, à la Croix des Bouquets, Mirebalais, Lascahobas et Hinche, et à

Léogâne, Petit Goâve et les Cayes. La modernisation urbaine transforma des agglomérations traditionnelles en villes nouvelles comme Belladère, sur la frontière haïtiano-dominicaine, et Port-au-Prince, sous Estimé ou Gonaïves et le Cap-Haïtien sous Magloire.

Des instruments et des instituts de développement virent alors le jour tel l'Institut Haïtien de Statistiques, l'Office National du Café, le Bureau de Géodésie, le Bureau de Crédit Rural Supervisé, le Conseil National des Coopératives etc. Parallèlement le tourisme, fouetté par l'exposition internationale de 1949, devenait une industrie moderne qui plaçait Haïti au premier rang de l'industrie hôtelière, de l'artisanat et particulièrement de la peinture (alors, surtout mondialement réputée comme peinture naïve) dans la région caraïbe. A titre d'illustration de ce démarrage touristique haïtien, à cette époque, je rappellerai que le nombre des visiteurs passa de 17.708 en 1950 à 67.703 en 1956. En outre après une campagne de sensibilisation nationaliste de l'opinion publique appelée à souscrire, Estimé, à la suite d'une rebuffade subie par une délégation haïtienne envoyée aux Etats-Unis pour de délicates négociations, déclara que c'était un « heureux mécompte » et opéra la « **libération financière** » d'Haïti en « **payant les cinq millions de la tutelle financière** » afin de récupérer la propriété de la Banque Nationale des mains de la City Bank.

La modernisation de l'agriculture organisa la reprise de l'effort esquissé par les occupants américains, de l'irrigation de nos plaines, mais à la

plus grande échelle comme les travaux de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), conçu à la manière de ceux de la Tennessee Valley Authority (TVA), et remise en état du système d'irrigation de la Plaine du Cul-de-sac, la promotion qualitative et quantitative de la production caféière, et l'introduction de cultures nouvelles ou relancées comme la figue banane, alors développée par la Standard Fruit. En 1947, la production de figes bananes atteignait le chiffre-record de 7.300.000 régimes ! Mais la figue banane allait être victime de ce que Paul Moral appelle pudiquement « *la politique contre l'économie* ». Il y a des affairistes dont la présence et l'action sont néfastes à un pouvoir et au pays. La capacité des politiciens partageurs de concessions aidant, la production allait chuter à 600.000 régimes en 1952 ! Ils avaient tué la figue banane. En ce qui concerne les huiles essentielles, dont le cours est élevé en 1950, Haïti se hissera au premier rang des exportateurs mondiaux à cette époque. Quant au sisal, exploité par les compagnies américaines, c'est à partir de 1950-1951 qu'on assistera à la naissance de grosses firmes privées haïtiennes.

C'est aussi l'époque des débuts de l'industrialisation (première phase embryonnaire : brasseries, savonneries et huileries modernes, filature de coton, cimenterie, industrie des matières plastiques etc.). Pour donner une idée du mouvement, il suffit de rappeler ces deux séries de chiffres : la production de l'huile passa de 936.200 kg en 1950 à 2.387.00 kg en 1955 et la fabrication de tissus de coton passa de 1.678.000 mètres en

1950 à 2.630.000 en 1955. Pendant ce temps-là se poursuit l'exportation de la bauxite par la Reynolds Mining à Miragoâne et du cuivre par la Sedren aux Gonaïves.

Dans un autre ordre d'idées, l'éducation reçut une vigoureuse impulsion, notamment sous les ministères novateurs de Daniel Fignolé et Emile Saint Lot. Dès le début de la période : création de trois nouveaux lycées à la capitale (contre un seul depuis Pétion), développement de l'enseignement supérieur, effort et résultats encourageants dans l'enseignement rural et professionnel, les deux cendrillons de notre système éducatif. Magloire n'eut pas la main moins heureuse en recourant au prestige de Pierre Liautaud pour l'amélioration qualitative de l'œuvre estiméenne. Dans ce domaine, trois grands noms de Ministres ont émergé : Maurice Dartigue, sous Lescot, avec son expérience des « masters of », celui d'Emile Saint Lot avec la rénovation éducative sous Estimé, et Pierre Liautaud, Ministre de l'Education Nationale sous Magloire. La politique de formation des cadres supérieurs de la nation put ainsi se poursuivre d'un régime à l'autre, préparant le boom intellectuel et professionnel de 1954 à 1962. Au Ministère du travail, l'intelligent et diligent Clément Jumelle laissa sa marque progressiste qu'il ne put imprimer, plus tard, dans sa gestion de Ministre des finances de Magloire.

Partis et syndicats commençaient à se rendre familiers dans le paysage politico-social : Mouvement Ouvrier Paysan, Parti Socialiste Populaire, Parti Social Chrétien etc. Syndicat

Chrétien, Intersyndicale communiste, Syndicats des Ouvriers de la HASCO, fignoliste), avec des fortunes diverses, non sans difficultés, non sans luttes, non sans danger personnel pour les leaders vite considérés comme subversifs de l'ordre politique et social. Mais là aussi, malgré les entraves, le vent du renouveau soufflait.

Ainsi, Estimé avait entamé avec succès le troisième essai de modernisation du pays, poursuivi après lui en dépit du caractère strictement politicien et affairiste de l'avènement et de la gestion des hommes du président Magloire, grands consommateurs de luxe de « *l'économie de vanité* » (j'ai lu cette trouvaille d'expression, pour la première fois, sous la plume de Gérard Pierre-Charles). Il faut savoir gré à l'auteur du coup d'état contre Estimé d'avoir assuré, dans beaucoup de domaines, la continuation des œuvres majeures du programme de ce dernier et réalisé une ère de coexistence harmonieuse (sinon unanimiste comme je l'ai écrit d'ailleurs d'une manière peut-être trop optimiste) au sein de la classe politique, au moins jusqu'en 1954.

A partir de 1954, s'ouvre une période de crise économique financière et sociale, qui n'est rien d'autre que la résurgence de la crise de la société traditionnelle. En effet, avec l'échec lamentable de l'expérience Magloire, précipité par les effets du cyclone Hazel, la crise de dépérissement de la société traditionnelle refait surface et fait craquer le vernis et les enclaves de la modernisation relancée par le progressisme mesuré d'Estimé. C'est alors – le paradoxe n'est qu'apparent – que se produit

l'arrivée sur la scène de la génération de 1954-1962 qui allait représenter une nouvelle chance, et de taille, pour une heureuse reprise du processus de modernisation, avec des intellectuels, professionnels et artistes de classe internationale et un foisonnement d'idées et de projets de société, comme un retour de cycle de la brillante période fin de siècle (19ème)-début de siècle (20ème) dans ce domaine. Résurgence historique comme l'histoire sait en faire.

J'ai déjà brossé, ailleurs, le profil de cette vibrante et prometteuse conjoncture de croisée des chemins (1954-1962) à l'issue de laquelle l'option fascistoïde de François Duvalier sortira vainqueur, en une métamorphose et un raidissement monstrueusement impressionnants de ce destin hors série qui fut, à sa manière, notre Yvan le Terrible. J'y ai dit comment, en ce me concerne, plein d'optimisme juvénile, bouillonnant d'idées progressistes et animateur de projets novateurs, je multipliais initiatives et activités, « *diversifiant mon intérêt actif contre la sclérose routinière de l'Haïti traditionnelle* ». On pouvait alors distinguer trois tendances en rivalité d'audience sinon en antagonisme frontal car, entre elles, il y avait possibilités de ponts et passerelles, du moins je le croyais, et m'y employais.

La première était représentée par le courant ethnologisant indigéniste voire noiriste, venu de la mouvance de l'Institut d'Ethnologie avec toute une pléiade d'intellectuels des classes moyennes modestes, diplômés de cet institut, passionnés de la culture populaire traditionnelle qu'ils entendaient

faire valoir, politiquement quarante-sizards, appartenant à l'école de pensée qui avait pour maître incontesté le Dr Jean Price Mars, et souvent pour chefs de file Lorimer Denis et François Duvalier, et pour aînés des théoriciens de la négritude de la valeur de René Piquion et de Mesmin Gabriel. Ce courant était ainsi plus étroitement ancré dans la conscience de la race selon la tradition de l'ethnonationalisme originel. On peut citer Edgard Th. Conserve, Achille Aristide, Léon Viaud, Michel Aubourg, Lucien Daumec, Joseph D. Baguidy, tout comme, mais sur un registre plus nuancé et plus mûr, les Kléber Georges Jacob, Emmanuel C. Paul, Lamartinière Honorat et l'historien prolix et engagé Hénock Trouillot, qui me paraissaient scientifiquement plus ouverts et plus accommodants.

La seconde tendance était représentée par les courants marxistes alors répartis en deux rameaux principaux, celui du Parti de l'Entente Populaire (PEP), dans la lignée de Jacques Roumain, dont la première étoile fut le romancier Jacques Stephen Alexis, son fondateur-organisateur pétulant d'imagination autant que de talent et d'initiatives, signataire à Moscou du fameux manifeste des 81 partis communistes d'obédience moscoutaire, et qui devait compter dans ses rangs les Verna, Gérald Brisson, Gérard Pierre Charles, William Glémaud, Benoit Brennus Joachim etc. Le second, le Parti Populaire pour la Libération Nationale, (PPLN), groupait, autour de son président Marcel Gilbert, des jeunes valeurs alors montantes de l'enseignement secondaire telles Claude Moise,

Anthony Apollon, Michel Hector, Mario Rameau, Jean-Jacques Dessalines Amboise, Férel Léonard, Lucien Pardo, Claude Innocent, et bénéficiait de la plus grande expérience internationaliste d'aînés déjà influents comme le poète de renom international René Dépestre, l'Architecte Raymond Malebranche et aussi les philosophes Roger Gaillard et Max Chancy, récemment rentrés d'Europe au pays, sous l'œil alors bienveillant du François Duvalier des débuts.

La troisième tendance était représentée, aux yeux du public, par ce qu'on pourrait appeler les technocrates progressistes (bien que certains fussent des littéraires purs) ayant pour la plus part étudié à l'étranger, surtout en France. On les appelait du nom générique de « Sorbonnards ». Or j'étais littéralement un Sorbonnard ! Pas d'identité idéologique commune au sein de cette tendance, mais une volonté partagée de combattre l'arriérisme haïtien par une plus grande ouverture au savoir occidental à son niveau le plus élevé (culture humaniste et connaissances scientifiques), et une plus grande dose de cette technologie devenue universelle. Qu'on me permette de reproduire les deux paragraphes dans lesquels j'ai représenté récemment cette tendance :

« On était sérieux, trop sérieux même au gré de ceux qui, sous Magloire, chantaient à longueur de journée, s'inspirant d'un exemple supposé venir d'en haut : « nanpwen pwoblem, tou lè jou m' sou, se wiski m' bwè ». Des problèmes, il y en avait pourtant, et c'est pourquoi un Jean Cassiodore Volcy organisait à l'Institut Haïtien de Statistique

une enquête scientifique sur le niveau de vie des paysans haïtiens à partir d'un échantillon de près de 600 familles rurales.

Un Garvey Laurent préparait l'action méthodique du Bureau de Crédit Rural Supervisé dont il avait la direction, en lançant, à titre de test, une enquête rurale à Marfranc (Grande Anse) à laquelle j'ai participé sur le terrain avec son équipe, allant d'une case paysanne à l'autre, cherchant à recueillir par tous les moyens (questionnaires, témoignages, évaluation, observation, déductions en amont et en aval, décryptages et décodages), des données socio-économiques concrètes et sûres de la production, de la circulation et de la consommation des biens et services à la campagne...

Un ami, Fritz Etienne, récemment rentré de Paris, réalisait les travaux de triangulation de tout le territoire haïtien, et faisait doter le Bureau de Géodésie d'un équipement ultra-moderne que nous envoyait l'Argentine, pour fonder la nouvelle cartographie haïtienne.

Un autre ami, inclassable presque, l'ingénieur Pierre Petit, diplômé de l'institut Géographique de France, faisait alors les débuts d'une carrière qui allait être justement réputée, l'homme alliant à un rare degré, l'intégrité à la compétence. L'agronome Agénor faisait avancer ses recherches théoriques et expérimentales pour une nourriture locale scientifique dans l'élevage moderne du bétail haïtien ...

Un autre ami, Ricard Cadet, inaugurerait l'Ecole de Tannerie pour aider à résoudre le problème du

traitement moderne de nos peaux pour des cuirs de qualité.

Notre Joseph Chatelain, solide et surtout brillant jusqu'à être époustouflant, faisait étudier une première liste de 82 projets industriels en vue de la réorientation de la politique de crédit de la Banque Nationale vers un développement endogène ...

*Dans le domaine de l'enseignement, la création, en 1954, du Centre d'Etudes Secondaires, vite appelé « **La petite Sorbonne** » dans l'opinion parce que nous étions neuf diplômés de l'Université de Paris à nous être associés pour le fonder (Pradel Pompilus, Jean Claude, Fritz Etienne, Cassiodore Volcy, Pierre Riché, Max Chancy, Marie-Lucie Chancy alors Madame Leslie F Manigat, Léon Kernizan et votre serviteur Leslie F. Manigat), marque un tournant avec son effet multiplicateur de créations de nouveaux établissements rivaux d'enseignement secondaire laïques de qualité.*

A l'Université d'Haïti, l'enseignement de l'économie passait du stade méritoire théorique moderne au stade scientifique avec l'arrivée des quatre docteurs en science économique rentrés de Paris : Joseph Chatelain (qui inaugurait son cours d'économie politique par une analyse de la misère haïtienne), Pierre Cauvin, Hervé Boyer et Massillon Coicou. En ce qui concerne l'enseignement du droit international public, notre vieil ami fraternel de très regrettée mémoire, le Dr Emmanuel Mompoin le renouvelait en réalisant, avec une assurance solide et tranquille, la relève d'une génération qui, avec les Dr Clovis Kernizan et Villefort Beauvoir, avait marqué cette spécialité depuis les années 1930s. De

son côté, le Dr Jean-Baptiste Romain était appelé à transformer, qualitativement, l'Institut d'Ethnologie en Faculté d'Ethnologie. A la Faculté de Médecine, comme à l'Ecole Polytechnique, l'émulation entre professeurs diplômés de France et professeurs diplômés des Etats-Unis assurait un enseignement et une pratique de qualité à nos futurs médecins et ingénieurs-architectes auxquels était offerte une formation moderne up to date. A l'Ecole Normale Supérieure, dirigée par Pradel Pompilus, valeur assise de nos lettres classiques à la section desquelles étaient venues s'ajouter deux unités d'enseignement de valeur en la personne de Ghislain Gouraige et de Joseph D. St Vil, docteurs ès lettres, l'enseignement à la section de philosophie passait de l'amateurisme de René Carré à la compétence spécialisée de Jean Claude et Max Chancy. Dans la section des sciences sociales du même établissement d'enseignement supérieur et dans le même temps, l'enseignement de l'histoire passait du stade hagiographique et événementiel, avec les efforts finalement louables d'un Saint Victor Jean-Baptiste, celui des « deux concepts d'indépendance », au stade scientifique avec mes combats tenaces pour la nouvelle histoire comme science sociale par excellence certes, mais discipline-synthèse, la science interdisciplinaire de l'histoire totale, en introduisant les conceptions, l'esprit et les méthodes de l'Ecole des Annales avec Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel, mais aussi un Ernest Labrousse en histoire économique et un Pierre Renouvin en histoire des relations internationales». Je représentais, mieux, j'incarnais

cette « histoire nouvelle » multidisciplinaire de synthèse des sciences humaines qui exigeait une culture universelle ».

Un forum des idées nouvelles s'imposait : ce furent nos « **Cours Universitaires de Vacances** » que j'organisai pendant l'été de 1957, avec le concours du « **Cercle des étudiants** » (du père Jean-Baptiste Georges) et où j'ai demandé à tous ceux, quelles que fussent leurs tendances, qui étaient engagés dans un enseignement original ou dans une entreprise novatrice sur des problèmes et des thèmes liés au développement du pays, de venir exposer leurs points de vue et découvertes au profit de la jeunesse, pour en débattre avec elle. Le pays bougeait et s'enthousiasmait, malgré un quatuor de valeurs qui boudait plutôt que de s'inscrire, avec leurs troupes restées l'arme au pied, ayant laissé les leurs, trop tard, désirer une participation. Ces « **Cours Universitaires de Vacances** » eurent un succès sans précédent, révélateur du climat de fermentation intellectuelle et de l'élan de renouveau idéologique, culturel, technique et institutionnel en faveur de la modernisation du pays dans la conjoncture 1953-1962.

Mais pour nous, comme pour bien d'autres de la seconde tendance tout au moins, l'horizon national d'aboutissement allait être, au lieu de la réalisation de la promesse de relance d'un Estiméisme corrigé, « Papa Doc et les Tontons Macoutes » à partir du tournant de 1961-1963, le mur contre lequel vinrent trop vite se briser nos élans et fracasser nos entreprises. L'intelligentsia haïtienne allait être soumise à un triple traitement

au choix : la soumission pure et simple jusqu'à l'abdication dans la domestication pour survivre, la mort ou la disparition sans autre procédure (la liste en est hélas longue !), et le déracinement de l'exil impie qui, finalement, pour beaucoup, fut la planche de salut et même une rampe exceptionnelle de lancement pour de grandes carrières internationales. Mais en Haïti même, cela se soldait par l'échec final du troisième essai de modernisation.

3) La fin de l'illusion Jean-Claudienne (1971-1982) patent, à partir de 1982, du quatrième essai de modernisation va faire sombrer le pays dans une interminable crise de décomposition générale de la société traditionnelle (1982-1995-2009).

Malgré la filiation évidente et une perception tenace, François Duvalier le père et son successeur immédiat Jean- Claude Duvalier fils, sont loin d'être une et même chose. François était archaïquement arc-bouté sur son côté pouvoir personnel pour défendre farouchement son régime en plongeant dans les méthodes de gouvernement les plus traditionnelles et les plus rétrogrades des satrapies de notre 19^{ème} siècle, auxquelles il demandait la clef d'efficacité, afin de perdurer et, recroquevillé fièrement sur sa fermeture nationaliste, se souciait moins d'économie que de politique, même au coût de la ruine collective (« *Je gouvernerai ce pays jusqu'à la dernière gourde de la Banque Nationale* »). C'était impressionnant, mais économiquement stérile.

Jean-Claude, au contraire, inaugure son régime par l'ouverture au vent du large de la modernisation dépendante. 19 ans, recevant le cadeau empoisonné du pouvoir alors qu'on a, à grand peine, achevé difficilement un secondaire de faveur, on peut facilement préférer succomber à la tentation des jeunes monts de vénus féminins qui s'offrent ou à l'ivresse des voitures de sport, plutôt que de se soumettre aux dures contraintes de l'exercice personnel du pouvoir, en tout cas, on peut être influençable : de là la succession des favoris dont tout l'art est de bien se mettre en selle et d'y rester. Ce n'est décidément plus Papa Doc, c'est bien Baby Doc. Ouverture aux grandes puissances hégémoniques puisque dès son avènement en 1971, il est porté sur les fonts baptismaux par l'ambassadeur américain Knox, accouru au palais donner la garantie de Washington à la succession de père en fils, et puisque, peu après, il suçait le lait de la coopération française grâce à l'ambassadeur Dorin accouru le materner en lui apportant l'accès aux fonds de la FAC, dans une intention de rivalité, mais plutôt finalement la réalité d'un condominium hégémonique entre Washington et Paris sur l'Haïti de Baby Doc.

Ouverture au capitalisme sauvage international intéressé au « quick money », grâce à l'exploitation d'une main d'œuvre nombreuse, bon marché et malléable, en plus d'être rapidement efficiente, et grâce aux « incentives » (stimulants) généreusement octroyés pour attirer les investissements étrangers.

Ouverture à l'oligarchie à dominante métisse, autrefois combattue par le père, pour l'encourager à réaliser la seconde mue historique de la base de sa prépondérance : le passage d'une bourgeoisie commerçante à une bourgeoisie industrielle, la « sous-traitance » aidant.

Ouverture tactique et contrôlée au monde professionnel de la diaspora, juste pour donner à son régime le lustre « technicien », signe extérieur de la modernisation.

Et même une ouverture, velléitaire et en trompe-l'œil, vers une pseudo-libéralisation politique qui ne saurait même pas s'assimiler à une proto-démocratisation, puisque, en fin de compte, « *le fils du tigre ne peut pas être végétarien* ».

Ce sera donc le régime du « green back », du coït et du colt.

Bien que mal conditionnée, cette modernisation aurait pu être réelle et bénéfique. Mais les nouveaux dirigeants avaient l'esprit ailleurs, et leur gloutonnerie, ajoutée à leur manque de sérieux, les empêchait de « maîtriser la conjoncture ». Sous l'égide des organisations internationales, grâce à leurs programmes et par leurs techniciens encadrant la haute fonction publique haïtienne, un inventaire assez complet des ressources et des besoins du pays peut être mené à bien, notamment (pour ne citer qu'un seul exemple global), le rapport de l'OEA publié en deux tomes, le premier limité à l'analyse de la situation « état des lieux » et les recommandations (un jeu cohérent de projets) avec textes documents et statistiques, et le second sous la forme d'un lot de nombreuses

cartes spécialisées localisant ressources, problèmes et besoins avec leur diversité et importance, dans l'espace du sous-développement haïtien. C'était en quelque sorte une répétition de *Mission en Haïti* quelques vingt-cinq ans plus tard, mais cette fois moins novatrice, et c'était l'instrument d'introduction à la dépendance accrue et acceptée comme contexte obligé du développement modernisateur. De 1945 à 1974, Haïti avait fait des progrès sensibles sur la voie de l'acceptation de la dépendance, en contrepartie de la quête d'un introuvable développement !

En effet, de 1971 à 1982, le nouveau cours jean-claudien a pu faire illusion. C'était l'époque où un ami historien anglais me reprochait d'avoir écrit que le régime de Jean Claude, n'étant pas à la hauteur des enjeux, était incapable de « maîtriser la conjoncture ». C'est qu'il fallait une rare compétence et la mise en œuvre d'une stratégie de développement avisée et serrée, juste pour contenir et contrecarrer les effets pervers d'une économie brusquement et beaucoup trop vite ouverte, eu égard au degré de délabrement au sortir de l'expérience économique paternelle. Sans doute a-t-il brillé de ses premiers feux, mais le ver était dans le fruit.

Dès 1980, le régime s'essouffait et, à partir de 1982, c'est la crise et le déclin. Aidons-nous pour le montrer de quelques statistiques. En dehors des investissements dans l'infrastructure (routes, transport, électricité, eau, téléphone etc.) qui furent loin d'être négligeables, trois secteurs de l'économie industrielle ont retenu l'attention. Le secteur déjà devenu traditionnel, de la substitution

d'importation : sa prospérité était artificiellement maintenue grâce à des positions de monopole de fait, et de prix non concurrentiels par rapport à ceux du marché international, ce qui ne pouvait durer indéfiniment vu son coût réel pour l'économie nationale. Celui, tout nouveau, de l'assemblage pour l'exportation grâce au bas coût de la main-d'œuvre et à la proximité du marché nord-américain. Il tiendra le coup, mais sans la puissance d'expansion et d'ébranlement qu'on lui attribuait. Et celui des entreprises publiques industrielles, secteur dans lequel les hommes du jeune président prirent des initiatives autant hardies qu'inconsidérées, sauf l'intérêt de l'enrichissement personnel. Des cinq nouvelles entreprises publiques industrielles majeures Minoterie, Cimenterie, ENAOL, (pour les huiles végétales) et les usines sucrières du Nord et de Darbonne (plaine de Léogâne), les trois dernières ont dû être fermées en témoignage de l'échec de l'expérience jean claudienne. Vu leur structure de fonctionnement et leur mode de gestion, leurs coûts de production étaient trop nettement supérieures dans chaque cas aux prix (c.a.f) des importations concurrentielles. Voici l'estimation y relative par une mission de la Banque Mondiale pour l'année budgétaire 1985.

Entreprise	Produit	Unité	Prix	Coût prod
ENAOL	huile soja	\$tonne	732	1520
Minoterie	farine	\$ sac	12	19
Ciment	ciment	\$ sac	50	88
USN	sucre brut	\$ livre	0,15	0,33

USN sucre brut \$ livre 0,15 0,87

Un indicateur industriel qui ne trompe pas est l'évolution de la consommation d'électricité par le commerce et l'industrie entre 1975 et 1985. Ici encore, nous trouvons une forte poussée de hausse (plus que le double) entre les années budgétaires 1975 et 1980 et un ralentissement très net de la hausse jusqu'à presque un aplatissement (20%) de 1980 à 1985. Voici les chiffres de cette consommation (Gwh)

Années	1975	1980	1985
Gwh	55,2	111,5	133,4

La plupart des indicateurs ont la même allure de courbe, en hausse généralement jusqu'à 1982 et en baisse à partir de cette année de début de la crise. Au contraire, elle y contribue en réduisant, nécessité oblige, ses dépenses d'investissements comme l'indique le tableau suivant :

1981	1982	1983	1984
<i>(en millions de gourdes)</i>			

Dép. budgétaires d'investissements

135	144	95	96
-----	-----	----	----

Dép. extrabudgétaires d'investissements

230	29	10	55
-----	----	----	----

Mais voici l'évolution des principaux indicateurs de croissance pour la période 1975-1985 découpée en deux quinquennats :

Taux de croissance moyenne

Ex. 1975-1980

Ex-1980-1985

Produit intérieur brut

5,3 -0,5

Agriculture

1,6 -1,3

Industrie

9,5 - 2,5

Services

6,3 -0,8

PNB par habitant

3,3 -2,5

Consommation privée par habitant

2,5 -3,1

Volume des exportations

10,3 -1,3

Volume des importations

10,0 -2,9

Indice des prix à la consommation

6,5 8,3

Taux de chômage (% fin de période)

21,9 -130,8

Encours de la dette extérieure

(en millions de \$.Fin de période)

318,2

687,4

Après un quinquennat de progrès marqué par un assez fort taux de croissance, (5,3% pour le produit intérieur brut et le signe positif pour tous les autres indicateurs pendant le quinquennat 1975-1980), c'est l'effondrement (une régression de -2,6% du Produit National Brut et le clignotant rouge du signe négatif pour tous les autres indicateurs) pendant le quinquennat 1980-1985.

Contre cet effondrement, les dons de l'aide étrangère, d'ailleurs en baisse, ne pourront rien. On peut en effet, se faire une idée des décaissements par donateurs à l'aide du tableau suivant :

Dons bilatéraux et multilatéraux (*sans dons du secteur privé*)

Ans	1982	1983	1984	1985
<i>Dons bilatéraux</i>	39,6	36,9	30,7	41,5
Allemagne	9,3	10,8	8,4	5,5
FAC France	1,6	10,4	9,5	7,0
Japon	1,8	1,9	2,4	13,8
USAID (DA/ESF)	12,1	10,3	8,7	9,3
Autres	1,8	2,3	1,7	1,0
<i>Dons multilatéraux</i>	28,9	17,2	14,9	11,7
CEE	0,4	0,9	3,3	0,8
FAO	2,7	2,0	1,5	1,0
BID	2,1	1,3	1,0	0,0
FIDA	0,9
OEA	1,0	0,7	0,8	0,7
OPS\OMS	1,9	1,1	1,4	1,3
FENU	3,8	0,8	0,6	0,2
PNUD	5,5	4,8	4,7	4,5

PAM	10,0	3,6	0,9	2,2
-----	------	-----	-----	-----

Total dons bilatéraux et multilatéraux

	68,5	54,1	45,6	53,2
--	------	------	------	------

Ainsi les dons bilatéraux et multilatéraux effectivement décaissés ont diminué, eux aussi, de 1981 à 1985, accompagnant la très nette régression de la production dans tous les secteurs, du commerce, de l'emploi, des revenus, et de la consommation privée, ainsi que l'alourdissement de la dette extérieure. La responsabilité historique de l'illusion Jean-claudienne s'avère bien être le « développement introuvable », sans un changement de système. Abordant l'explication de cette crise grave manifeste à partir de 1982, les experts de la Banque Mondiale énumèrent comme ils peuvent : la surexploitation des terres due à la pression démographique, au protectionnisme industriel dans le secteur de la substitution d'importation, à l'insuffisance ainsi qu'à la mauvaise affectation des ressources publiques (*« pendant longtemps, les ressources publiques ont été mal réparties et mal contrôlées, écrivent-ils »*). Néanmoins : jusqu'en 1980, les autorités ont veillé à ce qu'elles ne dépassent pas les recettes. Mais depuis lors, cette discipline budgétaire s'est effritée et l'épargne publique a diminué, tombant d'environ 1.8% du PIB en moyenne entre 1975 et 1980 à 0.5% en 1980-1985 etc. Sont-elles prêtes, au moins, à faire des recommandations de réformes conjoncturelles pour la reprise de la croissance. Nous verrons qu'en réalité, le retour à une situation de crise à partir de

1982 marque la résurgence de la crise de la société traditionnelle, qui entrainait dans sa phase de décomposition générale (1982-1995-2009), après l'échec du quatrième essai de modernisation.

III - La phase de décomposition générale de la société traditionnelle (1982-1995-2009)

On n'a pas assez réalisé que la crise dans la foulée de laquelle le régime de Jean Claude, avec l'échec de son essai de modernisation dans la futilité jouisseuse, a été emporté constituait, en fait, une éruption venue des profondeurs pour faire jaillir à la surface les éléments enfouis dans les entrailles historiques de la société traditionnelle en **crise de décomposition générale**. C'est pourquoi celle-ci a offert l'occasion de voir défiler le XIXème siècle haïtien comme ressuscité, et revivre des frustrations, privations et revendications aussi bien que des solutions et applications d'expédients exprimées en leurs temps au cours des heures sombres et des scènes macabres de notre éternel hier non encore déchu mais ébranlé. On sait que c'est une de mes comparaisons favorites - la crise de notre 16ème siècle manqué (nous n'avons réussi ni notre assimilation victorieuse du rationalisme scientifique, ni notre intégration dans le capitalisme naissant de la bourgeoisie austère de la première modernité, ni notre éveil total à la science et à technologie nouvelles, ni notre Renaissance humaniste, ni notre Réforme spirituelle et morale), bien que nous n'ayons pas manqué d'avoir notre

Savonarole manqué « titidien ». Le système, à bout de souffle, est au bout du rouleau.

Voyons d'abord l'état global des lieux dans sa perspective mondiale (l'écart par rapport à quelques grands pays développés) et régionale (l'écart par rapport à quelques grands pays caraïbes voisins) pour situer l'état général du grand malade. Nous avons choisi l'année 1990, c'est-à-dire l'année d'avant « *l'embargo pervers* » pour employer une expression de Tahar Ben Jelloun qui est aussi, par coïncidence (?) l'année de *l'avènement de l'anarcho-populisme* par élections manipulées et frelatées.

Le tableau suivant a été construit à l'aide de statistiques qui sont celles du PNUD dans son *Rapport Mondial sur le Développement Humain 1993*.

Classement selon l'indice de développement humain (IDH) en 1990

Pays	rang	Esp.vie	% d'alph.	PIB	IDH
Japon	1	78,6	99,0	17.616	0,983
USA	6	75,9	99,0	21.449	0,976
France	8	76,4	99,0	17.495	0,971
Allema	12	75,2	99,0	18213	0,957
Barbad	20	75,5	99,0	8.304	0,957
Rep.Dom	97	66,7	83,3	2.404	0,586
Haïti	137	55,7	53	933	0,275

Essayons d'analyser les tendances lourdes de cette crise de fin de système.

1) **La question agraire** est la première en lice. L'aboutissement de son évolution est l'atomisation du lopin. Déjà de 1950 à 1971, en ce qui concerne la taille des exploitations, la proportion de parcelles de 1 carreau (1ha29) ou moins est passée de 39% à 71%. Aujourd'hui, on en arrive à cette absurdité que la part d'un héritier puisse se réduire, dans les cas extrêmes il est vrai, à 2 ou 3 arbres sur une parcelle. La moyenne propriété, en comparaison, est perçue comme de la « grande » et ses propriétaires assimilés aux « grands dons », ses barons fieffés « semi féodaux » d'une certaine littérature. La pression démographique sur la terre, vieux problème que nous avons rencontré depuis la fin du siècle dernier, produit une surexploitation croissante des terres ou leur pénurie. La densité de la population sur les terres agricoles passe de 296 en 1965 à 408 au milieu des années 1980s.

Plus révélateur de la crise s'il en est, la valeur ajoutée agricole par personne active, au lieu d'augmenter comme lorsqu'une agriculture se modernise, baisse dangereusement puisqu'en l'espace de seulement vingt ans, elle a baissée de 926 gourdes (1965) à 858 gourdes (1985) en prix constants de 1976. Comment s'étonner, dans ces conditions, de la précarité de la paix sociale dans l'hinterland rural ? A défaut des grandes jacqueries de durée pluriannuelle et difficiles à réprimer, voire à résoudre, comme les éruptions de la révolution d'Accau dans le sud (1844-1847), ou des soubresauts continus de l'anarchie gouvernementale (1908-1915) ou de la période révolte caco dans le Nord-Est (1915-1922), on aura comme des geysers

permanents aux émissions périodiques dans des foyers comme le Nord Ouest (région de Jean Rabel avec un fameux « massacre » récent encore dans toutes les mémoires) ou le bas-Artibonite où l'on voit le paysan la machette à la main). C'est la violence rurale, encore contenue. Mais je me souviens d'un conseil des ministres sous ma présidence, quand interrogeant l'avenir par des projections de nos problèmes, j'évoquais le spectre plausible d'un pays profond embrasé, un jour.

Mais l'expression la plus tragique de la crise agraire devait être l'affaire des « boat people », ces fuyards d'une situation désespérée à la campagne haïtienne, en partance vers l'Eldorado de la Floride, à portée dangereuse par mer à partir des côtes haïtiennes sur des frêles embarcations peu aptes à faire, jusqu'au bout, l'aventureux voyage, et guettées par les gardes-côtes américains chargés de saisir leurs cargaisons humaines pour des « camps de concentration » provisoires en Floride, en instance de retour forcé au pays. Le refus des américains d'accepter ce flux d'immigrants haïtiens illégaux jugé absolument indésirables sur le territoire des Etats-Unis va devenir une des principales motivations de l'évolution de la politique américaine à l'égard d'Haïti. Le maintien finalement de ces premiers boat people sur le territoire américain est un miracle au bénéfice et au mérite à la fois des haïtiens concernés et aidés et des américains consentants et généreux. La diaspora haïtienne aux USA dépasse aujourd'hui les 500.000 et les fils des boat people de 1979 ont fait les meilleures universités nord-américaines !

2) La massification et ses conséquences constituent un élément original de cette crise de fin de siècle. « Le phénomène de masse », désormais présent dans toutes les manifestations de la vie collective haïtienne, devient le corollaire de la croissance démographique d'un pays qui a vu sa population passer de 600.000 habitants environ au lendemain de la proclamation de l'indépendance nationale en 1804, à 6.000.000 d'habitants en 1984, pour dépasser les huit millions à l'heure du bicentenaire de l'indépendance nationale. Il me fut pour ainsi dire révélé en Guadeloupe, au début des années 1980, au retour de mission en Haïti, d'un ami français d'origine yougoslave, Slobodan Milacić, quand il me projeta sur écran quelques vues qu'il venait de prendre en Haïti. Constatant la masse humaine qui déambulait dans les rues du bas de la ville de Port-au-Prince, je me suis surpris à lui demander s'il s'agissait d'une manifestation, et lui de me répondre : « *Non ! C'est l'état normal de la rue* ».

Cette massification avait été préparée par Duvalier d'abord, par ses appels instants et ses interpellations répétées pendant la campagne électorale de 1957 pour la participation de la masse rurale, ce « pays en dehors », dans la vie politique active, mais surtout comme conséquence des manifestations-concentrations à la Castro qu'il organisait, au pouvoir, en amenant de force s'il le fallait, les paysans à venir parader à la capitale. Beaucoup y restèrent ou s'arrangèrent pour y revenir peupler les bidonvilles en formation champignonnière spontanée. Dès lors s'établirent

l'omniprésence et la prédominance des quartiers populaires dans le nouveau paysage urbain de Port-au-Prince.

Cette massification, vite exploitée par la politique et manipulée par les politiciens, fut la compagne pourvoyeuse de masses immédiatement disponibles pour l'intervention politique, mais sans formation préalable à jouer ce rôle nouveau. Cette situation est à l'origine du pullulement des organisations populaires au leadership d'autant plus facilement vociférant que le gros peuple laissait faire en son nom. Mais l'intelligence en éveil de celui-ci pouvait nourrir du flot d'informations, souvent déformées du fait de la prédominance de la presse d'opinion sur celle d'information proprement dite, que déversaient les stations de radiodiffusion aux coins les plus reculés du pays, grâce à la révolution du transistor. La généralisation de l'emploi du créole facilitait l'accès aisé à la parole pour des imaginations automatiquement débridées et des langues subitement déliées. Plus rien n'était plus comme avant.

3) **La question urbaine** devint le nœud gordien de la politique active, comme site de son déroulement, comme thème de son débat, comme théâtre de son combat, comme enjeu de son jeu et comme problème de sa problématique. C'est le lieu par excellence, de concert avec la clochardisation des quartiers résidentiels et la ruralisation des bidonvilles, en plus des phénomènes classiques de la dégénérescence du « centre » et de la fuite vers la périphérie. Ce produit de la substitution des hommes nouveaux aux anciennes élites (sans leur

remplacement) dans le déplacement de la maîtrise urbaine dans les villes de province est encore plus visible qu'à Port au Prince. Dans les cités-taudis où le seuil de la pauvreté absolue est atteint, la culture de solidarité, ne peut empêcher les manifestations d'une culture de violence. La carence quantitative et qualitative des services urbains laisse sans moyens face au développement des « impossibilités citadines ». La *politisation des masses disponibles* (Gino Germani) de la périphérie urbaine, sans initiation ni préparation préalable, comme on l'a vu, alimente « le pouvoir de la rue », le béton, les hommes du béton. Le péronisme, pendant longtemps, en a fait un bon usage. Rien de tel ici.

4) La crise des subsistances et des moyens de subsistance jette chaque jour une population flottante à la recherche, littéralement, du pain quotidien. Certes, on a pu estimer en 1989 que la situation était très grave mais non encore désespérée. Mais déjà, dans l'état actuel d'exploitation de ses ressources et dans le cadre du système actuel d'organisation économique et sociale, l'Etat ne peut plus assurer la subsistance de son peuple.

Il faut dire, car c'est la triste vérité, que les organisations caritatives sont débordées et que les organisations étrangères déclarent distribuer de la nourriture gratuite à deux millions d'haïtiens quotidiennement. Pente dangereuse dans laquelle on a laissé la nation s'engager car d'une part, on habitue un peuple à recevoir sa nourriture et non à la produire ou à travailler pour se la procurer. D'autre part, on compromet l'avenir en construisant

sa précarité car, d'un moment à l'autre, pour une raison ou pour une autre, le robinet de l'aide alimentaire étrangère peut être fermé. On a parfois, malheureusement l'impression, qu'une bonne partie du pays, soucieuse de la pitance du jour, n'arrive pas à se hisser au niveau de conscience de la gravité de la crise, sauf à travers les lunettes personnelles de la déchéance individuelle.

5) La crise des solutions extrêmes successivement tentées au sortir de l'ère des Duvalier, a pour contexte une société post-totalitaire tentée par le jusqu'au boutisme en réplique oppositionnelle au modérantisme du progressisme réformiste : on y trouve pêle mêle les vertus supposées énergétiques du lessivage fascistoïde, les marécages supposés déracineurs du « raché mayok » libérateur, et le chaos supposé organisateur de l'anarcho-populisme.

On n'a pas assez dit, ni peut-être vu que pour barrer la route à l'ennemi commun des extrémistes en la personne des tenants du modérantisme du progressisme réformisme du Centre Démocratique, on a fait déferler sur le pays trois avalanches successives, qui ont été autant de crises dans la crise. Le lessivage fascistoïde pratiqué par Namphy II puis par les putschistes qui agissaient au nom de Cédras pour se perpétuer au pouvoir, ambitionnait de faire taire, de mettre hors d'état de nuire et d'éliminer toute opposition, à la manière initiatrice de François Duvalier resté un modèle, même après sa mort, pour les extrémistes de droite, principalement militaires. Ce fut l'échec.

A ce sujet, il ne faut pas succomber à la tentation d'assimiler les duvaliéristes en général au FRAPH, qui a recruté, il est vrai, certes, ses bras musclés et ses fortes gueules dans le marigot des durs du militaro-macouto-duvaliérisme, mais a surgi comme un mouvement extrémiste, autonome, conjoncturel, *sui generis*, pour mener une bataille bien précise à un moment donné, et a été ouvertement manipulé par certaines agences nord-américaines. Il n'est même pas tout à fait indiqué de le confondre avec les héritiers de Roger Lafontant qui voulait monopoliser l'aile intransigeante du duvaliérisme pur et dur, mais dans un tout autre esprit doctrinaire et à d'autres fins politiques. Les deux ont nui cependant à l'image du duvaliérisme modéré présentée par les leaders les plus lucides de cette tendance.

En effet, les duvaliéristes, dans la mesure où il en reste de vrais (et d'ailleurs, Françoisiste ou Jean Claudiste ? car ce n'est pas tout à fait la même chose !), répartis en courants et tendances derrière quelques têtes d'affiche, candidats potentiels mais précautionneux, le duvaliérisme ne fait pas recette partout après les 29 ans de la dictature dynastique des Duvalier, et ses porteurs d'ambitions demeurent aux aguets d'une occasion pour faire sentir leur poids résiduel dans la détermination du présent pour un éventuel accès au partage du pouvoir, avec ou sans Jean-Claude, personnage plutôt symbolique. Sont-ils capables de contenir, de manière réaliste, leur appétit de pouvoir et leur impatience, pour faciliter leur réintégration souhaitable, mais prudente et graduelle, dans la vie politique normale

du pays ? Je disais à l'un d'eux que l'église catholique, en instituant le sacrement de pénitence, l'avait assorti d'un quadruple contenu : la confession d'avoir péché (correspondant à l'autocritique des marxistes), le repentir sincère, la pénitence, et ... le ferme propos de ne plus recommencer !

De son côté, le « raché mayok » (maladie infantile d'une certaine gauche), scandé pendant quasi deux ans par les activistes toutes tendances confondues, s'est embourbé dans l'impuissance, d'autant plus piaffant et déchaîné qu'il avait peut être raison, mais se savait inopérant, ou en tout cas, inefficace. L'anarcho-populisme, maître dans l'art de la surenchère extrémiste et du verbe enragé, assautait le pouvoir grâce à une nébuleuse de caractère alluvionnaire (il s'est appelé lui-même « lavalas », créole du mot avalanche, comme pour nous simplifier la tâche) pour ne plus savoir qu'en faire sinon détruire, anticipant sans doute les théories scientifiques nouvelles du chaos organisateur ou de la catastrophe structurante ... Aristide, puisqu'il faut l'appeler par son nom ? Il faut le comprendre sans animosité aveuglante ni culte fanatique, en toute sérénité d'esprit et d'objectivité d'observation, à travers d'une part son coefficient personnel analysé à partir des conditions de sa naissance et de son enfance-adolescence, à partir de sa fiche catégorique et caractérielle de cyclothymique émotif, actif et secondaire (EAS), à partir de certains épisodes particulièrement révélateurs de sa vie de prêtre de la théologie de la libération, à partir de ses paroles innombrables et

de son comportement, et, d'autre part, son rôle comme exutoire anarcho-populiste des revendications de justice sociale principalement des masses populaires urbaines et péri-urbaines capables d'être maîtresses de la rue et assoiffées de réparation sociale, sinon même de vengeance (pour peu qu'on les y encourage) anti-bourgeoisie, anti-macoute, anti-armée, anti-hiérarchie catholique et anti impérialiste...

Pauvre Haïti malmenée et ballotée d'un extrême à l'autre, à la recherche d'un développement introuvable, faute d'avoir regardé dans la bonne direction pourtant devant elle offerte.

6) La crise des institutions est sans doute l'aspect qui porte le plus à réfléchir sur la profondeur de la crise terminale de la société traditionnelle.

« Elles n'en meurent pas toutes, mais toutes en sont frappées ».

C'est d'abord la crise constitutionnelle au destin pourtant fertile en inventions violatrices. C'est la crise parlementaire dans toute sa nudité : médiocrité phénoménale des membres des législatures successives, leur avidité pécuniaire, leur corruption, leur absentéisme, leur indiscipline, leurs visions paralysantes, leur stérilité législatrice, leur écartèlement du fait de la rivalité des doubles bureaux, leur soumission directe à l'interférence étrangère, leurs palinodies inconséquentes., sauf exceptions évidemment.

C'est la crise du judiciaire qui a renoncé à toute indépendance, qui combine incompetence et vénalité, et devient la cible privilégiée des réformateurs qui veulent profiter de sa déconfiture

pour lui substituer un modèle étranger nouveau dans le passage du modèle français au modèle américain.

C'est la crise de la police judiciaire, sans moyens, sans laboratoire, sans support logistique d'investigation, sans formation spécialisée adéquate, et qui a tout simplement oublié, en déclarant une enquête ouverte, qu'il y a obligation de la fermer en découvrant les présumés coupables comme résultat de cette enquête policière, porte d'entrée de la fabrique de fourniture du service de la justice.

C'est la crise de l'église catholique, crise religieuse de la rareté des vocations et de compétition active d'un protestantisme en pleine croissance dans le pays. Cette montée du protestantisme est d'abord numérique et occupe l'espace religieux où seul le catholicisme avait traditionnellement distribué le réseau de ses paroisses, par le réseau concurrent de ses temples, de ses écoles, de ses cantines et de ses cliniques, car le protestantisme conquérant se meut dans le peuple urbain et rural comme un poisson dans l'eau, animé d'un zèle socio-économique impressionnant, souvent assorti de généreuses connexions nord-américaines. *Protestantisme et développement en Haïti*, beau sujet qui fait l'objet d'une étude du Dr Charles Poisset-Romain, et dont il a eu la gentillesse de me confier la publication imminente.

Mais si le protestantisme a sa charge négative de problèmes et de difficultés qui restreignent la portée de ses succès comme un mouvement d'ensemble, et affecte son adaptation par un manque de formation et d'ouverture souvent

reproché aux pasteurs parfois improvisés, de certains cultes réformés, l'église catholique, qui a une longue pratique de ses œuvres sociales réparties à travers les diocèses, connaît une crise de ses structures même, du fait de la distance politico-idéologique entre une hiérarchie prudente avec sa conception de « *fonctionnaires de Dieu* » et son souci responsable d'éviter une évolution schismatique, et une « petite église » militante des curés et religieux des communautés de base, assez enhardie pour verser dans l'indiscipline vis-à-vis de l'autorité épiscopale, et assez agressive pour militer en faveur du projet socio-économique marxiste au nom de la théologie de la libération.

De ce fait, l'Eglise catholique, après avoir assuré et assumé le leadership politico-moral du mouvement national contre la dictature duvaliériste avec l'encouragement du fameux cri du pape Jean Paul II en plein Port-au-Prince « *Il faut que cela change ici* », a estimé que ce n'était pas sa mission de gérer l'après Duvalier politique, et s'attache à maintenir et préserver une unité précieuse et à récupérer son leadership moral et intellectuel d'antan compromis mais non perdu. Le remarquable projet modernisateur de l'Université Notre Dame, si elle est capable de le mettre en exécution vraiment, permettra à l'église romaine de combler un retard par rapport aux autres pays de l'Amérique Latine avec leurs grandes universités catholiques comme l'Université San Marcos au Pérou, l'une des plus anciennes, ou l'Université Madre y Maestra en République Dominicaine, une des plus récentes. Le modèle semble devoir être l'Université Notre

Dame, aux Etats-Unis. Mais où sont-ils les ouvriers pour la moisson ?

C'est la crise du vodou, jusque-là étroitement associé à la vie archaïque de la société traditionnelle au sein de laquelle il remplissait sa triple fonction médicale, culturelle et religieuse, et placé aujourd'hui face au défi de la modernisation nécessaire qui l'expose à s'ouvrir à l'instruction rationalo-scientifico-technique occidentale s'il doit survivre à la crise terminale de la société traditionnelle, et assurer-assumer sa contribution à la construction de la modernisation à l'haïtienne chez nous. Moderniser le vodou en l'aseptisant, mais en lui redonnant la vigueur régénératrice originelle (retour aux sources) du « Bois Caiman » et d'une religion de forces du bien (il n'en est pas toujours accepté pour telle), au moment où le Pape Jean Paul II, ouvert et inspiré, lui avait reconnu « *des semences divines* ».

C'est la crise de l'armée qu'on a vu co-diriger la société traditionnelle à travers toute son existence bi-séculaire, et dont la jeune, inexpérimentée et pourtant ambitieuse hiérarchie récente porte la responsabilité de sa propre déchéance, entraînant celle de l'institution, par ses interventions brutales et finalement malheureuses en termes de répression, de corruption et de mauvaise gestion, au service de convoitises et de prétentions personnelles de cliques de militaires, encouragées par des mauvais entourages civils de conseillers. Elle est dissoute ou en voie de l'être par décision unilatérale de l'Exécutif aristidien dont la revanche devait sanctionner les putschistes. La

sanction par le président reinstauré est tout simplement dans son esprit, la solution finale. Rien n'est moins certain.

Dans le contexte de la crise, les institutions nouvellement créées se voient immédiatement prostituées, comme le Conseil Electoral supposément chargé d'assurer les élections libres et honnêtes que le Ministère de l'intérieur n'avait pas su tenir démocratiques. Le remède, à l'usage, est pire que le mal. C'est le délabrement institutionnel généralisé.

7) *La crise des valeurs* vient renforcer le débousolement collectif. C'est comme si les principes avaient cessé d'exister. La dignité personnelle, l'honneur du nom, l'intégrité, le patriotisme, le dévouement au bien commun, l'obligation de travailler pour acquérir des biens, le respect d'autrui, la solidarité affectueuse de l'unité familiale, la légitimité du mérite, la parole donnée, la recherche prioritaire du beau, du vrai et du bien, la coopération dans le malheur, le prix du secret etc. Ce sont des valeurs démonétisées. En réalité, les valeurs de l'ancienne société ont été retirées pratiquement de la circulation, alors que les valeurs de substitution n'ont pas encore cours. Ce vide permet à n'importe qui de faire n'importe quoi impunément ou presque. L'exemple ne vient plus d'en haut. On est blasé ou on affecte de l'être ... Il manque de maîtres à penser, catégorie qui se fait rare, en effet, mais est-on disponible pour écouter les leçons d'autrui ? Certains aujourd'hui sont-ils disposés à en avoir vu, la croyance que l'internet est

la réponse à tout, alors que l'internet est d'un excellent usage si on sait l'interroger. « Qui ne sait pas ce qu'il cherche, ne sait pas ce qu'il trouve ».

L'Université est en crise quantitative (la massification ? un exemple à la rentrée universitaire de 1995, il y eut à la faculté de médecine 2.900 candidats inscrits pour 100 places offertes !) et qualitative (structure et niveau d'études). Elle souffre d'être passée de l'Université d'Haïti, relativement autonome de fait, à l'Université d'Etat d'Haïti, reprise en main par le pouvoir, d'avoir perdu quelques uns des meilleurs parmi ses professeurs à chaque charrette idéologico-politique et d'être ballottée par les va-et-vients de la lutte entre les extrêmes déterminés à faire primer l'idéologie sur le mérite, et « *la militance sur la compétence* » depuis les temps de François Duvalier, sans que cela ait pris fin après sa mort, sinon que le drapeau idéologique ait changé de temps à autre pour couvrir le même esprit et les mêmes pratiques de partisanerie, à tour de rôle. Le terrorisme intellectuel domine même certaines facultés spécifiquement ciblées. Dans les autres, on travaille avec les matériaux du bord, et la crise larvée, accompagne le fonctionnement tant bien que mal de notre enseignement supérieur. Mais notre Université d'Etat commence (ou continue) à perdre progressivement son crédit international d'antan, avec, cependant, grâce à la coopération internationale notamment, le double phénomène de la vitalité modernisante de quelques Facultés et Ecoles Supérieures, et le renom croissant de deux

ou trois universités privées (8 sur 172 recensées !) dont la réputation est en hausse justifiée.

Dans le pays, le désarroi porte, du moins en un premier temps, chacun à vouloir faire à sa guise. Etre libre et jouir de sa liberté d'adulte, c'est s'affranchir des idées, des normes et des principes du vieux monde, dont on se rend compte qu'il s'est écroulé, et dans ce naufrage, il est difficile de faire un tri pour le choix des valeurs pérennes. On a entendu un Jean Brierre ulcéré déclarer au sujet de son retour après un long séjour africain :: « *Ce pays ne me connaît plus et je ne le reconnais pas* ». Le monde haïtien a changé entre le départ et le retour du vieux poète au point qu'il paraissait méconnaissable. Il y a eu aussi le dévoiement de la culture, en peinture comme en musique, en littérature comme en sculpture, que l'inspiration tend à désertier au profit de la facilité de l'arrangement répétitif, et que l'esthétique avec ses exigences tend à désertier au profit de l'adaptation mimétique, tandis que la commercialisation à outrance est aux aguets avec ses tentations « articides », sauf de notables exemptions comme le spiralisme en littérature et le mouvement « Racines » en musique populaire, pour ne citer que deux exemples qui ne sont pas les seuls ... Il faudrait inventorier les autres, avant un verdict final de bilan négatif. Car, le désintérêt pour les choses de l'esprit est loin d'être général comme on le proclame. Des solides exemples individuels (les succès de Dany Laferrière, de Dantica, de Dépestre de Jean Métellus, de Frank Etienne et de Tiga, etc. pour citer quelques célébrités stellaires consacrées)

et de groupes sont là pour l'attester. Il y a même une sève d'une vigueur nouvelle dans la vie culturelle et morale haïtienne contemporaine, comme une belle fleur trouve son humus dans le fumier. Il faut savoir connaître les efforts de création et rendre mérite aux résultats durement acquis dans un milieu porteur ingrat et sclérosé. Mais si on veut sortir des sentiers battus, ce qui est à la fois naturel et légitime, malheureusement les innovations, pour être prétentieuses, ne sont pas toujours heureuses, faute de savoir apprendre d'abord et, surtout, faute d'une ouverture plus sélecte et surtout plus judicieuse sur le large, c'est-à-dire sur l'universel, à la recherche de termes de comparaison et de barèmes. Sinon la médiocrité, qui n'est pas minoritaire, risque de passer pour géniale. « *Tout voum se do* » dit notre créole difficilement traduisible. Ce sont les aspects multiformes de la crise des valeurs dans ces temps qui se voudraient aussi ceux de la post-négritude et de la « créolité » pour un courant esthétique et culturel de l'élite artistique sensible aux voix de sirène venues de la Martinique, ce contre quoi, en Martinique même, Césaire, fidèle à ce que j'appelle une quête identitaire par dosage et par dominante sur fond d'histoire, avait réagi de manière assez critique. Personnellement, ayant eu à critiquer les faiblesses, limitations et contradictions d'une négritude cependant incontournable, je dois confesser que la créolité dont on fait l'éloge, me paraît une notion historiquement confondante, une revendication sans sel, ni piment, ni poivre, du terroir, une intellectualisation originale et de prime abord séduisante de cet éternel désir subconscient

de sous-valoriser et d'esquiver la réalité originelle africaine essentielle dans la constitution de notre personnalité de base, - une post-négritude voire anti-négritude - au profit d'une épure privilégiant hier l'Européen, puis même l'Amérindien un moment, et aujourd'hui la puissance fondatrice supposée décisivement identifiante du lieu de rencontre, de coexistence et de mémoire d'une communauté humaine indifférenciée, puisque le blanc natif natal aussi est créole, et la créolité primordiale, c'est même lui puisque c'est pour le lui appliquer en tout premier lieu que le mot créole a été forgé : « La société créole », à l'origine la société blanche née aux Antilles, le même sens originel se trouvant aussi en Amérique Latine dans l'expression de « sociedad criolla ».

Ce n'est pas sorcier, consultons le dictionnaire : le Littré en 4 volumes (« *homme blanc, femme blanche originaire des colonies* ») ; le Robert en sept volumes (« *personne de race blanche née dans les colonies intertropicales* ») ; le Larousse en cinq volumes (« *se dit d'une personne dont les ascendants sont originaires d'Europe et qui est née dans les anciennes colonies européennes* »). La créolité, c'est le blanc d'abord et le blanc d'accord !

Le souci est louable de secouer d'un mot les discriminations passées qu'on a traînées comme des boulets, mais pas par le recours à une sémantique porteuse de ces discriminations injustifiables. En tout cas, ce n'est pas le « détour » que Edouard Glissant et moi cherchions légitimement dans nos rencontres réflexives dans les couloirs et les antres

de l'UNESCO à Paris. Faire l'unité dans une convivialité accueillante pour tous, je veux bien, mais à partir de l'identification des convives revêtus d'égale dignité reconnue. On peut trouver un parallélisme entre la ligne de pensée que j'ai tendance à partager ici, comme on vient de le voir, avec Césaire, et la création similaire du Price Mars de la fin, s'écriant de façon pathétique face à une autre contestation critique et même suppressive de la négritude : *« je sais bien que la jeune génération d'intellectuels d'Haïti, imbue des doctrines à la mode, conteste la réalité du problème noir en tant que problème scientifique et le ramène aux conflits de l'humain et de l'inhumain... Un jour viendra peut être où les hommes par leurs propres activités créatrices briseront tous ces fétiches que sont la race, les privilèges, l'argent et se retrouveront fraternellement unis dans le travail producteur, dompté et humanisé... Mais en attendant que s'accomplisse le miracle de ce merveilleux destin humain, permettez que je m'accroche au roc des réalités sociales, quotidiennes, qui m'amènent à déceler les antagonismes partout où sur la terre habitable l'homme est un loup pour l'homme, partout où les préjugés, les haines les convoitises jettent les hommes les uns contre les autres dans une mêlée furieuse de meurtres, de rapines et d'abominations. Et dans cette conjoncture universelle, ceux d'entre les humains qui ont été regardés par le soleil pendant les transformations de la planète et qui ont conservé l'empreinte indélébile de la morsure astrale sont toujours, ça et là, l'objet des discriminations d'autres fils du*

cosmos. Hier comme aujourd'hui, ils en portent l'incontestable témoignage. ». Sagesse de l'expérience observée, vécue et vivante, pas nécessairement de l'âge. La lucidité est aujourd'hui jeune et multiraciale. Bonjour et encore bonjour à la négritude, sans adieu prématuré..

8) La violence , en tout cas, est à l'ordre du jour comme ruse de l'impuissance à sortir de la crise et comme exutoire facile pour masquer la faillite, en utilisant, selon une expression rendue classique par la dialectique marxienne, la critique des armes contre l'arme de la critique. De là, cette impression que le règlement guerrier de nos différends politiques est resté ancré dans nos habitudes. Certes en Haïti, la mathématique de l'horreur n'atteint pas les sommets rwandais, ni les excès bosniaques auxquels à tort on a voulu l'assimiler en jouant sur la contemporanéité. Rien de la violence larvée irlandaise, ni l'insécurité chronique des banlieues des capitales et métropoles occidentales inhumaines. Mais le caractère horrible qu'on lui a attribué vient de sa forme et de son contexte qui font parler de retour à la barbarie primitive, accusation facile contre tout un peuple discriminé, car on ne recourt pas à de telles généralisations dans les cas d'horreurs individuelles de « détraqués » des sociétés européennes et américaines qui font cependant l'actualité mondiale. Le « déchouquage » haïtien avide, et « le supplice du collier », (d'origine autochtone ? appelé « père Lebrun » et consistant à immoler quelqu'un en lui passant au cou un pneu enflammé), comme

expression d'instinct déchaîné au lieu de la justice punitive régulière, le massacre spectaculaire d'électeurs faisant la queue pour voter ou de fidèles priant dans une église, l'exhibition filmée de membres de cadavres au cours de manifestations politiques, la répression féroce et gratuite rien que pour son effet dissuasif, les exécutions terroristes en plein jour de personnalités connues, et les rumeurs même fantaisistes de cannibalisme attachées au récit de certains actes individuels de violence, - tout cela même largement fictif ou venant d'un autre âge - fait que le bilan numérique, d'ailleurs à dessein exagéré quand il s'y trouve un fond de vérité, n'est pas ce qui importe, car ce qu'on s'empresse de juger pour le condamner, c'est notre degré de civilisation, notre image s'étant terriblement détériorée de 1950 à nos jours.

Toujours au sujet de la violence politique, à propos du retour d'Aristide que Washington préparait alors, Pezzulo, l'ancien chargé des affaires haïtiennes pour compte de l'administration Clinton, avait averti que ce serait l'enfer ! (*it will be hell*). Pour qui ? pour les autres (nous compris et en première ligne), car l'enfer, c'est les autres ! L'haïtien aurait-il oublié que l'invasion projetée en octobre 1994 et médiatisée à l'avance dans les « briefing papers », devait faire 200.000 victimes des bombardements aériens port-au-princiens ? En tout cas, le retour d'Aristide comme président a déjà signifié et continue de signifier que pour son bonheur ou pour son malheur, Haïti est promise à de nouvelles zones de turbulences. Mais, dans le cas

d'une violence d'initiative ou d'instigation gouvernementale, l'utilisation tactique de la turbulence et du chaos ne comporte-t-elle pas le risque suicidaire de l'apprenti sorcier ?

9) *Les termes de l'ingouvernabilité en Haïti* deviennent dans de telles conditions un sujet original de réflexions et d'analyses, un thème nouveau du débat politique, et un point d'interrogation pour les spécialistes des sciences humaines. C'est une manière de s'apitoyer tout de même moins méchante, que la traditionnelle croyance raciste en l'incapacité congénitale du nègre haïtien à gouverner son pays, comme l'affirmait encore rien moins d'autre que le Secrétaire d'état nord-américain Lansing, l'homme de l'intervention nord-américaine de 1915 : « *La race africaine est incapable de s'organiser politiquement. Il manque à cette race le génie du gouvernement. Incontestablement il y a en elle une tendance inhérente à retourner à la barbarie, à secouer le vernis de civilisation à laquelle sa nature physique est allergique. Bien sûr, il y a beaucoup d'exceptions individuelles à cette tare congénitale, mais c'est vrai de la masse comme nous en avons l'expérience ici aux Etats-Unis* ».

Mais le problème n'est plus posé en ces termes, bien que le credo raciste n'ait point encore épuisé ses vertus. Il s'articule autour d'une problématique nouvelle sur laquelle la science politique contemporaine se penche pour d'autres pays et d'autres situations. Essayons donc de voir

sérieusement ce problème de termes de l'ingouvernabilité en ce qui concerne Haïti.

D'abord il est clair qu'une telle question ne peut se poser que dans le contexte systémique de la société traditionnelle et des conditions de la crise de décomposition générale, alors que nous préconisons précisément d'en sortir. Pour nous, il est clair qu'il s'agit de la fin d'un monde haïtien, et non de la fin du monde haïtien. C'est donc bien à l'intérieur des paramètres du maintien du système traditionnel en crise que le pays devient effectivement ingouvernable, ou que le problème de l'ingouvernabilité du pays se pose en termes alarmants. On a déjà vu ces paramètres de la quadrature du cercle. L'écroulement de l'économie nationale sous-tendant la vie politique dans le sauf qui peut opportuniste du « *primum vivere* », est, bien sûr lié à la petitesse du gâteau. La rigidité fragile de la structure et de la rentabilité des dépenses et recettes du budget de l'Etat s'oppose à toute réforme comportant le risque de « *casser la baraque* », à moins de faire artificiellement, comme aujourd'hui, dépendre l'équilibre budgétaire de l'aide étrangère à 60%. C'est la dure réalité d'un pays qui a tourné le dos à la sécurité alimentaire au point de faire dépendre la nourriture quotidienne de 2 millions de ses fils, de la distribution quotidienne de nourriture par les services caritatifs étrangers.

La massification d'origine démographique, sans structure d'accueil et sans cadre éducatif de préparation sociale, tout comme la massification urbaine sans l'extension des services adéquats. Les

écoles sans latrines et les rues sans numéro n'étonnent plus, si elles ont jamais étonné. Des bourgades sans police, cela se voit. On accepte la persistance tenace d'éléments psychologiques et culturels (le sous-développement est aussi affaire de psychologie et de culture) encore allergiques au système moderne des partis avec ses exigences contraignantes sinon contrariantes.

La dénormalisation de la vie politique et sociale sans même un pacte pour la période de transition vers la démocratie comme dans le cas de la « *democracia pactada* » des latino-américains, par exemple au Venezuela (pacte de Punto Fijo) et au Brésil. Le règlement des conflits politiques non dans le cadre des prescrits constitutionnels, mais par la force physique et l'argent de la corruption. La prostitution ou le délabrement des institutions anciennes et nouvelles impuissantes à supporter la pression des intérêts et le poids des antagonismes. La faiblesse du système des partis dans l'intolérance au pluralisme, la non-acceptation de l'alternance, les difficultés insurmontables du financement, l'indisposition des cadres à l'engagement partisan, l'inhabitude des militants au loyalisme tenace par tout temps à l'égard de leur parti, la survivance active du régime de clientèle au profit d'un leader-guide, la stratégie exclusiviste du pouvoir prenant en otage le jeu compétitif démocratique en ignorant les règles de ce jeu, et l'interférence de l'étranger faussant le rapport naturel des forces, pour faire pencher la balance en faveur du partenaire à sa plus grande dévotion. Le pouvoir de la rue et du micro maquillant les intervenants les plus audacieux ou les

moins inhibés, pour rendre impressionnants leurs sentiments et leur volonté de puissance le moment que dure leur occupation du devant de la scène comme éléments ou groupes de pression temporaires. Tout est dans le collimateur des déficits et manquements de la conjoncture.

En absence d'une grande élection-tri acceptable et acceptée, pour simplifier l'épure partisane par l'émergence de trois ou quatre grands partis responsables sur l'échiquier politique, la décantation politique normale se faisait certes, mais à un rythme lent.

L'ingouvernabilité comme risque est une entrave de taille pour sortir de l'impasse d'une crise jusqu'ici jamais surmontée et arrivée à sa phase de décomposition générale. En conséquence de quoi, plus de société juste possible, ni stable, ni sûre. Voici ce qu'en théorie générale affirmait le Secrétaire général des Nations-Unies « *De plus en plus il apparaît qu'une société juste ne peut accepter un niveau élevé de chômeurs, qu'une société stable ne peut tolérer que des groupes entiers soient exclus des bienfaits du développement, qu'une société sûre ne peut exister en l'absence de filets de sécurité pour ceux de ses membres qui sont les plus défavorisés* ». Haïti en est devenue l'illustration concrète. « *Même si Haïti n'a pas connu de guerre et n'a pas été dévastée par un cyclone, le pays connaît le même type de désastre... et doit faire face à la reconstruction de la société toute entière* », lit-on dans un rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies en Avril 1991, le même

rapport affirmant « *qu'Haïti n'est pas en mesure de maîtriser et encore moins de conjurer par ses propres moyens ces dégradations économiques et sociales. Haïti n'est pas en mesure de satisfaire ses besoins essentiels. Sa survie économique est en danger* ». Le rapport de la Banque Mondiale de 2002 disait même qu'Haïti était « *un pays en décomposition* ». C'était, comme l'a noté judicieusement Lionel Paquin, la genèse de la thèse onusienne de « *la catastrophe haïtienne* ». Mais nombre de nos compatriotes n'ont pas compris que cette thèse devait justifier un plan international de prise en charge pour illustrer les cas de « *pays faillis* » ou de pays « *fragiles* » de la nomenclature alors en voie d'établissement, faisant d'Haïti un « *cobaye* ». Maintenant qu'il faut revenir un peu à la vérité et à la décence, ils ont du mal à faire marche arrière pour réhabiliter un peu notre pays. Mon amie Kary Lévitte, de Mac Gill University, me disait déjà dans les années 1970s, chiffres réels comparés en mains, que rien ne justifiait l'acharnement à faire d'Haïti un pays d'insécurité la pire à vivre et d'exceptionnelle malédiction. C'est que quelque part, n'avait-on pas besoin de créer et de maintenir cette image de l'enfer sur terre ? Mais qui ? A quelles fins ?

10) *La deuxième mort de Charlemagne Péralte et l'engrenage de la tutelle politique étrangère* couronnent et peut-être achèvent cette phase de décomposition générale de la société traditionnelle. On sait que Charlemagne Péralte, chef de la résistance des « *cacos* » contre la première occupation nord-américaine d'Haïti de

1915 à 1920, a été tué par trahison après avoir obligé les « marines » (fusiliers marins yankees) à une véritable guerre d'extermination de la guérilla rurale à coups de mitrailleuses et de bombardements aériens. Célébré par un certain père Jean Bertrand Aristide comme son héros favori, champion contre l'occupation et martyr de « l'impérialisme américain », Péralte fut immortalisé dans la mémoire des haïtiens par l'occupant lui-même qui le « crucifia », accroché et sanglé à une porte. Le Jean Bertrand Aristide de cette époque déclarait penser, parler, signer et agir « *charlemagne peraltement* », expression qui fit fortune. Or voila qu'un retour de circonstance amenant un renversement de position, fit que ce même Jean Bertrand Aristide, pour récupérer un pouvoir constitutionnel dont il avait été renversé par un coup d'état militaire, invita les forces militaires des Etats-Unis à envahir et à occuper son pays. Ceci fut accompli le lundi 19 septembre 1994, « le lundi noir » des patriotes, et le père Aristide fut réinstallé sur le fauteuil présidentiel le 15 octobre suivant, après avoir subi l'humiliation de « la cage vitrée » pour sa protection (contre son peuple ?). Cette seconde intervention militaire américaine et l'occupation étrangère qui s'en est suivie, constituent la seconde mort de Charlemagne Péralte.

Evidemment, depuis le retrait des forces de la première occupation en 1934, l'hégémonie politique des Etats-Unis s'était exercée ouvertement sur l'état-client d'Haïti, placé sur orbite dans le

cadre de la géopolitique régionale, laissant à celui-ci une souveraineté limitée mais formelle et substantielle, bien connue dans l'histoire des relations internationales inégales. Mais l'engrenage de la tutellisation formelle commença avec la présidence provisoire de Madame Ertha Pascal Trouillot, quand celle-ci, non seulement sollicita l'observation des élections par les Nations-unies, - ce qui devait devenir une pratique « normale », mais aussi requit l'ONU de garantir au peuple haïtien des élections libres par une participation onusienne au processus électoral avec un « volet militaire » (pudiquement appelé un contingent d'experts en matière de sécurité) pour assurer précisément *la sécurité des résultats*. Cette requête, rédigée en des termes qui permettaient d'engager la compétence du Conseil de Sécurité dans une simple affaire interne d'élections à organiser dans un pays membre, ne manqua pas de susciter des controverses. Paquin rapporte que l'Ambassadeur de Colombie, ulcéré, accusa le gouvernement haïtien de vouloir *faire d'Haïti le CONGO des Amériques* ! Il faut se rappeler sous quelles pressions et sous quelle influence ce gouvernement pilotait, sur place, les affaires du pays.

La seconde étape de l'engagement de l'engrenage vers la tutelle fut réalisée par le premier ministre Marc Bazin quand il autorisa la Mission Civile de l'OEA-ONU (MICIVIH) à fonctionner en Haïti, et approuva ses termes de références, mais il ratifiait un fait accompli cuisiné avant lui. C'était l'acceptation de l'ingérence institutionnelle étrangère.

La troisième survint quand Aristide sollicita et que Cédras accepta l'envoi de la MINUHA ou force militaire d'intervention en Haïti, point des accords de Governors Island signé par les deux dans les conditions abracadabrantes que l'on sait.

La quatrième étape précisa les modalités de réalisation de la troisième quand Aristide sollicita l'invasion du pays et l'occupation militaire subséquentes par les forces américaines de l'opération « Uphold democracy » sous le couvert d'une opération armée autorisée par le Conseil de Sécurité de l'ONU. La société traditionnelle avait toujours été attachée à la souveraineté nationale, à travers maintes difficultés et maintes humiliations. On a vu comment le président Salomon se plaignait de « la tyrannie du capital » étranger. Molinari disait à la fin du 19ème siècle que les missions diplomatiques étrangères « *faisaient la loi* » en Haïti. L'ex-président Vincent, en veine de confidences, confiait à un jeune ami : « *il est très humiliant, très mortifiant d'être président d'un pays pauvre et sans amis. Les grandes puissances sont souvent sans pitié, sans respect pour notre honneur et notre dignité* ».

Mais Haïti avait réussi quand même à sauvegarder sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale grâce à un nationalisme puisé à la source des fondateurs de la patrie, et à un anti-intervensionisme alors partagé avec l'Amérique Latine toute entière. Maintenant c'est la communauté internationale toute entière, Amérique Latine comprise, qui, pour ne pas déplaire aux Etats-Unis dans l'affaire haïtienne jugée mineure,

« exceptionnelle » et surtout non créatrice de « précédent », comme s'empresse de s'en assurer la Chine populaire, autorise avec une conviction intéressée, avalise, de guerre lasse, ou accepte en résignée, l'invasion et l'occupation militaires d'un pays sans guerre civile, sans culpabilité d'agression, sans menace à la paix et sans violence massive. Il a fallu essayer de faire *a posteriori* tout cela qui n'avait pas pré-existé. Ses propres fils, il est vrai, avaient déclenché l'engrenage vers la tutellisation, faute d'avoir su trouver et réussir la substitution d'un processus de modernisation stable et auto entretenu dans la croissance continue, à la crise de déperissement de la société traditionnelle, empirée récemment en crise de « décomposition » générale de cette dite société. L'établissement de la tutelle étrangère sonne-t-il le glas du système de la société traditionnelle haïtienne ? Ou celle-ci n'était-elle pas déjà condamnée à mort quand s'est produite l'intervention américaine qui a établi la tutelle étrangère ? L'histoire scientifique a souvent à résoudre de telles énigmes posées par l'histoire vécue. Me vient à l'esprit la polémique autour de la fin de l'empire romain : à la réponse traditionnelle que l'empire romain a été assassiné (par les invasions barbares), a été opposée la thèse que non, elle est morte de sa belle mort par l'évolution fatale de la crise interne.

C. – La Crise de survie d'Haïti : une véritable crise existentielle

En effet, la période qui va de 1982 à 1994 correspond à la crise de survie du pays et du peuple

haitiens, épuisés et exsangues par suite du cumul des deux crises précédemment étudiées dans un échec catastrophique. C'est la débâcle à travers laquelle se pose un problème plus redoutable : la crise existentielle. Déjà en 1904, à la première célébration du premier centenaire de l'indépendance nationale, Alcuis Charmant se demandait dans un ouvrage au titre retentissant : *Haïti vivra-t-elle ?*. A la veille du deuxième centenaire (horizon 2004), la question, je l'ai déjà dit, est plutôt : Haïti survivra-t-elle ? En tout cas, c'est le cri d'alarme de tous ceux qui scrutent avec angoisse cet horizon 2004 que nous avons proposé, à partir de l'exil, comme échéance à la nation pour un bilan sérieux, dès 1982, dans le périodique du RDNP *L'Alternative, démocrate, nationale et progressiste*. Bilan à l'heure de l'échéance.

Cette question de survie, dans la mesure où cela peut nous consoler, n'est pas seulement posée en Haïti, c'est la grande question angoissante pour qui se penche sur les perspectives de destinée de maints pays du tiers-monde, sauf ceux qui ont réussi ou sont en train de réussir leur percée industrielle ou l'acceptation de la dépendance à vie. Et en tête des autres figurent ceux du quart monde appelés, par indulgence et euphémisme, « les pays les moins avancés » (PMA) et qui sont toujours « *dans l'impasse* » (Paul Bairoch) pour être « *mal partis* » (René Dumont). On sait qu'Haïti a dégringolé dans ce peloton de queue, le seul dans le cas pour tout l'hémisphère occidental, singularité négative qui rend encore plus frappant que l'ancienne « perle des

Antilles » ait si gravement « chuté » dans la déchéance !

Les symptômes de la crise existentielle ne manquent pas d'être alarmants. C'est d'abord la déchéance géophysique. Les articles, études et rapports abondent aujourd'hui sur l'effet convergent et interdépendant de la déforestation et de l'érosion, y compris la monographie des plus éclairantes et des plus utiles (et des moins tapageuses) de l'agronome Claude Pierre-Louis en son temps. Nous autres, dans notre programme *Changer la vie*, nous avons joué à la Cassandre, avec raison, sur la marche du pays vers sa propre destruction, à force de malmener notre écosystème, et d'en abuser. Déjà dans les années 1980, nous calculions, à propos de l'ampleur du déboisement débouchant sur des risques sérieux de désertification, qu'

« au rythme actuel de la dégradation de notre environnement – par exemple, 40 millions d'arbres abattus chaque année contre 20 millions qui se reproduisent spontanément et 5 millions de plantés – si nous n'intervenons pas à temps de manière efficace, ce ne sera pas seulement le Pic Macaya, dans le Sud, mais le pays lui-même qui risquera de mériter d'être qualifié de « désastre écologique ».

Depuis, le pire est arrivé, avec des statistiques encore plus apocalyptiques au milieu de la décennie 1990s. Le cortège de maux que nous voulions exorciser dans les années 1954-1963 s'est abattu sur le pays : déboisement catastrophique, érosion galopante, aggravation de la sécheresse, menace sur les nappes et les réserves d'eau du pays, assèchement des rivières, avancées de la salinité des

sols de la plaine, progrès de la désertification. Il faudrait se mettre à plusieurs pour répéter sans cesse, à la Caton, à chacun de nos révolutionnaires par trop idéologisés, de nos stratèges en chambre trop bien intentionnés, et de tous nos hommes de bien encore timorés et attentistes : « **Fais gaffe, camarade, ton pays fout le camp !** ».

La débâcle est économique et se nomme non pas simplement cessation de paiements faute de moyens, comme disait le ministre Fouchard à la fin du 19ème siècle, mais cessation de production. Devant la crise alimentaire qui en est la conséquence, un plan américain en trois scénarios disait, dans la sécheresse technique du regard objectif.

Première solution, nourrir tous les haïtiens, notamment par l'assistance caritative pour ceux qui n'auraient pas le pouvoir d'achat des salaires de la sous traitance, c'est-à-dire la majorité. Envisager toutes les bouches à nourrir dans un projet consistant en une énorme entreprise de distribution alimentaire pour la consommation quotidienne des meurt-la faim.

Deuxième solution, nourrir quelques uns dans la mesure du raisonnable et laisser périr ceux qui n'auraient trouvé place ni dans la sous-traitance ni dans l'assistance caritative, ni dans la fuite à l'étranger, exil d'un nouveau genre ou pas. Ce serait déjà un effort appréciable d'altruisme solidaire par l'aide alimentaire avec les limites naturelles de toute politique sociale d'origine étrangère.

Troisième solution : ne pas intervenir et laisser la sélection naturelle clairsemer sans artifice

les rangs de la majorité jusqu'au plus bas niveau de l'optimum démographiquement dans un équilibre enfin trouvé par rapport au pouvoir d'achat local des biens primaires, afin de « sincériser » le marché. L'inconvénient aussitôt signalé de cette dernière solution (la solution finale) est la haute vraisemblance d'une nouvelle croissance massive de « boat people » en direction des côtes de Floride, ce qu'il faut éviter à tout prix. Il est clair que le regard humain n'a pas cette alternative à trois branches, et obligé d'assumer, vise à l'objectif de sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population.

C'est à cela qu'on reconnaît une politique d'intérêt national dans la recherche du bien commun. Il faut dire qu'on en est loin, et c'est la tragédie actuelle. Cessation de production signifie également cessation des exportations traditionnelles, ce qui revient à faire de la sous-traitance des industries d'assemblage la reine de l'économie, à la fois pivot et moteur, réalisant l'intégration fonctionnelle dans le marché américain comme un appendice structurellement raccordé et dépendant. Dans ce cas, la sous-traitance se voit chargée de la stabilité économique et du progrès développemental. Sans stratégie de « phasing out » pour une phase supérieure de développement diversifié et endogène. C'est l'économie sectoriellement bloquée au profit de l'enclave exogène. Cette distorsion est-elle la seule alternative ou la meilleure à la débâcle actuelle ? Et quid de la fermeture éventuelle du robinet ? De toute façon, un tel développement serait mortifère

pour la société traditionnelle dont il suppose la disparition pour se déployer, mais ne serait pas la clef d'accès à la modernisation capable de résoudre les problèmes économique-sociaux du pays qui s'aggravaient par l'augmentation des écarts sociaux. Parallèlement, compte tenu de l'ampleur croissante des prêts et investissements internationaux, « *la conditionnalité de la politique d'investissement de la Banque mondiale, en réduisant la marge de manœuvre politique des gouvernements, accroît les risques d'instabilité à l'intérieur des pays* » reconnaît volontiers l'actuel Secrétaire Général de l'ONU.

En tout cas, en ce qui concerne le troisième jeu d'effets pervers induits, on sait déjà que le budget national haïtien dépend de l'aide étrangère à hauteur de 40% pour faire face aux dépenses et obligations budgétaires, toute réduction drastique des dépenses budgétaires étant impossible et constituant une catastrophe encore pire. Un autre aspect de la quadrature du cercle, en somme. C'est la débâcle de tous côtés et en cascade.

La déchéance humaine pend comme une menace bien qu'à plus long terme. Il faut laisser aux spécialistes l'analyse de l'impact sur l'homme haïtien à la longue, de générations frappées par les maladies de la faim (diarrhées, rachitisme etc) et les maladies de la promiscuité (tuberculose, sida d'ailleurs interconnectés), ces dernières aggravées par la massification. Mais on a pas assez vulgarisé la montée numérique des maladies de l'esprit : déséquilibres dus aux frustrations, à la peur (« *la crise génère des angoisses, des peurs rampantes du*

lendemain ») et la culture d'harasement et de violence stress, schizophrénies bénignes sous forme de réaction d'abêtissement, ou grave sous forme d'insuffisance mentale globale caractérisée, mythomanies socialement engendrées au degré pathologique aigu, avec une tendance à verser dans l'irrationnel et le mysticisme délirant, déficiences du cerveau. susceptibles de faire encourir le risque d'une brusque saillie de l'animalité ou d'un lent recul vers l'animal. Terrain délicat, qu'il faut laisser à la compétence des spécialistes car le profane est trop vite alarmé à la première lecture, terrain dangereux où la mesure est difficile et le racisme facile, mais interrogation inquiétante sur un éventuel processus possible de déshumanisation (pour ne pas aller jusqu'à dire de deshominisation). Même si la menace est lointaine qu'elle parait négligeable, celui qui se préoccupe du sort de son peuple en détresse n'a pas de sujet tabou dès qu'il s'agit d'une alerte possible, même imaginaire, pour le devenir d'équilibre et de bien être de sa communauté. Mieux vaut être inutilement alarmiste (c'est moins coûteux, en tout cas), que de manquer de clairvoyance quand on aspire à présider aux destinées de son peuple.

Le tissu social n'est pas seulement déchiré, il est aujourd'hui en lambeaux. En un mouvement curieux, qui semble à rebours, la massification s'accompagne de l'atomisation des groupes sociaux. A la limite, elle déboucherait sur des singularités individuelles. L'unicité de chacun est un dogme et l'égoïsme est la norme sociale. La crise de l'esprit associatif dissout les

organisations et ronge les solidarités. Les échantillons s'arrogent de plus en plus le droit à la représentativité exclusive, ce qui accroît les rivalités interindividuelles antagoniques. Sur le plan de l'ensemble social et des jeux qui s'y font, la distance sociale, qui se réduisait apparemment, recommence à s'agrandir, et le nivellement par le bas s'accroît, sous l'effet d'une poussée souveraine. La haine sociale est non généralisée et surtout généralement verbale heureusement. Mais d'un verbe qui demande parfois à se faire chair. Car les tensions sociales ont tendance à s'exacerber au spectacle de l'accroissement des inégalités.

A Port-au-Prince, il n'y a pour ainsi dire plus de quartiers résidentiels aisés que ne jouxte un bidonville. Or, voici ce que j'écrivais il y a quelques huit ans sur la misère populaire :

« Le rétrécissement de la production, confronté à l'accroissement démographique, réduit le plus grand nombre à une misère à laquelle seule une des plus scandaleuses inégalités de répartition de la richesse au monde permet à une minorité superopulente d'échapper, car 1% de la population dispose de 40% du revenu national. C'est peu de dire, poursuivais-je, que la majorité a la portion congrue. La faim tenaille 1 haïtien sur 4, la maladie guette et frappe 1 haïtien sur 3, le chômage atteint 1 haïtien actif sur 2, l'analphabétisme handicape 4 haïtiens sur 5. A ce niveau de la misère populaire, qui a vu remplacer les anciennes cours des miracles pour les « misérables » par les nouvelles cités-taudis pour miséreux, les conditions d'existence du plus grand nombre deviennent infrahumaines, et on

dénote dans la société globale, déstabilisée par de tels écarts sociaux, des tendances à prendre des initiatives locales ou sectorielles susceptibles de déchirer encore plus le tissu social national, et des signes inquiétants d'un retour possible à la sauvagerie animale de la jungle par des déséquilibres sociaux pathologiquement exprimés. ».

La désintégration nationale, réalisée au cours du 19^{ème} siècle, (car Haïti était née nation, dans les fourneaux incandescents de la révolution de libération nationale et se désagrège depuis la crise, ainsi vois-je l'évolution de la question nationale haïtienne), se fait aujourd'hui désintégration étatique, vers la résurgence des bandes en armes ou même de la horde comme mode d'organisation sociale politique, évidemment sous une forme plus évoluée que la horde primitive des sociologues. Est-ce enfin la situation explosive tant de fois faussement annoncée, y compris par moi-même ? J'ai fini par dire que Haïti vit une situation dans laquelle, à la fois, une révolution est nécessaire mais impossible ! En tout cas, comme en géomorphologie, les fumerolles témoignent de l'activité volcanique, sinon de l'éruption nécessairement imminente dans un cratère, et l'Haïti sociale d'aujourd'hui, derrière la traditionnelle misère joyeuse du plus grand nombre, est assimilable à un cratère de volcan. On dort sur ses bords comme dans la Saint Domingue d'avant la révolution de 1789.

S'y ajoute la confusion, habilement entretenue, au sujet du nationalisme dont la crise

érosive est exploitée pour dévaloriser le patriotisme lui-même, car les vendeurs de patrie doivent garder leur crédit de patriotes, en essayant de jeter le bébé avec l'eau du bain. Le nationalisme, dit un Premier Ministre, « *il faut s'asseoir dessus* ». C'est un Chef de Gouvernement qui le proclame et voudrait en convaincre le peuple au service duquel il a été appelé. Et c'est un serviteur honnête de l'Etat à qui il ne faudrait pas s'empresse de jeter la première pierre. Mais la perte de foi dans l'haïtien avec son palmarès d'échec se traduit, en évoluant, en perte de foi dans le pays.

« *Il y a dans la psychologie collective haïtienne, écrivais-je dans notre programme **Changer la vie**, cette artériosclérose, la désespérance.* »

Certes pas dans tous les esprits. Avec les palinodies antinationales des uns, et la trahison scellée de la signature des autres, le patriotisme s'est affaissé chez plus d'un, tandis que d'autres sont dans le désarroi. Après une invasion militaire de 20.000 hommes de troupes, en présence de forces armées étrangères sillonnant le territoire de la République aux fins d'assumer la paix et la tranquillité publique au plus haut niveau de la sécurité d'Etat, et une nuée d'experts étrangers tranchant, par leurs décisions, les questions de la plus haute importance pour la vie et l'avenir du pays, on est encore à débattre le plus sérieusement du monde si Haïti, aujourd'hui, est réellement un pays sous occupation. On discute du mot, quand la réalité est aveuglante. Il faut jeter la confusion pour justifier l'injustifiable, et faire avaler l'inacceptable. Heureusement, il y a toute la grande armée de ceux

qui n'ont pas accepté ce qu'on leur a imposé comme la loi du plus fort. Le dire aujourd'hui n'est pas être anti américain puisque les républicains étaient hostiles à l'intervention, et ils sont américains. Mieux, le président Clinton lui-même a lancé un vibrant appel au patriotisme américain dans son discours inaugural. Ne peut-on pas faire appel aussi au patriotisme haïtien ? Dire comme l'avons fait, que la solution de l'intérêt national n'était ni dans le maintien au pouvoir des militaires putshistes (dont nous considérons publiquement le départ comme une condition *sine qua non*), ni dans le retour d'Aristide (non par je ne sais quel anti-aristidisme viscéral, mais parce qu'à nos yeux, Aristide ne pouvait pas être la solution à cette crise), n'est pas être étranger à la manière américaine de voir et de faire, puisque le général Brent Scowcroft, américain et grand expert en matière de sécurité, préconisait alors pour Haïti une solution toute « manigatique » sans le savoir, en écrivant « *Drop Aristide, oust the military, set new elections* ». Habilement Aristide l'ex-chantre de l'anti-impérialisme pour se faire, en retour, réinstaller au fauteuil présidentiel, alimentait la confusion du nationalisme haïtien et le désarroi du patriotisme national populaire. Le patriotisme est rudement fourvoyé en pessimisme, avec le sentiment qu'on est au bout du rouleau, tandis que le pays ébranlé jusque dans ses fondements, n'a plus, au même degré de sensibilité qu'auparavant, la patrie d'abord et d'accord, comme article de foi dans son credo traditionnel.

Il faut le répéter, sans craindre la redondance, l'Haïti des années 1990 est, non une société en déficit de vitalité à qui il faut administrer vitamines et remontants, mais une entité sociobiologique au métabolisme vital dangereusement déstabilisé, qui a besoin, dans la salle des soins d'urgence, les meilleurs spécialistes disponibles.

TROISIEME PARTIE

Epilogue provisoire

Troisième proposition, en guise de conclusion : notre communauté, à la croisée des chemins, a atteint “le point critique”. Quelle option de changement (démocratisation, libéralisation et modernisation à la fois) reste-t-elle encore ouverte devant la compétition des modèles? Sonne, pour un pays « contraint », l’heure décisive du bon choix après une pratique constante d’en faire les mauvais.

“*Amici, diem perdidit !*” (Mes amis, j’ai perdu ma journée!). Ainsi se désolait Titus quand, à la fin du jour, il n’avait pas pu faire quelque bien. S’agissant de son propre destin de peuple, dont elle avait la responsabilité du bien-être après l’exploit d’une indépendance nationale qui fut une première mondiale, Haïti, en ce qui concerne son propre bien, aurait-elle, en définitive, perdu sa journée?

On n’a pas besoin d’aller loin pour observer les signes non équivoques de ce que j’appellerais un désir de développement dans la collectivité nationale. Initiatives et projets, donc dépassant le stade du soupir et du vœu pieu, sont là pour l’attester. Un climat développementiste est à l’origine de ce nouveau marché des écoles et instituts qui vendent les règles et modèles d’organisation de l’état moderne (“sciences po”), les théories du développement (« sciences éco”) et la gestion des affaires (“business administration”) à une jeunesse à la recherche de débouchés et misant

sur la croissance du pays. Mais avec quel degré de compétence ? La Bible ne dit-elle pas : « *Mais qui gardera les gardiens ?* »

En tout cas, jeunes et vieux se font chasseurs de capitaux modestes pour les petites et moyennes entreprises dont tout un courant de pensée fait le moteur de la croissance. Des haïtiens d'horizons les plus variés se portent acquéreurs ou fondateurs d'organisations non gouvernementales (ONGs) qui mettent à leur agenda la nouvelle industrie proliférante qui couvre le pays d'une mosaïque de microprojets financés par la communauté internationale, à travers ces ONGs, et dont le caractère lucratif fait les gorges chaudes des malins et nourrit les comptes en banques des habiles, tout en allant à l'encontre de tout plan d'ensemble et de toute vision globale du développement qui pourraient s'inscrire dans un schéma directeur.

Une analyse de contenu de la presse montrerait, à n'en pas douter, l'importance nouvelle des séries d'articles traitant d'un thème théorique ou concret lié au développement. C'est mieux que la tarte à la crème des conversations de "café du commerce", mais une réelle obsession qui marque l'orientation nouvelle des esprits dans des secteurs intellectuels non négligeables, bien que limités pour le moment. Le désir de développement est là partout, attendant d'être satisfait. Et cette attente de développement est illustrée par la boussole quasi-universelle qu'est l'industrie de la construction qui, tant dans le secteur des affaires que dans le secteur privé, connaît un regain d'activité malgré le coût resté élevé des matériaux de construction. Et

surtout, on est tous témoins de cet essor bancaire spectaculaire, exprimé dans la création de plusieurs grosses banques nouvelles et haïtiennes, dans une prolifération de succursales pour bancariser la population par tout le pays, et dans le succès financier de leurs opérations qui constituent comme une heureuse exception dans l'océan du marasme des affaires.

Un pays est à sauver et quel pays! Haïti a un sens pour les Haïtiens: **It's home**. Réentrant d'une terre d'accueil où tout est catalogué en noir et blanc et où, jusque dans la livraison de la justice, le clivage noir/blanc opère au plus haut degré et donc où il vit la discrimination raciale, l'haïtien débarqué de l'avion se sent chez lui, malgré misères, tracas, impedimenta auxquels le développement l'avait déshabitué. Quel pays que celui où l'humour haïtien se rit du « black-out » dont il vit et le transforme en chanson en en demandant plus? Haïti est une patrie. Cette patrie étant en danger, il faut la sauver. De la disparition apocalyptique ou comme aboutissement de la mort lente, il faut la préserver. Il y a encore des réserves de ressources humaines pour un sursaut national, malgré les ressorts cassés. Il y a des ressources matérielles à exploiter pour la production nationale. Par rapport au capital attendu de l'étranger pour aider au démarrage d'un développement à l'haïtienne, par rapport à la technologie à importer du dehors pour une adaptation appropriée, l'homme haïtien demeure « le capital le plus précieux » dont on puisse disposer à l'échelle de nos besoins. Certes, on a dû, en chemin, laisser tomber quelques illusions, ou

tout au moins certaines d'entre elles, pourtant légitimes, ont été ébranlées et sont en voie de perdition. Qu'on me permette d'en citer deux ici.

La première, partagée avec la Conférence Episcopale de l'Eglise Catholique, était relative à la possibilité pour nous, par une expérience de développement originale, d'être une première et un précédent pionnier. C'était possible, on lui a tourné le dos, et on ne peut graviter plus haut que son zénith.

La deuxième, partagée avec un géographe, était relative au rêve de trouver un raccourci du développement. On est en train plutôt d'épuiser les rallonges dont nous avons dû solliciter l'octroi et on a déjà rendu le chemin plus long de tous nos retards accumulés et un rythme trainard de notre marche. Le saut du 16ème au 21ème siècle est notre "mission impossible" comme dans les films de la série qui porte ce nom. Mais à visionner les débuts de ces films, on est assuré du succès de cette impossible mission, car les moyens sont à portée de main, même quand il s'agit de les forger, et les héros sont à la hauteur des enjeux, même quand ils ont la réputation d'être fatigués. C'est cette double grâce que ne peut facilement prétendre mériter une Haïti en proie au doute sur elle-même dans ce qu'un de mes anciens étudiants de l'Université de Vincennes appelait dans un ouvrage qu'il a eu la gentillesse de me dédicacer: *L'Incertaine bataille du développement*. Ce ne sera donc pas facile, mais c'est à cet effort prométhéen de sursaut collectif et d'invention libératrice que nous engage notre programme *Changer la vie*, adopté à la Troisième

Convention Nationale du RDNP en 1987 et révisé et actualisé lors des Conventions suivantes.

Le point critique est atteint au cours de la décennie 1990, à la dégringolade consécutive au coup d'état qui m'a renversé d'un pouvoir où m'avait placé un mandat constitutionnel de 5 ans. Il n'est pas exagéré de dire que le pays ne s'en est jamais relevé. L'espoir du premier semestre de 1988 éteint, le pays va se rendre compte, après coup, de la chance perdue et le dira, mais un peu tard, par la renommée nostalgique aux mille voix. Les lavalassiens prétendent lui en offrir une nouvelle, je voudrais qu'ils y réussissent – « I wish they could » - mais cette nouvelle "*chance qui passe*" est en train de passer.

Un nouveau coup d'état enregistre son inadéquation aux réalités politiques et idéologiques du pays et du moment. Celui-ci sombre d'autant plus que les militaires putschistes ne se souciaient guère de transformer leur "correctif démocratique" non accepté par la communauté internationale en une tentative de récupération des masses populaires par une politique hardie et progressiste de justice sociale distributive et de revalorisation constitutionnelle, l'argent devant être happé par la corruption, sa destination finale obligeant. Il leur restait la répression pour maintenir le peuple dans la soumission, les militaires croyant en la force matérielle comme ressort principal du pouvoir. Depuis le retour militairement imposé (mais cette fois, ce sont les blindés et les hélicoptères des militaires étrangers qui assurent la restauration), les émigrés de 1991 semblent, comme ceux de

Coblentz, mais avec un signe idéologique de sens contraire, n'avoir rien appris rien oublié. Gloutons, ils raflent tout au mépris du pluralisme et préparent le lit pour des nouveaux dirigeants de leur cru au mépris de la possibilité démocratique de l'alternance. Avec eux, les élections par un CEP à leur dévotion, sont ouvertement une farce indécente. Comme sous Papa Doc, on fabrique, sans vergogne, les résultats électoraux qui pourraient être annoncés à l'avance, avec la différence qu'il y a un Conseil Electoral Provisoire. Alors, qu'a cela ne tienne: le pouvoir, par son CEP, organise ses élections. On en revient à la case de départ qui a pour vertu de rappeler la conjoncture de confiscation du pouvoir de 1958 à 1963. La situation se dégrade et empire, en ayant l'air de se simplifier par le cours univoque, la gestion monopartisane et l'ameublement monochrome des instances de gouvernement grâce à une politique maximaliste et triomphaliste. Mais usque tandem? Oui, jusques a quand?

Entre-temps, le pays est à la dérive, comme un bateau naufragé avec tout le monde à bord, équipage impuissant, capitaine incompetent, voyageurs de première classe, de deuxième, de troisième, tous sur le pont ou en cale ! Et voici un moment que cela dure ! C'est bien la catastrophe qui végète ! Oui, c'est le processus de déliquescence d'une catastrophe qui végète. Il n'y a plus le service du bien commun, qui a été, lui aussi, privatisé sans état d'âme ! Il n'y a pratiquement plus que la satisfaction individuelle ou familiale des besoins collectifs.

Les routes sont mauvaises et défoncées? Le palliatif pour ceux qui le peuvent est de s'acheter des véhicules quatre roues motrices (genre "jeeps"). Les hôpitaux ne sont pas équipés? Ceux qui le peuvent vont se faire opérer et soigner à Miami. L'Electricité d'Haïti multiplie-t-elle les coupures de courant? Ceux qui le peuvent acquièrent des "inverters", des génératrices et des panneaux solaires avec les accus ("batteries") appropriés. Ainsi, les routes peuvent rester mauvaises pour le plus grand nombre, les hôpitaux rester mal équipés et l'électricité rationnée.

Reste la drogue à ajouter au tableau : depuis Jean-Claude, on dit que narcotrafic rime avec narcopolitique ! mais c'est une toute autre histoire, que personne ne contrôle vraiment et dont personne ne parle ouvertement, ce qui n'empêche pas de chuchoter les potins et les noms au sujet du blanchiment enrichissant des dollars de la drogue par la filière haïtienne de transit vers les Etats-Unis.

Trois signes, au hasard, mais qui ne trompent pas, de l'arrivée du "point critique" sont l'affaissement continu de la monnaie nationale, les conditions de fonctionnement de l'hôpital général et l'état du Cimetière Extérieur.

Notre monnaie nationale, la gourde, après s'être décrochée du dollar américain auquel elle était liée statutairement depuis 1919, au taux fixe de cinq (5) gourdes pour un (1) dollar US, a entamé une descente aux enfers d'abord lente, mais qui se transforme déjà en plongée puisque le dollar américain est passé de seize gourdes (mi-octobre 1995) à 40 gourdes en 2008-2009 ; et des

Cassandre du monde financier prévoient un effondrement dont on craint qu'il ne suive l'exemple des « bondas » d'avant 1915, encore que les conditions et l'arsenal des moyens actuels ne laissent plus impuissants aujourd'hui devant de tels phénomènes. Il faudrait une politique monétaire et une politique générale par des gens compétents, sérieux et responsables. Quand nous avons osé parler d'austérité progressiste, on nous avait tourné le dos pour pratiquer la politique de la facilité. Tout se paie.

D'un rapport sur le fonctionnement de l'hôpital général de l'Université d'Etat d'Haïti, nous avons pu décrire, dans le programme du RDNP *Changer la vie*, les conditions sanitaires incroyables et inacceptables de certains services, en termes crus et durs mais hélas véridiques, de morgue malodorante, de pissoir pour le service d'urologie, de mauvaise boucherie pour le service de chirurgie et d'orthopédie, et de cabinet d'aisance mal entretenu pour le service de médecine et de pédiatrie. C'est devenu, bien entendu, un hôpital pour indigents.

Enfin, en ce qui concerne le Cimetière Extérieur, une visite du caveau familial m'a fait cheminer – et je ne mens pas ni n'exagère! – entre des tombeaux partout violés, des cercueils brisés et béants, vision cauchemardesque ! Les familles aisées optent de plus en plus pour l'incinération ! Quand une communauté soit-disant organisée abandonne le culte de ses morts à cette ignominie, en pleine capitale, dans son cimetière principal, on ne peut plus parler de négligences des services ou

de carences administratives, mais de déficit de civilisation !

En tout cas, c'est par la voix imagée du président Aristide lui-même que le pays, s'interrogeant sur son état, s'entendra dire par le chef lavalassien, qu'il se sent au volant d'un camion tombé en panne au bord d'un précipice. Métaphore bien dans sa manière pour reconnaître que, sous sa direction, le pays a effectivement atteint le point critique. Mais c'est toujours la même histoire : ni reconnaissance de responsabilité (la faute est à qui ?) ni sanction (la question d'une pénalité est-elle sérieusement envisagée ?), ni réparation (le mot n'est-il pas sujet de mode plutôt que d'exigence concrète ?). Aussi, l'exigence de ne plus recommencer est-elle renvoyée aux calendes grecques sans remords de conscience ou mieux sans crainte ni peur !

Alors, crise des élections ou crise de régime? La crise des élections mène à la crise de régime. En effet, floués par un premier tour des législatives et des municipales frauduleux et décisif, les partis indépendants et de l'opposition n'avaient pas le choix : ou faire changer le premier tour et les règles du jeu pour la reprise du processus électoral, ce qu'ils réclamèrent en vain, ou s'abstenir de participer à la suite faussée du processus, ce qui fut fait. La nébuleuse lavalassienne des partis du pouvoir rafla donc le reste, et s'apprête à tenter de faire fonctionner cette chambre introuvable. La compétition et la contestation politiques ont donc été extra-parlementaires.

Mais Aristide lui même avait feint de reconnaître dans une interview au quotidien parisien *Le Monde*, le caractère malsain et peu viable d'un régime de parti unique de fait. Les partis politiques indépendantistes et d'opposition ayant résolu de ne pas reconnaître le parlement issu des élections de juin-août et septembre 1995, la vie politique n'a pas été de tout repos, et tout a contribué à créer les conditions d'une marche vers la dictature, aboutissement inévitable de la stratégie maximaliste. Après un an de double jeu, le régime aristidien arrive ainsi à son heure de vérité, et le pays à son "Carrefour Tintin" comme on dit chez nous.

Sur la question de l'armée déclarée dissoute d'autorité comme sur la question des privatisations contre lesquelles l'hostilité populaire a été suscitée, sur la question de la justice par rapport à la réconciliation comme sur celle de la coopération avec le monde des affaires pour le développement par rapport à la reprise de la propagande et de l'action contre la bourgeoisie au nom de la lutte des classes, le pouvoir est à la fin de son streap-tease, et le roi est désormais perçu nu, car on suppose qu'il sera obligé d'enlever jusqu'à son cache-sexe. Mais corriger pour retrouver la légalité ? On ne connaît pas tous les atouts qu'il a vis-à-vis de l'étranger, mais il en joue et semble gagnant jusqu'ici, bien qu'il irrite. On connaît ses atouts vis-à-vis de son peuple, il en joue et est en train de perdre bien que perçu comme gagnant, car c'est bien lui qui a transformé les règles du jeu en qui gagne perd. La dictature peut-elle être un succès ou peut-elle

encore être évitée ou n'est-elle pas déjà condamnée à être une victoire à la Pyrrhus, d'autant plus qu'Aristide lui-même n'a pas pu continuer à mener personnellement le jeu après le 7 février 1996. Vous avez dit : Impossible ? La politique des grandes puissances ne connaît pas ce mot en ce qui concerne un petit pays ligoté par les siens avant d'être manipulé par tout grand-frère nord ou latino américain ou européen en quête de domination momentanée ou pérenne, l'occasion aidant. C'est Bismarck encourageant la France à saisir l'occasion pour prendre le contrôle de la Tunisie en protectorat : « *la poire tunisienne est mûre et pourrait être mangée par un autre* ». Certains l'aiment cru, et d'autres chaud, mais chacun demande seulement à quelle sauce il va être mangé, « le bon samaritain étranger » aidant ! L'Aristide de 1994 ne voulait surtout pas laisser la poire gâtée en pourrissement sur l'arbre avant de se laisser croquer ! Et l'expérience a montré qu'il n'était pas le seul. Tout ambitieux occupé à aménager la « *transition* » en s'aidant de l'étranger le sait bien !

Ce poids de l'international sous la houlette principale des Washington (le Washington officiel de l'establishment nord-américain, le Washington des grandes institutions financières mondiales : le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement, et le Washington du système de l'OEA agissant de concert avec l'ONU à New-York) vient aussi et surtout de se jeter dans la balance pour la compétition des modèles de démocratisation-

libéralisation-modernisation en vue de façonner l'avenir immédiat d'Haïti. Cette compétition des modèles est sans doute le phénomène le plus "exciting" parmi les nouveautés de la dynamique haïtienne à contre-jour de la crise.

A ce sujet, je voudrais faire ici une remarque liminaire d'importance stratégique. A la suite d'habitudes idéologiques tenaces, on continue à centrer la problématique haïtienne autour de la lutte changement-antichangement en une classification manichéiste qui n'est plus de mise au même degré qu'avant. En effet, la contradiction principale entre forces du changement et forces anti-changement, après avoir été source de confusion et d'inversion dans la catégorisation binaire identificatrice, a fait place à une antinomie entre modèles de démocratisation-libéralisation-modernisation : non plus pour ou contre le changement, mais pour ou contre quel type de changement ? On n'a pas l'air de se rendre compte de cette évolution et de ses conséquences sur l'éventail des options encore ouvertes pour la modernisation-libéralisation-démocratisation du pays. On a vendu la proie pour l'ombre, sauf dans les officines de la surenchère ministérielle des dividendes à partager.

Option No 1: le modèle étranger pour Haïti, présentement un projet presque exclusivement nord-américain, puisque l'ONU, officiellement du moins, rappelle que "*la communauté internationale ne peut imposer de priorités ou de modèles de développement à aucun peuple*", position louable mais est-elle durable ? Est-ce toujours vrai ? C'est

donc en principe un modèle américain, celui des "briefing papers" d'avant l'invasion du 19 septembre 1994 où l'on faisait clairement entendre que l'haïtien n'avait pas son mot à dire dans les décisions de conception et d'orientation de son destin, car l'Amérique allait lui apporter la solution technico-libérale dont nul autre mieux qu'elle n'a le secret et les moyens. J'ai en tête cette assurance qu'un ami américain m'a inculqué que le choix de Washington, loin d'être le « *benign neglect* » de ceux qui se disent « *fatigués* » de l'expérience haïtienne, c'est la thèse de l'« *american baby* » qui l'emportera. C'est le devoir d'assistance à personne en danger par le gendarme-bon-samaritain, Haïti continuant à être déclarée "*une nuisance publique a nos portes*". Mais c'est en même temps un exercice-pilote (Haïti, pays cobaye) d'une expérimentation en démocratisation-libéralisation-modernisation par injection autoritaire salvatrice de la mondialisation avantageuse, l'exécutif haïtien étant captif et domestiqué. Une des variantes de ce modèle a encore cours sous la forme d'un compromis inégal dans lequel le client haïtien est tenu en compte, tout de même un tant soit peu, par son patron US qui le pilote. La protection ne peut-elle pas être bénéfique, n'est-ce pas sa justification ? La USAID n'est-elle pas mieux fréquentée que le State Department ? Il ne s'agit pas de pointer du doigt le Seul Washington : à Paris, certains n'ont-ils pas trouvé depuis longtemps déjà, que « la coopération » passe par une voie du seigneur qui n'est pas impénétrable par rapport à celles autrefois plus classiques de l'Elysée et du Quay d'Orsay ?

Option No 2: le modèle des grosses affaires haïtiennes. Il est récent. Abandonnant la défroque de la défense du statu quo (qui lui avait valu l'étiquette américaine peu flatteuse de "most repugnant elite" par laquelle les officiels américains rivalisaient paradoxalement en position anti-bourgeoise avec la propagande communiste), au profit de l'habit neuf de la promotion du changement, le monde des grandes affaires haïtien campe sa tente sur les futurs boulevards de la modernisation, car, il y a moins de vingt ans, la banque d'affaires moderne, c'est devenu lui (les Brandt à la BUH, Accra et Bigio à la PROMOBANK, Nadal et Moscoso à la SOGEBANK, Carl Braun à la UNIBANK). Les ports maritimes privés, c'est lui (Mevs a inauguré la série, Brandt a suivi et Bigio vient d'acquérir des intérêts dans les installations de la Reynold's Mining à Miragoâne); les nouveaux complexes affermisseurs d'empires, c'est lui (Bigio avec le groupe aciérie et industries réunies, Mevs avec la Hasco, le stockage en grand des produits énergétiques, et des activités industrielles complémentaires du portefeuille du groupe; Accra fait dans l'agriculture moderne, le commerce et l'industrie; Brandt ajoute à son empire initial de textiles, d'huileries et d'élevage, (en difficultés), de nouveaux projets ambitieux de développement régional en attendant le commerce des voitures de luxe, puissance bancaire privée, continuant de développer des affaires intéressantes dans le commerce import-export). Ce modèle, où on a

besoin d'un Exécutif fort mais qui serait en retrait en matière d'affaires et se contenterait d'un rôle de fondé de pouvoirs pour la richesse acquise, réaliserait la mondialisation apprivoisée. La grande banque a pris le leadership du modèle, et elle fait bien ses affaires !

Option No 3: le modèle des moyennes affaires, des jeunes entrepreneurs et des technocrates modernes est pro-américain par affinités de formation, de financement et par ambition réaliste, mais voudrait un espace de manoeuvre semi-autonome pour le libre déploiement de ses entreprises. Ils se voient des jeunes loups libéraux face aux vieux requins monopoleurs, et voudraient un Exécutif soumis et “junior partner” dans un contexte de mondialisation dialoguée. La modernisation y a campé ses quartiers généraux, la diaspora emboitant le pas.

Option No 4: le modèle progressiste de modernisation à l'haïtienne, avec lequel on a fini par nous identifier à travers notre programme “*Changer la Vie*”, nos diverses interventions et les propositions du groupe “Consortium 2.004” qui est notre cellule de réflexions techniques et praxéologiques en vue du développement intégré. C'est la mondialisation maîtrisée. Par une simple énumération sèche en guise de présentation sommaire, je formulerais personnellement de la façon suivante, les arêtes majeures de notre programme, en disant que notre projet de développement se préoccupe :

1) à côté du capital étranger à accueillir comme bienvenu puisque nous avons besoin d'investissements étrangers, de générer du capital indigène par l'encouragement à l'épargne populaire et l'incitation à l'épargne bourgeoise, au lieu de la thésaurisation coutumière.

2) d'obtenir une utilisation optimale du rôle et du comportement des intermédiaires financiers par une réglementation prudentielle des banques qui tienne compte des préoccupations des régulateurs bancaires et de la santé de notre politique monétaire.

3) de fonder une bourse des valeurs de manière à disposer d'un marché financier, en vue, entr'autres fonctions, du financement de la modernisation à venir, en s'inspirant des travaux du "consortium 2004", une cellule technico-économique du RDNP.

4) de dynamiser le régime de la libre entreprise cher à l'économie de marché, en aidant au développement d'une catégorie de vrais entrepreneurs modernes chez nous.

5) d'assurer la récupération du **rôle de l'Etat régulateur et incitateur** dans sa double logique de substance (exigence de base: assurer le minimum vital) et de développement (notamment et de façon primordiale, l'Etat fournisseur d'infrastructure, sinon, c'est la régression) du développement national et une structure de négociation et d'accueil de la coopération internationale, bilatérale ou multilatérale.

6) d'adopter un regard autochtone sur les ressources naturelles (le soleil, c'est le tourisme et

ce doit être de plus en plus l'énergie solaire, en plus d'être une thérapie riche en possibilités; la noix de coco, outre d'être l'origine d'une boisson naturelle dont les touristes sont curieux et friands, c'est l'huile de coprah, mais aussi l'électricité villageoise et un coke résiduel utilisé dans l'industrie aéronautique et nucléaire ; nos plantes et nos feuilles, c'est de plus en plus l'intérêt pour leurs vertus médicinales, dans une recherche phytotechnique appliquée, en vue de la constitution d'une pharmacopée haïtienne

7) de moderniser l'agriculture afin de lui permettre de remplir sa triple fonction de contribuer à la sécurité alimentaire, de pourvoir l'agro-industrie de matières premières et de fournir sa quote-part de produits d'exportation. Nous avons identifié le modèle quand nous étions aux affaires en 1988, en allant faire une visite présidentielle très remarquée, à l'entreprise « la Famosa » où la tomate est produite, commercialisée, transformée en jus et en pâte et finalement une partie lancée sur le marché intérieur de consommation l'autre partie destinée à l'exportation. On l'a vite appelé le modèle Manigat en plaine.

8) de privilégier le fer de lance agro-industriel dans notre stratégie du développement par degrés, en faisant sa place à chacun des douze (12) axes de la croissance industrielle haïtienne (voir le programme de notre parti le RDNP : « *changer la vie* »)

9) de faire leur place aux petites et moyennes entreprises et même de les prioriser

autant que faire se peut, en leur garantissant des assises stables.

10) d'assurer « la justice distributive » vers la réalisation de l'équité sociale, grâce à l'établissement de "l'économie sociale de marché" selon les principes théoriques de la démocratie chrétienne allemande et dans un triple partenariat Etat-patronat-travail pour assurer la paix et l'harmonie sociales, ou tout au moins faciliter la solution des conflits de travail et de société.

11) d'organiser pour tout cela, au niveau politique, un Exécutif ferme dans une démocratie pluraliste stable et respectueuse des droits et libertés des citoyens, en laissant ouverte la possibilité de l'alternance par la tenue d'élections régulières, libres et honnêtes.

12) de mettre l'accent sur la participation au nouveau dynamisme de la vie publique, de trois secteurs à prioriser : la jeunesse dans ses besoins de formation et de débouchés et dans sa fonction de forgeuse d'avenir, la femme encore inégale malgré d'incontestables progrès et qu'il faut traiter enfin à la mesure de son rôle majeur dans la communauté, dans le respect de sa différence (nous avons créé à cette fin le ministère de la condition féminine), et enfin, pour nous surtout, les coopératives qui, sans être une panacée, sont d'importance pour le développement rural et l'essor de l'artisanat (de là la création du Ministère des coopératives, des mutuelles et de la solidarité sociale).

13) De faire valoir les valeurs culturelles, spirituelles et morales universelles et celles qui correspondent à notre culture et à notre génie de

peuple, pour qu'elles puissent répondre aux besoins d'un redressement moral vers plus de lumière, de tolérance, de dédication au bien commun et de recherche du beau, du vrai, du bien et de l'épanouissement des arts et des civilisations (la création, par mon gouvernement, du Ministère des Affaires culturelles devait contribuer à répondre à la satisfaction de ces besoins).

Nous épaulions tous, en solidarité ministérielle sous la haute direction du Chef de l'Etat, les efforts collectifs dans cette poursuite du « bonheur » qui, disions-nous, mieux que la richesse, est accessible au plus grand nombre dans une quête humaniste légitime.

Dans cette bataille difficile où les coquins (il y en a malheureusement) considèrent que tous les coups sont permis et ne sont pas disposés à nous faire de cadeaux, parce que "nous combattons le bon combat" (selon le mot de l'apôtre Paul), mais où aussi, aujourd'hui, les hommes de bonne volonté (il y en a heureusement) ont les yeux mieux ouverts pour comprendre et espérons-le, entreprendre, n'oublions pas l'Evangile de Saint Mathieu, qui peut être de quelque réconfort pour croyants et non croyants : "*Entrez par la porte étroite, car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition*". La bataille n'est pas facile, les entraves sont internes, elles sont externes, pour sauver cette petite patrie bien-aimée. Mais la victoire finale n'en est

que plus certaine. Nous nous situions délibérément dans l'après Aristide comme faisant partie d'un moment de l'héritage du passé. Jusqu'ici, Préval a « prévalu » mais en tant que réalité partielle (et partielle) du pays, mais il s'en va, *volens nolens*. Et Haïti demeure. C'est le pays, qu'il faut voir. Qu'allons-nous faire pour le pays dans l'après Préval qui vient ? Entre les mains de qui allons-nous livrer nos petits enfants ? Telle est la question de perspective aujourd'hui, pour ceux qui ont l'avenir dans l'esprit, et s'efforcent de voir plus loin que le bout de leur nez. A nous de faire le maximum et l'optimum en tous temps et en tous lieux, pour n'avoir rien à nous reprocher dans la préparation de l'avenir qui est une tâche commune continue. Donc ne ménageons pas et ne relâchons pas nos efforts. Pour le reste, sans « bondieuserie », les croyants comme moi, garderons à l'esprit que Dieu est grand et qu'infinie est sa miséricorde, en écoutant protestants et catholiques, francs-maçons et Rosicruciens, entonner le cantique à l'origine protestante, du « *Dieu Tout Puissant* » en tout respect de la liberté des non-croyants et des athées, grâce à une conception tolérante et dynamique d'une laïcité ouverte et humaniste.

Quoi qu'il en soit, on comprend pourquoi notre devise est « *A tout moment, par temps beau et clair comme par temps mauvais et maussade, il faut, sans relâche, et avec patience, courage, foi et persévérance, continuer à préparer l'avenir* ».

On sait et on voit donc où vont nos préférences, d'autant plus qu'il suffit de jeter des passerelles à partir de notre option 4 vers les options 2 et 3 avec lesquelles il n'y a pas d'incompatibilité insurmountable, au contraire, pour être sur la voie d'un ***projet national de société***. En tout cas, voilà, au sens fort, où nous sommes, au moment où, dans le processus continu de la relève intergénérationnelle, nous voyons se mettre en place les équipes du renouveau nécessaire pour succéder, par étapes, aux cheveux blancs d'une génération octogénaire. Et vous donc, ami lecteur, qui achevez de me lire à l'instant, où êtes-vous pour la rencontre à ce carrefour d'opportunités du destin national?

Marin-en-Plaine, du 9 octobre 1995
(première édition, rajeunie pour cette seconde) au
premier mai 2009.

L.F.M.

ANNEXE

Politique, Chancellerie et Diplomatie

La première édition de « la Crise Haitienne Contemporaine » comportait deux annexes dont le sujet, intéressant certes, ne portait point sur la crise haïtienne contemporaine ni de près ni de loin, mais sur l'art haïtien à travers quelques œuvres et quelques artistes (dont notre grande Rose-Marie Desruisseau et l'ami tant apprécié Luckner Lazare), et une étude monographique sur l'impact de l'art haïtien dans la Caraïbe.

Voici qu'avec « politique, chancellerie et diplomatie », je traverse notre histoire diplomatique en retrouvant les éléments qui ont été le pain quotidien de nos diplomates en butte aux problèmes de leur métier, dans le contexte de la crise vécue par le pays tout entier dans son côté jardin du champ des relations internationales par rapport au côté cour de la vie politique interne. Ce fut une diplomatie de crise et en crise, comme le fait voir le récitatif des conjonctures successives. Ceci dit, « la crise haïtienne contemporaine » demeure l'ouvrage qui est resté un modèle de « synthèse en histoire » pour une étude totale globale de la société traditionnelle haïtienne depuis le tournant de la fin du 19^{ème} siècle. La rupture dont cette conjoncture a été porteuse vers 1896 a entamé une période que nous vivons encore pour n'avoir pas pu

ni su y mettre fin en conjurant l'échec de l'ouverture à la modernisation, à la libéralisation et à la démocratisation haïtiennes. Qui a dit que notre histoire est une « enfilade de tentatives ratées et d'initiatives manquées » ? J'ai pourtant eu tort seulement à moitié en le disant, car si le parcours de notre peuple n'a pas réussi totalement pour toute une moitié qui nous a été dévolue comme collectivité nationale, « la somme et le reste » ne sont pas restés seulement « sur les genoux des dieux ». Des initiatives haïtiennes positives ont pu échapper à une nécessité sociale adverse. Le domaine de l'histoire de notre diplomatie et de nos relations internationales en est une illustration.

Politique, chancellerie et diplomatie : une réflexion tridimensionnelle à propos de l'expérience vécue des diplomates haïtiens, particulièrement dans le domaine de leur formation et de leur carrière. La longue marche des 150 ans d'histoire diplomatique d'Haïti jusqu'à la création de l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales. Au total, deux siècles de l'histoire diplomatique haïtienne par l'écho sérieux de la renommée historique qui se souvient, et par le trou de la lorgnette anecdotique de la chancellerie qui n'a pas oublié.

Le fait d'une indépendance précoce a eu pour conséquence une expérience diplomatique haïtienne plus que bi-centenaire, allant de Toussaint Louverture (1791) à nos jours (2009), la

plus longue et la plus « éprouvée » de toute l'Amérique du Sud.

Il s'en découle une réalité que, très tôt, cette diplomatie a demandé des diplomates forcément improvisés pour la mener, car l'histoire n'a pas retenu le cas d'anciens affranchis ayant fait leurs études en France dans des collèges réputés (comme le collège de la Marche de l'époque) qui se seraient sentis des émules haïtiens de Vergennes et de Talleyrand.

Les premiers cadres de la diplomatie haïtienne ont été des militaires formés dans l'armée coloniale française, tels en tête de la catégorie, les cas hors série de Toussaint et de Christophe ou d'Idlinger, chef d'Etat major de Toussaint. Parallèlement à des hommes de deux autres premières catégories d'agents diplomatiques improvisés comme Bunuel, Peltier (un émigré français, journaliste à Londres), Trichet, Garbage, chargés de missions secrètes à l'étranger pour le compte de Christophe et de Pétion, et la série d'intellectuels de valeur tels un Beaubrun Ardouin, homme politique de premier plan, historien et valeur nationale, les Séguy-Villevalaix, intellectuels ex-affranchis, anciens étudiants en France et revenus au pays pour être la parure intellectuelle Port-au-Princienne et choisis parmi les plénipotentiaires pour négocier et traiter avec la France sous Boyer, ou des hommes d'affaires ex-affranchis, formés en France ou émergés sur le tas, tel Inginac lui-même, de Vastey, Prévost le futur comte de Limonade, les deux premiers ayant subi

l'influence britannique et même ayant fait leurs premières armes dans le « commerce » des anglais, mais le premier devenu haut dirigeant sous Pétion et le second tête éminente du pouvoir parmi les hauts dignitaires du roi Christophe. Une exception est ce Peltier, journaliste français émigré à Londres mais qui, lui aussi, a des relations privilégiées avec Christophe dont il s'occupait officiellement des affaires, avec une couverture de réserves sociales utiles dans le landernau londonien. Quant à Garbage, haïtien ami de Pétion et son secrétaire en titre, qui l'a chargé d'une des toutes premières négociations à Londres auprès de la Cour de Saint James pour faire des concessions étonnamment favorables aux intérêts politiques anglais consentis sur l'Ouest du pays, il a rempli sa mission qui reste acquise à l'histoire officielle des relations internationales haïtiennes comme un scandale écrit d'offres de concessions confidentielles, couchées sur le papier au nom de Pétion par son agent autorisé, sur la souveraineté haïtienne, durement jugées à Londres contre le chef d'Etat haïtien. Même Jean Coradin, Pétionphile a du écrire dans son « *Histoire diplomatique d'Haïti* » son étonnement à propos des propositions de l'envoyé officiel de Pétion : « *qui n'avait certainement pas demandé à son agent de faire tant de concessions, ni de les faire dans les formes qu'il a cru devoir employer* » (sic). Quant à Ghislain Gouraige, son livre, « *L'indépendance d'Haïti devant la France* », pourtant bien documenté, n'en parle pas du tout, silence significatif.

C'est à la même époque qu'une autre démarche de Pétion utilisant les services de Théodore Trichet pour la négociation d'un compromis avec la France contre Christophe, échouera. Le président Boyer tenta à son tour de nouvelles démarches en direction de l'Amérique Latine, auprès de la Grande Colombie de Santander qui gouvernait avec Bolivar. Le refus de se compromettre avec nous fit échouer la mission de Desrivières Chanlatte, l'envoyé du président haïtien, qui, dépité, se fit donner un chèque pour payer l'aide désintéressée de Pétion, ce qui ajoutait une ignominie à une autre. Mais l'histoire avait déjà enregistré la rencontre immortelle de 1816 en Haïti avec le libertador Simon Bolivar venu y chercher de l'aide et exprimant sa reconnaissance en termes inoubliables pour le geste généreux de Pétion faisant d'Haïti « le berceau du Panaméricanisme ». Desrivières Chanlatte, l'envoyé d'un Boyer mal inspiré, est bien passé dans l'oubli.

C'est à cette double école de devanciers en mission diplomatique secrète, que nos premiers spécialisés véritables en affaires internationales haïtiennes ont émergé, comme le notaire Rouanez et le sénateur Larose, mais au grand jour, comme plénipotentiaires attitrés, c'est à dire des fonctionnaires publics haïtiens détachés en services spéciaux pour une tâche ponctuelle dans la diplomatie des premiers temps. On les verra venir négocier en Europe pour Pétion et Christophe alternativement, mais munis de leurs lettres de créances en due forme officielle publique. C'est la

naissance d'une diplomatie professionnelle confiée à des professionnels ou des devenus tels.

Un autre type, Jean Paul, allait émerger des bureaux du Secrétaire Général du Gouvernement des Pétion-Boyer. Balthazar Inginac, « omnis homo » (homme à tout faire) du régime et d'ailleurs diplomate, coiffait toutes nos activités internationales comme à la tête de tous les bureaux du gouvernement. Il a forgé de toutes pièces, pour ainsi dire, le futur diplomate grâce à son amitié avec le père du Secrétaire-Général qui était son familial. On a toute une correspondance d'Inginac montrant combien il s'est acquitté de sa tâche de former son pupille Jean Paul dans les bureaux de la Secrétairerie du Gouvernement Général. C'est la voie du père « grand commis de l'Etat », en attendant celle du fils Edmond Paul. Un ancêtre des pupilles formées dès l'adolescence pour être le collaborateur de l'intelligentsia en formation, des ploutocrates de l'environnement des Pétion-Boyer-Inginac- Joute Lachenais, le modèle ancien colon à l'esprit, mais plus émancipé à la moderne. Adolescent puis jeunot privilégié, Jean Paul est un grand propriétaire terrien bénéficiaire des donations des belles habitations ex-coloniales et acquéreur d'autres pour son compte en s'adonnant au prêt à intérêt à un taux qui aurait été condamné par l'Eglise médiévale comme « usura vorax ». Mais c'est le père d'une belle lignée de serviteurs compétents et dévoués de l'Etat. Nous sommes ici à la genèse de la diplomatie représentative dans l'histoire diplomatique haïtienne et du monopole des fonctions de représentation diplomatique à

l'élite socio-économique haïtienne et naturellement à l'aristocratie intellectuelle dans un pays resté longtemps le domaine de l'illettrisme à 90% .

C'est dans cette catégorie qu'il faut placer nos deux premiers grands historiens nationaux, l'un Beaubrun Ardouin avec une activité diplomatique à la source et au plus haut niveau, en négociant en Haïti même, à plusieurs reprises, avec les envoyés étrangers pour la reconnaissance diplomatique du pays, et l'autre, Thomas Madiou, en représentant le pays à l'extérieur, notamment à Madrid, en diplomate actif au point que Madiou a laissé son nom à une période où l'objectif d'Haïti était de faire reconnaître un statut de neutralité, comme la Suisse, pour garantir notre indépendance à jamais.

Mais en France, même la III^{ème} République de Jules Ferry enregistrerait la présence en quantité de la noblesse titrée, noblesse d'ancien régime et noblesse d'empire dans l'attribution des fonctions diplomatiques, la « carrière » aidant. Particulièrement parmi les postés à l'étranger, il y a eu permanence des élites plutôt que circulation des élites. En Haïti, à l'avènement du gouvernement de Salomon où le libéral Alcuis Charmant notait ironiquement l'arrivée des Quérilus, des Piérrilus et des Sainrilus, un diplomate en poste à Paris écrivait avec dédain que Salomon venait de faire remplacer à un poste de secrétaire de Légation, qui ? un Faubert « haïtien distingué et aux manières affables » donc d'un milieu représentatif de l'élite sociale traditionnelle, pépinière ou vivier de diplomates à poster dans le service extérieur de la chancellerie..

Une particularité haïtienne faisait accroire qu'un homme de couleur était plus représentatif qu'un noir de peau et le résultat fut qu'il a fallu une petite révolution pour voir le gouvernement d'Estimé choisir, en 1946, un noir pour le poste de chef de la mission diplomatique haïtienne à Washington. Autrement, c'était la cooptation pigmentocratique au sein de la communauté métissée haïtienne pour les postes à l'étranger. Un Dupuy a laissé son nom comme chef de file d'une dynastie régnante d'hommes d'affaires-diplomates au teint clair dans les relations d'Haïti avec l'Angleterre et la fameuse firme d'assurances la Lloyd Company qui était la pièce maîtresse de son portefeuille d'affaires. Un Stephen Preston fit une carrière exceptionnelle au cours de laquelle il a collectionné les postes de chef de mission d'Haïti à Washington et à Paris, dans un va-et-vient qui ne l'a pas empêché d'être le doyen du corps diplomatique dans la capitale nord-américaine : c'était un « quasi-blanc » de grande valeur, il faut le dire. Le seul cas en sens différent par rapport à la « norme du noir exclu » a été Lysius Salomon Jeune dont la carrière diplomatique s'est déroulée de 1846 à 1878, quand il a été chef de la mission diplomatique haïtienne comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire à Londres, à Paris, à Madrid, avec éclipses, mais ce fut parce que la plupart des gouvernements de l'époque le tenaient éloigné du pays, ennemis ou amis, c'est la troisième tradition pour le recrutement des postes diplomatiques haïtiens : l'exil dit « doré ». Je dis l'exil dit doré, car

le même Salomon connut l'amère expérience de voir le mobilier de sa légation vendu à l'encan à Londres, parce que Port-au-Prince tardait longuement à lui envoyer ses frais de mission. Donc soit l'éternel favoritisme nourricier des sinécures où on envoyait les bénéficiaires faire pipi dans la Seine ou dans la Tamise, soit son contraire l'exil, l'exil impie de Victor Hugo, fournissait les postes diplomatiques haïtiens à l'extérieur. Ce sont aussi le même mode de choix et les titres et qualités du Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures à la tête de notre Chancellerie où des noms viennent et reviennent naturellement, les Inginac, Carrié, Frémont, Liautaud, Ethéart, Faubert, Price, Manigat, Prophète, Chatelain, Fouchard, Ménos, Hudicourt, Vieux, etc.

Dans le même ordre d'idées, l'expérience a montré des dynasties de noms de famille ayant fait carrière au service de la Chancellerie, au premier rang desquelles, outre les Dupuy déjà cités, les Léger de père en fils, le premier de cette dynastie étant Jacques Nicolas Léger recruté sous le gouvernement de Salomon dont il était un partisan convaincu et un zélateur à la plume fertile, auteur d'un ouvrage pionnier sur « la politique extérieure d'Haïti » publié en 1886 ; le dernier en date étant Georges Léger de mort récente. D'autres sources faisant état de cinq Manigat dans des postes diplomatiques, de Guillaume Manigat à Edmé Th Manigat en passant par François Saint Surin Manigat, en sont une autre.

Pour la période de 1896 à 1916, correspondant à la chute du régime politique de l'année du désastre financier à l'année de la mise en place de l'appareil administratif de l'occupation militaire américaine, la diplomatie haïtienne se trouva écartelée entre les partisans de donner le pays aux américains pour la prise en charge – Tancredi Auguste, homme fort, entreprenant et pro-américain, ministre puissant, se demandait, sans le cacher, pourquoi on prolongeait l'« agonie » du pays en différant de le livrer aux américains, le plus vite que ce sera, mieux cela voudra. Et ceux qui défendaient la souveraineté nationale en refusant à Washington le contrôle des douanes et une base navale en usant de la stratégie de défense du parapluie français alors encore en rivalité hégémonique avec les USA, avec ou sans espoir d'une régénération nationale endogène. A la fin du 19^{ème} siècle, cette stratégie était la plus courante d'autant plus que l'élite haïtienne était pour une bonne partie francophone, voire francolâtre. Le Ministre des Relations Extérieures haïtien, Solon Ménos, mariait sa francophilie avec son « *indispensable souci de l'honneur national* ». Il disait, dans une célèbre déclaration d'amour à la France : « *Haïti a toujours eu une vive affection pour la France, dont elle est restée la fille intellectuelle. Pour nous, ce n'est pas chose vaine que cette fréquentation d'un peuple chevaleresque, doué d'une véritable élévation de sentiments, et perpétuellement accessible à toutes les idées généreuses. Le rayonnement de chaleur morale et civilisatrice qu'il dégage nous gagne et s'impose à*

nous irrésistiblement ; Rien de plus rationnel que ce sentiment commun à nous tous car c'est surtout des Haïtiens qu'on peut dire sans exagérer qu'ils ont deux patries : Haïti et la France, la terre natale et la patrie intellectuelle. Oui, nous aimons la France parce que nous aimons Haïti ». Paroles d'un chancelier haïtien en exercice !

Jusqu'en 1920-1930, devenu un partisan pro-américain décidé, le sénateur Pierre Hudicourt faisait une exception pour afficher haut et clair son attachement prioritaire à la France en termes encore plus dithyrambiques que Solon Ménos autrefois. Un extrait d'une de ses interventions au Sénat de la République suffit amplement pour nous en convaincre. En suivant cette direction (« priorité aux américains »), « est-ce à dire pour autant que nous devons tourner le dos à la France ? Est-ce à dire que nous devons cesser d'être fidèles à nos goûts, à nous-mêmes, en un mot à tout ce qui fait notre originalité dans le Nouveau Monde » ? C'est donc une position courante chez l'élite haïtienne traditionnelle jusqu'à la seconde guerre mondiale et même au-delà, car francophonie continuait à être synonyme de francophilie dans les classes privilégiées de la fortune et du savoir. Les diplomates étrangers et haïtiens avaient pour points de rencontre les courts de tennis et les clubs mondains sélects pour être assurés qu'on continuait d'être « chez soi » ou « entre soi », du fait de la qualité sociale d'une fréquentation exclusiviste réfugiée sur les collines fleuries des hauteurs fraîches ou les villas de la périphérie du littoral, dans un aparté pas loin d'être de l'apartheid.

Mais à partir déjà, on l'a vu, de Salomon en 1979 et surtout de Estimé en 1946 et encore plus à partir de 1986, il y a eu davantage d'« hommes nouveaux » dans le corps diplomatique, surtout à l'ère incroyable quand, par décision américaine, le président Aristide a pu disposer de tous les postes de la chancellerie haïtienne financés par lui et gérés de la même manière autocratiquement solitaire jamais vue, sur les fonds internationaux de la Teleco versés par les USA à son gouvernement en exil à Washington. Un inédit resté mémorable d'irrégularités et d'irresponsabilités administratives *made in USA* dans la gestion des affaires d'Haïti, dans le « no man's land » légitimant des rives accueillantes du Potomac, faisant prendre pour leur grade le droit administratif et le droit financier haïtiens devenus « inexistantes ». Singulier petit pays !

Un autre trait important dans la gestion des affaires diplomatiques du pays est la toute puissance du chef de l'Etat dans la conduite de ces affaires où la chancellerie est une caisse d'enregistrement expédiant les affaires courantes. Les nominations et révocations aussi bien que les décisions de politique extérieure relèvent de ce qu'on appelle en droit administratif, le « fait du prince ». On n'a pas oublié à la chancellerie le fait inouï que l'Ambassadeur aux Nations-Unies d'alors le sénateur-diplomate Emile Saint Lot, qui avait des vues très tranchées sur la question de la décolonisation en débat, vota à l'encontre des instructions présidentielles reçues par

la chancellerie à son adresse, notamment sur la question algérienne, quand Port-au-Prince voulait ménager les intérêts français qui faisaient pression à propos du vote à venir sur le renouvellement du quota du café haïtien (et Londres à propos du quota du sucre dont le marché se négociait par les transactions qui se décidaient dans la « city »). Dans de tels cas, professionnement, c'était la révocation ou la démission. Mais quel geste !

Il ne faut pas s'étonner d'une « diplomatie du fait du prince » car même dans les pays démocratiques, la conduite des affaires étrangères est le « pré carré » du chef de l'Etat comme la pratique le reconnaît et l'a illustré comme apanage avec Mitterrand et Chirac.

Mais entre-temps, le champ diplomatique haïtien était en train de s'élargir institutionnellement par la création, dans le cadre de l'Université d'Haïti, de l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales (ENHEI), devenue plus tard l'INAGHEI (Institut National de Gestion et des Hautes Etudes Internationales) dont j'ai été le fondateur et premier directeur, au début du gouvernement de François Duvalier (1958). Nous avions à occuper un espace académique entre les amis qui y voyaient volontiers, avec le Dr Clovis Kernizan, alors Recteur de notre Université, l'établissement pilote révolutionnaire dont le pays avait besoin, vu les modèles modernes de formation multidimensionnelle correspondant au « complexe relationnel international » tel que conçu aujourd'hui. Et les ennemis de sa création avec le

Doyen de la Faculté de Droit, le Docteur Vilfort Beauvoir, qui pensaient qu'une chaire de Droit International Public suffisait à la formation des aspirants à exercer des fonctions diplomatiques au service de la Chancellerie et du pays, une expérience de formation à acquérir sur le tas étant la plus utile des exigences. Et comme monsieur tout le monde chez nous, ce qui est une coutume gratifiante, s'empressait et s'empresse à faire son droit, cela signifiait que pour le Dr Beauvoir, les études de droit étaient le seul prérequis pour briguer un poste à la chancellerie comme avant, et s'en félicitait, lui qui fut mon premier successeur à l'Ecole après mon départ. Et dans le public, on voyait les étudiants de l'ENHEI comme des privilégiés attirés et présomptueux pour vouloir se spécialiser par rapport aux improvisateurs.

Le programme de l'Ecole, comme nous l'avons bâti en nous inspirant de précédents étrangers célèbres français comme « Sciences Po » à Paris, avec sa section diplomatique (où le premier haïtien eut à être diplômé fut Louis-Joseph Janvier), et l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) ; anglais comme la section diplomatique de l'Université d'Oxford et la fameuse « London School of Economics » ; américains comme les Centres spécialisés de Princeton University, Columbia University, Harvard University et le fameux « label » du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T), institutions que j'ai visitées au cours d'un voyage d'exploration et d'initiation à la science des relations internationales, à la faveur

d'une invitation sous les auspices du « Leaders Program » culturel du Département d'Etat américain, d'une côte à l'autre (océan atlantique-océan pacifique) et d'une frontière terrestre étrangère à une autre (le Canada au Nord et le Mexique au Sud).

Ce programme de notre ENHEI s'organisait autour de quatre noyaux ou bulles de satellites : les « grappes » d'études de politique internationale et de géopolitique (Leslie F. Manigat) ; celles d'économie internationale et de finances mondiales (Joseph Chatelain) ; celles du Droit International Public et Privé et des Organisations internationales (Emmanuel Mompont et Henri Armand) ; celle des modèles culturels, et moraux à travers le monde (René Piquion et la négritude) ; et celle des études régionales (area studies), du Protocole et des usages diplomatiques (Ghislain Gouraige).

Le noyau sur les affaires haïtiennes organisait une initiation aux réalités et aux problèmes du pays, genre l'histoire des relations internationales d'Haïti (Manigat) ; les questions financières et bancaires d'Haïti (Chatelain) ; politique interne et politique extérieure (Gérard Loiseau) ; diplomates et diplomaties (Gouraige) ; la vie économique et les grands problèmes socio-contemporains hier et aujourd'hui (Lebert Jean-Pierre) ; Etudes de cas dans les relations internationales du XXème siècle (Abner Bouchereau, Edriss Saint Amand) ; les dimensions du Pouvoir en Haiti et la Négritude (René Piquion) ; l'Anthropologie culturelle haïtienne (Jean-Baptiste

Romain); le Panorama du Folklore haïtien (Emmanuel C. Paul); la littérature haïtienne (Pradel Pompilus); la peinture haïtienne et l'histoire de l'art haïtien (Marie-Lucie Chancy).

Les méthodes d'enseignement comprenaient les cours magistraux annuels ou semestriels, les travaux pratiques dans les conférences de méthode, les exercices de simulation et les « séminaires » du style anglo-saxon privilégiant la participation obligatoire des étudiants auteurs d'exposés sous le guide des maîtres-assistants conférenciers de méthode. S'y ajoutaient occasionnellement des séances télévisées genre « L'Année géophysique internationale » courtoisie du programme culturel de l'Ambassade américaine, « Peuples et Nations d'Outre-mer », actualités françaises, et « La seconde guerre mondiale et l'après guerre » des services d'information de la BBC.

Mais une vocation de l'Ecole était de démocratiser l'accès aux fonctions diplomatiques par un concours organisé à l'Ecole, qu'on fut sorti des meilleures familles fortunées ou instruites ou des étals commerciaux des marchés du bas de la ville. Mon expérience des deux premières années a été que les candidats appartenaient aux classes moyennes, petites ou moyennes, (lower and middle middle classes) à l'échelle haïtienne, et que l'instruction était l'étalon de mesure de la distance sociale.

Une originalité de poids, c'était la place importante faite à la recherche à côté de

l'enseignement strictement dit. Dans mon discours d'inauguration de l'Ecole, le premier article de ma profession de foi était la nécessité de la recherche et je voulais créer des postes exclusivement réservés à l'investigation scientifique dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales pour étoffer la substance de nos cours eux-mêmes en permanence et faire dépouiller par groupes d'étudiants les archives de la chancellerie alors passablement en état sous la direction des Philippeaux, père et fille (Anne-Marie). Le Ministre de l'Education Nationale le père Georges, promit d'envisager le financement de la section de recherches dans le budget suivant, mais ce fut lui qui, au contraire, réduisit ce budget du deuxième exercice de fonctionnement de l'Ecole de plus de 20% qu'il n'était convenu pour toute l'Université. Des adversaires jaloux étaient aux guets pour réduire les moyens d'existence et de travail de l'institution nouvelle -née réputée bien dotée, hélas à tort.

Tel était, en tout cas, notre ambitieux programme de démarrage en novembre 1958. Les circonstances de la vie politique interne ne m'ont pas permis de rester à la tête de l'Ecole au-delà de la fin de la deuxième année si bien que je n'ai pas pu assister à la remise des diplômes de la première promotion 1958-1961 qui a eu lieu cependant avant que je n'aie été obligé de prendre l'exil en mai 1963, dans la perspective de la proclamation de la présidence à vie en 1964 à l'heure de la glaciation duvaliérienne. Le cours de l'histoire haïtienne

changeait vers une nouvelle phase du destin national.

Il y a eu, sans doute, un esprit de compétition dans la perspective du recrutement à venir après l'obtention du diplôme (certains se plaçant en prévision) et j'allais devoir à dire mon mot comme directeur de l'Ecole pour les postes à combler, mais j'en suis parti avant la conclusion de la troisième année, celle des fins d'études pour l'obtention du diplôme, m'évitant une avanie ou un sourire humiliant ou une infirmité manifeste à remplir mes fonctions. Exit Manigat !

L'école vient de célébrer son cinquantième. Même en matière diplomatique, l'enseignement reste l'enseignement et il n'y a pas d'immunité à enseigner la diplomatie, professeurs ou étudiants, quand il s'agit pour les uns et les autres d'être pris dans les filets de la police politique d'un dictateur furax face à des étudiants téméraires.

Quand l'ENHEI devint l'INAGHEI avec la collaboration canadienne, peu de gens ne pouvaient s'imaginer qu'il s'agissait de réalisation du plan original que j'avais conçu à mon retour de Paris avec ma proposition, faite sous Magloire, d'une Ecole Nationale d'Administration à la française en trois sections, une économique, une de service public et une diplomatique sur le modèle donc de « Sciences Po » à Paris. Et puis la griffe canadienne n'est pas la griffe parisienne, si bien que l'INAGHEI ne fut pas l'opération de couvrir un œuf pondu par Manigat. En un sens, c'est peut-être sans

doute tant mieux, car la stabilité institutionnelle est à la clef de cet institut de formation professionnelle dont on se réjouit de l'utilité fonctionnelle, sans savoir son état de fonctionnement réel depuis. Je n'ai pas eu l'occasion d'y revenir souvent, même si j'entretiens d'excellentes relations avec les étudiants, en particulier pendant la dernière campagne électorale pour la présidence où j'avais un bastion de « fans », mais au-delà, avec beaucoup d'autres pour lesquels je garde une affection nostalgique de septuagénaire avancé promis à l'octogénariat dans moins de deux ans, si Dieu me prête vie.

Bien avant la création de notre Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales en 1958, j'ai participé à un projet de campus universitaire dans lequel le plan a été préparé pour un Institut de relations internationales dans un ensemble où chaque Faculté avait son site approprié et étalé dans la verdure tropicale sur des hectares, par une firme noire nord-américaine dont Roger Savain était l'introducteur en Haïti. C'est avec celle-ci que le projet architectural a été mis au point sur mes directives fonctionnelles. On y avait un auditorium de cinq cent places distribué en deux modules de deux et trois cent respectivement, trois salles de travail de vingt-cinq étudiants pour les séminaires et une de cinquante pour les conférences de méthode, plus la bibliothèque salle de lecture comprises et un laboratoire de langues demandé à Genève que je n'ai pas eu le plaisir de parrainer. C'était sous Magloire, je crois, et je sus par ouïe dire que le projet, très moderne et fonctionnel, situé

à Côtes-Plage, ne verrait finalement pas le jour, malgré tout le travail réalisé, parce que le chef de l'Etat et son gouvernement de « la petite junte » se méfiaient de concentrer dans un seul campus, toute la population estudiantine de la capitale. Souci de prévoyance politique traditionnelle anti-progrès.

De ce fait, à la création de notre Ecole des Hautes Etudes Internationales en novembre 1958, le local a été choisi à la manière duvaliérienne. La maison Jumelle, déjà sous séquestre à l'avenue Christophe, fut occupée *manu militari* d'ordre de Duvalier au moment où j'avais conclu avec Marcel Robin, concessionnaire paraît-il sans titre, de la maison séquestrée, un arrangement pour lui donner le temps de trouver un autre local approprié ou d'en trouver un autre moi-même avec l'aide de mon ami l'ingénieur Jacques Hyppolite. Je vis Monsieur Robin, qui était un ami petit de taille, et un homme courtois, se dépêcher de déguerpir après une visite militaire restée courtoise du début à la fin, d'officiers venus du Palais National, les tontons-macoutes n'existant pas encore et le Duvalier de 1957 à peine élu, n'était pas encore celui d'après 1963. Nous nous sommes sentis réconfortés, le Secrétaire de l'Ecole Raoul Nelson et moi, que monsieur Robin ait pu trouver bien vite un meilleur local au coin du bas de Lalue où je passais parfois lui dire un petit bonjour gêné.

La méthode Duvalier, cette fois-ci positive, permit au dynamique père Djebels, de la congrégation des Pères Salésiens, de réaliser en un temps record, tout le mobilier de l'Ecole,

bibliothèque comprise, un travail fini, haïtien cent pour cent (100%), solide, soigné et beau à voir comme ces religieux savent le faire. Les sièges étaient à faire envie, les bureaux accueillants, les salles de classe aérées et à deux sorties, la bibliothèque modestement spacieuse remplissait des rayons qu'un patient travail de recherche de livres avait permis de garnir pour tous les cours enseignés en priorité, nos professeurs haïtiens ayant été mis à contribution, mais aussi en sciences politiques, sociales et morales en général. Une liste préparée aux soins de l'UNESCO avec la participation de l'équipe Lazarsfeld et la bibliothèque spécialisée de l'institut d'Etudes Politiques de Paris « mon Alma Mater » avec des fiches de presse, nous fut éminemment utile comme guide- modèle comme il y en a eu depuis, et le Dr Rayford Logan, l'illustre congénère qui a publié une œuvre magistrale « *The Diplomatic history of the United States with Haiti* » aussi bien que le Dr Daniel Lerner, nos premiers professeurs visiteurs étrangers appréciateurs, en complétèrent le curriculum. J'ai gardé en mémoire un ouvrage que m'a offert Daniel Lerner et qui m'a été un livre de chevet, et que tous mes étudiants, ENHEI ou pas, avaient dans leurs priorités : « *The Passing of a traditional society* », où la partie sur le Japon avait avant la lettre inspiré le Dr Audain à la fin du 19^{ème} siècle, et celle sur la Turquie intéressé maintenant au plus haut point l'équipe de M I.T. après les souvenirs obsessionnelles de l'étudiant François Duvalier pour Mustapha Kemal Ataturk choisi comme son modèle politique, et développé par le biais ethnologique dès la création de l'Ecole

des Griots par une troïka historico-culturelle François Duvalier-Lorimer Denis- Louis Diaquoi et un tandem pour une culture-civilisation noire Kléber Georges Jacob - Mesmin Gabriel.

Ces débats passionnés intéressaient moins les étudiants de relations internationales qui se donnaient une formation politico-diplomatique à fond économique, financière, et juridique, que les adeptes de l'Ecole d'ethnologie spécialisés sur les questions relatives à la culture de l'homme noir dans son « humanisme intégral », avec sa rencontre avec l'Afrique, notre alma mater. On veillait à l'ENHEI, dans un souci de largeur de vues couleur locale, à privilégier ces deux tendances dans la formation qui y était donnée, mais l'Ecole Nationale des Hautes Etudes Internationales, essayais-je à faire comprendre fermement, était fonctionnellement vouée à une formation professionnelle de diplomates pour Haïti, selon les quatre fonctions classiques majeures, dans l'intérêt national et celui des interactions entre peuples : *Inform*er, *représ*enter, *né*gocier avec, et *proté*ger les relations internationales haïtiennes dont nous avons la charge de promouvoir les intérêts spécialisés.. Sa bibliothèque en était l'expression prioritaire, comme les sciences comptables me semblent l'être, pour une autre section. Mais à l'époque, Duvalier lui-même, à ceux qui préconisaient, comme moi, l'extension des disciplines à enseigner en organisant des sections institutionnelles spécialisées autonomes à l'Ecole dès sa création, répondait en homme pragmatique : « *Je veux une Ecole des « Hautes Etudes*

diplomatiques » et il ajoutait à mon adresse une remarque explicative supplémentaire : « *il faut laisser toutes les autres branches de l'administration comme débouchés ouverts aux ambitions des candidats au service public sinon ils se verraient exclus par les diplômés de toutes formations se targuant de leurs parchemins pour s'en faire un monopole* ». Comme de dire : « *Si je vous laisse faire, Et les pauvres noirs qui n'avaient pas fréquenté les universités étrangères, ils n'auraient donc rien* », argument spécieux et d'apparence obscurantiste certes, mais non totalement dénué de jugement vu les faibles débouchés du marché qualifié de l'emploi tel qu'il était encore et le risque d'effaroucher ses amis car un emploi rémunéré, c'est la vie pour toute une catégorie de travailleurs intellectuels et manuels; surtout des classes moyennes ». Mais même si on gouverne avec les amis et qu'on administre avec les capacités, ne pourrait-on pas se trouver quand même dans le cas du fameux mot biblique : Beaucoup d'appelés mais peu d'élus ? Une fois de plus, je n'ai pas pu faire passer mon institut à trois sections en raison de la prévoyance froide et cynique mais d'un réalisme madré, des calculs d'un président qui connaissait ses hommes. Il fallait en laisser l'opportunité à l'avenir, et je pensais à ce mot d'un grand prélat qui, au sujet d'un entêtement chez un très grand personnage, exprimait son fatalisme résigné : « *Il faut laisser à la Providence l'opportunité de lui ouvrir les yeux ou sinon de les lui fermer* ».

Un épisode peu banal dans les préoccupations politiques du Chef de l'Etat en relation avec le problème de la formation des élèves-diplomates de l'Ecole a déjà fait l'objet d'un récit coloré de ma part ailleurs. On avait fait dire au palais, semble-t-il, que du fait que le président avait accepté tous les professeurs proposés sur ma liste, alors que certains avaient peu de sympathie personnelle pour lui, mais sur mes assurances formelles de garantie de leur professionnalisme apolitique à l'école. Duvalier commissonna tous les noms soumis par moi, sans avoir ajouté aucun nom, même pas deux qui devaient rentrer après leur soutenance de thèse à Paris déjà programmée et que ce fut à moi de les y faire figurer. Je suis honnête pour ajouter que c'était deux amis de sa connaissance. Mais d'autres étaient connus pour avoir fait une option publique différente, dont l'un venait à peine d'être déchouqué, doctorat en mains. Seuls les titres et diplômes ont suffi. Mieux ou pire, un très proche à lui et qui lui était redevable, reçut à la place une haute position mieux rémunérée et plus imposante. Mais l'institution était l'objet d'une surveillance des mouchards patentés. Cependant, ce n'est pas de là que vint le danger, mais de personnages ministériels et de proches politiques du nouveau pouvoir qui rapportèrent au nouvel occupant ombrageux du fauteuil présidentiel, que le contenu et l'orientation des cours n'étaient pas politiquement orthodoxes, le directeur compris. Une après-midi, Monsieur Luckner Cambronne fit chercher l'horaire des cours à l'ENHEI. Peu de jours après, à l'heure où je venais d'entrer en

chaire, Mando Lamarre, étudiant à l'École, militaire de son état mais officier mordu par le culturel et donc de sentiments amicaux, me demandait de voir qui venait d'arriver. Intrigué, je suspens mon cours pour me pencher vers la porte d'entrée. C'était Duvalier en personne. Le précédant pour l'amener à mon bureau qui se trouvait à l'étage avec toute la déférence qui lui était due, « *Non ! non ! non ! Je viens pour assister au cours* ». C'était une visite-surprise du président. Je m'exécutai comme à l'ordinaire, en poursuivant la suite normale du cours, par exemple en évoquant un cas historique au sujet de Firmin qui pourrait ne pas lui plaire, mais était d'une évidente vérité factuelle sur la question de l'asile diplomatique : Firmin et l'asile politique dans les Légations et Consulats étrangers en Haïti. Firmin au gouvernement, prit position contre les asilés de l'opposition qui essayaient d'être autorisés à partir pour l'étranger. Quelque temps plus tard, le même Firmin dut prendre asile à son tour, et rédigea un mémoire de son cru en faveur du droit d'asile. Le pic de l'affaire, Duvalier était en train de refuser le sauf-conduit à des opposants asilés dès le début de son régime. A la fin du cours, sous les applaudissements des étudiants, le président me félicita d'un sourire approbateur radieux qui n'était pas son humeur ordinaire, et confia au capitaine Garnier : « *Voyez comme on peut se faire tromper* » et il ajouta à son bras droit militaire à la grande maison blanche, qui me le rapporta évidemment vu que c'était positif, « *je dois trouver une petite pause pour venir au cours de temps en temps* ». Evidemment, il ne le fit point

sauf pour la fermer en 1960 et la rouvrir avec un nouveau directeur sur le refus de l'ancien, sorti de prison après la grève générale des étudiants, de réintégrer son poste comme les autres doyens et directeurs. Mais l'École avait été sauvée pour deux ans, et pouvait continuer, pensais-je à nos étudiants, recrutés sur concours, qui gardaient leurs chances de poursuivre le curriculum, parmi lesquels Michel Fontaine, lauréat au concours d'entrée de la première année, Yolaine Pierre Noël, Yvon Siméon, Jérémie Rouchon, Frank Etienne (en qui je voyais notre St John Perse) Marie-Michèle Pauyo, Renaud Bernardin, Eddy Piou, Maag Morisseau-Leroy, Yrvel Gousse, Orcéna Gervais, Pierre Chavenet, Armand Pierre Canon etc..

Nous exigeons des étudiants du sérieux et de la tenue pour des futurs diplomates ou spécialistes en relations internationales dans le secteur privé, de l'excellence, quoi ! Ils devaient se familiariser avec un organigramme répartissant les grandes divisions Protocole, Affaires politiques, Affaires économiques, Affaires culturelles, Affaires administratives, Organisations internationales, Direction Générale Secrétariat Général, Bureau du Ministre, Archives, les trois pôles de notre politique extérieure USA, France, République Dominicaine, et les trois régions Amérique Latine, l'Europe et les Autres continents, la fameuse ALEAC qui nous faisaient sourire pour leur non-spécialisation par manque de personnel, d'insuffisance de budget et....même alors de

possibilité de travail, car ces affaires-là se règlent dans le système des Nations-Unies.

Nous n'étions point sans problèmes politiques cependant, mais pas de notre fait sinon des conséquences des circonstances, comme le cas d'Edriss Saint Amand qui trouva cependant une heureuse solution révélatrice comment la flexibilité de Duvalier pouvait accepter qu'on n'allât pas dans son sens, à condition de trouver une sortie d'embarras sans paraître lui tenir tête, mais cela arrivait rarissimement, sauf avec ceux qu'il estimait pouvoir considérer au moins comme ses égaux. Une preuve en est la rumeur concernant la fameuse gifle – supposée infligée, selon l'opinion, qui rapportait sans doute un ragot mais significatif - à un excellent collaborateur du chef de l'Etat, économiste de valeur, docteur en droit de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, ministre du gouvernement – (et qui avait, en 1961, demandé à Duvalier ma libération du Pénitencier National, après Madame Merceron et René Piquion notamment) -, geste insultant qu'il n'aurait pas fait aussi facilement à Loys Maître ou à Gracia Jacques. Un homme de ressentiment peut humilier autour de lui pour notifier la considération de se faire reconnaître comme non inférieur. On a vu un Ministre des Travaux Publics révoqué et emprisonné, des militaires brusquement exilés ou passés à trépas, des évêques limogés pour impertinence ou, dans un autre cas, des hauts gradés militaires publiquement mis à pied sur le champ, la fameuse déclaration « je le veux, je le peux » à la cathédrale etc. Mon ami

Marc Ferro a récemment écrit un essai sur « le ressentiment en histoire ».

Mais revenons à nos moutons. Edriss Saint Amand, leader communiste de 1946, de tendances modérées en 1957, était parti pour Paris faire des études à une école de relations internationales et revenu avec son diplôme au pays. Il fut nommé sur ma recommandation professeur à une chaire dans sa spécialité à l'ENHEI. Peu de temps après, le père Georges m'envoya une lettre de révocation de Saint Amand décidée sous pression des « américains » (sic) qui faisaient la chasse aux intellectuels haïtiens qui travaillaient dans la fonction publique, comme preuve de tolérance de la part du président vis-à-vis du communisme, la plupart se réfugiant dans le privé.

Seulement voilà : Edriss était un professeur de l'ENHEI et je pensais devoir en faire une question vitale de principe, car le pouvoir pouvait désormais chasser un professeur universitaire sans faute professionnelle, d'autant plus que je doutais de ce qui restait du communisme originel d'Edriss, mais là n'était pas la question. J'ai donc averti l'intéressé de l'événement mais en l'informant que je prenais sur moi de ne pas lui remettre la lettre de révocation et qu'il demeurait en fonction à l'Ecole. C'était pour parer au plus pressé. Entre temps, je sollicitai du Dr Raoul Pierre-Louis doyen de la Faculté de Médecine, une lettre de mise en congé de longue durée en faveur d'Edriss pour raison de santé (on disait effectivement qu'il avait eu une

tuberculeuse mal soignée). Le père George, d'accord avec ma combine de solution ingénieuse, m'expliqua cependant qu'il ne pouvait entériner quoi que ce soit sans en faire-part à un Duvalier consentant ou non. Pour moi, ce fut le pire moment passé à l'Ecole. Eh bien, avec un petit sourire au coin, Il ne dit rien donc consentit. Edriss rétabli, non seulement reprit ses cours à l'ENHEI, la crise passée, mais en devint le directeur plus tard sous le même Duvalier ! A ce moment-là, je venais de commencer un exil dont je ne pensais pas qu'il allait durer 23 ans, heureusement occupés à enseigner aux Etats-Unis, en Europe, dans la Caraïbe et en Amérique Latine, après quoi de retour sur la terre natale en 1986, j'ai opté pour la politique active en vue de « changer la vie » en cessant de me vouer à l'enseignement supérieur professionnel qui avait été mon temps complet d'activités à l'étranger pendant presque un quart de siècle. Un deuxième exil après ma courte présidence constitutionnelle en 1988 interrompue par les militaires en un putsch qui m'a marqué, et me revoici en chaire à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève et au département d'histoire de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, formant de nouveau des étudiants étrangers réceptifs, jusqu'à mon nouveau retour au pays et dans la politique deux ans après, et ce jusqu'à ma retraite définitive récente de tout enseignement et de toute activité politique.

Il y a plus de trente ans, en 1974, devenu le directeur de l'Institute of International Relations of

the University of the West Indies (UWI), j'avais organisé un programme annuel de voyages à l'étranger pour les étudiants finissants de l'Institut comme fin de formation pratique. J'ai pu réaliser quatre de ces voyages au Venezuela, en Martinique-Guadeloupe, à Cuba et au siège de l'ONU à New-York. C'est le type de voyage que j'ai commencé à organiser en Haïti pour le groupe spécialisé de mes étudiants actuels de la Chancellerie et des étudiants de l'Université Quisqueya en attendant de réaliser avec eux un voyage de week-end en République Dominicaine. C'est de la formation complémentaire à l'extérieur, sur le tas, avec l'aide du secteur privé des affaires mobilisé par le recteur de l'UNIQ qui appartient professionnellement à ce milieu. Tant mieux. L'expérience était à faire, la voici faite !

C'est que, en effet, des circonstances fortuites et singulières m'ont amené, à 78 ans, à refaire un dernier passage professionnel dans l'enseignement supérieur mais pas plus pour y rester au-delà de deux ans à rendre service. En effet, un lien terminal s'est renoué quand le Rectorat de l'Université Quisqueya m'a demandé de reprendre un enseignement sur l'histoire des Relations internationales d'Haïti pour occuper la chaire en trois semestres académiques, le temps de parfaire la formation d'un remplaçant non disponible sur place pour inaugurer ce cours, ce qui m'a stimulé à achever les deux derniers tomes de mon « *Eventail d'Histoire vivante d'Haïti* » – quatrième et cinquième – qui couvrent toute l'histoire des relations internationales d'Haïti de Toussaint

Louverture à nos jours, en matière brute à compléter et à raffiner une fois par semaine. Ce n'est pas une école ni un institut, mais un cours ou trois crédits.

Mes étudiants de ces trois semestres académiques répartis en fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, quai Colomb, en stagiaires de l'INAGHEI à la chancellerie, et en étudiants finissant de l'Université Quisqueya, me donnent l'occasion de renouer avec le plaisir intellectuel universitaire et son univers hédonistique, mais surtout professionnel, tout en observant un phénomène inquiétant : combien les « séminaires » de très courte durée (quelques jours ou une semaine) tendent à l'emporter dans la satisfaction des besoins en formation supérieure chez nous comme ailleurs, en se substituant à la pourtant nécessaire formation de longue durée assurée par l'université. La formation de courte durée devrait seulement constituer un recyclage de mise au point et d'actualisation chez ceux qui ont une formation spécialisée de base à mettre en forme. Je crains qu'une formation en « pièces détachées » sans le besoin d'un contexte de fond d'une structure de pensée organisée, profonde et synchrone, en enseignement de longue durée comme à l'université, ne s'impose aujourd'hui dans bien des domaines. Je le conçois à l'intérieur d'un même genre (anthologie de chefs-d'œuvre d'opéras, de classiques de la musique haïtienne) mais pas avec la tendance de l'emporter comme une macédoine de légumes. Cependant, ceci m'a donné à penser et m'a invité à relativiser ma pensée, en cherchant le tempérament idoine. Une leçon de tolérance bien

venue pour moi ! Maintenons donc un monde éduqué dans sa diversité disponible, pour que, sans bluff, chacun puisse garder sa « différence incommunicable »

Mais voici que se confirme et se développe la coutume, dans les universités du monde occidental, d'aménager les conditions pour accompagner les meilleurs étudiants du deuxième cycle finissant (licence<maitrise) vers « les études doctorales », système de transition fonctionnant avec des privilèges de bourses, de financement de stages de formation, de curricula alternant les études et le travail rémunéré. J'y vois la solution pour assurer un continuum garantissant la satisfaction de ce besoin de formation longue et structurée qui balance la tendance expéditive à ces séminaires de courte durée encadrés de cocktails d'inauguration et de réceptions de clôture, dont je me plaignais de la multiplication à la mode dans les bureaux et les hôtels, et dans les universités elle-mêmes. Je ne souhaite plus rien d'autre maintenant qu'un dosage approprié entre l'une et l'autre.

Bibliographie de la première édition

ADAM, André Georges : *Une Crise Haitienne 1867-1869 Sylvain Salnave*. Port-au-Prince, 1982 .

ANGLADE, Georges : *L'Espace haitien* , Montréal 1974.

Id : *Atlas critique d'Haiti* , Montréal, 1982.

Ibid. *Cartes sur table*, Port-au-Prince, 3 vols. 1990.

ARDOUIN Beaubrun : *Etude sur l'histoire d'Haïti*, Paris, 11 vols, 1853-1860.

ARISTIDE, Jean Bertrand : *Tout Moun Se moun* , Paris, 1992.

ARTEAUD, C. : *Réflexion sur la situation actuelle d'Haïti*, Paris, 1974.

AUBIN, Eugène : *En Haïti planteurs d'autrefois et nacre d'aujourd'hui*, Paris, 1910.

AUDAIN, Julio Jean-Pierre : *Les ombres d'une politique néfaste*, Mexico, 1976.

AUDAIN, Léon (Dr.) : *Le mal d'Haïti, ses causes et son traitement*, Port-Au-Prince, 1908.

AUGUSTE, Maurepas : *Genèse d'une République héréditaire*, Paris, 1974.

BAIROCH, Paul : *Le Tiers Monde dans l'impasse*, Paris, 1971.

BANQUE MONDIALE : *Haïti examen des dépenses publiques*, Washington, 1987.

- Id. : *Le redressement de l'économie haïtienne*, Washington, 1990.
- BARROS, Jacques : *Haïti de 1804 à nos jours*, Paris, 2 vols, 1984.
- BARSKETT, James : *History of the Island of St Domingo from discovery by Columbus to the present period*, London 1818.
- BARTHELEMY, Gérard : *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, 1989.
- BARTHELEMY, Gérard et GIRAULT, Christian : *La république haïtienne. Etat des lieux et Perspectives*, Paris, 1993.
- BASTIDE, Roger : *Les Amériques Noires*, Paris, 1967.
- BASTIEN, Remy : *La Familia rural haïtiana*, Mexico, 1961.
- Id. : *Vodou and politics in Haiti*, Washington, 1966.
- BAZIN, Marc : *Démocratie sous Pression*, Port-au-Prince, 1994.
- BEAULIEU, Charles A. *Le système bancaire en Haïti* », Port-au-Prince, 1987.
- BEAUVOIR, Vilfort : *Le contrôle financier du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique sur la République d'Haïti*, Paris, 1930
- BELLEGARDE, Dantès : *Histoire du peuple haïtien*, Lausanne, 1952.
- Id. : *La résistance haïtienne*, Montréal, 1937.
- BENOIT, Pierre : *Cent cinquante ans de ommerce extérieur*, Port-au-Prince, 1954.

Id. : *Evolution budgétaire et développement économique d'Haïti*, Port-au-Prince, 1954.

BERNABE, Jean, CHAMOISEAU, Patrick et CONFIANT, Raphael : *Eloge de la creolité*, Paris, 1989.

BERNARDIN, Ernst A : *Bilan des programmes de développement rural en Haïti de 1950 à 1975*, (Thèse doctorat Bordeaux), 1976.

Id. : *L'espace rural haïtien*, Port-Au-Prince, 1991.

BERROU, Raphael (frère) et Pompilus Pradel (Dr) : *Manuel illustré d'Histoire de la littérature haïtienne*, Port-au-Prince, 1961.

Id. : *Histoire de la littérature haïtienne illustrée par les textes*, Port -au-Prince, 3 tomes, 1973-1977.

BINNINDIJK, Hans ed. : *Authoritarian Regimes in Transition*, Washington, 1988.

BIRD, Pasteur : *L'homme noir ou notes historiques sur l'indépendance haïtienne*, (trad.) Edimbourg, 1876.

BONHOMME, Colbert : *Révolution et contre - Révolution en Haïti de 1946 à 1957*, Port-au-Prince, 1957.

BONNEAU, Alexandre : *Haïti, ses progrès, son avenir* », Paris, 1962.

BONNET, E. : *Souvenirs historiques de Guy-Joseph Bonnet*, Paris, 1864.

BRISSON, Gérald : *Les relations agraires dans l'Haïti contemporaine*, s.l, 1968

BRUTUS, Edner : *Révolution dans Saint Domingue*, 2 vols. (Les éditions du Panthéon, imprimé en Belgique), 1971.

Id. : *Instruction Publique en Haïti*, 2 Tomes, Port-au-Prince, 1948.

BUELL, Raymond Leslie : *The American Occupation of Haiti*, New York, 1929

CANDLER, John : *Brief Notices on Haiti*, London, 1842.

CAPRIO, Giovanni : *Haiti. Développement économique et formation sociale périphérique*, (thèse doctorat, Frankfort, juillet 1978).

CASIMIR, Jean : *La cultura oprimada*, Mexico, 1980.

CASTONNET des FOSSES : *La perte d'une colonie : La Révolution de St Domingue*, Paris, 1895.

CASTOR, Suzy : *La Ocupación Norte-Americana de Haiti y sus consecuencias (1915-1934)*, Mexico, 1971.

CEGET-CNRS : *Atlas d'Haïti*, Bordeaux, 1985.

CELESTIN, Clément : *Compilation pour l'histoire*, Port-au-Prince, 1958-1959.

CESAIRE, Aimé : *Toussaint Louverture : La révolution Française et le problème colonial*, Paris, 1962.

Id. : *La tragédie du roi Christophe*, Paris, 1963.

CHARMANT, Alcuis : *Haiti vivra-t-elle ?*, Port-au-Prince, 1904.

CHATELAIN, Joseph : *La Banque Nationale, son Histoire, ses problèmes*, Lausanne, 1954.

CCHRISTENSEN, Eleanor Ingalls : *The Art of Haiti*, London, 1975.

COLE, Hubert : *Christophe, King of Haiti*, New York, 1967.

Collectif paroles : *1946-1976: Trente ans de pouvoir noir en Haïti*, Montréal, 1976.

COOK, Mercer : *An Introduction to Haiti*, Washington, 1951.

CORADIN, Jean : *Histoire Diplomatique d'Haïti*, 3 vols. Port-au-Prince, 1988-1995.

CORVINGTON, Georges : *Port-au-Prince au cours des Ans*, (Série historique), 7 vols, Port-au-Prince, 1970-1991.

COURLANDER, Harold : *The Drum and the Hoe. Life and Lore of the Haitian People*, Washington, 1961.

Id. : *Religion and politics in Haiti*, Washington, 1966.

D'ANS, André Marcel : *Haïti paysage et Société*, Paris, 1987.

DAVID, Placide : *L'héritage Colonial en Haïti*, Madrid, 1959.

De LACROIX, Pamphile : *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution de St Domingue*, 2 vols, Paris, 1819.

De LESPINASSE, Pierre Eugène : *Gens d'autrefois*, Paris, 1886.

De MOLINARI, G : *A Panama, la Martinique, Haïti*, Paris, 1886.

De PRADINES, Linstant : *Recueil des Lois et Actes du Gouvernement d'Haïti*, 8 vols. Paris, 1881-1888.

De YOUNG, Maurice : *Man and Land in the Haitian Economy*, Gainesville, 1958.

DELEAGE, Paul : *Haïti en 1886*, Paris, 1887.

DELINCE, Kern : *Armée et Politique en Haïti*, Paris, 1979.

Id. : *Les forces politiques en Haïti*, Paris, 1993.

DELORME, Demesvar : *La misère au sein des richesses. Réflexions diverses sur Haïti*, Paris, 1873.

DELVA, A. : *Considérations sur l'armée Haïtienne*, Paris, 1867.

DENIS, Lorimer, DUVALIER, Francois, et Bonhomme Arthur « Les Tendances d'Une Génération », Port-Au-Prince 1934

Denis, Lorimer, Duvalier François : *Le problème des classes à travers l'Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, 1948.

DEPESTRE, Edouard : *La faillite d'une démocratie politique et administration haïtiennes (1889-1915)*, Port-au-Prince, 1916.

DEPESTRE, René : *Bonjour et adieu à la négritude*, Paris, 1980.

DESPEIGNE, Montalvo Jaquelin : *Le Droit informel en Haïti*, Paris, 1976.

DESQUIRON, Jean : *Haïti à la Une*, 2 volumes parus à date, Port-au-Prince, 1993-1994.

DEVOT, Justin : *Considérations Sur l'état mental de la société haïtienne*, Paris, 1901.

Di CHIARA, Catherine Eve : *Le Dossier Haïti. Un pays en péril*, Paris, 1988.

DIEDRICH, Bernard et BURT, A. : *Papa Doc et les Tontons Macoutes. La vérité sur Haïti*, Paris, 1971.

DIOP, Cheikh Anta : *Nations nègres et culture*, Paris, 1954.

DORSAINVIL, J-C : *Manuel d'Histoire d'Haïti*, (avec la collaboration des Frères de l'Instruction Chrétienne), Port-au-Prince, (plusieurs éditions).

DORSINVIL, Roger : *Barrières*, Port-au-Prince, 1945.

Id. : *Marche arrière*, Montréal, 1986.

DOUBOUT, Jean Jaques : *Féodalisme ou Capitalisme. Essai sur la formation sociale d'Haïti*, Paris, 1973.

DOUYOU, Emerson ed. : *Culture et Développement en Haïti*, Montreal, 1972.

Drot, Jean Marie : *Journal. Le Voyage chez les peintres de la fête et du vodou en Haïti*, Genève, 1974.

DUMONT, René : *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, 1962.

DURAND, Rony : *Regards sur la croissance économique d'Haïti*, Port-au-Prince, 1965.

- EDOUARD, Emmanuel : *Essai sur la politique intérieure d'Haïti*, Paris, 1890.
- FLICK, Carolyn E. : *The Making of Haiti*, Knoxville, 1990.
- FIRMIN, Anténor : *De l'égalité des races humaines*, Paris, 1885.
- Id. : *Monsieur Roosevelt le Président des Etats-Unis et Haïti*, Paris, 1905.
- Ibid. : *L'effort dans le mal*, San Juan (Puerto-Rico), 1911.
- Ibid. : *Lettres de Saint Thomas*, Paris, 1910.
- FLEISCHMANN, Ulrich : *Ecrivain et Société en Haïti*, Martinique, 1976.
- FOUCHARD, Callisthène : *Ma conduite politique*, Paris, 1891.
- FOUCHARD, Jean : *Les marrons du Syllabaire*, Port-au-Prince, 1963.
- Id. : *Les marrons de la liberté*, Paris, 1972.
- FRANCISQUE, Edouard : *Evolution de structure et sous-développement économique en Haïti*, (Thèse de doctorat, Paris juin 1963)
- Id. : *Perspective du développement économique en Haïti*, Port-au-Prince, 1968.
- FRANKLIN, James : *The Present State of Haiti*, London, 1828.
- GAILLARD, Roger : Série *La République exterminatrice*, 4 vols. Parus à date, Port-au-Prince, 1974-1983.
- Id. : Série *Les blancs débarquent*, 7 vols, Port-au-Prince 1974-1983.

- GEORGES, Jacob Kleber : *Contribution à l'étude de l'homme haïtien*, Port-au-Prince 1946
- GIRAULT, Christian A. : *Le commerce du café en Haïti*, (CEGET Bordeaux), s.d.
- GLISSANT, Edouard : *Le discours antillais*, Paris, 1981.
- GOURAIGE, Ghislain : *L'indépendance d'Haïti devant la France*, Port-au-Prince, 1955.
- Id. : *Histoire de la littérature haïtienne*, Port-au-Prince, 1960.
- GREEN, Balch Emily : *Occupied Haiti*, New York, 1923.
- GREENE, Anne : *The Catholic Church in Haiti* », Michigan, 1993.
- GREEN, Graham : *Les comédiens*, Paris, 1972.
- GRELLIER, Roche : *Etudes économiques sur Haïti* », Paris, 1891.
- GRENELLE, Roche : *Haïti. La politique à suivre*, Paris, 1892.
- GRIGGS, E.I. and PRATOR, C.H. eds. : *Henry Christophe and Thomas Clarkson*, New York, 1968.
- GAILLARD, G, Klara « L'Expérience haïtienne de la Dette Extérieure », Port-au-Prince 1990.
- Haïti enchainée* Revue Frères du Monde, No spécial (43-44), Bordeaux, 1967.
- HARTMAN, Louis : *Haïti les budgets, la situation financière*, Paris, 1903.
- HEINL, Robert, Nancy : *Written in blood. The Story of the Haitian People*, Boston, 1978.

- HIBBERT, Fernand *Séna*, Port-au-Prince, 1905.
- Id. *Les Thazars* Port-au-Prince, 1907
- HYPPOLITE MANIGAT, Mirlande : *Haiti and the Caribbean Community. Profile of an applicant and the problematique of widening the Integration Movement*, Kingston, 1980.
- Id. : *Plaidoyer pour une nouvelle Constitution*, Port-au-Prince, 1995.
- HOETNIK, Harry : *Caribbean Race Relations : Study of two Variants*, London, 1967.
- HOFFMAN, Léon : *Le nègre romantique*, Paris, 1973.
- HOLLY, Daniel : *Dépendance et Politique Etrangère des formations sociales dépendantes*, Québec, 1974.
- HONORAT, Jean Jacques : *Enquête sur le développement*, Port au Prince, 1974.
- HUNT, Alfred N. : *Haiti's influence on Antebellum America*.
- HURBON, Laenec : *Dieu dans le Vodou haitien*, Paris, 1972.
- Id. : *Le barbare imaginaire*, Port-au- Prince, 1987
- INGINAC, Balthazar : *Mémoires*, Kingston, 1843.
- JAMES, C.I.R : *The Black Jacobins*, London, 1938.

JANVIER, Louis Joseph : *La République d'Haïti et ses Visiteurs (1840-1820)*, Paris, 1883.

Id. : *Les Affaires d'Haïti (1830-1840)*, Paris, 1885.

Ibid. : *Les Constitutions d'Haïti*, Paris, 1886.

Ibid. : *La caisse d'épargne et l'Ecole en Haïti*, Port-au-Prince, 1906.

Ibid. : *Du Gouvernement civil en Haïti*, Lille, 1915.

JEAN, Eddy A. : *Histoire littéraire d'Haïti* (t.1), Port-au-Prince, 1992.

Id. : *L'échelle d'une élite. Indigénisme, Négritude, Noirisme*, Port-au-Prince, 1979.

JOACHIM, Benoit Brennus : *Les racines du sous-développement en Haïti*, Port-au-Prince, 1979.

JUSTIN, Joseph : *Les Relations extérieures d'Haïti*, Paris, 1895.

Id. : *Etudes sur les institutions haïtiennes*, 1895.

Ibid. : *Les réformes nécessaires. Quelques questions d'actualité*, Port-au-Prince, 1915.

KERNIZAN Charles Emmanuel : *La République d'Haïti et le Gouvernement démocrate de Mr Woodrow Wilson*, Corbeil, 1919.

L'Alternative démocratique, nationale et le progressiste, revue du RDNP, Caracas, Nos 1-8, 1980-1982.

LABELLE, Micheline : *Idéologie de couleurs et classes sociales en Haïti*, Montreal, 1978.

LAGUERRE, Michel S. : *Vodou and Politics in Haïti*, London, 1989.

Id. : *The Military and Society in Haïti*, Knoxville, 1993.

LALÉAU Léon : *Le choc*, Port-au-Prince, 1922.

LAMARTINIÈRE, Jacqueline : *Le Noirisme*, Paris, 1976.

LAROSE, Serge : *L'exploitation agricole en Haïti*, Martinique, 1976.

LASELVE, Edgard : *Le pays des nègres*, Paris 1881.

LAWLESS, Robert : *Haïti's bad Press*, Schenkman Books, 1992.

LECONTE, Vergniaud : *Henry Christophe dans l'Histoire d'Haïti*, Paris, 1931.

LEGER, Jacques-Nicolas : *La politique extérieure d'Haïti*, Paris, 1886.

Id. : *Haïti, son Histoire et ses détracteurs*, New York, 1907.

LEGITIME, François Denis : *Haïti, son commerce, ses industries*, Port-au-Prince, 1888.

LEON, Pierre : *Economies et Sociétés d'Amérique Latine. Essai sur le problème de développement à l'époque contemporaine*, Paris, 1969.

- LEON, Rulx : *Propos d'Histoire*, Port-au-Prince, 1974.
- LEREBOURS, Michel, Philippe : *Haïti, ses peintres de 1804 à 1980. Souffrance et espoirs d'un peuple*, Port-au-Prince, 1989.
- LEYBURN, James : *The Haitian people*, New Haven, 1966 (2nd ed.).
- LHERISSON, Justin : *La Famille des Pitite Caille*, Port-au-Prince, 1905.
- Id. : *Zoune chez sa nin-naine*, Port-au-Prince, 1906.
- LOFFICIAL, Frantz : *Créole-Français, une fausse querelle ?* Montreal, 1979.
- LOGAN, Rayford : *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1779-1891*, Chapel Hill, 1941.
- Id. : *Haiti and the Dominican Republic*, London-New York, 1968.
- LOPEZ, Geoffrin : *Considération sur la société haïtienne de 1804 à 1866*, Port-au-Prince, 1867.
- LUC, Jean : *Structure économique et lutte nationale populaire en Haïti*, Montréal, 1976.
- LUNDAL, Mats : *Peasant and poverty. A study of Haiti*, New York, 1979.
- Id. : *The Haitian Economy*, New York, 1983.
- MACKENZIE, Charles : *Noces on Haïti*, 2vols, London, 1830.
- MADIOU, Thomas : *Histoire d'Haïti*, 8 vols, Port-au-Prince, 1987-1989
- MAGLOIRE, Auguste : *Etude sur le tempérament haïtien*, Port-au-Prince, 1908.

Id. : *Histoire d'Haïti. Les insurrections*, 4 vols, Port-au-Prince, 1910.

MAGNY, Edmond : *Haiti. Ressources Naturelles. Environnement. Une Nouvelle approche*, Port-au-Prince, 1991.

MALVAL, M. : *La politique financière extérieure de la République d'Haïti depuis 1910*, Paris, 1932.

MANIGAT, Charles, MOISE, Claude et OLIVIER, Emile : *Haïti. Quel Développement ?* Montréal, 1975.

MANIGAT, Leslie F (Voir la liste des ouvrages retenus dans l'Introduction).

MANIGAT, Saint-Surin François : *Vérité contre Mensonge*.

Id. : *Simple notes pour l'Histoire et la Vérité*, Kingston, 1896.

MARCELLIN, Frédéric : *L'haleine du Centenaire*, Paris, 1901.

Id. : *Au gré du souvenir*, Paris, 1913.

MARCELLIN, Frédéric : *Le General Nord Alexis*, 3 vols, Paris

MARCELLIN, Louis J. : *Haïti ses guerres civiles, leurs causes, leurs conséquences futures et finales*, 2 vols, Paris, 1892.

MARS, Jean Price (Dr.) : *Ainsi parla l'Oncle*, Paris, 1928.

Id. : *La République d'Haïti et la République Dominicaine. Les aspects divers d'un problème d'Histoire de Géographie et d'Ethnologie*, 2 vols. Port-au-Prince, 1953.

- Ibid. : *Anténor Firmin*, Port-au-Prince, 1964.
- MATHON, Alix et TURNIER, Alain : *La société des baïonnettes. Un regard nouveau*, Port-au-Prince, 1985.
- MATHURIN, Alette et ZAUGG, Ernst : *Implantation et impact des Organisations Internationales. Contexte National et étude de cas (Haïti)*, Genève, 1989.
- METRAUX, Alfred : *Le Vaudou Haïtien*, Paris, 1958.
- MILLET, Kethly : *Les paysans haïtiens et l'occupation américaine 1915-1930*, Montréal, 1978.
- MILLSPAUGH, Arthur : *Haiti under American Control 1915-1930*, Boston, 1931.
- MOISE, Claude et OLIVIER, Emile : *Repenser Haïti. Grandeur et misère d'un mouvement démocratique*, Montréal, 1992.
- MONTAGUE, Ludwel Lee : *Haiti and The United States 1794-1938*, Durham, 1940.
- MORAL Paul : *L'économie haïtienne* : Port-au-Prince, 1969.
- Id. : *Le paysan haïtien. Etude sur la vie rurale en Haïti*, Paris, 1969.
- MORPEAU, Louis : *Anthologie d'un siècle de poésie haïtienne 1817-1925*.
- MUNROE, Dana G. : *Intervention and Dollar Diplomacy in the Caribbean 1900-1921*, Princeton, 1964.
- Id. : *The United States and the Caribbean Republics 1921-1933*, Princeton, 1974.

MURRAY, Gérald : *Population Pressure, Land Tenure and voodoo*, 1980.

Nations Unies : *Mission en Haïti*, New York, 1949.

NAU, Eugène : *Agronomie et Agriculture en Haïti*, Paris, 1886.

NICHOLLS, David : *From Dessalines to Duvalier*, New York, 1979.

O'DONNELL, Guillermo, SCHMITTER Philip C. and WHITEHEAD, Laurence eds. : *Transitions From Authoritarian Rule. Propects for democracy*, 4 vols, Baltimore, 1986.

OEA : *Haiti. Mission d'assistance technique intégrée*, Washington, 1972.

PAQUIN, Lionel : *The Haitians. Class and Color Politics*, New York, 1983.

Id. : *Révélation. Haiti et l'ONU en 1990*, Miami, 1992.

PAUL, Edmond : *L'éducation industrielle du peuple ou la protection aux industries naissantes*, Paris, 1862.

Id. : *Les causes de nos malheurs*, Kingston, 1883.

PAUL, Emmanuel C. : *Panorama du folklore haïtien*, Port-au-Prince, 1962.

PEAN, Marc : *L'échec du Firminisme*, Port-au-Prince, 1987.

PIERRE P. : *L'espérance déçue. Témoignages 1946-1976*, Port-au-Prince, 1987.

PIERRE CHARLES, Gérard : *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, Port-au-Prince, 1967.

Id. : *Radiographie d'une dictature. Haiti et Duvalier*, Montréal, 1973.

PIERRE LOUIS, Damase : *Les mensonges de notre démocratie*, Port-au-Prince.

PIQUION, René : *Manuel de négritude*, Port-au-Prince, 1965.

Id. : *La tactique de double visage*, Port-au-Prince, 1968.

PNUD : *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, New York, 1993.

POISSET ROMAIN, Charles : *Le protestantisme dans la société haïtienne*, Paris 1986.

POMPILUS, Pradel : *Pages de Littérature Haïtienne*, Port-au-Prince, 1951.

Id. : *Louis Joseph Janvier par lui-même*, Port-au-Prince, 1976.

Ibid. : *Anténor Firmin par lui-même*, Port-au-Prince, 1990.

PRESSOIR, Catts : *Le Protestantisme Haïtien*, Port-au-Prince, 1945.

PRICE, Hannibal : *De la réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti*, Port-au-Prince, 1900.

Secteur Privé : *Proposition pour le progrès économique*, Port-au-Prince, 1990.

- Id. : *Proposition de la politique économique*, Port-au-Prince 1991.
- RDNP : *Changer la vie*, Port-au-Prince, 1987. (Programme du Parti)
- REBU, Himmler : *L'Armée dans l'œil du cyclone*, t. 1, Port-au-Prince, 1994.
- RENAUD, Raymond : *Le régime foncier en Haïti*, Paris, 1934.
- RIDGEWAY, James Ed. : *The Haiti Files. Decoding The Crisis*, Washington, 1994.
- RIGAUD, Cadelon : *Promenade dans les campagnes d'Haïti*, Port-au-Prince, 1928.
- RIGAUTARD, Jean : *L'incertaine bataille du développement*, Paris, 1967.
- ROBERT, Brad : *The New Democracies. Global Change and US policy*, Washington, 1990.
- RODMAN, Selden : *The Miracle of Haitian Art*, New York, 1948.
- Id. : *Renaissance in Haiti*, New York, 1947.
- Ibid. : *Haiti. The Black Republic*, New York, 1954.
- ROMAIN, Jean Baptiste : *Quelques moeurs et coutumes des paysans haïtiens*, Port-au-Prince, 1959.
- ROTBURG, Robert : *Haiti, Politics of squalor*, Boston, 1971.
- ROUMAIN, Jacques : *Analyse schématique 32-34*, Port-au-Prince, 1934.
- Id. : *Gouverneurs de la rosée*, Port-au-Prince, 1946.

ROUZIER, Philippe : *En deux ans comme en deux siècles*, Port-au-Prince, 1989.

ROUZIER, Semexant : *Dictionnaire géographique et administratif d'Haïti*, Port au Prince, 1928.

SAINT JOHN, Spencer : *Haiti or the Black Republic*, London, 1884.

SAINT LOUIS, René A. : *La présociologie haïtienne ou Haïti et sa vocation nationale*, Montréal, 1970.

SAINT REMY, Joseph : *Pétion et Haïti*, Paris, 1854.

SALGADO, Antoine : *Problèmes de succession dans l'arrière-pays*, Port-au-Prince, 1967.

SALOMON, Louis Etienne Félicité Lysius : *Une défense*, Bruxelles, 1861.

SAM Pierre D. : *Gérer le réel. L'endogénisme*, Port-au-Prince, 1993.

SANON, Pauléus : *Histoire de Toussaint Louverture*, 3 vols, Port-au-Prince, 1938.

SCHAEDEL, Richard : *Research and Resources of Haiti*, New York, 1969.

SCHMIDT, Hans : *The United States Occupations of Haiti*, New Brunswick, 1971.

SCHOELCHER, Victor : *Colonie étrangère et Haïti*, Paris, 2 vols, 1843.

SHAYKH, Daibutsu : *Le grand mutilé. Schizophrénie culturelle : pays traditionnel face à la modernité*, Paris, 1989.

SICARD et FAMV : *Paysan. Système et Crises. Travaux sur l'agraire haïtien*, 3 vols. Pointe-à-Pitre et Port-au-Prince 1993.

SIMON LIAUTAUD, Marlène : *Chronique d'une transition de cendre*, Port-au-Prince, 1990.

SOUFFRANT, Claude : *Une négritude socialiste*, Paris, 1978.

TARDIEU, Jerry : *Embargo sur Haiti. Les premières conséquences*, Port-au-Prince, 1992.

TEMPELS, Placide (R.P) : *La philosophie bantoue*, Paris, 1949.

TEXIER, Camille : *Au pays des Généraux Haïti*, Paris, 1881.

THOBY, Armand : *La question agraire en Haiti*, Port-au-Prince, 1888.

THOMAS, Louis : *Les communes de la République d'Haiti*, Port-au-Prince, 1986.

Id. : *Section rurale ou section communale*, Port-au-Prince, 1988.

TROUILLOT, Hénock : *Les origines sociales de la littérature haïtienne*, Port-au-Prince, 1962.

TURNIER, Alain : *Les Etats-Unis et le marché haïtien*, Washington, 1955.

Id. : *Avec Merisier Jeannis, une tranche de vie jacmélienne et nationale*, Port-au-Prince, 1983.

Ibid. : *Quand la nation demande des comptes*, Port-au-Prince, 1989.

USAID-MENJS : *Haiti. Evaluation des secteurs de l'éducation et de ses ressources humaines*, Port-au-Prince, 4 vols, 1987.

VERNA, Paul : *Petion y Bolivar*, (3ra edicion), Caracas, 1980.

VERSCHUREN, J. : *La République d'Haïti*, Paris, 3 vols, 1948.

VIBERT, Paul : *La République d'Haïti son présent, son avenir économique*, Paris, 1895.

VINCENT, Sten : *La République d'Haïti telle qu'elle est*, Bruxelles, 1910.

VOLTAIRE, F. et : *Pouvoir noir en Haïti. L'explosion de 1946*, Montréal, 1988.

Notice bio-bibliographique de Leslie F. Manigat
Professeur des Universités
Ancien Président Constitutionnel de la
République

en hommage au personnage et pour célébrer son œuvre écrite d'historien professionnel, de penseur politique et d'homme d'Etat, à l'occasion du cycle du jubilé de ses soixante-dix-huit ans, le 16 août 2008, jour de la Saint Roch, son saint patron, cycle inauguré par le « great event » du rendez-vous du 3 août 2008 au « Sand Castle », Franklin Square, à New-York organisé avec un succès éclatant mémorable par les proches et les amis du professeur dans la diaspora. Le cycle ainsi lancé se poursuit à Ottawa, à Montréal et à Miami autour de l'anniversaire du 16 août 2008.

« J'ai passé soixante ans à chercher et à rechercher, à corriger et à réviser, à élargir et à approfondir, bref à recycler les résultats des données de mes recherches documentaires et de mes réflexions et analyses-synthèses pour mettre à jour la version toujours renouvelée de l'histoire d'Haiti au fur et à mesure que je la faisais au double sens du terme. Et ceci m'a permis de regrouper mes études sur le passé, le présent et les projections d'avenir du futur de l'expérience vécue du peuple haïtien autour de cinq axes thématiques principaux d'un cycle de toutes mes publications échelonnées tout au long d'un « itinéraire biographique et bibliographique » conçu à la Edgard Morin, des premiers essais journalistiques de 1947-1948 à mes derniers tomes

récents de 2008. Chaque série peut être organisée sur la base du thème et de la période comme critères, en un ensemble au profil datable et identifiable autour d'une œuvre majeure (un « magnum opus ») à la fois signalétique et emblématique..

Le premier groupe de mes premières publications peut être réuni autour de mon ouvrage intitulé « Evolution et Révolutions. L'Amérique Latine au XXème siècle 1889-1929 », Institut d'Histoire des Relations Internationales, publication de la Sorbonne aux éditions Richelieu, Imprimerie Nationale, collection « L'Univers Contemporain », Paris, 1973, illustré, 414 pages. Une seconde édition en poche a paru en 1991 sous le titre de « L'Amérique Latine au XXème siècle 1889-1929 » aux éditions du Seuil, collection Points, Histoire H 146, Paris, 493 p. A cette série se rattachent mes toutes premières monographies historiques haïtiennes comme « La Naissance d'Haiti à la vie internationale 1804-1830 », mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire à la Sorbonne, Paris, 1953, « Haiti, berceau du Panaméricanisme : Pétion et Bolivar », Cours du Centre d'Etudes Secondaires, 1953-1963, « Le Délicat Problème de la Critique Historique : les sentiments de Pétion et de Boyer vis-à-vis de l'indépendance nationale dans la conjoncture de 1809-1814 », Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, publication de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haiti, 1955, ou « le drapeau de l'Arcahaie et de la seconde phase des

guerres de l'indépendance nationale » drapeau de la bataille de Vertières, ultime victoire décisive de la libération nationale, Port-au-Prince, imprimerie Média-texte, mai 2003, « La Révolution haïtienne de 1843 : Essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise », publication de l'Association des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Haiti, 1955 ou « La politique d'éducation nationale du Roi Christophe » 1956 ou « L'avènement du général Lysius Félicité Salomon Jeune à la présidence d'Haiti », Port-au-Prince, imprimerie de l'Etat, 1957, ou « La politique agraire d'Alexandre Pétion », Port-au-Prince, imprimerie La Phalange, 1962 ou encore « L'œuvre politique et administrative de L.F. Salomon, le contemporain capital du 19^{ème} siècle haïtien », Cours du Centre d'Etudes Secondaires, Port-au-Prince, 1953-1963. A partir de l'exil de 1963, la série « connaissance d'Haiti » s'est poursuivie à l'étranger avec le premier tome de mes « Mémoires et Souvenirs d'un patriote haïtien » consacrés à l'histoire de mon gouvernement de février à juillet 1988, tome achevé à Genève en un volume de 540 pages à refondre aujourd'hui devant le flots de nouveaux documents et témoignages recueillis depuis 1988., « Haiti des années soixante », traduction d'un ouvrage publié en anglais à Washington, D.C. « Haiti of the Sixties, a client-state of international concern », par le Washington Center for Foreign Policy Research, The Johns Hopkins School of Advanced International Studies (SAIS), 1964 ou encore « Statu Quo en Haiti ? Itinéraire d'un fascisme de sous-développement », Paris, 1971 (traduction en

espagnol : De un Duvalier al otro : Itinerario de un fascismo de subdesarrollo », Caracas, Monte Avila editores, 1972. A cette série aussi appartiennent les monographies « Ethnicité, Nationalisme et Politique : le cas d'Haiti », communication à la cinquième conférence de la « Latin American Studies Association » tenue à San Francisco, du 14 au 16 novembre 1974 et publiée par les éditions « Connaissance d'Haiti », New-York, 1975, « The relationship between Slave revolts and revolution in Saint-Domingue-Haiti » publiée sous l'égide de l'Institute for the Study of Man dans l'ouvrage collectif : « Comparative Perceptives on Slavery in New World Plantation Societies » par The Annals of the New-York Académy of Sciences, No 292, june 1977 et « La experiencia historica de abolicion de la esclavitud en Haiti » dans l'ouvrage collectif intitulé « Las experiencias diversas del abolicionismo en el Caribe » Universidad de Puerto-Rico, Rio Piedras, numéro spécial de « la Torre », décembre 1976 et « Au cœur de la Société traditionnelle. Problématique et Destins d'Haiti-Thomas du 19^{ème} au 20^{ème} siècles », CH, vol 2 No 11-12-13, jan-sept 1998. Enfin, il faut rattacher à cette série les travaux et recherches entrepris et les cours dispensés en collaboration avec le géographe brésilien Josué de Castro à l'Université de Vincennes, à Paris, de 1969 à 1974 sur « les problèmes politiques de l'Amérique Latine » et (élargis comparativement à la problématique des pays du Tiers-Monde) et les publications antérieures ou postérieures à sujets spécifiquement latino-américains comme « l'Ere du gel des conflits entre

états d'Amérique Latine », Revue française de Science politique, Paris, vol XXI, No 6, 1971, « Le reclassement des Forces Politiques en Amérique Latine », L'Univers politique, 1968, Annuaire français de relations internationales, Paris, édition Richelieu, Imprimerie Nationale, 1968, « L'indigénisme en Amérique Latine et dans la Caraïbe », gouvernement de la principauté d'Andorre, 1984 et « Haiti dans la latinité », sous les auspices de l'Académie de la Latinité, Rio de Janeiro, Brésil, 2005.

Entre-temps, une seconde série intermédiaire de mes publications a pris, en Europe surtout, un tour théorique ou général sur des questions de relations internationales contemporaines, ou d'actualité, particulièrement pendant mon séjour de recherches et d'enseignement de dix ans (1964-1974) à « Sciences Po » (Institut d'Etudes Politiques de Paris et Centre d'Etudes et de Recherches Internationales CERI de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, rue Saint Guillaume). C'est au cours de cette période que mes travaux d'histoire et de Science Politique ont porté sur des sujets de publication comme mes communications intitulées « Le Tiers-Monde et la Révolution : les partis communistes (conditions d'existence, organisation et bases sociologiques) dans le cadre de la thématique générale : « les problèmes du communisme dans le monde contemporain », Table ronde de l'Association Française de Science Politique, en mai 1968, « Les conduites extrêmes

dans les relations entre les Etats-nations de puissance inégale : domination et dépendance », colloque du CERI à Paris, en 1971, « Interdépendance et coopération dans le monde contemporain » à Dubrovnik, Yougoslavie, en juin 1975, « Réflexions sur la fonction politique du Commonwealth et de la Francophonie », contribution au colloque « Francophonie et Commonwealth : Mythe ou réalité ? » organisé au printemps 1977 par le Centre Québécois de Relations internationales, Université Laval, Canada, collection « Choix », 1978, « Challenges confronting Third World Democrats », article paru dans « Vision », publication du « Center for International and Strategic Studies » (CSIS) de Washington, dans le cadre de l'International Leadership Forum, Washington D.C., Newsletter volume 1, issue No 2, May 1989, « L'influence française sur la culture des Amériques », communication au « Symposium of the Americas », organisé par la Smithsonian Institution à Washington D.C. du 4 au 7 septembre 1991, . C'est dans ce rayon d'intervention de synthèse historique que le professeur Jean-Baptiste Duroselle animait et dirigeait, en collaboration avec le professeur Jacques Freymond, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, un groupe d'études de relations internationales qui publiait la revue franco-helvétique « Relations internationales », à laquelle je collaborais.. A la demande et sous la direction du professeur Duroselle, j'ai préparé et produit pour publication dans la grande collection encyclopédique franco-italienne illustrée

« Civilisations, Peuples et Mondes », aux éditions Lidis, à Paris, une série de contributions au volume 7 de la collection consacré au XIX^{ème} siècle et à l'Epoque Contemporaine, Paris, 1979. Dans la même veine d'inspiration didactique, j'ai produit « les deux cents ans du peuple haitien » à l'approche du bicentenaire de l'indépendance nationale (2002) une « Anthologie du XX^{ème} siècle » à l'intention des étudiants haitiens de l'Histoire des relations internationales contemporaines » Port-au-Prince, Haiti, et six « Cahiers du CHUDAC (Centre Démocratique en Action) » que je dirigeais, intitulés respectivement sous ma plume « Quelle Démocratie pour Haiti » 32 pages, 1996,, « La mondialisation en marche, et Haiti dans tout cela ? », Port-au-Prince, Haiti « Cahiers du CHUDAC », 32 pages, 1996, « Modèle dépendant et modèle autonome dans le système de la société traditionnelle haitienne », Cahiers du CHUDAC. Port-au-Prince, Haiti., « Concevoir, dire et faire la politique autrement », CH,1997, 48 pages, « Au cœur de la Société traditionnelle. Problématique et Destins d'Haiti-Thomas du 19^{ème} siècle au 20^{èmes}, 1998, 72 pages et « D'hier à demain : Forger l'Avenir Haitien », 1998, 48 pages. A ces travaux se rattache, sur recommandation du professeur Duroselle, un véritable dossier commandé par Jean Monnet, pour son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, intitulé : « La dimension optimum des Etats », 1966, travail apprécié et utilisé par les deux dans leurs travaux. Il faut mentionner sur ce rayon bibliographique théorique ou de synthèse historique

l'ébauche d'un essai sur la politique haïtienne prise entre la rationalité présocratique et la rationalité cartésienne sur un fond ancestral négro-égyptien, auquel s'intéressait la revue parisienne « Histoire au présent, Sources, *Travaux Historiques* ». 1988-1990.

La troisième série de mes publications peut être regroupée autour de mon ouvrage (« magnum opus ») « The Caribbean and World Politics. Cross Currents and Cleavages », un ouvrage collectif co-édité avec Jorge Heine et publié par Holmes and Meier, New-York and London, 1988, 385 pages.

Les études et travaux de cette série thématique et chronologique jalonnent mon itinéraire d'historien avec les publications sur la région caraïbe, objet de ma spécialisation principale à partir du début des années 1960s quand me furent offerts un poste de chercheur et une chaire de professeur à l'Insitute of Caribbean Studies de l'University of Puerto-Rico, Rio Piedras non honorés par le refus de Duvalier de me laisser partir du pays. Cette vocation de spécialisation régionale allait se développer plus tard avec les publications suivantes sur l'histoire et les problèmes de la région caraïbe. « La crise haitiano-dominicaine de 1963-1964 dans son contexte régional », article publié dans la Revue Française de Science Politique, Paris, vol 15 (6), 1965, « La crise Dominicaine et l'intervention militaire nord-américaine de 1965 », article publié dans la Revue Française de Science Politique, vol 15 (6), 1965, « Les Etats-Unis et le Secteur Caraïbe de l'Amérique Latine », article

publié dans la Revue Française de Science Politique, vol XIX, No 13, juin 1969, « The Year 1975 in perspective : From the late 1950s to 1975, The Emergence of the New Caribbean on the International Scene » , dans l'annuaire « The Caribbean Yearbook of International Relations 1975 » Leslie F. Manigat, General Editor, Sijthoff international Publishers, Leyden, Hollande, 1976, 673 p., «1976 : The Manifestation of a conjuncture of crisis in the Caribbean as an object of international concern », in « The Caribbean Yearbook of International Relations 1976 », Leslie F. Manigat, General Editor, Sijthoff International Publishers, Leyden, Hollande, 1977, 613 p., « The Caribbean Approaches to International Relations », communication le 27 février 1978 au séminaire sur les « Political and Economic Choices to the Contemporary Caribbean » , organisé par le Latin American Program du Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington D.C., « El Caribe, un mar entre dos mundos », ouvrage collectif publié par l'Université Simon Bolivar, Caracas, Editorial Oquinoccio, 1978, « Crisis, Ideologia y Geopolitica en el Caribe de hoy » publié dans le magazine hebdomadaire dominicain « Ahora », Santo Domingo, République Dominicaine, numéros 832 (5 de novembre de 1979) et 834 (19 de novembre de 1979), et élargi et refondu dans une importante étude sous le même titre dans la rubrique « La Caraïbe à un tournant de la guerre froide 1979-1982 » dans l'ouvrage « The Caribbean and World Politics, Cross Current and Cleavages » déjà cité,

« Existe-t-il une identité caraïbienne commune ? » étude parue dans l'ouvrage collectif « Problems of Caribbean Development » publié par l'Association allemande des Spécialistes universitaires de l'Amérique Latine, Munich, Allemagne Fédérale, 1982, « Géopolitique des Relations entre le Vénézuéla et la Caraïbe : Problématique générale et problèmes particuliers », étude parue dans l'ouvrage collectif « Geopolitica de las relaciones entre Venezuela y el Caribe » publié par l'Association Vénézuélienne pour l'Avancement de la Culture (ASSOVAC), Caracas, 1983, « The role of the major and regional powers in the Search for viable alternatives in the Caribbean Basin », communication à la conférence « Social and Economic alternatives in the Caribbean Basin », Stanford University, octobre 1983, « Géopolitique et Conjoncture dans la Décision de Relations Internationales : L'intervention militaire nord-américaine en Grenade en 1982 », étude parue dans le livre collectif d'hommages « Mélanges offerts au professeur Jean-Baptiste Duroselle » intitulé « Enjeux et Puissances ; Pour une Histoire des Relations Internationales au XXème siècle », Publications de la Sorbonne, Paris, 1986, une série annuelle de missions d'enseignement de 1972 à 1985 à l'Université Antilles Guyane, cours en Martinique et en Guadeloupe sur l'histoire moderne et les problèmes de la Caraïbe contemporaine, « Geopolitica del Caribe (apertura de una coyuntura nueva), dans la revue « Nueva Sociedad » , septembre/octobre 1985, editorial Nueva Sociedad Ltda, San José, Costa Rica, , « La

Révolution cubaine et la Caraïbe insulaire », communication à une conférence organisée par l'Université Antilles Guyane (UAG) sur le thème « La Révolution cubaine et la Caraïbe » publiée par les Presses de l'Université de Bordeaux, 1994 , « La vigne de Naboth : Les Etats-Unis et la Caraïbe à la fin du XIXème siècle » dans « Une seule voix pour deux voies, un seul lit pour deux rêves », Port-au-Prince, éditions des Antilles, 1995, « Le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba, un chapitre des Relations Haïtiano-Cubaines », étude parue dans les « Cahiers du CHUDAC, vol 1, No 1, 1996. Cette liste s'achève avec ma communication de synthèse à la séance solennelle de clôture de la conférence organisée au Ralph J. Bunche Center of International Affairs, de Howard University, à Washington D.C. sur le thème du repositionnement régional caraïbéen avec la création et sous l'égide de l'Association des Etats de la Caraïbe. Ma communication était intitulée : « Assessing the New Association of the Caribbean States within the US-Caribbean Relations Perspectives : is it repositionning ? », 1997.

La quatrième série de mes publications datables et identifiables par leur thématique et leur époque peut être regroupée autour de mon ouvrage principal (« magnum opus ») « La Crise Haïtienne Contemporaine », collection du CHUDAC, éditions des Antilles, Port-au-Prince, 1995, 364 p. Outre mes discours, messages, articles, textes et documents politiques qui seront incorporés dans mes « Mémoires et souvenirs d'un combat politique

pour la démocratisation et la modernisation d'Haiti» à venir, les dix titres constitutifs de cette série bio-bibliographique en sont : « le glas de la période nationale 1896-1915 », dans « la crise de dépérissement de la société traditionnelle haïtienne », tome 3 de l'EVHIVIHA, p. 10 et ss., « Quelle démocratie pour Haiti ? », Cahiers du CHUDAC, vol 1, No 3, octobre 1996, « Concevoir, Dire et Faire la politique autrement », CH, Vol 2, No 9-10, oct-déc 1997, « D'Hier à demain : Forger l'Avenir », CH vol 3, No 14-15, oct-déc 1998, « Comment et pourquoi Haiti, pionnière du cycle historique de l'abolition de l'esclavage des noirs, et première à inaugurer l'ère de la décolonisation des peuples de couleur, a-t-elle pu chuter, après deux siècles de vie nationale, à ce niveau critique de sous-développement qui la fait situer aujourd'hui parmi les pays les moins avancés du monde (PMAs) ? », conférence à l'intention de la jeunesse haïtienne, au REX-Théâtre, le dimanche 3 janvier 1999, « Où va Haiti à la veille du bicentenaire de l'indépendance nationale ? », conférence au diner-débat du 27 octobre 2001 à « la Maison des Polytechniciens » à Paris, « Les Sciences Sociales dans une Société haïtienne en crise de mutation », conférence à la séance inaugurale du programme de maîtrise en Sciences Sociales de l'Université Quisqueya le 5 avril 1999, « les deux cents ans d'histoire du Peuple Haïtien 1804-2004 », collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti, 2002, « Crise de dépérissement d'une société traditionnelle dans la Méditerranée américaine et crise de dissolution de l'Etat-nation traditionnel : le

cas de l'Haiti contemporaine dans sa situation transitionnelle de NON-DROIT », communication à la conférence internationale sur « Civilisation et Droit » organisée du 16 au 19 avril 2003 par le Centre Européen de Droit Public (ECPL) à Athènes, Grèce et « Haiti et le problème d'une thérapie de tutelle ou de curatelle para-coloniale sous l'égide des Nations Unies », CH, No spécial, hors série, nov-déc 2006.

Enfin la cinquième et dernière série de mes publications figurant au catalogue de mon itinéraire biographique et bibliographique peut être regroupée autour de la thématique et de la période des deux derniers tomes, les 4 et 5, de l'EVHIVIHA spécialisés sur « les aspects et problèmes de l'Histoire des Relations Internationales d'Haiti de Toussaint Louverture à nos jours ». A cette série appartiennent l'« Introduction à l'Etude de l'Histoire de la Diplomatie et des Relations Internationales d'Haiti », collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti, Média-texte, 2003, « Contribution à l'Etude Stratégico-diplomatique de la Politique étrangère d'Haiti », « Les Fondements, Conditions et Constantes de la Diplomatie et des Relations Internationales d'Haiti », « Préface à l'indépendance nationale : Diplomatie et Relations internationales de Toussaint Louverture, le Précurseur », « Haiti et le problème d'une thérapie de tutelle ou de curatelle paracoloniaie éventuelle sous l'égide des Nations-Unies », un manifeste patriotique contre la tutelle étrangère, trilingue français, anglais et espagnol, CH No spécial hors

série, 2006, 35 pages, et « Nouveaux Combats pour l'Histoire Vivante d'Haiti : Les Huit et Derniers Essais sur l'Histoire des Relations Internationales d'Haiti », Haiti à la carte 2008, Port-au-Prince, imprimerie Média-texte, 2008, 373 pages.

Quelques appréciations de l'oeuvre scientifique du professeur Manigat, historien-politologue professionnel

Un quadruple mot d'historien sur l'intellectuel

A- *“Des professeurs...nous apprenaient une plus grande rigueur dans la recherche, dans la présentation des mémoires. Parmi eux, Leslie Manigat se distinguait. Il représentait le chef d'école du renouveau de l'histoire d'Haiti. Son influence s'étendait au-dela de l'Université pour atteindre les milieux intellectuels, politiques et sociaux...Les textes de Manigat étaient accueillis comme des manifestes, et commentés avec passion dans les milieux d'étudiants. Signalons en 1955 “Les sentiments de Pétion et de Boyer vis-à-vis de l'indépendance”, en 1957 “L'avènement du général Salomon à la présidence”, en 1958 “La Révolution de 1843. Essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise”. Claude Moise et Emile Ollivier “Repenser Haiti”, Montréal, 1992*

B.- *“Le 28 avril dernier, à l'occasion de la remise du prix des Caraïbes, le Dr Jean Price Mars, ancien ambassadeur d'Haiti à Paris, le lauréat, président de la Société Africaine de*

Culture, me disait : "Il faut que vous fassiez la connaissance de Leslie Manigat : c'est l'un des plus remarquables historiens d'Haiti. Je le tiens en haute estime intellectuelle". Robert Cornevin, historien, à la séance de travail du 2 octobre 1966 de la Société d'Histoire Moderne, à la Sorbonne (Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, treizième série, No 8, 65ème année)

C.- *"Ecrivain à la plume incisive, historien de classe, il s'est signalé par ses différentes publications tant en Haiti que dans les universités étrangères...Ancien président de la République, il est actuellement l'un des hommes les plus cultivés du pays et est un motif de fierté même pour ses ennemis. Sa formation historique émerge avec éclat...la manière intelligente et scientifique, un excellent contrôle méthodologique"* Gérard Laurent, historien, dans son livre "Les Historiens Haitiens de la fin du XXème Siècle", Port-au-Prince, 1996

D.- *On a souvent comparé le personnage et les idées de Leslie F .Manigat et jusqu'à son destin politique à ceux d'Anténor Firmin. Mais quand c'est le Dr Pradel Pompilus qui le dit, cela prend une allure et un poids tout autre dans le débat. Voici la dédicace donnée à Manigat aussitôt de retour de son second exil, par Pradel Pompilus à l'occasion de la parution de son "Anténor Firmin par lui-même" : "A Leslie Manigat, que j'ai souvent revu en pensée en écrivant ce Firmin, en témoignage de ma vive et constante amitié". ..*

Sur l'oeuvre historique, (à travers quelques-unes de ses publications)

“Un fait historique : L'Avènement du Général Salomon à la Présidence d'Haiti” **Port-au-Prince, 1957**

“Pour l'auteur, ce qui est important en histoire, c'est moins l'établissement du fait historique, que la façon de le concevoir, de l'appréhender et de l'expliquer. Ce qui est intéressant en histoire, ce n'est pas le simple fait catalogué, daté, localisé, soigneusement minuté et isolé, mais le fait dépassé et replacé dans des ensembles qui l'expliquent et lui restituent la vie...De la sorte, le fait historique : avènement de Salomon apparaît comme “la manifestation d'un ensemble idéologique, politique, économique, social, religieux et culturel complexe. C'est tout un pan d'histoire (nationale et internationale) qui s'aperçoit derrière ce fait simple” (p.58).

Cette histoire vivante est appuyée sur une solide documentation...”car si l'érudition n'est pas l'histoire, elle en est cependant la condition, si l'histoire n'est pas une collection de faits, elle est un effort de compréhension et d'explication à partir des faits”.(p.21).

La méthode en question, appliquée dans les leçons faites par l'auteur à l'Ecole Normale Supérieure de Port-au-Prince et dans une

douzaine de mémoires de sortie présentés par des élèves de cette institution, a changé l'orientation de l'enseignement de l'histoire nationale au degré secondaire et supérieur : d'événementielle, l'histoire d'Haiti est devenue explicative". Frère Raphael Berrou et Dr Pradel Pompilus dans "Histoire illustrée de la Littérature Haitienne par les textes", tome III, éd. Caraïbes, 1977

"La Substitution de l'Hégémonie Américaine à la Prépondérance Française en Haiti : La Conjoncture de 1909-1912" Paris, Sorbonne, Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, octobre-décembre 1967, reproduit dans "L'impérialisme Français avant 1914" (Jean Bouvier et René Girault édés), Paris, Mouton, 1976. traduit en anglais dans "1975 : The Caribbean Yearbook of International Relations" Sijthoff International Publishers, Leyden, Hollande, 1976, mis enfin en brochure, Port-au-Prince, Haiti

Cette étude, avant de paraître à la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, a fait l'objet d'une communication à la Sorbonne le 2 octobre 1966. C'est à l'issue de cette communication que le professeur Jean-Baptiste Duroselle, président de séance, a introduit les débats en ces termes : "*Je suis aussi satisfait que M. Manigat de la chaleur de ces applaudissements, d'ailleurs bien mérités. Je me souviens d'un examen des "Sciences Po", il y a une quinzaine d'années, en section des relations internationales. Un candidat très brillant et très*

éloquent avait tellement retenu mon attention que j'ai couru au secrétariat pour le faire inscrire aussitôt dans ma conférence : c'était Leslie Manigat. Etudiant à la Sorbonne, M. Manigat a été l'élève de MM. Renouvin et Labrousse ; il est aussi disciple de L. Febvre. Revenu en Haïti, il a dû, après dix ans d'enseignement, quitter son pays en 1963 et, après un séjour aux Etats-Unis comme Associé de Recherches au Centre de Politique Etrangère de l'Université Johns Hopkins à Washington, il s'est fixé en France et est maintenant Chargé de Recherches au Centre d'Etudes des Relations Internationales de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (laboratoire associé au Centre National de la Recherche Scientifique CNRS).

Je retrouve, 15 ans après, l'éloquence de M. Manigat, mais aussi une méthode tout à fait remarquable et qu'on ne peut qu'admirer. On ne donne plus aujourd'hui de réponses simples aux relations entre économie politique et opinion publique. En ce sens, cette communication doit être considérée comme un modèle de la manière dont on doit concevoir aujourd'hui [l'histoire des relations internationales]. Jean-Baptiste Duroselle, professeur à la Sorbonne, directeur de l'Institut d'Histoire des Relations Internationales Contemporaines, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Institut de France, Paris.

“ un petit chef d'oeuvre,,,” Marc Ferro, historien, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, co-directeur de la revue : “Annales : Economies, Sociétés, Civilisations”, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

“Comme toujours Leslie Manigat historien est aussi un analyste politique. Inclassable. Inlassable. C'est bien la qualité première de ce (débusqueur de crises ou de périodes de transition. La conjoncture de 1910-1911, centrée autour des questions bancaires et financières est regardée d'un oeil impitoyable mais aussi saillant. La réflexion échappe ainsi aux dilemmes traditionnels et saisit l'interaction des phénomènes. Manigat est évidemment un historien de premier rang. En s'enfonçant dans les dédales de la crise de 1911, Manigat s'arrête à de troublants carrefours. Un exercice réussi. Un modèle du genre. Parfait”. Pierre-Raymond Dumas, journaliste connu et professeur apprécié, dans son livre “Frédéric Marcelin Economiste”, Port-au-Prince 2000, pp. 333-334

“La Relation entre Marronage et Révolution à Saint Domingue” dans “Comparative Perspectives on Slavery in New World Plantation Societies” Annals of the New York Academy of Sciences, vol 292, 1977

“L'étude provocatrice de Manigat, qui adopte la triple perspective problématique, comparative et évolutive, constitue l'essai le plus

équilibré que j'aie jamais lu pour démêler l'écheveau complexe de l'influence du marronage sur la révolution haitienne...J'espère vivement que cette analyse d'une grande richesse de substance suscitera des commentaires et offrira l'occasion d'un débat de fond” Richard Price, Johns Hopkins University, Baltimore

“Ce splendide travail du professeur Manigat...constitue une analyse pénétrante qui, en beaucoup de points, fait grandement avancer nos connaissances sur ce sujet passionnant. Nulle part à ma connaissance la relation entre marronage et la révolution servile n'a été démontrée de manière aussi fine et convaincante”. Herbert Aptheker, American Institute for Marxist Studies, New York.

“Haiti of the Sixties, Object of International Concern” The Washington Center for Foreign Policy Research, affiliated with The School of Advanced International Studies, The Johns Hopkins University, 1964

“Probablement l'analyse la plus pénétrante de la politique haitienne de ce temps est fournie par Manigat, 1964” Sidney W. Mintz, Professeur à la Johns Hopkins University, Introduction to the Second Edition of James G. Leyburns “The Haitian People”, 1966

“De un Duvalier al Otro, Itinerario de un fascismo de subdesarollo”, Caracas, Monte Avila,

1972 (traduction d'un ouvrage intitulé "Statu Quo en Haiti ? D'un Duvalier à l'autre : l'itinéraire d'un fascisme de sous-développement", Paris, La technique du livre, 1971)

"Une intelligence claire et une érudition remarquable caractérisent l'auteur de cet essai sur la réalité politique haïtienne". Arturo Ponsati, La Gaceta, Argentina, 06/ 1973

"Il faut louer l'objectivité et la rigueur scientifique de cette analyse... qui réintègre dans la réalité globale de l'Amérique latine, un de ses éléments constitutifs et contribue à établir quelques constantes typologiques des tyrannies modernes latino-américaines. Un des mérites reconfortant de l'effort du professeur Manigat est de permettre de récupérer ce qui advient en Haiti pour la culture politique de tout le continent. Jose Barbeito, Centre d'Information, de Documentation et d'Analyse Latino-Américaines.1972

"Evolution et Révolutions : L'Amérique latine au XXème siècle (1889-1929)" Paris, Institut d'Histoire des Relations Internationales, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Publications de la Sorbonne, Presses de l'Imprimerie Nationale, éd. Richelieu, 1973 (2ème édition en livre de poche, aux éditions du Seuil, Paris, 1991. Points-Histoire, H146)

Pendant longtemps considéré comme le “*magnum opus*” du professeur Manigat, cet ouvrage, publié en France, a suscité, dès sa parution, de nombreux compte-rendus et appréciations. On en citera quelques-uns, venant surtout de la communauté historique parisienne à sa sortie.

“Ce livre comble une lacune, car l’Amérique latine est fort mal lotie dans l’historiographie de langue française..., histoire extrêmement complexe et apparemment confuse. M. Manigat a réussi l’exploit de la rendre aisément accessible au grand public. Question indigène, particularismes régionaux, partis historiques libéraux et conservateurs sont parfaitement expliqués ainsi que le phénomène typique du caudillisme.. Sans tomber dans l’anecdote, M. Manigat sait, en quelques lignes, camper un personnage, tel ce Juan Vicente Gomez, monté au pouvoir à Caracas en 1908 et mort en 1935 après vingt-sept ans de dictature modernisatrice. Les intérêts économiques sont bien mis en valeur, ainsi que l’influence croissante des Etats-Unis. Une iconographie exceptionnelle enchante l’oeil, digne en tous points d’un texte alliant l’érudition à la simplicité et éclairant la synthèse par des exemples bien choisis”. Bulletin Critique du Livre Français, No 343, juillet 1974 (90.944)

“Il n’existait pas encore, en français, d’ouvrage consacré à l’histoire de l’Amérique

latine au XXème siècle. C'est dire l'intérêt de ce livre qui retrace l'évolution d'ensemble des pays latino-américains à travers les structures, les conjonctures, les problèmes économiques et sociaux, les régimes et lutes politiques, les courants d'idées et les phénomènes de civilisations". Marie-Cécile Ribault, attachée de presse, éditions Bordas, Paris

"L'ouvrage de Leslie Manigat comble un grand vide...Ce livre... admirablement illustré et fort agréable à lire, est une mise au point d'une qualité exceptionnelle, fondée sur une ample bibliographie et une introduction pénétrante aux problèmes de l'Amérique latine. Il n'est pas possible de résumer un livre qui parvient, avec un rare bonheur, à faire leur part aussi bien aux structures et aux forces profondes qu'aux conjonctures et aux événements, qui sait évoquer également les données générales et l'originalité des situations nationales...Ce livre vaut constamment par la fermeté de la réflexion et le sens des problèmes...et la richesse des analyses économiques, sociales et politiques". Jean-Marie Mayeur, professeur à l'Université de Paris, Le Monde, 2-3 mars 1975, p. 13

"Travail important avec de remarquables illustrations, particulièrement utile pour Antilles et Amérique centrale". Francois Chevalier, professeur émérite d'Histoire de l'Amérique Latine à la Sorbonne (auteur de "L'Amérique latine de l'indépendance à nos jours", collection

“Nouvelle Clio”, Paris, Presses Universitaires de France)

“J’admire la belle facture de cette Histoire de l’Amérique Latine Contemporaine...Ce livre arrive à point. Il ne peut manquer de faire autorité. Il comble, en outre, un vide cruel...et il le comble avec talent et clarté”. Pierre Chaunu, professeur à la Sorbonne (auteur de “l’Amérique et les Amériques” dans la collection “Destins du Monde”, Paris, A. Colin).

“Un très beau travail, J’ai beaucoup admiré l’iconographie...Il est évident que vous avez réussi votre pari d’histoire totale et que les multiples et complexes plans de l’histoire du continent sont ici analysés, achevés habilement et clarifiés. La construction de l’ouvrage n’était pas une petite affaire, et le produit fini ne prête pas à contestation ! Bien que vous auriez besoin de “critiques constructives”, mais je n’ai rien à déclarer ! L’attrait de votre travail, c’est la combinaison des dimensions politiques et des dimensions non politiques...Cultivez un peu la fierté de la réussite” Jean Bouvier, ancien directeur du Centre d’Etudes et de Recherches Marxistes, Paris, professeur d’histoire économique à l’Université de Paris VIII (Vincennes), puis à la Sorbonne.

“Ton livre est passionnant. Tu es parvenu à formuler des directions de réflexion historique,

des analogies aussi qui englobent des séries de pays. J'en étais venue à une vision tellement parcellaire que celle-ci me comble". Madeleine Rebeyrioux, historienne, Maître de Conférence d'Histoire Contemporaine à l'Université de Paris VIII (Vincennes), puis directrice du Musée d'Orsay, consacré à l'histoire du XIXème siècle.

"C'est un très beau livre et je vous en félicite de tout coeur...J'ai admiré la clarté que vous avez su projeter dans une matière si complexe. Et puis, le ton de votre ouvrage est des plus sympathique, précisément parce que l'on sent que, pour vous, cette histoire est toute chaude de vie et de sympathie" Georges Castellan, professeur d'histoire à l'Université de Paris VIII (Vincennes)

"La Crise Haitienne Contemporaine" Port-au-Prince, éditions des Antilles, 1995

Sur cet autre livre majeur de Manigat, on citera des extraits de deux compte-rendus critiques élaborés qui se sont distingués par leur densité et longueur. L'un, une analyse substantielle dans sa profondeur de pénétration, sa fidélité dans la saisie du texte et sa pertinence dans les réflexions produites, sous la plume d'un universitaire de valeur et plein de verve, le "social scientist" Hérard Jadotte et l'autre, remarquable d'intelligence du texte et original dans son interprétation, sous la plume d'un

journaliste connu pour être prolix et de souffle long dans sa chronique habituelle qui porte la marque de sa manière, Pierre Raymond Dumas.

“Le dernier ouvrage de M. Leslie F. Manigat est un grand livre. Cette synthèse compacte et étonnante de clarté et de rigueur, constitue le meilleur livre haïtien des vingt dernières années. Il fournit une “grille d’intelligibilité” historique et politique pour comprendre la crise résultant de l’échec des quatre tentatives de modernisation et de démocratisation qu’ait connues Haïti depuis un siècle. L’analyse de ces différents échecs permet à Leslie F. Manigat de déboucher sur les deux axes majeurs de l’histoire d’aujourd’hui : celui de l’échec du populisme comme réponse à la crise, et celui, aussi de l’incontournable et pourtant introuvable modernisation-démocratisation de la société haïtienne.

L’auteur vise haut et tient ses promesses. Il s’agit d’une lecture obligée pour l’honnête homme haïtien qui veut comprendre nos “abjections” actuelles, pour les décideurs et responsables politiques et économiques qui souhaitent et entendent, de bonne foi, rompre avec notre pulsion d’échec et notre “dynamique de recul”. Pour sortir de nos abjections actuelles, il est vain d’attendre, d’un certain grand soir de la révolution, des lendemains qui chantent. Puisqu’il faut rebondir pour ne pas mourir, il importe, plus modestement, de comprendre pourquoi nous sommes tombés si

bas. L'apport inestimable de Leslie F. Manigat dans son dernier livre, est de nous proposer une "grille d'intelligibilité" de cette histoire de faillite et de bruit.

Car il y a bien crise, et elle n'est pas ordinaire, mais cumulative et plurielle de nos quatre tentatives avortées de modernisation-démocratisation (crise systémique du passage, toujours non réalisé, d'une société traditionnelle à une société moderne). Une importante contribution...un livre haut-de-gamme... Leslie F. Manigat est un historien-politologue professionnel. Il est, sans aucun doute, le meilleur spécialiste de l'histoire politique d'Haiti. Homme politique, ancien président de la République, et chef de parti, il est également un professeur de carrière". Hérard Jadotte, Le Nouvelliste, 23-28/02/96

"La Crise Haitienne Contemporaine" de Leslie F. Manigat est la plus stimulante aventure intellectuelle de ces cinq dernières années. Une pensée en perpétuelle ébullition analytique. Jusqu'à preuve du contraire, la dernière pensée tonifiante de ces temps sombres...

L'ouvrage de Leslie F. Manigat serait presque trop riche ? Oh, non...Une étude de Leslie F. Manigat équivalait, par la qualité de l'information et par la force conceptuelle, à un véritable livre en miniature. Bien des études – à commencer par la célèbre "Substitution de la

prépondérance américaine à la prépondérance française en Haïti” – ont eu plus d’impact, et pour des raisons diverses, que des livres entiers. Ses écrits sont de ceux que l’on peut lire et relire en continuant d’y comprendre des choses nouvelles, par l’effet d’un savoir dont il a le secret et par un tempérament d’enseignant.

*L’auteur d’”Evolution et Révolutions :L’Amérique latine au XXème siècle 1889-1929” (1973 et 1991) restera un des grands de ce siècle...Une mine aurifère. Une source de renouveau. Un instrument de progrès et d’émancipation. Un recours...Réformateur boulimique, il ne conçoit la politique que comme une incitation, un appendice au métier d’historien. Le retour aux idéaux des Lumières, le choix du rationalisme et des valeurs républicaines, le rejet du populisme et de tout fascisme de la majorité considéré simplement comme une pathologie collective, parmi tant d’autres, forment l’armature intellectuelle de la réflexion ample et cultivée qui se déploie, sans jamais céder aux effets de mode et aux intimidations xénophiles, dans cette “Crise Haïtienne Contemporaine”. Celle-ci constitue donc une contribution capitale – pour Hérard Jadotte “le meilleur livre haïtien des vingt dernières années” – au débat dont elle sait mettre en évidence les lignes de pente et les bas-reliefs. Voici un livre qu’il faut lire, qui que vous soyez”.
Pierre-Raymond Dumas, Le Nouvelliste, 20 mars 1996*

« Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti », des préludes à la Révolution de Saint Domingue jusqu'à nos jours. Traité d'Histoire d'Haiti de 1789 à l'an 2000 en 4 tomes. **Premier tome : « La Période Fondatrice » (1789-1838)**. Collection du CHUDAC, Port-au-Prince, Haiti. 2001 (467 p.)

« Magnificence d'une œuvre. Avec cette imposante et salutaire compilation de ses œuvres complètes, Francois Leslie Manigat nous lègue un héritage – fracassant certes dans ses bases critiques – mais surtout enrichissant pour les générations actuelles et futures ! Tout y passe ou presque : la politique, l'histoire économique, la culture, la musique contemporaine, Toussaint Louverture, l'opposition entre le Parti libéral et le Parti national sous Salomon, l'occupation américaine, le régime de terreur de Francois Duvalier, le processus de transition inauguré en 1986... »

« On peut dire beaucoup là-dessus. On peut parler d'un travail fou, tant les idées véhiculées, les débats et polémiques déclenchés, les portraits esquissés avec acuité, le système de langage amorcé, l'ampleur des périodes historiques abordées (en fait toute notre histoire de peuple tumultueux et malchanceux), les perspectives dégagées, l'intelligence mise au service de la régénération de la patrie commune, la permanence des problèmes soulevés...présentent un intérêt incontournable pour nous tous...On doit donc reconnaître la valeur immense de cet historien de valeur qui, avec une vivacité sans commune mesure, a fait de l'histoire

des idées et de l'histoire politique un véritable champ de bataille pour défendre les intérêts supérieurs de la nation. On doit saluer vivement ce professeur émérite dont les travaux demeurent de véritables pépites d'or, des instruments de méditation et de gymnastique intellectuelle. On a besoin d'un tel penseur pour nous aider à mieux comprendre les aberrations d'un pays toujours en proie au Mal et à ses fléaux dévastateurs, en régression permanente et en état d'ébriété. On a besoin d'être guidé et sermonné par des livres d'histoire fondés sur l'objectivité la plus performante, le sens du bien public, la compétence, la quête de la modernisation, etc.

Ainsi, dire tout le bien qu'on pense d'une telle initiative est certainement une obligation. Une joie que tous les Haïtiens respectueux des vertus cardinales du mérite et du savoir authentique seules capables de nous aider à sortir du carcan du misérabilisme homicide, partagent largement. En ces jours de Noël horribles par l'incertitude et la récession qui nous rongent, la publication du premier tome des oeuvres complètes du professeur Leslie Manigat peut être considérée comme un cadeau, Une lanterne-pioche. »

Pierre-Raymond Dumas,
le Nouvelliste, 22-25 décembre 2001

René Dépestre

opine sur

l' « Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti » de Leslie F. Manigat

René Dépestre, Lézignan, juin 2008

Monsieur Hermann Jean, Paris

Cher Jean Hermann,

Je vous remercie vivement d'avoir bien voulu me faire parvenir l'important ouvrage de Leslie Manigat : Eventail d'Histoire Vivante d'Haiti.. Je reste fasciné par l'érudition et les capacités d'analyse de notre brillant compatriote et ami. Je ne me console pas du fait que les Haitiens ne tirent pas profit – comme il le faudrait – de cet éblouissant magistère intellectuel et politique. Ils vont le regretter un jour, amèrement. Espérons que les nouvelles générations comprendront mieux les enseignements qui éclairent les livres d'histoire de Manigat. Je vous saurais gré de faire savoir à Leslie la profondeur de mon admiration et de mon affection. Je n'arrête pas autour de moi de célébrer son immense talent d'historien et sa dévotion extraordinaire à Haiti. Qu'il sache qu'il a en moi un fervent lecteur, un admirateur, que ses dons éblouissent.

Il faudra penser à la réédition en France, des œuvres complètes de Leslie Manigat. Leur portée dépasse l'horizon haitien ou caraibéen. Manigat est un digne héritier des maitres de l'Ecole des

Annales. Manigat – outre que sa pensée aide les Haitins à s'élever à la juste connaissance des origines de leurs malheurs – Manigat pense la complexité de l'histoire du monde, à l'écart de toute « haitianerie » traditionnelle, et de tout autre préjugé. Je me sens honoré par son amitié, qui remonte à nos jeunes années d'étudiants à Paris. Sa curiosité insatiable d'historien est celle d'un homme libre du XXIème siècle.

Croyez, cher Hermann, à mes
cordiales fraternités

René Dépestre

Index des noms cités**A**

Acaau, Jean-Jacques
39, 60
Accra (les) 60, 302
Achille, Aristide 232
Charmant, Alcious 190,
278, 317
Alexandre, Boniface
113
Alexis, Jacques
Edouard 113, 114
Alexis, Jacques
Stephen 221, 232
Manigat, Alide 185
Amboise, Dessalines
Jean-Jacques 233
André 27
Firmin, Anténor 31
42, 45, 46, 64, 165,
166, 169, 173, 175,
176, 177, 178, 179, 182,
183, 184, 185, 186, 190,
205, 206, 207, 334, 335,
379.
Apollon, Anthony 158
Pierre-Paul, Antoine
190
Antoine Simon 64,
194

Ardouin, Céligny 33
Aristide, Jean-
Bertrand 53, 88, 94, 98,
104, 105, 111, 112, 113,
114, 117, 118, 128, 129,
131, 140, 144, 145, 232,
256, 268, 274, 276, 287,
297, 298, 299, 308, 321,
396
Thoby, Armand 189
Aubourg, Michel 232
Bonamy, Aguste 189
Auguste, Tancrede
172, 204
Avril, Prosper 75, 87,
113

B

Baguidy, Joseph D.
232
Bairoch, Paul 278
Bajeux, Jean Claude
96
Balaguer, Joaquim
72, 120
Baring Brothers 201

Barskett, James 32

Bazin, Marc 89, 113,
116, 129, 130, 275

Beauvoir, Max 80

Beauvoir, Villefort
235

Bellegarde, Dantès
189, 190

Ben Jelloun, Tahar
248

Benoit, Pierre V. 216

Betancourt, Romulo
72, 119

Bigio (les) 302

Bismarck, Otto von
71, 299

Bloch, Marc 4, 16, 24,
236

Bobo, Rosalvo 190

Bosch, Juan 72

Boisrond Canal
97, 172

Bonaparte, Napoléon
159

Bonnet, Guy-Joseph
33, 42

Borno, Louis 189

Boyer Bazalais 57,
177, 178

Boyer, Hervé 235

Brandt (les) 302

Braudel, Fernand
16, 236

Braun, Carl 302

Bruno, Camille 189

C

Cadet Jérémie 189

Caldera, Rafael
119

Calonne 209

Cameau, Ovide 156

Candio 218

Caperton, William D.
211

Carré, René 236

Carrié, Turenne 189

Carteron 210

Cassandre 279, 296

Castro, Fidel 251, 368

Cauvin, Luxembourg
189

Cauvin, Pierre 235

Céline 9, 27, 29

Chancy, Marie-Lucie
235

Chancy, Max 233,
235, 236,

Chatelain, Joseph
235, 325

Che (Guevara) 16

- Chérestal, Jean-Marie
114
- Chevalier, François
387
- Chevalier, Michel
159,
- Chicoye 194
- Claude, Jean* 67,236
- Kernizan, Clovis* 235
- Coicou, Massillon
190, 235
- Conserve, Edgard Th.
232
- D**
- D'Allaux, Gustave
33,153
- Dantica 263
- Dartigue, Maurice
229
- Dartiguenave, Sudre
200
- Daumec, Lucien 203,
232
- Daumec (sénateur) 43
- de Sesmaisons
comtesse 207
- Dehoux, JeanBaptiste*
189
- Déjoie, Louis 124
- Delatour, Leslie 72,
126
- Delcassé, Théophile
173
- Déléage, Paul 33,
55,157, 169
- Delorme, Demesvar
40,169. 189,205
- Denis, Lorimer 232,
331
- Dépestre, René 221,
233, 394,
- Dessalines* 41, 42, 46,
158, 233
- Doret, Louis 168, 174
- Dorsainvil, J-C 190,
210
- Douglas, Frédéric 33
- Audain, Léon (Dr)
187,190
- Betances, Ramon (Dr)
174,183
- Dr Lefèvre 174
- Dubois, Elie 157
- Dumay-Colas 226
- Duvalier, François 23,
53,60,62,67,69,75,76,
77,85,86,87,93,97,158
,175,211,222,231,
232,233,238,251,254,
259,262,323,329,330,
331,332,333,334,335,
336,337,338,347,367,
372,384

E

Edouard, Emmanuel
189
Estimé Dumarsais
66,67,220,221,224 ,
225,227,230,259,317,
321
Etienne, Frank
263,335
Etienne, Fritz 234,235

F

Farnham, Roger 213
Febvre, Lucien 16,
190
Ferry, Jules 150,317
Fignolé, Pierre
Eustache Daniel 96
Figueroa, Sotero 183
Fontanges de, 194
Forbes 219
Fouchard, Callisthène
202, 280, 319
Fourier, Charles 163
Francisque, Edouard
5, 6, 7
François, Jacques 88
Furniss, H.W. 188

G

Gabriel, Mesmin
232,331
Gaillard Gusti-Klara
198
Gaillard, Roger 199,
233
Gaston 6
Geffrard, Fabre 97

Kléber, Georges
Jacob 232,331
Georges, Jean-
Baptiste 237
Brisson, Gérald 189,
190
Germani, Gino 236
Gilbert, Marcel 232
Glémaud, William
232
Glissant, Edouard 265
Gomez, Peña 72,119,
Gouraiage, Ghislain
236
Gramsci, Antonio 5,7,
8, 9
Grellier, Roche 189

H
Hanotaux, Gabriel
173
Hartmann, Louis 203
Harvey 32

Hausmann 167
 Hector, Michel 233
 Heintz, Robert 157,
 204,
 Henri 15, 17, 63,
 157,165
 Héraclite 12
 Hibbert, Fernand 50
 Hobsbawm, Eric 16
 Honorat, Jean Jacques
 113
 Honorat, Lamartinière
 96,232
 Hugo, Victor 12, 168
 Hyppolite, Florvil
 168, 199

I

Innocent, Claude 233

J

Brierre, Jean 263
 Jean Jumeau 178
 Jean Paul II 260
 Jeannis, Mérisier 194
 Jimenez, Perez 119
 Joachim, Benoit
 Brennus 232
 Jonassaint, Emile
 75,113

Joseph Janvier, Louis
 158, 164, 169, 173
 Jumelle, Clément 229

K

Kemal, Mustapha 7,8,
 81, 151, 331
 Kernizan, Charles 208
Kernizan, Léon 235

L

Labrousse, Ernest
 208,236
 Laferrière, Dany 263
 Lafitte, Pierre 207
 Lafontant, Roger 99,
 255
 Laforestrie 171
 Laleau, Léon 53, 189,
 220
 Lansing, Robert 212
 Laroche, Léon 155
 Laroche, Déjoie 190
 Latortue, Gérard 113
 Léger (les) 189, 319,
 319
 Lénine, Oulianov
 Vladimir Ilitch 81,150
 151,186
 Léonard, Frérel 233
 Leroy-Beaulieu 200

Lescot, Elie 53,167
 Lespinasse, Edmond
 190
 Liautaud, Pierre 229
 Louverture, Toussaint
 15, 63, 166, 312, 340,
 376, 377, 392
Lys, Mathurin 189

M

Mac Kenzie 32
 Magloire 67, 225,
 226, 229
 Magloire, Félix 190
 Magny 169
 Mainwaring, Scott
 119
 Malebranche,
 Raymond 233
 Malval, Robert 113,
 Manigat, Guillaume
 319
 Manigat, Leslie F.
 76,111,112,235,324,3
 64,372,389,390,391,3
 94,396
 Marcelin, Louis 174
 Marcellin, Frédéric
 46,170,175,190,206
 Marcos, Michael H.
 96

Marti, José 64, 96,
 101, 171, 175,
 183,184
 Martin, Frédéric 33
 Marx, Karl 15
 Mathusalem 193
 Beaumont, Maurice
 150,201
 Mayard, Constantin
 190
 Mc Namara, Robert
 79
 Meiji 7, 8, 81,150,
 Mellon 198,
 Ménos, Solon 46,
 185, 189,320
 Métellus, Jean 263
 Mevs (les) 302
 Michelet, Jules 190,
 191
 Milacic, Slobodan
 251
 Moise, Claude 64,
 177, 232, 378
 Mompoin, Emmanuel
 225,325
 Moody 226
 Moral, Paul 228
 Moravia, Charles 190
 Morgan 198
 Moscoso 302

N

Nadal (les) 302

Namphy, Henri

64, 65, 72, 75, 84, 85,
86, 95, 102, 115, 254

Napoléon III 71, 159

Nèmours, Auguste
190

Neptune, Yvon 114

Nérette, Joseph 75,
117

Nicholls, David 158

Nord Alexis 64, 184,
194, 198, 205**O**

Obas 167

Olivier, Emile 64

Oreste, Michel 190

P

Paquin, Lionel 34

Pardo, Lucien 16, 189

Patria, 183

Paul, Edmond 66,
158, 169, 177Paul, Emmanuel C.
232

Paul, Jean Claude 88

Pauléus, Sannon 61,
179, 190

Père Cabon 170

Perroux, Francois 6,
79Pétion, Alexandre 16,
33, 50, 65, 313, 314,
315, 360, 366

Pharel, Kesner 15

Pierre Charles, Gérard
232

Pierre-Louis, Edgar 53

Pierre-Louis, Michèle
114Piquion, René 57,
325, 325, 337Plésance, Victorin
189Pompilus, Pradel 179,
216, 235, 236, 325,
379, 380

Pouthas, Charles 71

Powell, William F.
203

Pradel, Seymour 190

Préval, Claude 111,
112, 113, 114, 308,Price Mars, Jean 45,
52, 58, 190, 217, 232,
266, 356, 378

Prophète 167

Proudhon, Pierre
Joseph 163
Punto Fijo 72

R

Racine, Etzer 96
Rameau, Mario 233
Régala, William 87
Renouvin, Pierre 157,
236, 381,
Riché, Pierre 235
Rigaud, Pierre 124
Rivière 194, 279
*Romain, Jean-
Baptiste* 236
Roosevelt, Théodore
180,181, 221
Roosevelt, Franklin
Delanoë 221
Roumain, Jacques
57,232
Russel, John H 219

S

Saint Victor, Jean-
Baptiste 236
Salnave, Théophile
218

Salomon jeune,
Lysius Félicité 31, 45,
58, 59, 64, 97, 152,
153, 155, 157, 158,
163, 168,169,170,171,
172, 189, 200, 276,
317, 318, 321,366,
378, 379, 392
Sam, Tirésias Simon
64, 199
Schœlcher, Victor 33,
83,
Scully Timothy, R.
119
Sun Yat Sun 8, 149,
Siegfried, André 27
Smarm, Michel 104,
113
Smarth, Rosny 61
Soulouque, Faustin
63,153, 157
St John, Spencer 33,
34
St Vil, Joseph D. 236
Staline, Djougatchvili
221
Sterne 190
Sylvain, Georges 189

T

Théodore, Davilmar
200, 210

Tiga 263
Ti-Loulou (Déjoie)
124
Tippenhaer, L.G 187
Titus 289
Tokugawa 150
Trouillot, Ertha
Pascal 75, 98,99.113,
116, 275
Trouillot, Hénock 232

Y
Yankelevitch,
Vladimir 19
Young, Charles 187

V

Verna 232
Viaud, Léonce 232
Vincent, Sténio 55,
190, 203, 210, 221,
276,
Virgile 14
Volcy, Cassiodore
233,235
Voltaire 15

W

Weirleigh, Claudette
113
Wilson, Woodrow
212, 373
Windsor 190

Table des matières

La crise Haïtienne Contemporaine

Pages de garde	p 1
Présentation	p 3
Avant-propos de la deuxième édition	p 5
Introduction.....	p 21
Première partie : La Pesanteur Historique du "Passé Présent"	p 34
Première Proposition : La crise actuelle est un point d'aboutissement provisoire, c'est à dire le produit d'une évolution en cours	p 34
Hier et aujourd'hui, les "constantes du pareil au même" à travers les changements évolutifs. Immuables et Changeantes réalités (Analyse du comment et du pourquoi)	p 34

Deuxième Partie : Ma théorie des « Trois Crises »

Deuxième Proposition : La situation actuelle a pour toile de fond une crise générale à trois composantes accumulées et enchevêtrées

p 71

A- la crise du Processus de Démocratisation : une Démocratie en Difficulté de Naitre

p 73

Les avatars d'un parcours chaotique du processus de démocratisation.

p 114

Tableaux

p 143

B- La crise de la « Société Traditionnelle » : une Modernisation en Mal d'enfantement

p 152

I- figures de Modernisateurs et Conjoncture de Modernisation fin de siècle (19^è)-début de siècle (20^è e)

p 154

II- Les morsures de la modernisation dans la conjoncture fin de siècle (19^{ème})-début de siècle (20^{ème})

p 190

la Faillite de la Modernisation

p 194
III- La Phase de décomposition Générale de la
« Société Traditionnelle » (1982-1995)

p 250

C- La Crise de Survie d'Haïti : une véritable
crise existentielle. Dans tous les domaines
de la vie collective, la débâcle, la déchéance et
la marche vers l'abîme p 280

Troisième Partie : Epilogue provisoire p 292

Troisième Proposition : Notre communauté, à la
croisée des chemins a atteint « le point critique ».
C'est l'heure décisive du bon choix p 292

Alors, la question véritable : Crise des élections ou
Crise de régime : la démocratie incertaine ? Dans la
compétition des modèles pour la « modernisation-
démocratisation » d'Haïti (quatre sont ici
mentionnées), l'option progressiste d'avenir d'une
« modernisation à l'haïtienne » pour « changer la
Vie » : sa définition et ses arêtes majeures .. p 300

Ce poids de l'international sous la houlette
principale des Washington p 302

Annexes p 313

Bibliographie de la première édition p 345

Notice bio-bibliographique de Leslie F. Manigat
Professeur des Universités
Ancien Président Constitutionnel de la République
P 367

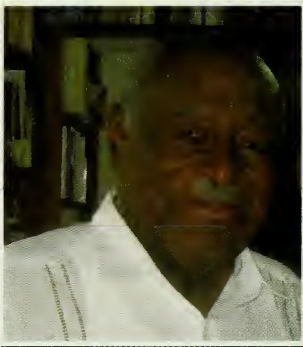
René Dépestre opine sur l' « Eventail d'Histoire
Vivante d'Haiti » de Leslie F. Manigat p 397

Imprimerie Média-*Texte*

No. 89-A, Rue de l'Enterrement, Port-au-Prince, Haïti, W.I. HT 6113

Tel : 2223-7220/ 3402-0482/ 3793-0399

E-mail : Joellorquet@yahoo.com



Né le 16 Aout 1930, à Port-au-Prince, d'une famille capoise d'enseignants, d'hommes politiques et de diplomates, Leslie F. Manigat est un professeur universitaire haïtien de carrière qui, après ses études primaires et secondaires à l'Institution Saint Louis de Gonzague, et ses études supérieures à l'Université de Paris (Sorbonne et « sciences po », a enseigné et/ou conduit des recherches en histoire, en sciences politiques et relations internationales comme professeur de l'Ecole Normale Supérieure et directeur fondateur de l'école des Hautes Etudes Internationales devenue plus tard INAGHEI de l'Université d'Haïti (1953-1963) ; Research associate au Washington Center of Foreign Policy Research de la School of Advanced International Studies (SAIS) Johns Hopkins University (1963-1964) ; Maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et chargé puis Maître de recherches au CERI (Centre d'Etudes des Relations Internationales) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, laboratoire associé au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Paris (1964-1974) ; membre du séminaire d'histoire des relations internationales dirigé par le doyen Pierre Renouvin et le professeur Jean Baptiste Duroselle (1964-1968), Maître de conférence au département d'histoire de l'Université de Paris VIII (Vincennes 1969-1974, habilité par décision du Conseil National des Universités françaises, enterinée par arrêté ministériel, à diriger les travaux de doctorat ; Directeur de l'Institut of International Relations de l'University of the West Indies (1974-1978) ; Professeur à la « Maestria de Ciencias Politicas » de la Universidad Simon Bolivar, Caracas (1978-1986). Dans l'intervalle, il a aussi fait des « missions d'enseignement » ou dirigé des séminaires de recherches à Yale University (Council on Latin American Studies), au royal Institute of International Affairs, Chatham House, Londres, à l'Université de Bordeaux et à l'Université Antilles Guyane, et a été aussi fellow, puis membre du Council on Latin American Program du Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington D.C. De retour dans son pays après vingt-trois ans d'exil, le Professeur Manigat a brièvement servi comme Président constitutionnel de la République d'Haïti (février-Juin 1988) avant d'être renversé par les militaires. Après sa courte présidence, Manigat a repris sa carrière d'enseignant pour la terminer comme « Guest Scholar » au « Woodrow Wilson International Center for Scholars » à Washington, puis professeur Invité à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Genève (1989 et 1990), au Département d'Histoire ainsi qu'au Magistère des Relations Internationales de l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne (1989-1990) et en dernier lieu, à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Bordeaux (1993).

Rentré dans son pays et récemment retiré de toutes activités politiques responsables, il s'adonne surtout à ses activités intellectuelles au service de la jeunesse.

ISBN 999359338-9



9 789993 593386